Jean-Pierre Lacroux

ORTHOTYPO

ORTHOGRAPHE & TYPOGRAPHIE FRANÇAISES

Dictionnaire raisonné

À A. A. et É. È.

Avant-propos

Les coutumes les plus absurdes, les étiquettes les plus ridicules, sont en France et ailleurs sous la protection de ce mot : « C'est l'usage. »

Chamfort

Le français n'est pas un don gratuit du libre-échange et du laisser-aller. Il dut constamment se défendre contre la corruption, et surtout depuis que chacun, sous le prétexte fallacieux qu'il sait lire, s'arroge sur le patrimoine ancestral tous les droits, y compris celui de le dilapider.

Étiemble

L'accent circonflexe d'*abîme* est défendu avec vigueur, c'est bien. On dénie à nos représentants élus le droit de régir la langue, c'est téméraire mais compréhensible. Dans le même temps, on l'accorde à des administrations, parfois à des institutions internationales, qui nous enseignent comment il convient d'abréger tel ou tel mot. Dans le même temps, pour les toponymes et les patronymes chinois, nos dictionnaires et nos journaux suivent les recommandations orthographiques de Beijing (Pékin). On en viendrait aux mains pour le *ph* de *nénuphar*, mais on écrit indifféremment : le Jardin des plantes *(Mémento typographique, le Petit Robert),* le jardin des Plantes *(Code typographique)*, le Jardin des Plantes *(Le Nouveau Petit Robert, le Petit Larousse illustré)*.

Pour Queneau, « l'orthographe est plus qu'une mauvaise habitude, c'est une vanité ». Peut-être. Mézalor, c'est une vanité sans fierté, une coquetterie négligée.

Les codes typographiques sont là pour recueillir les règles de la composition typographique, mais les codes typographiques sont comme tous les codes, ils vieillissent. Regroupant des conventions plus ou moins assurées et des règles pérennes (conventions ayant eu le temps de changer de nom), ils se décatissent au rythme des premières. Il faut dire qu'ils ratissent large, s'intéressant aux abréviations, aux sigles, à la coupure des mots, à la composition des bibliographies, des dialogues, des index, des tables des matières, à l'écriture des chiffres arabes et romains, à celle des unités de mesure, à l'emploi de l'italique, des grandes et des petites capitales, à la mise en pages, à la ponctuation, aux signes auxiliaires, aux symboles, à la géographie, à l'histoire, à l'économie, aux sciences physiques et naturelles, à quelques difficultés de la langue française, etc. En écrivant, en corrigeant ou en récrivant les textes des autres, on les consulte parfois ; ils ont leur place parmi les usuels, à côté et aux côtés des grammaires et des dictionnaires de la langue. Confronter leurs recommandations n'est guère rassurant : si l'on éprouve un doute, c'est, sans doute, que l'usage est flottant ; et si l'usage flotte, les avis sont partagés. C'est agaçant. En outre, ça fait perdre du temps.

Dès le premier alinéa du deuxième paragraphe de l'avant-propos, un soupçon assaille le lecteur : les milliers de lignes qui suivent se proposent-elles de mettre un terme au flottement de l'usage orthotypographique ? ou d'élaborer un nouveau code pour ajouter au chaos ? Le propos n'a pas été de graver des tables de la Loi — il y en a suffisamment en circulation —, il était plus ambitieux. En tout cas, il a exigé plus de travail…

Depuis 1637, tout le monde sait que le doute est la meilleure méthode pour vaincre le doute. Les bons correcteurs — ceux qui ne « savent pas tout » — la pratiquent sans relâche. Au lieu de douter épisodiquement, au hasard, ils doutent de toutes leurs références, j'entends de tous leurs ouvrages de référence : dictionnaires de la langue, encyclopédies, grammaires, codes typographiques, etc. Dans ce domaine, il ne faut faire a priori confiance à personne. J'ai un beau jour entrepris de systématiser les effets de cette circonspection. J'en ai tiré un premier enseignement (certains penseront qu'il n'était pas nécessaire de se donner tant de peine pour en arriver là… j'en conviens) : les avis divergents ne sont pas l'exception mais la règle ; puis un deuxième, guère plus original : il est imprudent d'obéir à un seul maître et de privilégier les avis d'une grammaire, d'un dictionnaire ou d'un code typographique, d'autant que les grammairiens ne lisent guère les codes

typographiques et que les typographes ne lisent guère les grammaires ; enfin un troisième, de la même eau : un ton péremptoire ne suffit pas à asseoir un usage turbulent. Récriveur par nécessité, j'ai mis en fiches mes observations, car, s'il est sain de remettre vingt fois l'ouvrage sur le métier, vérifier vingt fois la même chose est une activité peu rentable et très fastidieuse. Toute proportion gardée, je m'étais mis à composer un *Bon Usage* orthotypographique, un *Code des codes*, voire un dictionnaire de la relativité orthotypographique générale.

Mes petites fiches m'étaient utiles. Autant en faire profiter les autres et gagner quelque somme, me suis-je dit un jour. Ce n'était pas une très bonne idée : il restait beaucoup à faire pour les rendre présentables. Par présomption ou par lassitude, je crois que c'est aujourd'hui fait.

Vocabulaire

À mesure que les caractères en relief disparaissent, l'emploi du mot typographie ne cesse de se répandre. Dès l'origine, il a désigné deux choses, intimement liées pendant des siècles : l'art d'assembler les caractères (*tupos* > type) et le procédé d'impression en relief. Une renaissance de ce dernier étant improbable, il serait dommage d'associer trop étroitement un si joli mot à des activités désormais marginales (impression typographique) ou de l'abandonner aux seuls héritiers des graveurs de poinçons, des fondeurs de caractères et des metteurs en pages (création de caractères, « typographisme », maquette, etc.) ; il est ici employé — ainsi que ses dérivés — dans l'acception la plus large de *composition typographique* : présentation graphique d'un *texte* imprimé (par une rotative ou par une imprimante de bureau), voire simplement composé ou affiché sur un écran (toilé ou électronique). Les guillemets signalent les occurrences où il convient d'entendre « typographie » — et ses dérivés — au sens étroit (composition et impression avec des caractères en relief) ; l'artifice élimine quelques lourdeurs et l'emploi répétitif de « composition chaude ». (Pour ne pas accumuler des précisions et des prudences aujourd'hui superflues, j'ai réduit encore l'acception étroite à la seule composition manuelle.) L'acception étendue engendre hélas une autre ambiguïté : la typographie est-elle avant tout une branche des arts graphiques ou une manifestation particulière de l'écriture ? Un avant-propos se doit d'éviter d'ultérieurs désappointements : quiconque récuse la totale subordination de la typographie française à la langue française écrite n'a pas grand-chose à attendre des pages qui suivent. La composition typographique n'a pas d'autre objet, pas d'autre raison d'être, pas d'autre ambition que de servir l'*écrit*, quel qu'il soit. (Cela ne réduit en rien l'autonomie de la *lettre* : elle peut se balader où elle veut, chez qui elle veut, se permettre toutes les régressions ou toutes les audaces, devenir image, exercice graphique, œuvre picturale, architecturale, etc.)

Attribuant des sens particuliers à des mots français courants (approche, drapeau, espace, chasse, fer, graisse, point, police, etc.), les termes typographiques sont savoureux, et nombre d'entre eux sont encore employés, parfois dans des acceptions nouvelles : ils sont définis dans de petits articles.

Orthotypographie est un beau néologisme. Sa formation, fort différente de celle d'*orthotypographia* (rareté néolatine forgée il y a quatre siècles : *ortho-* + *typographia* = typographie correcte) ne doit rien à la préfixation. C'est un mot-valise subtil : **ortho*graph*[e] + typo*graph*ie**. Il est parfait pour désigner l'armada des prescriptions à la fois orthographiques et typographiques, par exemple celles qui concernent l'écriture des titres d'œuvres. Il a toutefois été créé puis employé — je ne m'en prive pas (voir plus loin *Prolepse*) — avec une telle largeur de vue qu'il risque de favoriser la confusion des genres. [Il a du se rendre a Paris] ne contient pas deux fautes de typographie ou d'orthotypographie mais d'orthographe, si l'on s'en tient au sens donné à ce dernier terme dans la plupart des établissements scolaires sérieux. Mettre dans le fourre-tout orthotypographique l'emploi des accents comme signes diacritiques et les finesses de la composition des lettrines revient à vider de leur sens les deux composants et le néologisme lui-même. La ponctuation ressortit à l'orthotypographie, certes… mais elle est liée plus étroitement à la syntaxe qu'à l'orthographe. Un texte peut vivre sans abréviation, sans petites capitales, sans italique, sans « gras », il ne peut (à l'exception de quelques exercices de style) se passer de majuscules syntaxiques. Cette première distinction n'est pas suffisante, et les « menus » des logiciels sont trompeurs qui laissent accroire que *petites capitales*, *italique* ou *gras* sont des enrichissements typographiques de même nature, applicables à un texte dont l'« état normal » serait *standard*.

La notion d'usage — singulièrement si celui-ci est qualifié de *bon* — est équivoque ; chacun se l'approprie pour lui donner une définition de son cru ou, plus humblement, pour rectifier ses contours. Ici, le bon usage n'est pas celui des écrivains mais celui des livres (de toute nature). Les correcteurs le savent, il ne s'agit ni d'une nuance ni d'une facétieuse subtilité ; sinon, pourquoi diable les paierait-

on ? Pour corriger des étourderies ? Quand elles se répètent vingt fois dans un manuscrit, on est tenté de leur donner un autre nom. Il serait d'ailleurs bien déraisonnable de se défier des académies et de suivre le premier académicien venu. Les écrivains, surtout les bons, ont tous les droits, cela n'est pas en cause. Le livre n'est pas la cité : quiconque connaît la règle peut la transgresser. Cette liberté suppose que certains prennent le risque de passer pour des pions vétilleux, d'épouvantables donneurs de leçons, d'« ineptes donneurs d'avis ». Cette conception très étroite du bon usage fait quasiment coïncider celui-ci avec la *norme*, ce qui est critiquable mais n'est pas sans justification dans un ouvrage par définition normatif. Encore une fois, il ne s'agit ici ni de la syntaxe ni de l'orthographe mais de balivernes, telles que la ponctuation ou l'emploi des majuscules, que la plupart des auteurs ont toujours négligées et abandonnées avec empressement au bas peuple des ateliers. Quelques-uns, parmi les plus grands, ont joué sur ce terrain, brisant les misérables barrières des codes ou chérissant à l'extrême ces coquecigrues : de nombreux exemples empruntés aux écrivains illustrent ici l'usage, non parce qu'ils fondent la règle, parce qu'ils la respectent ou la détournent. Le recours aux « bons autheurs françois » pratiqué par Robert Estienne était justifié en des temps où beaucoup de règles étaient encore à naître. Aujourd'hui, il n'est ni sain ni sage de rabaisser de grands auteurs au rang de fournisseurs d'alibis aux médiocres. Céline a des tics admirables !… qui deviennent… comment dire ?… insupportables !… chez le premier rédacteur venu !… Intégrer à la règle des manquements prémédités à la règle réduit le champ de la liberté ; sous son air séduisant, la citation est l'argument d'autorité par excellence. Privilégier les illustrations littéraires dans la description de l'usage aurait un sens si l'essentiel des activités d'écriture avait pour objet la production de textes littéraires. Encore que…

Certains mots, diversement définis par les linguistes, les grammairiens, les lexicographes et les typographes, exigent des précautions d'emploi. Il serait malvenu d'ajouter au désordre : avant de préconiser une mise en forme, je précise lourdement à quoi elle s'applique.

La linguistique — et toutes ses succursales — est une des sciences humaines les plus « jargonneuses ». On peut, selon l'humeur, le tempérament ou le temps dont on dispose, s'en étonner, l'expliquer, en rire. Je n'ai pas succombé à la séduction du vocabulaire spécialisé de formation récente et j'ai tenté d'écrire en français, c'est-à-dire sans obscurité délibérée. Quelques termes indispensables, par exemple *autonymie*, ou entrés dans l'usage spécialisé depuis des siècles, comme *apocope* ou *aphérèse*, ne sont pas victimes de cet ostracisme ; toutefois, leur première occurrence (dans un article) est généralement accompagnée d'une « traduction ». Susciter le mépris des doctes n'est pas une obligation ; faciliter la lecture en est une.

Mode d'emploi

On consulte les « usuels » pour deux motifs : soit vérifier « dans l'urgence » un fait ponctuel, par exemple l'orthographe d'un mot, soit lire une définition, une règle, une explication détaillée. Les synthèses sont séduisantes mais ne favorisent guère les consultations rapides. Aucune règle simple n'explique « la République française, le Royaume-Uni, l'armée française, l'Armée rouge, la place Rouge, l'Académie de marine, le musée de la Marine ». À l'organisation thématique en quelques grands et longs chapitres (*Majuscule, Italique, Abréviation*, etc.), j'ai associé l'ordre alphabétique d'articles et d'articulets ; solution arbitraire ou « de facilité », peut-être, mais la facilité est en l'espèce celle de la consultation (élimination de quelques détours par l'index) ou de la lecture (des arguties, parfois plaisantes mais indésirables dans un article de synthèse, peuvent se glisser sans honte dans un articulet consacré à un terme précis). Toutefois, si elle favorise les examens rapides, la multiplication des entrées peut entraîner une surestimation de la complexité ou du nombre des « règles » (pour les rédacteurs de codes, elle a en revanche un avantage indéniable : elle leur épargne l'élaboration nécessairement pénible d'une théorie d'ensemble). Deux types d'articles sont indispensables pour résoudre cette contradiction : les uns exposent les conventions, les avis divergents et développent une argumentation ; les autres, beaucoup plus brefs, donnent une définition ou une « règle » sèche suivie de quelques exemples (des renvois indiquent dans quels articles on trouvera les explications détaillées, la théorie, les grands principes qui régissent tant bien que mal le système). Il va de soi qu'à *Majuscule* ou à *Italique* sont reprises et synthétisées des données dispersées dans des dizaines d'articles et d'articulets… Ces répétitions gâchent du papier mais font gagner du temps, qui n'est pas recyclable. (Les grammairiens, dont ce n'est pas la préoccupation principale et qui ont l'habitude de manier des règles plus nettement assurées, consacrent peu de place à l'orthotypographie. L'Académie étudie la question de l'emploi des majuscules en six lignes, Thimonnier en vingt-deux, Chevalier en vingt-quatre, Grevisse et Goosse lui accordent trois pages dans leur *Grammaire* et cinq dans *le Bon Usage*.)

Lorsqu'une ou des divergences existent, le signe = précède les sources qui, à mon sens, sont dans le vrai ; le signe ≠, celles qui (sur un point précis) ne devraient pas être suivies. Le signe ± indique une incertitude (de l'usage ou d'une source). Les « = » et les « ≠ » sont des éléments essentiels de ce livre, sans doute les plus utiles pour ceux qui écrivent, récrivent, corrigent. Ils peuvent aussi intéresser ceux qui lisent. La renommée et l'autorité présumée des sources ne sont pas ici des critères privilégiés ; les options retenues sont le plus souvent celles qui respectent ou restaurent la cohérence de notre système graphique, parfois celles qui introduisent des nuances utiles dans la langue écrite. L'opposition entre purisme et laxisme est ici sans objet : des options peuvent être déclarées non fautives mais ridicules, d'autres, « fautives » mais dignes d'être retenues. Certaines règles dont je préconise le respect (momentané) pour une raison sérieuse (usage bien établi, quasi-unanimité des sources) ne sont pas nécessairement raisonnables.

Il n'est pas question de distribuer des bons points, des avertissements ou des blâmes. Je n'en ai ni le goût, ni le droit, ni l'autorité. Le « ≠ » ne signifie pas que telle ou telle source commet une *erreur* : précédant les ouvrages récents, il relève souvent un excès de précaution (forme correcte accompagnée d'une ou de plusieurs variantes archaïques, discutables, voire « condamnables »), parfois une simple divergence d'appréciation ; précédant les ouvrages anciens, il montre simplement que l'usage a changé. Dans ces pages, les règles relevant de la syntaxe ou de l'orthographe sont rares, les coutumes abondent. À la plupart des « = », j'ai opposé des « ≠ » : non par plaisir, par scrupule. Les sources sont indiquées sous une forme abrégée mais toujours datée. Exemples : *Greffier 1898, Larousse 1992*. Le lecteur pourra ainsi constater que certaines « nouveautés » ont déjà de la bouteille, et que certaines « traditions » ne méritent pas encore ce joli nom.

Relever des divergences dans l'usage, dresser l'état des lieux est indispensable mais si l'on s'en tient là l'exercice est assez vain ; reste à s'expliquer sur les choix opérés, non au coup par coup et en suivant son « goût » (cela n'aurait aucun intérêt et n'engendrerait qu'un code perturbateur supplémentaire) mais globalement, en rappelant et parfois en tentant de dégager les lignes de force de la tradition typographique française. Commentaires, arguments et indications historiques sont rares dans les codes typographiques contemporains : la règle et quelques exemples, voilà tout, « c'est comme ça et pas autrement ». Ce sont des ouvrages peu volumineux (trop pour certains, qui en donnent des versions abrégées), faciles à consulter, sécurisants (si l'on n'en interroge qu'un). Le problème, c'est que l'orthotypographie s'apparente d'avantage à la coutume qu'à la Loi. Le problème, c'est que le lecteur est en droit de se poser des questions qui n'ont rien de subsidiaire, du genre : Pourquoi est-ce comme ça ? et depuis quand ? Les règles que vous publiez sont-elles unanimement acceptées par vos pairs ? (Plusieurs ouvrages échappent par nature à cette critique, en particulier le *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, dont le titre est explicite : nul n'est tenu d'expliquer ses *propres* usages, dès lors qu'ils sont présentés comme tels.) Quelques auteurs, dont les livres ne sont pas véritablement des *codes*, justifient leurs choix. Lorsque je ne partage pas leurs vues, il arrive que je les commente, que je les critique, parfois avec quelque rudesse ; cela exige des lignes et des lignes qui peuvent paraître inéquitables en regard du seul « ≠ » attribué, faute de mieux, aux compilateurs muets de la Loi ; en vérité, seule est respectable l'argumentation résolue. Quant à la tonalité de quelques commentaires, je m'en explique plus loin *(Prolepse)*.

Appeler systématiquement l'Académie à la barre des témoins aurait été utile et courtois ; il a fallu y renoncer : depuis 1935, les Immortels sont des lexicographes plus nonchalants que jamais. Un tiers de dictionnaire n'est pas (encore) un dictionnaire. C'est regrettable, car le *Dictionnaire de l'Académie française*, s'il n'est pas indiscutable, est le seul à disposer pour quelque temps encore d'un semblant de « légitimité officieuse », d'un chouïa (mot non enregistré par le Quai Conti) d'autorité. La langue française écrite n'est pas régie comme le Scrabble, les mots croisés et les concours d'orthographe. Il est néanmoins profitable de convoquer ceux qui sont effectivement consultés : les deux grands dictionnaires des francophones d'aujourd'hui, *le Petit Larousse illustré* et *le Petit Robert*. De l'écolier confirmé à l'écrivain débutant, la plupart des scripteurs font de l'un ou de l'autre l'infaillible référence qui les rassure. Certains consultent les deux ouvrages, ce qui est très judicieux, mais n'est pas nécessairement la thérapeutique idéale pour calmer les tourments lexicaux. Les typographes et les lexicographes du XIXe siècle participent à la confrontation : non pour cautionner des formes tombées en désuétude, pour témoigner de l'ancienneté de certains usages.

La francophonie n'est pas la France, tout le monde s'en félicite, et le français est riche de variantes locales. L'orthotypographie a les siennes, en grand nombre ;

certaines sont respectables ; d'autres sont, selon le lieu, des anglicismes ou des germanismes typographiques : on peut le comprendre, il n'est pas indispensable de l'admettre. Ces lignes sont écrites à Bruxelles, capitale d'un royaume partiellement — et de moins en moins — francophone et d'une Europe marchande qui n'a pas d'affection prononcée pour la langue de la République.

Les alambics sont grisants, mais les énoncés simples, accompagnés de deux ou trois exceptions, sont à l'évidence plus faciles à mémoriser que les constructions contournées, condamnées à l'inefficacité par le désir pervers de tuer les exceptions jusqu'à la dernière. Beau programme… qui exige cependant quelque prudence, car la simplification systématique des « règles », a priori séduisante, a pour premier effet de ruiner la précision de la langue écrite. **Les règles de la composition typographique ne sont pas destinées à faciliter la tache ou la vie du scripteur mais celles du lecteur.** Principe bien oublié par les néocommunicateurs, les paoïstes et beaucoup de typographistes.

Que l'on écrive au crayon ou que l'on frappe sur un clavier, il est nécessaire de connaître les règles relatives à l'emploi des majuscules. En revanche, la maîtrise des espaces insécables semble superflue pour les adeptes exclusifs de la mine de graphite, du feutre mou ou du bec fendu. La matière de cet ouvrage se répartit donc en deux catégories d'inégale importance :

— les règles et les usages que tout scripteur doit connaître, car ils concernent tous les textes, manuscrits ou composés ;

— les règles et les usages proprement typographiques, qui ne s'appliquent qu'aux textes imprimés ou affichés sur un écran. Ils sont précédés du signe ¶ (pied-de-mouche).

Un physicien a bien le droit d'écrire *Ångström* si ça lui plaît, peu m'en chaut, mais personne n'a le droit ni le pouvoir d'imposer l'emploi de ce « ° » exotique à l'ensemble des citoyens. Je signale grâce à d'horribles petits points noirs :

— les usages particuliers, admissibles dans les textes très spécialisés • ;

— le bon usage •• ;

— les règles en vigueur quelle que soit la nature du texte •••.

Les « • », c'est-à-dire les « usages particuliers », sont ici assez rares, car toute convention particulière qui s'écarte sans réel motif de la convention générale n'est le plus souvent que le symptôme, au mieux, de la pédanterie, au pis, de la nonchalance intellectuelle. Seuls sont retenus les cas où l'application de la règle générale engendrerait des ambiguïtés : pour la plupart, ils ressortissent aux diverses disciplines scientifiques.

À l'exception de rares détails purement typographiques, aucune distinction n'est en revanche faite entre les usages de l'édition et ceux de la presse ; le procédé ne vise d'ordinaire qu'à justifier de regrettables licences (dans la presse). Il est classique de considérer que les règles doivent s'appliquent avec une rigueur proportionnelle au poids *littéraire* des textes. Erreur. Cé toul kontrair. Moins il y a d'expression, plus la mise en forme doit être *conforme* au bon usage et même à la norme.

Je me suis efforcé de fournir des indications relatives à l'informatique susceptibles de convenir à tous les utilisateurs, quel que soit leur système d'exploitation favori. Toutefois, je ne puis exclure qu'il faille considérer avec précaution deux ou trois observations trop liées à ma pratique des ordinateurs Apple Macintosh et des logiciels suivants : Microsoft Word, Adobe Illustrator et Pagemaker, Quark Xpress, Altsys Fontographer.

Le signe ∞ précède les commentaires, les digressions, les rappels historiques, le superflu…

La vignette ◊ indique les graphies ou les formes traditionnelles dont l'incohérence doit être respectée… Elles sont très rares, protégeons-les.

Quelles règles ?

Je l'ai dit plus haut : élaborer un « code de plus » en sélectionnant ici et là des bribes des « meilleures règles » ou des usages les plus ancrés serait (ou est) une entreprise dérisoire et sans intérêt. Les codes ne règlent pas tout et surtout pas partout. Que ce soit dans la presse ou dans l'édition, les « marches », par définition particulières, sont la véritable Loi orthotypographique. Les plus critiquables d'entre elles trouveront toujours des fragments de légitimité dans un ou plusieurs « codes ».

Il ne sert à rien d'« apprendre » une règle sans avoir compris ce qui l'a motivée. Surtout si plus rien ne la motive…

Les choix que j'ai effectués ont été dictés par un double souci : privilégier la précision de la langue écrite et maintenir ou restaurer la cohérence du système graphique. Lorsque je me suis aventuré à préconiser des formes hérétiques, inédites ou d'apparition récente, c'est je le crois après m'être assuré que la tradition était

intimement liée aux seules contraintes techniques des anciennes méthodes de composition ou qu'elle bridait stupidement les possibilités offertes par les techniques nouvelles. En revanche, j'ai respecté comme un bien inestimable la plupart des règles issues de la réflexion des typographes sur la langue française écrite. Ces gens-là connaissaient leur métier et leur langue, ils n'ont pas écrit que des bêtises. En refusant deux conforts périlleux, l'archaïsme corporatiste et l'oubli des maîtres, j'ai tenté de comprendre et de faire comprendre quelques conventions utiles et parfois belles.

Prolepse (réfutation anticipée)

Consacré à l'orthotypographie, cet ouvrage contient bon nombre de recommandations, de considérations, d'exemples et même de mots-vedettes qui sont nettement hors sujet. Si j'ai été contraint de traiter plusieurs points qui relèvent uniquement de la grammaire, de la lexicographie voire de la stylistique, c'est parce qu'ils sont traditionnellement abordés dans les codes et les manuels de composition. Hors des règles proprement typographiques et orthotypographiques, ces derniers devraient se contenter de répondre aux questions qui laissent indifférents les grammairiens et les lexicographes, ce qui n'est certainement pas le cas de l'accord des adjectifs de couleur ou de l'emploi du trait d'union dans les mots composés. Hélas, tout travail où intervient une part de compilation implique une extension aux limites du corpus compilé… Je m'en console faiblement en me persuadant qu'*À Dieu vat* ou *une scolopendre vigoureuse*, qui n'ont aucune raison légitime de figurer dans ces pages, donneront au lecteur, lors d'une consultation motivée par un autre objet, l'occasion de se remémorer des orthographes ou des accords parfois malmenés.

La publication assistée par ordinateur étant aujourd'hui accessible à tous, j'ai cru utile de fournir des indications et des conseils relatifs à la mise en pages. Les graphistes et les typographes professionnels seront sans doute agacés par ce souci de définir ou d'expliquer des notions pour eux élémentaires, mais parfois méconnues des auteurs-compositeurs-maquettistes.

Je n'ai pas toujours adopté les tours impersonnels et le détachement recommandés dans ce genre d'ouvrage. Cette infraction peut sembler surprenante, voire choquante dans des pages consacrées à l'étiquette ; il serait injuste d'y voir une provocation ou une manifestation d'outrecuidance : dans certains cas, une tournure familière m'a semblé le plus sûr moyen de faire entendre que j'exprime une opinion et non la Loi orthotypographique immanente.

On pourra être choqué par le ton bêtement ironique de certains passages, par la tonalité polémique de quelques autres. Les premiers ont pour seule cause la volonté de divertir un peu le lecteur. Se gausser de l'Académie n'a rien de nouveau ni d'élégant ; contredire un éminent grammairien est un plaisir pervers ; relever les moindres erreurs dans un texte quelconque est facile, surtout lorsque l'on a fait de cette curieuse activité l'une de ses professions, et l'on trouvera dans ces pages, juste retour des choses, matière à quelques sarcasmes. Si un exemple facétieux, une citation perfide favorisent l'assimilation de règles indigestes, j'accepte tous les blâmes. Les passages véritablement polémiques ne sont pas destinés à amuser le lecteur, mais à le mettre en garde contre des conceptions désastreuses, en particulier lorsqu'elles sont professées avec suffisance. J'adopte alors un ton guère plus estimable que celui que je dénonce : cette contradiction-là, j'ai été incapable ou peu désireux de la résoudre.

Il est certes scandaleux de l'utiliser à des fins décoratives mais je n'ai pu m'empêcher de confier à la littérature de nos divers siècles le soin d'agrémenter ces pages parfois pesantes : une citation, *qui n'a pas valeur d'exemple*, clôt chaque article. Les conceptions orthotypographiques de Rousseau n'ont jamais été exemplaires ; je n'y vois pas un motif suffisant pour refuser de l'inviter. (Les véritables *exemples* littéraires sont pour la plupart extraits d'œuvres françaises du XXe siècle.)

Beaucoup de pages pour rien ?

Il est vrai que les fautes et les entorses au bon usage relevées dans ces pages sont des broutilles en regard des solécismes et des barbarismes qui souvent les accompagnent. Les manquements à l'orthodoxie orthotypographique ne mettent pas le français en péril. N'est-il pas morbide d'espérer qu'un corps prétendument affaibli par des agents pathogènes demeure bien habillé ? Réfutons l'objection en filant la métaphore, sinon le lieu commun : conserver sa dignité a toujours favorisé les remises sur pied.

La plupart des récriveurs, des correcteurs et des typographes ne sont ni plus paranoïaques ni plus obtus que la plupart des linguistes ; ils ne sont pas spécialement « puristes », encore moins « fixistes » ou « normolâtres » : ils savent, eux aussi, que notre langue est vivante, qu'elle bouge encore, l'aïeule désinvolte, et se régénère, qu'elle évolue, danse sur ses marges, gracieuse ou désolante, qu'il est absurde de vouloir la pétrifier en l'état, de lui interdire des emprunts judicieux, des fantaisies passagères ou durables. Une caractéristique pourtant leur est propre : on leur demande de faire comme si de rien n'était, on les paye pour faire respecter la *norme* écrite. Faut-il s'étonner s'ils aiment qu'elle soit périodiquement précisée ?

Distinguer les lois (syntaxe) d'avec les coutumes (orthotypographie) est commode, cet avant-propos l'illustre assez, mais il convient de ne pas se leurrer sur la pertinence de l'opposition, ce serait imprudent. Toutes sont des conventions ; les premières bénéficient d'un crédit plus grand ; il n'est pas inépuisable. Le français écrit n'est pas l'objet d'une négociation : concéder l'italique ou quelques majuscules ne sauvera pas l'accord du participe passé.

L'éternuement de McLuhan n'a ébranlé aucune galaxie. La composition « typographique » a régné sans partage pendant un demi-millénaire, la photocomposition n'aura pas même vécu un demi-siècle : quelles que soient les évolutions techniques à venir, la chaleur du plomb n'a pas fini d'irradier la langue écrite. Aujourd'hui, l'informatique bouleverse le monde des arts graphiques et multiplie les possibilités de la typographie. Naguère considérable, l'investissement nécessaire à la création d'un poste de composition est devenu dérisoire. C'est très réjouissant. Les machines sont un progrès, on l'a observé il n'y a pas si longtemps dans le domaine des transports, où le code de la route n'est devenu une nécessité vitale qu'après la pose de moteurs sur les véhicules : quand tout le monde circule vite, il vaut mieux prendre des précautions. Quand tout le monde écrit, pas nécessairement ; mais quand tout le monde compose ? quand n'importe qui imprime ? Depuis que la « typographie » est morte, les codes typographiques sont devenus indispensables. La publication assistée par ordinateur fait courir de graves dangers à la langue écrite, des dangers « à la mesure de la puissance des machines », comme disent quelques communicateurs. Les protes et les correcteurs étaient souvent tatillons, du moins connaissaient-ils leur langue ; aujourd'hui nous avons des paoïstes improvisés. Il suffit de feuilleter les publications, les brochures, les rapports annuels des entreprises pour constater que certains desk-topeurs ont constamment le pied au plancher, même dans les virages les plus serrés. Sans risque, sauf pour le français, fracassé, et le bon usage, à l'agonie. La *chose imprimée* bénéficiait jusqu'alors d'une autorité naturelle… Il serait bon pour la santé de la langue écrite que cet a priori favorable disparût ou, mieux, disparaisse au plus vite. L'industrie et le commerce ne font pas de quartier ; inutile d'évoquer la publicité, elle se charge de promouvoir ses petites audaces.

N'accablons pas les amateurs. Les professionnels ont ouvert la voie. Dans un opuscule destiné à ses auteurs, une grande maison d'édition (Le Seuil) écrit ceci : « Nous avons tous [?], auteurs et éditeurs, pris l'habitude de considérer la préparation et l'impression des manuscrits comme des tâches un peu subalternes. Nous avons fait confiance à une espèce devenue rare : celle des re-lecteurs [*sic*], protes, etc. » L'espèce des relecteurs n'est pas devenue rare ; en revanche, une autre est à l'évidence très menacée, en voie de disparition, celle des éditeurs préoccupés de ces exigences subalternes : la correction, savoir-vivre de la langue écrite, et… l'impression des manuscrits. Un aveu complémentaire vient au paragraphe suivant : « Si vous ne faites pas ce que nous vous recommandons, quelqu'un d'autre que vous devra s'en charger, souvent à la hâte [?], et pas nécessairement dans le sens que vous souhaiteriez. » C'est clair… Ainsi s'édifie aujourd'hui l'usage. À la hâte, c'est-à-dire à l'économie.

Les correcteurs humains fréquentent de moins en moins le marbre. Qu'y feraient-ils donc ? Les salles de rédaction regorgent d'érudits, d'impeccables stylistes et de correcteurs électroniques. Tout va pour le mieux dans la meilleure des presses. Le français approximatif de certains journaux a toutefois un mérite : il clame que la quête de l'exactitude n'est là ni une vertu ni une priorité.

Nouveauté plus perverse, une part du terrain orthotypographique, donc de l'*écrit*, est confiée à des « gens d'image », respectables pour la plupart, mais parfois médiocres connaisseurs de la langue et de la typographie françaises. Quantité de subtilités orthotypographiques sont ainsi réduites au triste état de subtilités visuelles et, dès lors, endurent des sévices inédits.

Nul esprit sensé ne réclame la création d'un Service de la répression des fautes ; la recette serait inefficace et dangereuse. Les zéros pointés n'ont jamais empêché les cancres individuels de se multiplier, peinards. Une amende dérisoire (de l'ordre du dixième de centime) pour chaque entorse grave suffirait à ruiner une part de la presse et de l'édition françaises, et la totalité des autres secteurs de l'économie. En

outre, la justice est de loin l'institution la plus mal placée pour donner des leçons de français. Enfin, au sommet de la pyramide, la négligence est troublante. La Délégation générale à la langue française publie des ouvrages qui sont des gisements d'erreurs typographiques : dans le *Dictionnaire des termes officiels de la langue française*, on cherchera en vain une capitale accentuée, lacune surprenante dans un dictionnaire. Le célèbre rapport du Conseil supérieur de la langue française sur les « rectifications de l'orthographe » a été rédigé par des experts maîtrisant le jargon lexico-notarial mais insoucieux de futilités telles que la ponctuation, l'emploi pertinent de l'italique et des majuscules.

*

Au sortir d'un siècle furieux, le combat orthotypographique n'est sans doute pas prioritaire, mais, comme il n'y a nul risque à le mener, il ne faut pas désespérer de voir les démagogues et les marchands s'y associer. Ça pourrait faire du monde.

En attendant, écoutons Chamfort et Étiemble, continuons d'habiller la langue écrite en lui épargnant le ridicule des guêpières et la honte du laisser-aller.

Symboles et abréviations

[Etat]	Faute. Les crochets retrouvent leur rôle traditionnel (intervention sur le texte d'un tiers) dans ces trois seuls cas : [*sic*], [?], […].
{moyen-âge}	Forme non fautive mais déconseillée.
•	Textes spécialisés, usages particuliers.
••	Textes littéraires, « bon usage ».
•••	Règle absolue, quelle que soit la nature du texte.
≈	Rappel d'une évidence. Exemple : « Ce mot n'a ≈ jamais de majuscule initiale » n'implique pas que le mot en question échappe aux règles communes lorsqu'il figure en tête d'une phrase ou dans une composition en capitales. « La ≈ seule forme admissible » ne prétend pas entraver la création littéraire…
±	Usage très incertain.
≠	Divergence, désaccord.
=	Convergence, accord.
∞	Commentaire.
◊	Forme traditionnelle à respecter.
>	Correction, évolution.
¶	Typographie, « traitement de texte ».
*, **, ***	Appel de note (excepté dans les exemples d'emploi de l'astérisque).
⇒ *mot*	Voir ce mot (informations complémentaires).
⇒ ***mot***	Voir ce mot (informations essentielles, règles).
guillo [tine	Coupure admise.
guilloti	ne	Coupure déconseillée.
guillot / ine	Coupure prohibée. Dans une citation, marque d'alinéa.
mer Morte (a)	Dans un exemple, renvoi à une règle.
Abr.	Abréviation(s).
Éd.	Édition(s).

Abréviations des ouvrages de référence les plus souvent cités

Pour les abréviations des autres titres et les références bibliographiques complètes, voir la bibliographie, pages suivantes.

Académie 1994	*Dictionnaire de l'Académie française*, 9e éd.
Bon usage 1986	*Le Bon Usage*, 12e éd.
Code typ. 1993	*Code typographique*, 17e éd.
Denis 1952	*Grammaire typographique.*
Doppagne 1991	*Majuscules, abréviations, symboles et sigles.*
Drillon 1991	*Traité de la ponctuation française.*
Dumont 1915	*Vade-mecum du typographe.*
Girodet 1988	*Pièges et difficultés de la langue française.*
Hachette 1995	*Dictionnaire Hachette encyclopédique 1995.*
Hanse 1987	*Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne.*
Impr. nat. 1990	*Lexique des règles typographiques (Imprimerie nationale).*
Larousse 1933	*Larousse du XXe siècle (1927-1933).*
Larousse 1999	*Le Petit Larousse illustré (1998).*
Lefevre 1855	*Guide pratique du compositeur d'imprimerie.*
Lexis 1989	*Lexis, Dictionnaire de la langue française.*
Littré 1872	*Dictionnaire de la langue française.*
Mémento 1990	*Mémento typographique.*
Ramat 1994	*Le Ramat typographique*
Robert 1985	*Le Petit Robert 1 (1985).*
Robert 1993	*Le Nouveau Petit Robert (1993).*
Robert 1994	*Le Petit Robert, Dictionnaire universel des noms propres*
Thomas 1971	*Dictionnaire des difficultés de la langue française.*
Typogr. roman 1993	*Guide du typographe roman.*

Presse

Le Monde (Monde), *le Canard enchaîné (Canard)* : 1992-1998.

Bibliographie

L'orthotypographie s'intéresse à tout ce qui s'écrit… Cette bibliographie n'a donc rien d'exhaustif : n'y sont mentionnés que les ouvrages que j'ai consultés ou lus lors de la rédaction de ce dictionnaire et qui, pour la plupart, figurent dans ma bibliothèque de travail.

Partielle, elle est également partiale : je signale mes titres favoris (=) et ceux qui, indépendamment de leur intérêt ou de leurs diverses qualités, requièrent à mon sens une orthotypographique circonspection (≠).

Lorsque le lieu d'édition est Paris, la mention est abrégée : P.

Composition typographique

Amen (Lucien), *La Typographie à la linotype*, 2e éd., Société Linotype française, P., 1932. Abr. : *Amen 1932*.

Abrégé du Code typographique à l'usage de la presse, 4e éd., Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, P., 1993. Abr. : *Abrégé typ. 1993*. ≠

Bausinger (E.), « La Correction des épreuves, vue par un typo. Essai de classification des signes de correction », *Graphê, Bulletin d'information et de diffusion des techniques de l'imprimerie*, n° 141, P., 1956.

Bref… Abrégé des règles typographiques en usage au département lecture-correction Larousse, P., 1995. Abr. : *B. Larousse 1995*.

Breton (Victor), *Manuel pratique de composition typographique*, Imprimerie des Cours professionnels, P., 1911.

Code typographique, 14e éd., F.I.P.E.C., P., 1983.

— 16e éd., Fédération C.G.C. de la communication, P., 1989.

— 17e éd., Fédération C.G.C. de la communication, P., 1993. Abr. : *Code typ. 1993*.

Code typographique à l'usage des auteurs et des traducteurs, Le Seuil, P., s. d.

Daupeley-Gouverneur (G.), *Le Compositeur et le Correcteur typographes*, Rouvier et Logeat, P., 1880.

Denis (Jules), *Grammaire typographique*, Georges Thone, Liège, 1952. Abr. : *Denis 1952*. =

Doppagne (Albert), *Majuscules, abréviations, symboles et sigles*, Duculot, P. - Louvain-la-Neuve, 1991. Abr. : *Doppagne 1991*. ≠

Dumont (Jean), *Vade-mecum du typographe*, 4e éd., Bruxelles, 1915. Abr. : *Dumont 1915*.

Dykmans (Gommaire), *Initiation pratique au métier d'écrire*, t. I : *Le Bréviaire de la méthode* ; t. II : *Le Labeur du style et la technique de l'impression*, 2e éd., Baude, Bruxelles, 1961.

Fertel (Martin Dominique), *La Science pratique de l'imprimerie*, Saint-Omer, 1723.

Fournier (Henri), *Traité de typographie*, 4e éd. revue et augmentée par Arthur Viot, Garnier, P., 1903. Abr. : *Fournier 1903*. =

Frey (A.), *Nouveau Manuel complet de typographie*, éd. revue et augmentée par E. Bouchez, Manuels Roret, P., 1857 ; réimpression en fac-similé, Léonce Laget, P., 1979. Abr. : *Frey 1857*.

Gouriou (Ch.), *Mémento typographique*, Cercle de la Librairie, P., 1990. Abr. : *Mémento 1990*. ≠

Greffier (Désiré), *Les Règles de la composition typographique*, Arnold Muller, P., 1898. Abr. : *Greffier 1898*.

Guéry (Louis), *Dictionnaire des règles typographiques*, Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, P., 1996. Abr. : *Guéry 1996*. ≠

Guide du typographe romand, Choix de règles typographiques à l'usage des auteurs et éditeurs, compositeurs et correcteurs de langue française, 2e éd., Groupe de Lausanne de l'Association suisse des compositeurs à la machine, Lausanne, 1948. Abr. : *Typogr. roman 1948*.

— *Règles de grammaire typographiques pour la préparation, la saisie et la correction des textes*, 5e éd., Groupe de Lausanne de l'Association suisse des typographes, Lausanne, 1993. Abr. : *Typogr. roman 1993*.

Halkin (Léon-E.), *La Technique de l'édition, Conseils aux auteurs pour la préparation de leur copie et la correction des épreuves*, 3e éd., Desclée, De Brouwer, P., 1946.

Hornschuch (Jérôme), *Orthotypographia*, [Leipzig, 1608], traduit du latin par Susan Baddeley, Éditions des Cendres, P., 1997.

Javet (Albert) et Matthey (Henri), *Typographie, composition, impression*, 2e éd., École romande de typographie, Lausanne, 1967.

Lecerf (Pierre), *Manuel pratique de typographie*, « Encyclopédie Roret », Dunod, P., 1956. Abr. : *Lecerf 1956*.

Leclerc (Émile), *Nouveau manuel du typographe*, « Encyclopédie Roret », Éd. Edgar Malpère, P., 1939. Abr. : *Leclerc 1939*. =

Leduc (Henri), *Manuel du compositeur typographe*, « Nouvelle bibliothèque professionnelle », J.-B. Baillère et fils, P., 1948. Abr. : *Leduc 1948*. ≠

Lefevre (Théotiste), *Guide pratique du compositeur d'imprimerie*, Firmin Didot frères, P., 1855. Abr. : *Lefevre 1855*.

— *Guide pratique du compositeur et de l'imprimeur typographes*, Firmin-Didot et Cie, P., 1883. Abr. : *Lefevre 1883*.

Leforestier (J.), *Manuel pratique et bibliographique du correcteur*, Quantin, P., 1890. Abr. : *Leforestier 1890*.

Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale, 3e éd., Imprimerie nationale, P., 1990. Abr. : *Impr. nat. 1990*. =

Momoro (Antoine-François), *Traité élémentaire de l'imprimerie, ou le manuel de l'imprimeur*, P., 1793 ; réédition Gregg International, Westmead, Royaume-Uni, 1971. Abr. : *Momoro 1793*.

Nouveau Code typographique (Le), révisé par R. Guibert, Fédération de la communication C.F.E./C.G.C., P., 1997. Abr. : *Nouv. Code 1997*.

Perrousseaux (Yves), *Manuel de typographie française élémentaire*, Atelier Perrousseaux, Reillanne, 1995. Abr. : *Perrousseaux 1995*. ≠

Ramat (Aurel), *Le Ramat typographique*, Éd. Charles Corlet, Condé-sur-Noireau, 1994. Abr. : *Ramat 1994*.

Recommandations pour la frappe de manuscrits sur micro-ordinateur, Syndicat national de l'édition, P., s. d. ≠

Règles typographiques, généralement suivies et adoptées pour les publications de la Librairie Hachette, Hachette, P., s. d. [1924]. Abr. : *Hachette 1924*.

Seyl (Antoine), *La Technique du journal, Bréviaire typographique à l'usage des journalistes & gens de lettres*, Office de publicité, Bruxelles, Éd. de *Papyrus*, P., 1925. Abr. : *Seyl 1925*. ≠

Tassis (Auguste), *Guide du correcteur, ou Complément des grammaires et des lexiques donnant la solution des principales difficultés pour l'emploi des lettres majuscules et minuscules dans l'écriture et l'impression*, 10e éd., Firmin-Didot, P., s. d. [1870 ?]. Abr. : *Tassis 1870*.

Vairel (Hélène), *La Présentation d'un manuscrit dactylographié*, coll. « Nathan-Université », Nathan, P., 1992. Abr. : *Vairel 1992*.

Valette (Georges), *Typographie, Composition*, 3e éd., Institut national des industries et arts graphiques, P., 1948. Abr. : *Valette 1948*.

Abréviations, normes, recommandations officielles, sigles

Abbreviations, Abréviations, Abkürzungen, Afkortingen, Van Goor Zonen, La Haye–Bruxelles, 1969.

Afnor, *Recueil de normes françaises, Documentation*, t. I : *Présentation des publications, translittération, thésaurus et indexation* ; t. II : *Catalogage*, 4e éd., Association française de normalisation, P., 1990. Abr. : *Afnor 1990*.

— *Mathématiques, Vocabulaire, signes, symboles et notations*, normes NF X 02-001, 02-003, P., 1993.

— *Formation des bibliothécaires et documentalistes : Normes pour l'épreuve de catalogage, Supplément multimédia*, 2e éd., P., 1994.

Calvet (Louis-Jean), *Les Sigles*, coll. « Que sais-je ? », Presses universitaires de France, P., 1980.

Code de rédaction interinstitutionnel, Vade-mecum de l'éditeur, 2e éd., Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, 1997.

Dictionnaire des sigles relatifs aux programmes et plans d'action communautaires, 4e éd., Commission des Communautés européennes, Luxembourg, 1993.

Dictionnaire des termes officiels de la langue française, Délégation générale à la langue française, P., 1994. Abr. : *Termes officiels 1994*. ≠

Glossaire d'abréviations multilingue, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, 1983.

ISO, *Norme internationale ISO 4217, Codes pour la représentation des monnaies et types des fonds*, 4e éd., Organisation internationale de normalisation, Genève, 1990.

— *Norme internationale ISO 3166, Codes pour la représentation des noms de pays*, 4e éd., Organisation internationale de normalisation, Genève, 1993.

Lexicon of international and national units, Elsevier, Amsterdam, 1964.

Petit Glossaire de l'eurochercheur (Le), 12e éd., Association nationale de la recherche technique, P., 1994. ≠

Unités de mesure (Décrets nos 61-501 du 3 mai 1961 et 82-203 du 26 février 1882). Direction des Journaux officiels, P., 1994. =

World Measurement Guide (The), 4e éd., The Economist Newspaper Ldt., Londres, 1980. Abr. : *Economist 1980*.

Vocabulaire typographique

Berthelot (Jacques), *Lexique de l'édition et des techniques éditoriales*, coll. « Lexitec », Hachette, P., 1992. Abr. : *Lexitec 1992*. =

Boutmy (Eugène), *Dictionnaire de l'argot des typographes*, Marpon et Flammarion, P., 1883 ; réédition Les Insolites, 1979. Abr. : *Boutmy 1883*.

Dumont (Jean), *Lexique typographique, Complément du Vade-mecum du typographe*, Bruxelles, 1917.

Paput (Christian), *Vocabulaire des arts graphiques, de la communication, de la P.A.O., etc.,* T.V.S.O. Éditions, s. l., 1997. Abr. : *Paput 1997*.

Voyenne (Bernard), *Glossaire des termes de presse*, Centre de formation des journalistes, P., 1967.

Ponctuation

Brun (J.) et Doppagne (Albert), *La Ponctuation et l'Art d'écrire*, Baude, Bruxelles, 1957.

Catach (Nina), *La Ponctuation*, coll. « Que sais-je ? », Presses universitaires de France, P., 1994.

Causse (Rolande), *La langue française fait signe(s), Lettres, accents, ponctuation*, Seuil, P., 1998.

Colignon (Jean-Pierre), *Un point c'est tout ! La ponctuation efficace*, Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, P., 1993. Abr. : *Colignon 1993*.

Doppagne (Albert), *La Bonne Ponctuation*, 2e éd., Duculot, P. - Louvain-la-Neuve, 1992. Abr. : *Doppagne 1992*. ≠

Drillon (Jacques), *Traité de la ponctuation française*, Gallimard, P., 1991. Abr. : *Drillon 1991*. =

Jacquenod (Raymond), *La Ponctuation maîtrisée*, Marabout, Alleur (Belgique), 1993.

Le Gal (Étienne), *Apprenons à ponctuer*, Delagrave, P., 1941.

Ponctuation (La), Pratiques n° 70, Metz, 1991.

Sensine (Henri), *La Ponctuation en français*, Payot, P., 1930. ≠

Typographie (généralités, histoire, mise en pages…)

Anciaux (Jean-Pierre), *La Mise en page*, Les Éditions d'organisation, P., 1992.

André (Jacques), « Petite histoire des signes de correction typographiques », dans *Cahiers Gutenberg*, n° 31, décembre 1998.

Arabyan (Marc), *Le Prêt-à-clicher, Typographie et mise en pages*, L'Harmattan, P., 1997. Abr. : *Arabyan 1997*.

Arcival (D.), Jouanneaux (B.) et Piart (M.), *Guide pratique des techniques de l'imprimerie*, 2e éd., Afnor, P., 1988.

Audin (Marius), *Histoire de l'imprimerie par l'image*, t. I : *L'Histoire et la Technique* ; t. II : *La Lettre d'imprimerie* ; t. III : *Esthétique du livre* ; t. IV : *Bibelots ou bilboquets*, Henri Jonquières, P., 1929.

— *Le Livre français*, Rieder, 1929.

Bargilliat (Alain), *Impression offset*, 2e éd., Institut national des industries et arts graphiques, P., 1963.

— *Photo Litho*, 3e éd., Institut national des industries et arts graphiques, P., 1965.

Baudin (Fernand), *La Lettre d'imprimerie, son dessin, sa fabrication, sa composition*, Plantin, Bruxelles, 1965.

— *La Typographie au tableau noir*, Retz, P., 1984.

— *L'Effet Gutenberg*, Éd. du Cercle de la Librairie, P., 1994.

Baudry (Georges), *Hélio, Gravure et tirage*, Institut national des industries et arts graphiques, P., 1953.

Berthier (S.), *Traité de l'imprimerie à l'usage des petites machines*, Berthier, P., s. d. [c. 1890].

Blanchard (Gérard), *Aide au choix de la typo-graphie*, Atelier Perrousseaux, Reillanne, 1998.

Caractères de l'Imprimerie nationale (Les), Imprimerie nationale, P., 1990. ≠

Cavanaugh (Sean), *Les Polices de caractères*, Simon & Schuster Macmillan, P., 1996.

Chose imprimée (La), sous la direction de John Dreyfus et François Richaudeau, Retz-C.E.P.L., P., 1977. ≠

Décembre Alonnier [Joseph Décembre et Edmond Alonnier], *Typographes et gens de lettres*, Michel Lévy, P., 1864.

De l'installation d'un atelier de composition pour journaux, Fonderie Turlot, P., s. d. [*c.* 1885].

Druet (Roger) et Grégoire (Herman), *La Civilisation de l'écriture*, Fayard, Dessain et Tolra, P., 1976. Abr. : *Druet 1976*.

Duplan (Pierre) et Jauneau (Roger), *Maquette et Mise en page*, 3e éd., Éditions du Moniteur, P., 1992. Abr. : *Maquette*. ≠

Dusong (Jean-Luc) et Siegwart (Fabienne), *Typographie, du plomb au numérique*, Dessain et Tolra, P., 1996.

Friedl (Friedrich), Ott (Nicolaus) et Stein (Bernard), *Typographie, quand qui comment (Typography when who how, Typographie wann wer wie)*, Könnemann, Cologne, 1998.

Gid (Raymond), *Typographies*, Imprimerie nationale, P., 1998.

Grolier (Éric de), *Histoire du livre*, coll. « Que sais-je ? », Presses universitaires de France, P., 1954.

Guéry (Louis), *Le Secrétariat de rédaction*, Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, P., 1990. Abr. : *Secrét. rédact. 1990*. ≠

Labarre (Albert), *Histoire du livre*, coll. 3e éd., « Que sais-je ? », Presses universitaires de France, P., 1970.

Laborderie (Fernand de) et Boisseau (Jean), *Toute l'imprimerie, les techniques et leurs applications*, 3e éd., Dunod, P., 1960.

Lauters (Francis), *Conchyliologie… typographique, essai sur les coquilles,* A. Lesigne, Bruxelles, 1934.

Letouzey (Victor), *La Typographie*, coll. « Que sais-je ? », Presses universitaires de France, P., 1964.

« Ligatures et caractères contextuels », Cahiers Gutenberg, no 22, septembre 1995.

Margraff (Gérard), *Histoire sérieuse et curieuse de la presse quotidienne et de la composition typographique*, Vokaer, Bruxelles, 1982.

Martin (Gérard), *L'Imprimerie*, 8e éd., coll. « Que sais-je ? », Presses universitaires de France, P., 1993.

Mathieu (Robert), *L'Imprimerie, une profession, un art*, Louis Musin, Bruxelles, 1976. Abr. : *Mathieu 1976*. ≠

Morison (Stanley), *Les Premiers Principes de la typographie*, traduction de l'anglais et présentation de Fernand Baudin, Éd. Jérôme Millon, Grenoble, 1989.

Munsch (René), *Physionomie de la lettre, Classification des créations typographiques et construction en vue d'œuvres publicitaires*, Eyrolles, P., 1958.

Paris (Muriel), *Petit Manuel de composition typographique*, 2e éd., P., 1999.

Peignot (Jérôme), *De l'écriture à la typographie*, coll. « Idées », Gallimard, P., 1967.

Perrousseaux (Yves), *Mise en page et impression, notions élémentaires*, Atelier Perrousseaux, Reillanne, 1996. Abr. : *Perrousseaux 1996*.

Richaudeau (François), *La Lettre et l'Esprit, Vers une typographie logique*, Planète, P., 1965.

— *Manuel de typographie et de mise en page*, Retz, P., 1993. Abr. : *Richaudeau 1993* ≠

Sabbe (Maurice), *Christophe Plantin*, Opdebeek, Anvers, 1932.

Setola (Geert) et Pohlen (Joep), *La Fontaine aux lettres*, Fontana, Roermond (Pays-Bas), 1994.

Smal (Fernand), *Typographie moderne, 71 Études sur la réalisation des imprimés*, Bruxelles, 1946.

Suret-Canale (Nadine), *L'Indispensable pour les polices de caractères*, Marabout, Alleur (Belgique), 1995.

Thibaudeau (Francis), *La Lettre d'imprimerie et 12 notices illustrées sur les arts du livre*, préface de Georges Lecomte, Le Bureau de l'édition, P., 1921. =

— *Manuel de typographie moderne*, Le Bureau de l'édition, P., 1924.

Tory (Geofroy), *Champfleury*, P., 1529 ; réédition Bibliothèque de l'image, s. l., 1998.

Tschichold (Jan), *Livre et Typographie, Essais choisis*, traduction de l'allemand par Nicole Casanova, postface de Muriel P., Éd. Allia, P., 1994.

Type Cosmic, Evergreen, Taschen, Cologne, 1994.

Villemaire (L.) et Demichel (E.), *Typographie, Photogravure*, Institut national des industries et arts graphiques, P., 1947.

Vitu (Auguste), *Histoire de la typographie*, Delagrave, P., 1886.

Williams (Robin) et Milot (Bernard), *Le Mac est plus qu'une machine à écrire*, Éd. Reynald Goulet, Repentigny (Québec), Eyrolles, P., 1992. Abr. : *Mac 1992*. ≠

Dictionnaires de la langue, dictionnaires encyclopédiques, encyclopédies

Augé (Claude), *Larousse classique illustré*, 88e éd., Larousse, P., 1940.

Bescherelle (Louis-Nicolas), *Dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française*, 2e éd., Simon, Garnier Frères, P., 1852.

Boiste (Pierre Claude Victoire), *Dictionnaire universel de la langue française*, 3e éd., P., 1808. Abr. : *Boiste 1808*.

— 7e éd., Frechet, Bruxelles, 1828. Abr. : *Boiste 1828*.

— 15e éd., revue et augmentée par Charles Nodier, Firmin Didot Frères, Rey et Belhatte, P., 1866.

Davau (Maurice), Cohen (Marcel), Lallemand (Maurice), *Dictionnaire du français vivant*, Bordas, P., 1972.

Dictionnaire de l'Académie française, 6e éd., Meline, Bruxelles, 1835.

— 9e éd. (A-Enz), Imprimerie nationale-Julliard, P., 1994. Abr. : *Académie 1994*.

Dictionnaire des dictionnaires, ou Vocabulaire universel et complet de la langue française, reproduisant le Dictionnaire de l'Académie française [1835], Hauman et Cie, Bruxelles, 1839, 2 volumes.

Dictionnaire encyclopédique Quillet, Librairie Aristide Quillet, P., 1977, 10 volumes.

Dictionnaire Hachette encyclopédique illustré 1995, Hachette Livre, P., 1994. Abr. : *Hachette 1995*.

Dictionnaire Quillet de la langue française, sous la direction de Raoul Mortier, Librairie Aristide Quillet, P., 1948. Abr. : *Quillet 1948*.

Dictionnaire du français contemporain, Larousse, P., 1992. Abr. : *Franç. contemp. 1992*.

Dupiney de Vorepierre (Jean-François), *Dictionnaire français illustré et Encyclopédie universelle*, Dupiney de Vorrepierre, Calmann Lévy Frères, P., 1879.

Encyclopædia universalis, P., 1989-1990. Abr. : *Universalis 1990*. =

Gattel (Claude Marie), *Dictionnaire universel portatif de la langue française*, 2e éd., Buynand, Lyon, 1813, 2 volumes. Abr. : *Gattel 1813*.

Gilbert (Pierre), *Dictionnaire des mots nouveaux*, Hachette-Tchou, P., 1971.

Grande Encyclopédie (La), Larousse, P., 1971-1976 (suppléments : 1981, 1985). Abr. : *Gr. Encycl. 1985*.

Grand Larousse encyclopédique, Larousse, P., 1960-1964, 10 volumes. Abr. : *Larousse 1960*.

Grand Larousse universel, Larousse, P., 1982-1986, 15 volumes, supplément 1992. Abr. : *Larousse 1986*.

Lachâtre (Maurice), *Nouveau Dictionnaire universel*, Blot, P., 1865-1870.

Landais (Napoléon), *Dictionnaire général et grammatical des dictionnaires français*, 9e éd., Didier, P., 1847, 2 volumes.

Larive et Fleury, *Dictionnaire français illustré des mots et des choses*, Georges Chamerot, P., 1885-1889, 3 volumes.

Larousse (Pierre), *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*, Administration du Grand Dictionnaire universel, P., 1866-1876, 15 volumes, supplément 1877. Abr. : *Larousse 1866*. =

— *Nouveau Dictionnaire de la langue française*, Larousse, P., 1885. Abr. : *Larousse 1885*.

Larousse du XXe siècle, sous la direction de Paul Augé, Larousse, P., 1928-1933, 6 volumes. Abr. : *Larousse 1933*.

Larousse élémentaire illustré, Larousse, P., 1924.

Larousse 3 volumes en couleurs, Larousse, P., 1970. Abr. : *Larousse 1970*.

Lexis, Dictionnaire de la langue française, sous la direction de Jean Dubois, Larousse, P., 1989. Abr. : *Lexis 1989*. =

Littré (Émile), *Dictionnaire de la langue française*, Hachette, P., 1863-1872, 4 volumes, supplément 1877. Abr. : *Littré 1872*.

Maxidico (Le), Dictionnaire encyclopédique de la langue française, Éditions de la Connaissance, s. l., 1996. Abr. : *Maxidico 1996*.

Micro-Robert 2 (Le), rédaction dirigée par Alain Rey, Dictionnaires Le Robert, P., 1990. Abr. : *Micro-Robert 1990*.

Nouveau Larousse illustré, sous la direction de Claude Augé, Larousse, P., 1897-1904, 7 volumes, supplément 1906. Abr. : *Larousse 1904*. =

Nouveau Petit Larousse illustré, Larousse, P., 1956. Abr. : *Larousse 1956*.

Nouveau Petit Robert (Le), Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, rédaction dirigée par Alain Rey et Josette Rey-Debove, Dictionnaires Le Robert, P., 1993, 1999. Abr. : *Robert 1993, 1999*. =

Nouveau Vocabulaire, ou Dictionnaire portatif de la langue française, Offray, Avignon, 1813.

Petit Larive & Fleury, édition scolaire, Delagrave, P., 1909.

Petit Larousse illustré (Le), Larousse, P., 1991. Abr. : *Larousse 1992*. ≠

— Larousse, P., 1996. Abr. : *Larousse 1997*. =

— Larousse, P., 1998. Abr. : *Larousse 1999.* ≠

— Larousse, P., 1999. Abr. : *Larousse 2000.* ≠

Petit Robert 1 (Le), Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, rédaction dirigée par Alain Rey et Josette Rey-Debove, Dictionnaires Le Robert, P., 1985. Abr. : *Robert 1985.* ≠

Poitevin (Prosper), *Dictionnaire de la langue française, Glossaire raisonné de la langue écrite et parlée*, Bruylant-Christophe et C[ie], Bruxelles, 1852.

Trousset (Jules), *Nouveau Dictionnaire encyclopédique universel et illustré*, La Librairie illustrée, P., s. d. [1886]. Abr. : *Trousset 1886.*

Wailly (Noël-François de), *Nouveau Vocabulaire français*, 11[e] éd. revue et corrigée par Alfred de Wailly, Rémont, P., 1823.

Orthographe

Burney (Pierre), *L'Orthographe*, coll. « Que sais-je ? », Presses universitaires de France, P., 1955.

Catach (Nina), *Les Délires de l'orthographe*, Plon, P., 1989. ≠

— *L'Orthographe*, 5[e] éd., coll. « Que sais-je ? », Presses universitaires de France, P., 1993.

Catach (Nina), Golfand (Jeanne), Denux (Roger), *Orthographe et Lexicographie*, t. I, *Variantes graphiques, mots latins et grecs, mots étrangers*, Didier, P., 1971. =

Cerquiglini (Bernard), *L'Accent du souvenir*, Minuit, P., 1995. =

Contre la réforme de l'orthographe, collectif, Autres temps, s. l., 1990.

Dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions, Metropolis, Genève, 1991.

Didot (Ambroise Firmin[-]), *Observations sur l'orthographe française, suivies d'un exposé historique des opinions et systèmes sur ce sujet depuis 1527 jusqu'à nos jours*, A. Firmin Didot, P., 1867.

Girodet (Jean), *Savoir les règles de l'orthographe*, Bordas, P., 1989.

Goosse (André), *La « Nouvelle » Orthographe*, Duculot, P. - Louvain-la-Neuve, 1991.

Grevisse (Maurice), *Code de l'orthographe française*, Baude, P. - Bruxelles, 1948.

Huchon (Mireille), *Encyclopédie de l'orthographe et de la conjugaison*, Librairie générale française, P., 1992.

Lafitte-Houssat, *La Réforme de l'orthographe*, Temps futur, P., 1950.

Le Beau-Bensa (Béatrice) et Rey-Debove (Josette), *La Réforme de l'orthographe au banc d'essai du Robert*, Dictionnaires Le Robert, P., 1991. Abr. : *Robert-Conseil sup. 1991.*

Leconte (Jacques) et Cibois (Philippe), *Que vive l'orthographe !*, Seuil, P., 1989.

Masson (Michel), *L'Orthographe : guide pratique de la réforme*, préface de Jean-Claude Barbarant, Le Seuil, P., 1991.

Mettre au féminin, Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre, Communauté française de Belgique, Direction générale de la Culture et de la Communication, Service de la langue française, Bruxelles, 1994. Abr. : *Féminisation 1994.*

Millet (Agnès), Lucci (Vincent) et Billiez (Jacqueline), *Orthographe mon amour*, Presses universitaires de Grenoble, 1990.

Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre, Commission générale de terminologie et de néologie, P., 1998.

Syndicat des correcteurs et des professions connexes de la correction, *Trait d'union, anomalies* et cætera, *Analyse des « rectifications » de l'orthographe et contre-propositions*, Climats, Castelnau-le-Lez, 1991.

Thimonnier (René), *Les Trente Problèmes de l'orthographe*, Hachette, P., 1979.

Difficultés de la langue française

Bénac (Henry), *Guide alphabétique des difficultés du français*, Hachette, P., 1978.

Berthier (Pierre-Valentin) et Colignon (Jean-Pierre), *Le Français pratique*, Solar, P., 1979. Abr. : *Français pratique 1979.*

— *Lexique du français pratique*, Solar, P., 1981.

— *Le Français écorché*, Belin, P., 1987.

— *Ce français qu'on malmène*, Belin, P., 1991. Abr. : *Français malmené 1991.*

Bien écrire et parler juste, Sélection du Reader's Digest, P., 1987.

Bottequin (Armand), *Le Français contemporain*, Office de publicité, Bruxelles, 1937.

— *Subtilités et délicatesses de langage*, Baude, P. - Bruxelles, 1946.

Capelovici (Jacques), *Le Français sans faute*, Acropole, P., 1990.

Ceulemans (J.), *Les Épines, recueil de notes pratiques relatives aux difficultés de la syntaxe française*, 3e éd., Daem, Bruxelles, 1903.

Colin (Jean-Paul), *Dictionnaire des difficultés du français*, Dictionnaires Le Robert, P., 1994. Abr. : *Colin 1994*.

Chapsal (Charles-Pierre), *Syntaxe française, ou Étude méthodique et raisonnée de toutes les difficultés que présente notre langue sous le rapport syntaxique*, 6e éd., Maire-Nyon, Roret, Hachette, Delalain, P., 1858.

Dauzat (Albert), *Le Guide du bon usage*, Delagrave, 1954.

Deharveng (Joseph), *Corrigeons-nous !*, Félix (I, III, IV, V), Bruxelles, 1925-1928, Dewit (II, VI), Bruxelles, 1928, 6 volumes.

— *Aide-mémoire et additions*, L'Édition universelle, Bruxelles, 1933.

Dictionnaire des difficultés du français d'aujourd'hui, sous la direction de D. Péchoin, Larousse, P., 1998.

Georgin (René), *Pour un meilleur français*, André Bonne, P., 1951.

— *Guide de la langue française*, André Bonne, P., 1952.

— *Le Code du bon langage*, Éditions sociales françaises, P., 1959.

Girodet (Jean), *Pièges et difficultés de la langue française*, Bordas, P., 1988. Abr. : *Girodet 1988*. =

Goosse (André), *Façons de parler*, Duculot, Gembloux, 1971.

Grevisse (Maurice), *Problèmes de langage*, Duculot, Gembloux, 1961-1970, 5 volumes. Abr. : *Problèmes 1961, 1962, 1964, 1967, 1970*.

Hanse (Joseph), *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne*, 2e éd., Duculot, P. - Louvain-la-Neuve, 1987. Abr. : *Hanse 1987*. ≠

Harvé (G.-O. d'), *Parlons bien !*, nouv. éd., Office de publicité, Bruxelles, 1923.

— *Parlons mieux !*, Office de publicité, Bruxelles, 1922.

Hennebert (Jean), *Au lieu de… dites plutôt*, Mercure de France, P., 1968.

Jouette (André), *Dictionnaire de l'orthographe*, Nathan, P., 1989.

Le Gal (Étienne), *Ne dites pas… Mais dites*, Delagrave, P., 1929.

— *Écrivez… ? N'écrivez pas… ?*, Delagrave, P., 1932.

— *Ne confondez pas…*, 3e éd., Delagrave, P., 1933.

— *Vous pouvez dire… mais dites mieux*, 9e éd., Delagrave, P., 1939.

— *Parlons mieux*, Delagrave, P., 1953.

Martinon (Philippe), *Comment on parle en français*, Larousse, P., 1927.

Sctrick (Robert), *Écrire, parler, les 100 difficultés du français*, Garnier, P., 1986.

Snell (Victor), *La Grammaire en zig-zag*, L'Églantine, P. - Bruxelles, 1932.

Thomas (Adolphe V.), *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Larousse, P., 1971. Abr. : *Thomas 1971*. =

Dictionnaires spéciaux (néologie, anthroponymie, toponymie, sciences physiques et humaines, etc.)

Barbier (Maurice), Cadiergues (Roger), Stoskopf (Gustave) et Flitz (Janine), *Dictionnaire technique du bâtiment et des travaux publics*, 2e éd., Eyrolles, P., 1964.

Bénac (Henri), *Nouveau Vocabulaire de la dissertation et des études littéraires*, Hachette, P., 1972.

Bouillet (M.-N.), *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, 20e éd., Hachette, P., 1864.

Bourgaux (Albert), *Dictionnaire international des mesures, poids, monnaies*, Bieleveld, Bruxelles, s. d.

Dauzat (Albert), *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Larousse, P., 1951.

Dauzat (Albert) et Rostaing (Charles), *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, 2e éd., Guénégaud, P., 1978.

Dictionnaire biographique français contemporain, Pharos, P., 1950.

Dictionnaire de l'environnement, Conseil international de la langue française, P., 1992.

Dictionnaire des sports, Les Productions de Paris, P., 1960.

Dictionnaire de termes nouveaux des sciences et des techniques, sous la direction de G. Quemada, Conseil international de la langue française, Agence de coopération culturelle et technique, P., 1983.

Dictionnaire encyclopédique usuel, sous la direction de Charles Saint-Laurent, Magen et Comon, P., 1842.

Dictionnaire national des communes de France, 18e éd., Albin-Michel, P., 1968.

Dictionnaire pratique des connaissances religieuses, sous la direction de J. Bricout, Letouzey et Ané, P., 1925-1928, 6 volumes.

Dubois (Jean), Giacomo (Mathée), Guespin (Louis), Marcellesi (Christiane), Marcellesi (Jean-Baptiste) et Mével (Jean-Pierre), *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, P., 1973.

Dufour (Fr.), *Nouveau dictionnaire technique*, Le Prat, P., 1948.

Dupriez (Bernard), *Gradus, dictionnaire des procédés littéraires*, U.G.E., P., 1980. Abr. : *Gradus 1980*. ≠

Fages (Jean-Baptiste) et Pagano (Christian), *Dictionnaire des media*, Mame, 1971.

Garnier (Marcel) et Delamare (Valery), *Dictionnaire des termes techniques de médecine*, 18e éd., revue et augmentée par Jean Delamare et Jacques Delamare, Maloine, P., 1970. Abr. : *Médecine 1970*. =

Gilbert (Pierre), *Dictionnaire des mots nouveaux*, Hachette-Tchou, P., 1971.

Giraud (Jean), Pamart (Pierre) et Riverain (Jean), *Les Mots dans le vent*, Larousse, P., 1971.

Greimas (Algirdas Julien) et Courtés (Joseph), *Sémiotique, Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette, P., 1979.

Höfler (Manfred), *Dictionnaire des anglicismes*, Larousse, P., 1982.

Jaugey (J.-B.), *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, Briguet, P.–Lyon, *c.* 1891.

Lalande (André), *Dictionnaire technique et critique de la philosophie*, 13e éd., PUF, P., 1980.

Mérenne (Émile), *Dictionnaire des termes géographiques*, Fegepro, Bruxelles, 1981.

Oizon (René), *Dictionnaire géographique de la France*, Larousse, P., 1979. =

Petit Robert 2 (Le), Dictionnaire des noms propres, Dictionnaires Le Robert, P., 1991. Abr. : *Robert 1991*. ≠

Petit Robert (Le), Dictionnaire universel des noms propres, Dictionnaires Le Robert, P., 1994. Abr. : *Robert 1994*. =

Petit Robert des noms propres (Le), Dictionnaires Le Robert, P., 1999.

Petiot (Georges), *Le Robert des sports*, Dictionnaires Le Robert, P., 1990. Abr. : *Robert sports 1990*. ≠

Pierrard (Pierre), *Dictionnaire des prénoms et des saints*, Larousse, P., 1974.

Sumpf (Joseph) et Hughes (Michel), *Dictionnaire de sociologie*, Larousse, P., 1974.

Taillemite (Étienne), *Dictionnaire de la marine*, Seghers, P., 1962.

Thinès (Georges) et Lempereur (Agnès), *Dictionnaire général des sciences humaines*, Éditions universitaires, P., 1975.

Union latine, *Dictionnaire de la presse écrite et audiovisuelle*, La Maison du dictionnaire, P., 1981.

Vapereau (Gustave), *Dictionnaire universel des contemporains*, 3e éd., Hachette, P., 1865.

Zacharia (Michèle), *Le Petit Retz de la communication écrite*, Retz, P., 1987. Abr. : *Zacharia 1987*.

Correspondance administrative et privée

Astrié (Théophile), *Le Grand et Parfait Secrétaire général et universel*, Bornemann, P., s. d. [*c.* 1920].

Breuil (E. de), *Le Nouveau Secrétaire*, A. Leconte, P., 1941.

Catherine (Robert), *Le Style administratif*, Albin Michel, P., 1947.

Chaffurin (Louis), *Le Parfait Secrétaire*, Larousse, P., 1932.

Chalon (Louis) et Briquemont (Jean), *Correspondance commerciale française*, Vanderlinden, Bruxelles, 1947.

Claude (Gaston), *La Composition française à l'usage des affaires*, 3e éd., Éditions comptables, commerciales et financières, Bruxelles, 1952.

Colignon (Jean-Pierre), *Savoir écrire, savoir téléphoner*, 2e éd., Duculot, P. - Gembloux, 1989. Abr. : *Colignon 1989*.

Dany (Max), Clément-Rondepierre (Noëlle), Dollot (Louis) et Poulet (Claude), *Le Français des relations internationales*, Hachette, P., 1983.

Dany (Max), Geliot (Jacques) et Parizet (Marie-Louise), *Le Français du secrétariat commercial*, Hachette, P., 1977.

Dany (Max), Reberioux (Anne) et Renty (Ivan de), *Le Français des hommes d'affaires*, Hachette, P., 1975.

Dany (Max), Renty (Ivan de) et Rey (Anne), *Le Français de la banque*, Hachette, P., 1978.

Datain (Jean), *L'Art d'écrire et le Style des administrations*, Lavauzelle, P., 1955.

Desonay (Fernand), *L'Art d'écrire une lettre*, Baude, Bruxelles, 1945.

— *Le Rapport*, 4e éd., Baude, Bruxelles.

Durand et Meslins, *Le Secrétaire pratique, Traité complet de la correspondance*, Taride, P., 1900.

Duttweiler (Georges), *Dictionnaire pratique de la correspondance commerciale et privée*, édition internationale, Éditions générales, Genève, 1967.

Gandouin (Jacques), *Correspondance et rédaction administratives*, 4e éd., Armand Colin, P., 1966.

Godaert (Paul), *Dictionnaire de rédaction*, Librairie universitaire, Louvain, 1965.

Guide d'expression écrite, sous la direction de Michèle Gabay, Larousse, P., 1991. ≠

Henry (Albert), *Rédacction administrative*, L'Édition universelle, Bruxelles, s. d.

Jouette (André), *Le Savoir-Écrire*, Solar, P., 1989.

Lange (Élisabeth), *Le Secrétaire idéal*, Marabout, Verviers, 1977.

Méraud (D.), Cini (A.) et Édouard (M.), *Guide de rédaction administrative*, Roudil, P., 1992.

Reboux (Paul), *Le Nouveau Savoir-Écrire*, Flammarion, P., 1933.

Spreutels (Marcel), *Dictionnaire du style et des usages administratifs officiels et privés*, SODI, Bruxelles, 1967.

Thierrin (Paul), *Ma correspondance privée*, 2e éd., Éditions du Panorama, Fribourg, 1957.

Tricot (M.) et Prévot (W.), *Correspondance commerciale*, 3e éd., Ansotte, Dinant, s. d.

Van Crombrugge (E.), Pée (H.) et Dooms (L.), *Nouveau Guide de correspondance*, 10e éd., Daphne, Gand, s. d.

Vivien (Georges), *Le Parfait Secrétaire*, Larousse, P., 1980.

Grammaire

C'est évidemment la matière la plus sous-représentée dans cette bibliographie, qui, ici, ne mérite pas du tout ce nom…

Arrivé (Michel), Gadet (Françoise) et Galmiche (Michel), *La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion, P., 1986.

Ayer (Cyprien), *Grammaire comparée de la langue française*, 4e éd., Georg & Co, Bâle - Genève - Lyon, 1896.

Bescherelle (Louis-Nicolas), *Grammaire nationale*, 15e éd., Garnier Frères, P., 1877.

Brachet (A.) et Dussouchet (J.), *Grammaire française*, Hachette, P., 1889. Abr. : *Brachet 1889*.

Brunot (Ferdinand), *Observations sur la Grammaire de l'Académie française*, Droz, P., 1932.

Brunot (Ferdinand) et Bruneau (Charles), *Précis de grammaire historique de la langue française*, Masson et Cie, P., 1933.

Chevalier (Jean-Claude), Blanche-Benveniste (Claire), Arrivé (Michel) et Peytard (Jean), *Grammaire Larousse du français contemporain*, Larousse, P., 1964.

Dubois (Jean), *Grammaire structurale du français : nom et pronom*, Larousse, P., 1965.

— *Grammaire structurale du français : le verbe*, Larousse, P., 1967.

Dubois (Jean) et Lagane (René), *La Nouvelle Grammaire du français*, Larousse, P., 1986.

Dumont (Jean), *Manuel grammatical à l'usage des typographes & correcteurs*, Office de publicité, Bruxelles, 1924. ≠

Fischer (Maurice) et Hacquard (Georges), *À la découverte de la grammaire française*, Hachette, P., 1959.

Galizot (Roger), Dumas (Jean-Pierre) et Capet (Bernard), *Précis de grammaire fonctionnelle de la langue française*, Nathan, P, 1969.

Girault-Duvivier (Charles-Pierre), *Grammaire des grammaires, ou Analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*, 10e éd., Voglet, Bruxelles, 1838. Abr. : *Girault 1838*.

Grammaire de l'Académie française, Firmin-Didot, P., 1932.

Grammaire Larousse du XXe siècle, Larousse, P., 1936.

Grevisse (Maurice), *Le Bon Usage, cours de grammaire française et de langage français*, 2e éd., Duculot, Gembloux, 1939. Abr. : *Bon Usage 1939*.

— *Le Bon Usage, grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 10e éd., Duculot, Gembloux, 1975. Abr. : *Bon Usage 1975*. =

— *Le Bon Usage, grammaire française*, 12e éd. refondue par André Goosse, Duculot, P. - Louvain-la-Neuve, 1986. Abr. : *Bon Usage 1986*.

Grevisse (Maurice) et Goosse (André), *Nouvelle Grammaire française*, 2e éd., Duculot, P. - Louvain-la-Neuve, 1989. Abr. : *Grevisse 1989*.

Guiraud (Pierre), *La Grammaire*, 2e éd., coll. « Que sais-je ? », Presses universitaires de France, P., 1961.

— La Syntaxe du français, 4e éd., coll. « Que sais-je ? », Presses universitaires de France, P., 1970.

Le Bidois (Georges) et Le Bidois (Robert), *Syntaxe du français moderne, ses fondements historiques et psychologiques*, Auguste Picard, P., 1935-1938, 2 volumes.

Lévizac (abbé de), *L'Art de parler et d'écrire correctement la langue française, ou Grammaire philosophique et littéraire de cette langue*, 4e éd., revue par A. Drevet, Rémond, P., 1809.

Mauvy (Aug.), *Nouvelle Grammaire des grammaires*, 4e éd., Bruylant-Christophe, Bruxelles, s. d. [c. 1850].

Radouant (René), *Grammaire française*, Hachette, P., 1922.

Rat (Maurice), *Grammaire française pour tous*, Garnier, P., 1965.

Sur la grammaire traditionnelle, Langue française n° 41, Larousse, Paris, 1979.

Syntaxe (La), Langue française n° 1, Larousse, Paris, 1969.

Syntaxe transformationnelle du français, Langue française n° 11, Larousse, Paris, 1971.

Thimonnier (René), *Code orthographique et grammatical*, Marabout, Verviers (Belgique), 1974.

Tribouillois (E.) et Rousset (Jack H.), *Apprenons la grammaire !*, 2e éd., Delagrave, P., 1927.

Wagner (Robert-Léon), *La Grammaire française, les niveaux et les domaines, les normes, les états de langue*, Société d'édition et d'enseignement supérieur, P., 1968.

Wagner (Robert-Léon) et Pinchon (J.), *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, P., 1962.

Wilmet (Marc), *Grammaire critique du français*, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1997.

Histoire de la langue française, étymologie

Anglade (Joseph), *Grammaire élémentaire de l'ancien français*, Armand Colin, P., 1965.

Bloch (Oscar) et Wartburg (Walther von), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 2e éd., P.U.F., P., 1950.

Cayrou (Gaston), *Le Français classique, lexique de la langue du dix-septième siècle*, 4e éd., Didier, P., 1937.

Cellard (Jacques), *Les Racines grecques du vocabulaire français*, 3e éd., De Boeck & Larcier, Duculot, P.-Bruxelles, 1998.

Chaurand (Jacques), *Histoire de la langue française*, 6e éd., coll. « Que sais-je ? », Presses universitaires de France, P., 1991.

Cohen (Marcel), *Histoire d'une langue : le français*, Éditions sociales, P., 1973.

Darmesteter (Arsène) et Hatzfeld (Adolphe), *Le Seizième Siècle en France, Tableau de la littérature et de la langue*, 5e éd., Delagrave, P., 1893.

Dauzat (Albert), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Larousse, P., 1938.

— *Précis d'histoire de la langue et du vocabulaire français*, Larousse, P., 1949.

— *Phonétique et grammaire historiques de la langue française*, Larousse, P., 1950.

Dauzat (Albert), Dubois (Jean) et Mitterand (Henri), *Nouveau Dictionnaire étymologique et historique*, Larousse, P., 1971.

Désirat (Claude) et Hordé (Tristan), La Langue française au *XXe* siècle, Bordas, P., 1976.

Dictionnaire historique de la langue française, sous la direction d'Alain Rey, Dictionnaires Le Robert, P., 1995.

Dictionnaire historique de l'orthographe française, sous la direction de Nina Catach, Larousse, P., 1995.

Dubois (Jean) et Lagane (René), *Dictionnaire de la langue française classique*, Belin, P., 1960.

Dubois (Jean), Lagane (René) et Lerond (Alain), *Dictionnaire du français classique*, Larousse, P., 1989.

Eluerd (Roland), *Ces mots qui ont perdu leur latin*, Belfond, P., 1989.

Grandsaignes d'Hauterive (R.), *Dictionnaire des racines des langues européennes*, Larousse, P., 1948.

Greimas (Algirdas Julien), *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIVe siècle*, Larousse, P., 1980.

Guiraud (Pierre), *Structures étymologiques du lexique français*, Larousse, P., 1967.

Huchon (Mireille), *Le Français de la Renaissance*, coll. « Que sais-je ? », Presses universitaires de France, P., 1988.

Lebrun (L.) et Toisoul (J.), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, [Dasnoy, 1937], Fernand Nathan, P., s. d.

Marchello-Nizia (Christiane), *L'Évolution du français, Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Armand Colin, P., 1995.

Molinié (Georges), *Le Français moderne*, coll. « Que sais-je ? », Presses universitaires de France, P., 1991.

Pessonneaux (R.) et Gautier (C.), *Quelle est l'origine, la formation, la signification des mots français ?*, Nathan, P., 1941.

Picoche (Jacqueline), *Nouveau Dictionnaire étymologique du français*, Hachette-Tchou, P., 1971.

— *Précis de morphologie historique du français*, Nathan, P., 1979.

— *Dictionnaire étymologique du français*, Dictionnaires Le Robert, P., 1994.

Poulet (Lucien), *Petite Syntaxe de l'ancien français*, 3e éd. [1928], Honoré Champion, P., 1958.

Raynaud de Lage (Guy), *Introduction à l'ancien français*, 12e éd., SEDES, P., 1975.

Scheler (Auguste), *Dictionnaire d'étymologie française*, 3e éd., Bruxelles, 1887.

Thérive (André), *Libre Histoire de la langue française*, Stock, P., 1954.

Wartburg (Walther von), *Évolution et structure de la langue française*, 10e éd., Francke, Berne, 1946.

Divers

Ici, nous sommes parfois très loin de notre sujet, mais, ces ouvrages ayant été consultés et certains d'entre eux étant cités dans les pages qui suivent, je crois nécessaire de les faire figurer ici.

Albalat (Antoine), *Comment il ne faut pas écrire*, Plon, P., 1921.

— *L'Art d'écrire enseigné en vingt leçons*, [1899], 34e éd., Armand Colin, P., 1955.

Art (Georges), *Du bon usage oral et écrit*, Delagrave, P., 1932.

Espace et la Lettre (L'), Cahiers Jussieu n° 3, Union générale d'éditions, P., 1977.

Grafton (Anthony), *Les Origines tragiques de l'érudition, une histoire de la note en bas de page*, traduit de l'anglais par Pierre-Antoine Fabre, Seuil, P., 1998.

Larousse (Pierre), *Cours lexicologique de style*, Larousse et Boyer, P., 1857.

Larousse mensuel illustré, sous la direction de Claude Augé, Larousse, P., 1907-1937. Abr. : *Larousse mensuel.* =

Lejard (J.), *Prosodie française, Traité de la versification*, Poussielgue, P., 1888.

Massin, *La Lettre et l'Image*, Gallimard, P., 1973.

Mitterand (Henri), *Les Mots français*, 8e éd., coll. « Que sais-je ? », Presses universitaires de France, P., 1992.

Rat (Maurice), *Dictionnaire des locutions françaises,* Larousse, P., 1957.

Thoveron (Gabriel), Delepeleire (Marc), Olyff (Michel), *Les Médias à découvert*, Vie ouvrière, Bruxelles, 1988.

Vannier (Antonin), *La Clarté française, l'art de composer, d'écrire et de se corriger*, 4e éd., Fernand Nathan, P., 1912.

Walter (Henriette), *Le Français dans tous les sens*, Robert Laffont, P., 1988.

Wey (Francis), *Remarques sur la langue française au dix-neuvième siècle*, Firmin Didot frères, P., 1845.

Wodon (Bernard) et L'Hoest (Christian), *Itinéraire pour la publication*, Ciaco, Bruxelles, 1990. Abr. : *Itinéraire publication 1990.* ≠

Orthotypographie anglo-saxonne

Bringhurst (Robert), *The Elements of Typographic Style*, 2e éd., Hartley & Marks, Vancouver, 1996.

Butcher (Judith), *Copy-Editing, The Cambridge Handbook for Editors, Authors and Publishers*, 3e éd., Cambridge University Press, Cambridge, 1992. Abr. : *Cambridge 1992*. =

Gowers (Ernest), *The Complete Plain Words*, Her Majesty's Stationery Office, Londres, 1954. Abr. : *Gowers 1954*.

Gurnett (J. W.) et Kyte (C. H. J.), *Cassell's Dictionary of Abbreviations*, Cassell, Londres, 1966.

Hart (Horace), *Hart's Rules for Compositors and Readers at the University Press*, 39e éd., Oxford University Press, Oxford, 1983. Abr. : *Oxford 1983*.

Oxford Minidictionary of Abbreviations, Oxford University Press, Oxford, 1993.

Repentir

Afin de ne pas léser le lecteur désireux d'entreprendre une recherche personnelle d'ordre historique, j'ajoute finalement quelques manuels de composition que je n'ai pas consultés.

Boulard (S.), *Le Manuel de l'imprimeur*, P., 1791.

Brossard (L.-E.), *Le Correcteur typographe*, Châtelaudren, 1934.

Brun (M.), *Manuel pratique et abrégé de la typographie française*, P., 1825.

Capelle (P.), *Manuel de la typographie française, ou Traité complet de l'imprimerie*, P., 1826.

Chollet (L.), *Petit Manuel de composition à l'usage des typographes et des correcteurs*, Tours, s. d.

Claye (Jules), *Manuel de l'apprenti compositeur*, 3e éd., Quantin, P., 1883.

Crapelet (G.-A.), *Études pratiques et littéraires sur la typographie*, 1837.

Desormes (E.), *Notions de typographie à l'usage des écoles professionnelles*, P., 1888.

Fournier le Jeune (Pierre-Simon Fournier, dit), *Manuel typographique, utile aux gens de lettres, et à ceux qui exercent les différentes parties de l'art de l'imprimerie*, P., 1764.

Guignes (J. de), *Principes de composition typographique, pour diriger le compositeur dans l'usage des caractères orientaux de l'Imprimerie royale*, P., 1790.

Mouton (Eugène), *L'Art d'écrire un livre, de l'imprimer et de le publier*, P., 1896.

Pinsard (Jules), *Marche typographique, Petit Code de la composition*, Lausanne, 1907.

Quinquet (Bertrand), *Traité de l'imprimerie*, 1799.

Toureaux (Léon), *Typographie, Grammaire de la composition*, 1884.

Vaillant (Charles), *Guide pratique de typographie à l'usage des apprentis*, Liège, 1890.

Vinçard (B.), *L'Art du typographe*, P., 1806.

A A A A A

ABRÉVIATION

⇒ *Acronyme, Bible, chiffre, chiffre romain, chimie, code, format, mathématiques, monnaie, nombre, pays, points cardinaux, points de suspension, prénom, **sigle**, **symbole**, titre de civilité, titre honorifique, titre religieux, **troncation**, unités de mesure.*

A. Vocabulaire brachygraphique (*brachy* : court)

Abréviation désigne à la fois des procédés et leur éventuel résultat : obtenue par abréviation, *Mme* est l'abréviation de *Madame*. C'est ennuyeux, d'autant que tous les procédés d'abréviation n'engendrent pas des abréviations. Pour éviter les méprises, toute « abréviation » dont le fruit n'est pas une abréviation sera ici dénoncée par des guillemets, et l'ensemble des procédés abréviatifs sera nommé *abrègement*.

Au sens large (réduction graphique d'un mot ou d'une suite de mots), l'« abréviation » (l'abrègement...) se pratique dans tous les milieux, sur des objets de toute nature et selon des règles variées et contradictoires :

> Acad. (**Acad**émie), bus (auto**bus**), ch.-l. (**ch**ef-**l**ieu), dam^2 (**d**é**ca**mètre carré), etc. (**et** **c**ætera), Fe (***ferrum***, « fer »), Gy (**g**ra**y**), H.É.C. (**H**autes **É**tudes **c**ommerciales), *id. (idem)*, J (**j**oule), kW (**k**ilo**w**att), LL. AA. (**L**eurs **A**ltesses), µV (*m*icro**v**olt), n^{os} (**n**umér**os**), Ω (ohm), § (paragraphe), 4° (quarto), radar *(**ra**dio **d**etection **a**nd **r**anging)*, sin (**sin**us), 3e (troisième), V^e (cinquième), W (tungstène [**w**olfram]), XCD (**d**ollar des **C**araïbes orientales), Yb (ytter**b**ium), zoo (jardin **zoo**logique).

À première vue, ici règnent l'incohérence et le délire typographique. Pour échapper au chaos, il faut isoler les perturbateurs, d'autant que certains jouent un rôle considérable hors du cadre mesquin de l'abréviation graphique.

D'abord les chiffres : un nombre peut s'écrire en chiffres ou en lettres, mais il est abusif de prétendre que *1 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000* est une réduction graphique d'*un quintillion*. Les nombres exprimés en chiffres ont leur propre système « abréviatif », en l'occurrence 10^{30}. ⇒ *Chiffre, chiffre romain, nombre.* Abréviations des adjectifs et des adverbes ordinaux (1er, 1°, xxe, etc.) ⇒ *§ F.*

Les mots obtenus par *troncation* n'ont pas davantage leur place ici : leur réduction graphique n'est que la conséquence d'une réduction orale. Procédé vivant, fécond, populaire, la troncation élimine d'abord des phonèmes (sons) ; le langage écrit reproduit cette réduction orale : (auto)bus > *bus* ; dactylo(graphe) > *dactylo* ; micro(phone) > *micro*. ⇒ ***Troncation.***

Éliminons également les diverses catégories de symboles, car la réduction d'un mot ou d'une suite de mot n'intervient pas toujours dans la formation de ces *représentations* conventionnelles (*§* pour « paragraphe »). Obéissant à des règles qui leur sont propres, les symboles légaux (*Cu* pour « cuivre », *km* pour « kilomètre ») et les codes concoctés par les normalisateurs (XAU pour « or », BOB pour « boliviano ») n'entretiennent que de très lointains rapports avec l'abréviation française. Leur emploi est traité dans des articles particuliers. ⇒ *Chimie, mathématiques, monnaies, pays, **symbole**, unités de mesure*.

Demeure le couple abréviation/sigle. Selon la définition traditionnelle, aujourd'hui archaïque et génératrice de confusion, un sigle est une « abréviation » réduite aux seules initiales. Ainsi, *p.* pour « page » serait un « sigle ». On conçoit qu'il manque l'essentiel. La siglaison élimine des lettres, et le langage oral tient compte de cette réduction graphique ; les sigles s'épellent ou se lisent tels qu'ils sont écrits : « Confédération générale du travail » donne *C.G.T.*, qui se lit *cégété* ; *OTAN* (acronyme) se lit *otan*. La véritable abréviation élimine des lettres, mais le langage oral **ne** tient **pas** compte de cette réduction graphique : *Mme*, *n^o^*, *ouvr. cité, p., zool.* se lisent *Madame, numéro, ouvrage cité, page, zoologie* et non *meuh*, *no*, *ouvre cité*, *pé*, *zohol*, *zol* ou *zool*. La siglaison enrichit le lexique (directement et parfois par dérivation) ; l'abréviation, jamais (elle ne passe pas dans la langue parlée, sauf si elle devient un sigle…). La différence est considérable. Écartons par conséquent les sigles ; ils méritent un traitement particulier ⇒ *Acronyme, **sigle**.*

Ces très utiles distinctions sont retenues par des grammairiens et des linguistes, mais laissent hélas indifférents la plupart des typographes et quelques lexicographes. Dommage : elles conditionnent la cohérence orthotypographique.

= Bon Usage 1986, Robert 1993, Universalis 1990.
≠ Académie 1994, Guéry 1996, Hanse 1987, Impr. nat. 1990, Larousse 1997, 1999, Lexis 1989, Mémento 1990, Perrousseaux 1995.

Formulation abrégée
Troncation : réduction orale > réduction graphique (vélocipède > vélo) ;
Siglaison : réduction graphique > réduction orale (Société protectrice des animaux > S.P.A.) ;
Abréviation : réduction graphique, pas de réduction orale (Mademoiselle > Mlle).

Dans les lignes qui suivent, *abréviation* signifie « réduction **uniquement graphique** * d'un mot ou d'une suite de mots, à l'exclusion des symboles et des codes normalisés ».

* Les abréviations dites de discrétion sont par nature les seules à enfreindre systématiquement la règle… N'étant pour la plupart ni des sigles par destination ni des symboles, elles restent dans la famille : *Ce B… est un imbécile*. En revanche, la plupart des abréviations euphémiques se lisent sans peine : *Je lui ai dit m… !*, *la P… respectueuse.* ⇒ *§ C 12.* Cas particuliers : *Monsieur K.*, *V.G.E.* (sigles), *monsieur X*, *système D* (symboles), initiales des prénoms, etc. ⇒ *§ D.*

Seules sont **régulières** les abréviations obtenues par apocope (suppression de lettres finales), « coupées » après une consonne **et** devant une voyelle, laissant subsister une fraction significative du mot abrégé : *math.* pour « mathématiques », *géol* pour « géologie ». Toutes les autres formes d'abréviation sont **conventionnelles** : *Cie* pour « Compagnie » (contraction par retranchement médian), *ms.* pour « manuscrit » (retranchements multiples), *p.* pour « page » (lettre initiale). Ou fautives… : [photog.] pour « photographie ».

Les abréviations peuvent être réparties en trois grandes catégories :

— les abréviations **conventionnelles entrées dans l'usage général**, dont la graphie, parfois étrange, doit être scrupuleusement respectée (*etc.*, *c.-à-d.*, *Mme*, *n^o^*, etc.) ; par bonheur, leur nombre est limité ;

— les abréviations **conventionnelles « spécialisées »** (*N.D.T* pour « note du traducteur », *v^o^* pour « verso », etc.) ; elles sont nombreuses ; courantes, rares ou inédites, elles exigent de sérieuses précautions d'emploi ;

— les abréviations **régulières** (*adverb.*, *géogr.*, *suppl*, etc.). Chaque scripteur pouvant en créer selon ses besoins, elles sont innombrables.

Remarque. — Emploi et formation sont deux notions à bien distinguer. Les abréviations dites « de circonstance » (non entrées dans l'usage général) peuvent être régulières ou conventionnelles.

= Code typ. 1993.

≠ Impr. nat. 1990, Lecerf 1956.

L'efficacité commande ici d'aborder les problèmes de l'emploi avant ceux de la formation.

B. Emploi

1. Tous les codes typographiques affirment que les abréviations doivent être aussi peu nombreuses que possible dans le corps du texte (littéraire ou non spécialisé). C'est indiscutable. Encore convient-il de préciser que certaines abréviations sont nécessaires, voire obligatoires.

••• Les seules abréviations nécessaires sont :

etc. (et cetera), n^o^ (numéro), M., MM., Mme, Mmes, Mlle, Mlles, Mgr, M^e^, M^es^.

Dans des circonstances précises, les abréviations de *numéro* et des titres de civilité sont obligatoires :

J'occupe la chambre n° 7, mais sur ma clef figure le numéro 8… ⇒ *numéro.*

Il a vu M. Machin, rencontré Me Dutilleul, croisé Mgr Lefébure, rattrapé le docteur Grandin. (*Docteur* n'est pas, en France, un titre de civilité.) ⇒ *titre de civilité.*

Les formes nécessaires ou obligatoires sont peu nombreuses : onze. Pour le reste, l'abréviation française est soumise à de strictes règles d'emploi (et de formation) mais nul n'est tenu de les mettre en œuvre. Cette aimable caractéristique la distingue de nouveau des symboles légaux et des chiffres. L'abstention est non seulement tolérable mais souhaitable.

2. •• Hors des notes, des références, des appareils critiques, il est préférable de se contenter :

— des abréviations euphémiques ou de discrétion *(En sortant de chez T…, il m'a traité de c…)* ; des prénoms réduits à leurs initiales : *V. Hugo*, *J. Dupont* (ces initiales répondent le plus souvent à la définition de l'abréviation, car seule l'ignorance, fâcheuse ou compréhensible, empêche de lire ici *Victor Hugo* et *Joris Dupont*) ;

— et, bien sûr, des abréviations nécessaires ou obligatoires (*etc.*, *n^o^*, formes abrégées des titres de civilité).

± Dans la correspondance privée, le recours à d'autres abréviations sera perçu par des destinataires formalistes comme une manifestation de goujaterie.

3. • Dans les ouvrages spécialisés et les dictionnaires, dans les références, les annexes, les tableaux, etc., les abréviations peuvent être nombreuses, mais leur emploi et leur formation sont néanmoins soumis aux règles exposées ici. Bien conçues et utilisées avec discernement, elles allègent les définitions, et « leur laconisme contribue même à la clarté » (= *Frey 1857*).

¶ Remarque. — Tout abus est condamnable, même dans les ouvrages spécialisés. Est-il raisonnable d'utiliser des abréviations dans une légende qui n'occupe pas toute sa justification ou qui accompagne une illustration flottant, comme en apesanteur, dans le blanc du papier ? Attention toutefois aux remplacements hâtifs : la règle d'uniformité des occurrences similaires est impérative ⇒ *§ B6.*

• Les codes typographiques précisent que les abréviations sont inadmissibles dans les actes notariés. Cette règle n'est pas toujours respectée ; il serait vain de l'exiger. On peut en revanche exiger des notaires qu'ils sachent que 3e n'abrège pas « troisièmement » ou « tertio » (> 3°) mais « troisième », adjectif ordinal qui répugne à vivre seul.

Quant aux textes juridiques… Il suffit de feuilleter le *Journal officiel* ou le Code civil pour découvrir de très riches gisements d'abréviations. L'ordonnance (1304) de Philippe le Bel est bien oubliée.

•• Dans la poésie, les codes sont formels : pas d'abréviation. Pour constater que les meilleurs poètes se f… parfois de ces interdits ⇒ *Vers.*

4. ••• C'est une évidence souvent oubliée : il est absurde d'abréger les mots dont les occurrences sont peu nombreuses. La tolérance est proportionnelle à la fréquence, à la longueur des mots et à l'étroitesse de la justification.

= *Vairel 1992.*

5. ••• Dans un texte ou un ouvrage donné, une abréviation ne doit remplacer qu'**un** mot ou qu'**un** groupe de mots. Cette règle doit s'appliquer à toutes les abréviations régulières et à la plupart des abréviations conventionnelles.

= *Impr. nat. 1990, Lecerf 1956.*

Exemples : On réservera *coll.* à « collection » et l'on abrégera « collaborateur » en *collab.* Si *dém.* abrège « démonstratif », il convient de trouver une forme différente si l'on souhaite abréger « démotique » ou « démographie » *(démot., démogr.).* Même remarque pour *sc.* (« scène » ou « science »). Isolé, chaque emploi est correct mais, dans un ouvrage, on n'en retiendra qu'un et l'on respectera ce choix jusqu'au point final.

Exceptions. ≈ Associées à d'autres termes abrégés ou à des chiffres, certaines graphies conventionnelles peuvent prendre des significations différentes : *p.* abrège « page » et *p. ex.* abrège « par exemple ». Il n'y a aucune ambiguïté : *p. ex.* n'est pas composé de deux abréviations, c'est **une** abréviation.

On peut bien sûr s'amuser à concocter ou à collecter des exemples désastreux. Ainsi n'est-il pas certain que [« j'en compte 17 p. 100 »] soit d'une absolue clarté (*dix-sept pour cent* ou *dix-sept page cent* ?). Ce n'est pas une raison suffisante pour « interdire » l'usage conjoint des formes conventionnelles *p.* (page) et *p.* (pour) : un soupçon de discernement dans leur emploi permet d'éviter les ambiguïtés. ⇒ *Pourcentage.*

6. ••• Un mot ou un groupe de mots doit être abrégé sous une forme **unique**.

Exemples : Si, dans un texte ou un ouvrage donné, « comptabilité » s'abrège *comptab.*, on ne peut recourir subitement à *compt.* sous prétexte que la composition tomberait mieux. Si, dans un texte ou un ouvrage, *bd* abrège « boulevard », *boul.* (également correct) est exclu…

= *Greffier 1898, Vairel 1992.*

± *Lefevre 1855* tolère « à la rigueur » des entorses exceptionnelles à cette règle.

Si l'on abrège un mot, on ne reviendra à la forme complète dans aucune **occurrence similaire** (notes, légendes, bibliographie, etc.). ≈ Cela ne signifie pas que tel mot abrégé dans les notes ou les légendes devra l'être dans le *corps du texte*… Cette règle, qui a priori semble inutilement contraignante, est en vérité l'une des plus motivées : si dans des occurrences similaires l'on passe d'une forme abrégée, par exemple *vx*, à la forme complète *(vieux)*, on court le risque faire croire au lecteur, qui est généralement moins bête que ne l'imagine le scripteur, que *vx* ne signifie pas *vieux*…

7. ••• La signification de toutes les abréviations de circonstance, qui, par définition, n'ont de valeur que dans un texte donné, doit être précisée dans une **table**. Cette précaution d'emploi s'applique aux abréviations régulières (*Acad.* pour « Académie ») et aux abréviations conventionnelles « spécialisées » (*v°* pour « verso »). Il serait en revanche ridicule de « traduire » les abréviations conventionnelles entrées dans l'usage courant (*etc.*, *M.*, *n°*, etc.).

8. •• La coupure des abréviations en fin de ligne est proscrite : [ad / verb., p. / ex.].

Les règles générales de la coupure des mots n'introduisent ici aucune exception. Exemple (à ne pas suivre) : coupure après le trait d'union [av.- / pr.].

Toutefois, dans quelques cas, un peu de souplesse s'impose, singulièrement dans les justifications très étroites. Couper [Hist. | nat.] est certes déconseillé, mais l'entorse sera toujours préférable à un espacement défectueux.

= *Frey 1857.*

9. ••• **Fautes.** Elles relèvent souvent de l'orthotypographie : [géog.] pour *géogr.* (géographie), [gram.] pour *gramm.* (grammaire) ; parfois de l'orthographe : [supl.] pour *suppl.* (supplément)…

10. •• Abréviations « étrangères »

Seules les abréviations de mots latins et de mots étrangers francisés ou admis dans notre langue sont tolérables dans un texte ou un ouvrage écrit en français : *id. (idem).*

Ici, il convient de bien distinguer les sigles « étrangers », tout à fait admissibles, des abréviations « étrangères ». Épelés ou « lus au long », ceux-là s'intègrent sans peine à la phrase, voire au lexique français (V.S.O.P., laser). Devant être lues sous leur forme complète, celles-ci sont à proscrire, même sur les enveloppes. Par exemple, l'abréviation *c/o*, admise par *Code typ. 1993, Guéry 1996* et *Larousse 1997*, est « normalement » lue *care of.* Il suffit de le savoir ou d'être anglophone, ce qui, jusqu'à nouvel ordre, n'est une obligation pour personne. Quelques dizaines de milliers de francophones, habiles, transforment l'abréviation en symbole et lisent « aux bons soins de ». Des millions d'autres en font un sigle et, perplexes, lisent « c'est haut ».

• Textes scientifiques et littéraires ⇒ *Mots étrangers.*

11. ∞ L'emploi intempestif de l'abréviation n'est pas une nouveauté, tout paléographe en fait l'expérience quotidienne. Philippe le Bel tenta de limiter ses méfaits en des temps où elle bénéficiait pourtant de mobiles sérieux : économiser la peine du copiste et le parchemin, support

très onéreux, faciliter la justification des lignes manuscrites (prenant le relais des copistes, les premiers imprimeurs l'utilisèrent d'abondance à cet effet). Aujourd'hui, elle sauve moins de papier que n'en font perdre les pléonasmes. Or les accros de l'abrév. sont souvent des spécial. de la formule superfét., du pléo, de la redond., du truisme.

C. Formation

Principe. — Pour qu'elles soient lues — donc comprises — sans effort, les abréviations doivent être aisément repérables : ce qui concourt à les marquer discrètement est ici privilégié.

1. ***a.*** ••• On ne devrait jamais donner à une abréviation « personnelle » une forme identique à celle d'une abréviation courante. Abréger « Cérémonie privée » par Cie *pr.* est à l'évidence une erreur grotesque.

•• Il est déconseillé de s'approprier certaines abréviations spécialisées. Exemple : *Chap.* abrégeant « chapitre » et *ch.* abrégeant « chant », abréger « chapeau » par apocope (retranchement de lettres finales) est téméraire. • Mais pas exclu… Au sein de textes ou d'ouvrages spécialisés, la graphie d'une abréviation peut recevoir des significations inédites et exemptes d'ambiguïté. Dans un catalogue de chapellerie, *ch. folkl.* ne risque pas d'être lu « chant folklorique ». (Il convient toutefois de respecter la règle de la graphie unique : *ch.* ne devra pas signifier autre chose que « chapeau ».)

b. •• Une abréviation ne devrait pas reproduire un mot existant : {attribution > attribut.}, {testament > test.}. Il faut être assez loin de ses chausses pour déguiser des « habitants » en *habit.* Pour le lecteur pressé, le point abréviatif ne suffit pas toujours à éliminer les risques de mauvaise interprétation (surtout en fin de phrase, où il se confond avec le point final). Cette règle est peu respectée. (*Hachette 1995* abrège « cordonnerie » en *cordon.*, réalisant ainsi une double faute facilement évitable > *cordonn.*) Quelques abréviations courantes la transgressent : article > art., auxiliaire > aux., capitale > cap., caractère > car., colonne > col., commentaire > comment., éditeur > édit., volume > vol. Dans la plupart des cas, le contexte élimine l'équivoque, mais on évitera d'abréger « article nouveau » ou « éditeur de Nantes ».

= Frey 1857, Ramat 1994.

•• Plus généralement, toutes les formes équivoques sont à proscrire. Abréger *cathare* en *cath.* n'aidera personne à y voir clair et Dieu aura du mal à retrouver les siens. Lorsque l'équivoque se double d'une incongruité, seule une intention lourdement comique peut justifier un choix désastreux : dans ces pages, à titre d'exemple à ne pas suivre, le *Conseil supérieur de la langue française* aurait pu s'abréger en *Cons. sup.* (Justifiée dans l'abréviation, la chasse aux incongruités l'est aujourd'hui beaucoup moins dans la coupure des mots en fin de ligne ⇒ *Coupure*.)

2. Apocope

a. On conserve toutes les consonnes initiales de la première syllabe tronquée :

A ca dé mie > A ca d > Acad.
pho to gra phie > pho to gr > photogr.

Code typ. 1993, Impr. nat. 1990 et *Lecerf 1956* demandent le retranchement « toujours avant une voyelle ». C'est indiscutable mais insuffisant. « Bibliographie » pourrait ainsi s'abréger [bibli.]. « Toujours après une consonne » n'est pas meilleur : [bib., bibliog.]… Il n'est pas superfétatoire de préciser « après une consonne » **et** « avant une voyelle » : *bibliogr*.

= Doppagne 1991 ; Bon Usage 1986 (qui donne comme exemple gramm. pour « grammaire »), Leforestier 1890.
≠ Code typ. 1993, Impr. nat. 1990, Lecerf 1956.

Cette règle très utile doit être respectée. Elle facilite la compréhension des abréviations : *cosmog.* ne pouvant abréger « cosmographie » (> cosmogr.) abrège nécessairement « cosmogonie ».

Exceptions. Il est évident que la règle ne s'applique pas aux apocopes jusqu'au-boutistes (abréviations conventionnelles réduites aux seules initiales). « Est » (point cardinal) s'abrège *E.*, « Aurore Dupin » s'abrège *A. Dupin*, « Jésus-Christ » s'abrège *J.-C.* Les digrammes (deux lettres pour un seul son) sont parfois maintenus (*ch.-l.* pour « chef-lieu »), en particulier dans les abréviations de prénoms. ⇒ *Prénom.*

b. Quel que soit le nombre des lettres qui la composent et quel que soit son mode de formation, une abréviation qui n'inclut pas la dernière lettre du mot abrégé prend le **point abréviatif**. C'est bien sûr le cas pour toutes celles qui sont formées par apocope simple (*p.*, *M.*, *éd.*, *arithm.*, *iconogr.*), ou par retranchement(s) médian(s) et apocope : *ms.* pour « manuscrit ». Les points cardinaux n'échappent pas à la règle : *N.*, *E.*, *S.*, *O.*, *S.-S.-E.*, etc. Corollaire : le point abréviatif est fautif dès lors que la dernière lettre du mot abrégé est conservée (*absolt* pour « absolument », *vx* pour « vieux »). L'Académie n'en a cure et abrège abusivement « Absolument » en [Absolt.] et « Abusivement » en [Abusivt.].

= Code typ. 1993, Doppagne 1991, Dumont 1915, Fournier 1903, Bon Usage 1986, Greffier 1898, Larousse 1997.
≠ Académie 1994, Impr. nat. 1990 {N, E, S, O ou W}, *Larousse 1999.*

Dans certains cas, le point abréviatif (et éventuellement la marque du pluriel) permettent de distinguer l'abréviation de la troncation : *doc. math. ; pas fort en maths, le doc !*

Exceptions. Les « abréviations scientifiques » ne sont pas soumises à la règle commune : cosec (cosécante), cov (covariante), sin (sinus), etc.

Par souci de cohérence, on admettra que le système international (d'unités) s'abrège SI, sans point abréviatif (à l'instar des symboles des unités de mesure).

c. Inepte, le retranchement d'**une** seule lettre est proscrit. Cet règle doit être respectée. Éliminant certaines interprétations, elle facilite la compréhension des abréviations. Exemples :

adverb. abrège nécessairement *adverbial* ou *adverbialement,* car il ne peut abréger *adverbe (adv.).* De même, *angl.* a de fortes chances d'abréger *anglais* (ou un dérivé comme *anglicisme* ou *anglican*) car il ne peut abréger *angle*.

= *Impr. nat. 1990, Lecerf 1956, Typogr. roman 1993.*

De prétendues exceptions sont des abréviations conventionnelles d'au moins deux mots, ce qui justifie en partie * le procédé :

b. d. c. (bas **d**e casse), *eod. loc.* (*eodem loco*), *i. e.* (***i**d est*), *i. h. l.* (***i**n hoc loco*), *loc. cit.* (*loco citato*), *loc. laud.* (*loco laudato*), N. D. L. R. (note **d**e la rédaction), N. D. T. (note **du** traducteur), s. l. n. d. (sans lieu **ni** date), s. g. d. g. (sans garantie **du** gouvernement), S. M. (S**a** Majesté), S. S. (S**a** Sainteté).

* Le *loc*. pour *loco* (« passage ») est malgré tout pervers : pour un gain de place quasi nul, il favorise aujourd'hui une interprétation erronée (« locution ») chez de nombreux lecteurs.

d. Le retranchement de **deux** lettres n'est guère recommandable (sauf pour les mots de trois lettres réduits à leur initiale…). Une des deux lettres est remplacée par un point abréviatif ; bénéfice : un signe. Exemples : {biochim. (biochimie), bret. (breton), part. (partie)}. Bien que courant et admis dans la plupart des ouvrages de référence, {*liv.*} pour « livre » est doublement fautif : coupure entre deux consonnes, retranchement de deux lettres. À proscrire ! Plus soucieuse de gagner (modérément) de l'espace que du temps, l'Académie n'hésite pas à abréger « psychiatrie » en [psychiatr.]. On admettra *id*. pour *idem* ; et l'officiel mais désastreux « C. civ. » pour « Code civil », abréviation conventionnelle de deux mots (⇒ *Code*).

= *Typog. roman 1993*
≠ *Lecerf 1956*

e. Le retranchement de **trois** lettres ne devrait s'appliquer qu'aux mots courts (quatre à sept lettres). Exemples : *p.* pour « page » (abréviation conventionnelle), *anc.* pour « ancien » (abréviation régulière). Remplacer « supplément » par {*supplém.*} ne semble pas indispensable ; pour être justifiée, l'abréviation doit être « rentable » (tout en demeurant compréhensible sans trop d'effort) : *suppl.* est en l'occurrence la seule forme recommandable. Le contexte élimine, en principe, les interprétations erronées (ici, *supplication*, *supplice*, etc.) ; si ce n'est pas le cas, il est préférable de renoncer à la forme abrégée.

f. On recommande parfois de ne pas altérer le radical du mot abrégé. Cet excès de prudence n'est pas une règle. Quantité d'abréviations courantes, parfaitement compréhensibles, s'attaquent aux racines. ≠ *Impr. nat. 1990*

3. Retranchement médian

a. Conservant leur(s) lettre(s) finale(s), les abréviations obtenues par retranchement médian ne prennent pas de point abréviatif :

Cie pour « Compagnie », Mme pour « Madame », n^{o} pour « numéro », r^{o} pour « recto », Vve pour « Veuve », etc.

b. Les lettre supérieures sont nécessaires dans les abréviations qui peuvent être lues « au long » : [no] n^{o}, [ro] r^{o}, [Me] M^{e}, {Cie} Cie ; elles sont parfois obligatoires pour plusieurs raisons : {C^{on}} ancienne abréviation de « canton ». Les dictionnaires font un usage excessif du retranchement médian : {absolt} pour « absolument », {spécialt} pour « spécialement », etc. Bien qu'elles n'indiquent pas qu'il s'agit d'adverbes, les formes obtenues par apocope *(absol.)* sont préférables (⇒ *principe*).

Dans les abréviations qui ne peuvent être lues « au long », les lettres supérieures sont

— facultatives, mais très recommandées (⇒ *principe*) après une majuscule initiale : *Mlle* ou Mlle ;

— en « principe » (mais ce n'est pas le même, et celui-ci ne mérite pas ce nom…) proscrites s'il n'y a pas de majuscule initiale : *bd* pour « boulevard », *fg* pour « faubourg », etc. Mais… {b^{d}} ou {f^{g}} sont à la fois « fautifs », cohérents et séduisants.

¶ Les logiciels de traitement de texte permettent d'obtenir très facilement les lettres supérieures : les graphies *Mme*, *Mlle* sont « non fautives » mais déconseillées dès lors qu'on travaille sur une « machine » capable d'offrir Mme, Mlle.

Attention ! à ne jamais entrer un zéro supérieur « ^{0} » ou un degré « ° » en lieu et place de la lettre supérieure « ^{o} » dans les abréviations : n^{o}, r^{o}, v^{o}, 1°, 2°, etc. Selon la police employée, la différence peut se révéler considérable : [n^{0} (chiffre), n° (degré)], n^{o} (lettre).

4. Retranchements multiples. C'est ici le règne du n'importe quoi. Une seule règle : si la lettre finale du mot abrégé est conservée, pas de point abréviatif. Exemples : *mss* pour « manuscrits »… et *ms.* pour « manuscrit »… Ce procédé abréviatif était devenu rare ; on devrait respecter son sommeil et, pour l'heure, les rares formes traditionnelles qu'ils nous a léguées. Si l'on tient néanmoins à l'employer et à lui faire engendrer des formes inédites, on éliminera en priorité les voyelles.

••• Les « qqn », « tjs » et « jms » pour « quelqu'un », « toujours » et « jamais » ne peuvent figurer dans une composition, quelle qu'elle soit : ces graphies doivent être cantonnées dans les notes manuscrites, les brouillons.

5. ••• Les abréviations se composent en **italique** si elles remplacent des mots ou des groupes de mots latins qui prennent l'italique dans leur forme complète : *eod. loc.* pour « *eodem loco* ».

« Etc. » n'est pas une exception : « et cetera » se compose en romain. Qui prétendra que cette locution latine n'est pas intégrée à notre langue ? ⇒ *etc.*, *latin*. ≠ *Guéry 1996*.

Cas particulier. *Idem* — et sa forme abrégée *id.* — se compose en petites capitales romaines dans les références bibliographique où il tient lieu du nom d'un auteur précédemment composé en petites capitales :

IDEM, *ibid.*, acte III, sc. II.

ID., *Danse de novembre*, p. 56.

En revanche, *ibid.* (qui ne peut remplacer qu'une œuvre ou une partie d'œuvre) est toujours composé en italique. ≠ *Guéry 1996*.

∞ En dépit de la popularité dont elles jouissent auprès des universitaires et des biblio(graphes, philes, crates, logues), quelques abréviations latines devraient être abandonnées au profit d'homologues françaises. La tare majeure des *i. e* et des *sqq.* est que, pour les non-latinistes, aujourd'hui majoritaires chez les « lettrés », ce ne sont pas des abréviations : ils ne lisent pas *id est* (c'est-à-dire) et *sequunturque* ou *sequentia* (suivants) mais « i-eu » et « est-ce cucul ». Eh bien, oui, c'est plutôt cucul. Les doctes peuvent se satisfaire de se comprendre entre eux, chacun a ses hochets et je ne suis pas chargé d'instruire le procès de la puérilité, mais il me paraît judicieux de conseiller — dans les textes écrits aujourd'hui, et lorsque c'est « réaliste », c.-à-d. lorsqu'il existe une abrév. franç. courante et équival. — l'emploi systématique d'abréviations dignes de ce *nom*, c.-à-d. : dont la forme complète soit *lisible* par tous.

A. C.	*ante Christum*	avant le Christ	> av. J.-C.
A. D.	*anno Domini*	année du Seigneur	> apr. J.-C.
i. e.	*id est*	c'est-à-dire	> c.-à-d.
loc. cit.	*loco citato*	passage cité	> pass. cité
op. cit.	*opere citato*	ouvrage cité	> ouvr. cité
sq.	*sequens, sequiturque*	et suivant(e)	> et suiv.
sqq.	*sequentia, sequunturque*	et suivant(e)s	> et suiv.

6. ••• Les mots qui prennent la **majuscule** initiale la conservent dans leur forme abrégée. Cela autorise des distinctions subtiles : *acad.* pour « académique » et *Acad.* pour « Académie » ; *alg.* pour « algèbre » ou « algérien » et *Alg.* pour « Algérie ». (≈ Toutes les abréviations prennent une majuscule initiale si elles sont placées en tête de phrase.)

En revanche, bien des mots qui s'écrivent sans majuscule initiale en adoptent une sous leur forme abrégée. Exemple : nord > N. Les abréviations « autonomes », ou par nature placées en tête d'alinéa, ou jouant un rôle dans la mise en page, se composent généralement en **capitales** : *N. D. L. R.* pour « note de la rédaction », *P.-S.* pour « post-scriptum ».

7. •• Composées en grandes capitales, les lettres **accentuées** conservent leur accent : *N. D. É.* pour « note de l'éditeur ».

≠ La quasi-totalité de la presse et de l'édition…

8. ••• Le point abréviatif est absorbé par le point final et par les points de suspension : *Acad*… *N.D.T.* Il se maintient avec tous les autres signes de **ponctuation** : *Masc.*, *fém.* ?

= *Impr. nat. 1990, Ramat 1994, Typogr. roman 1993.*

Attention ! s'ils peuvent se fondre en un seul signe lorsque rien ne les sépare, point abréviatif et point final ne doivent pas être confondus : suivi d'un autre signe, le point abréviatif ne met pas un terme à la phrase. Exemple : *Revenons à nos moutons (masc. pl.)… et à nos brebis (fém. pl.).* Cas particulier ⇒ *Guillemet.*

L'appel de note engendre les mêmes difficultés ; il se retrouve coincé entre deux points : *Les Romains occupent la ville en 52 av. J.-C.* [5]. Visuellement, l'effet n'est guère heureux. Il n'y a hélas qu'une chose à faire : éviter ces mauvaises rencontres. C'est souvent très facile (s'il ne s'agit pas d'une citation ou si l'auteur est dans les parages) : *En 52 av. J.-C., les Romains occupent la ville* [5]. Ou, mieux (⇒ *Jésus-Christ*) : *Les Romains occupent la ville en 52 avant Jésus-Christ* [5].

9. Abréviations composées. Dans une locution ou un groupe de mots, il y a autant de points abréviatifs que de mots abrégés par apocope. Exemples : *gr. cap.* pour « grande(s) capitale(s) », *b. d. c.* pour « bas de casse », *c.-à-d.* pour « c'est-à-dire » (n'étant pas abrégé, *à* n'est pas suivi d'un point abréviatif).

≠ *Perrousseaux 1995*. « L'abréviation des groupes de mots ne comporte pas de point final […]. », assertion qui le conduit à proposer : [c-à-d] ou [apr. J-C]…

Dans un groupe formé d'un substantif et d'un adjectif, on peut abréger soit les deux mots (hist. nat.), soit uniquement le substantif (phys. nucléaire), mais on s'abstiendra d'abréger le seul adjectif [chimie org.].

= *Lecerf 1956*

Cette respectable règle typographique — efficace dans la plupart des cas — doit cependant s'effacer si elle est en contradiction avec un impératif dicté par le bon sens : dans un groupe de mots, on abrège de préférence les termes courants (ou facilement reconnaissables sous leur forme abrégée) et l'on maintient la forme complète des termes rares (ou difficilement reconnaissables sous leur forme abrégée).

= *Halkin 1946.*

Les mots composés conservent le **trait d'union** : *ch.-l.* pour « chef-lieu ».

¶ Espaces. On pourrait faire simple en affirmant qu'une espace insécable est obligatoire entre tous les composants non reliés par un trait d'union… L'accord sur ce point n'étant pas unanime, soyons (à mon sens inutilement) précautionneux :

Une espace insécable est obligatoire pour séparer les composants non reliés par un trait d'union si l'un d'entre eux compte plus d'une lettre :

p. ex., hist. nat., C. civ. [p.ex., hist.nat., C.civ.] *

Si tous les composants sont réduits à une lettre initiale, l'espace insécable est

— obligatoire si l'abréviation est seulement composée de deux minuscules initiales :

p. i., p. o. [p.i., p.o.] *

— facultative mais très recommandée dans tous les autres cas.

Plus de deux minuscules initiales : b. d. c., s. l. n. d., plutôt que {b.d.c., s.l.n.d.}.

Combinaison de majuscules et de minuscules initiales : *Q. e. d.*, plutôt que {*Q.e.d.*}.

Majuscules initiales : E. V., N. D. L. R., plutôt que {E.V., N.D.L.R.}. L'espace permet de distinguer graphiquement les abréviations (R. S. V. P.) des sigles (R.A.T.P.). Bien sûr, cela ne constitue pas une garantie contre l'épellation saugrenue…

* Les Anglo-Saxons goûtent moins que nous les espaces insécables : e.g. *(exempli gratia),* m.p. *(melting point)*, M.Ph. *(Master of Philosophy)*, etc. Par contagion, elles tendent hélas à se raréfier dans l'abréviation française, y compris dans les formes où elles sont « obligatoires ».

≠ *Ramat 1994.*

10. Apostrophe. Régulière dans l'élision, admissible dans la troncation, l'apostrophe n'intervient jamais dans la *formation* de l'abréviation française. Il n'y a pas d'élision dans une réduction uniquement graphique. Tout juste tolérable (mais très déconseillée) dans certains noms propres étrangers {R'dam}, c'est un germanisme typographique dans l'expression tronquée des années : ['67] > 1967.

11. Pluriel

a. Les abréviations, *en tant que telles*, ne prennent généralement pas la marque du pluriel. Exceptions : ⇒ *§ 11 c, d.*

= *Gradus 1980, Typog. roman 1948.*

≠ *Doppagne 1991, Français pratique 1979, Typogr. roman 1993.*

b. Il est imprudent d'affirmer que certaines abréviations obtenues par retranchement médian sont des exceptions à cette règle. Mmes n'est pas formé avec Mme plus la marque du pluriel, c'est l'abréviation (par retranchement médian) de « <u>M</u>esda<u>mes</u> ». Mlles n'est pas l'abréviation de « Mademoiselle » plus la marque du pluriel, c'est l'abréviation de « <u>M</u>esdemoise<u>lles</u> ». Cies est l'abréviation de « <u>C</u>ompagn<u>ies</u> ».

c. Le pluriel par doublement de lettres initiales est réservée à quelques titres : *M.*, *MM.*, *R.P., RR.PP.*, etc. ⇒ *Titre de civilité, titre honorifique.* Sur le caractère inepte de *M.* et *MM.* ⇒ *Madame.*

≈ Aucun rédacteur de code ne peut cependant reprocher à Pierre Lusson, à Georges Perec et à Jacques Roubaud de s'être ainsi désignés : *MM. les AA. du* Petit Traité de go…

Point abréviatif unique : MM. ; forme fautive très fréquente : [M.M.]

Le traditionnel pluriel pléonastique par doublement de l'initiale des formes plurielles franchit les bornes du burlesque. Il est par bonheur réservé à des catégories sociales peu nombreuses et coutumières du fait : *S. A. S.* (Son Altesse Sérénissime), *LL. AA. SS.* (Leurs Altesses Sérénissimes). ⇒ *Titre honorifique.*

Tout le monde s'accorde sur la graphie de *l.* (ligne, lignes), de *v.* (vers), de *t.* (tome, tomes) : *l. 3-5, v. 24-37, t. II-VI.* Rien ne justifie que les pages (p.) et les feuillets (f.) soient traités différemment {pp., ff.}. Exemple : *p. 15, 18 ; p. 3-12.* Tout lecteur comprendra sans peine que la page *15* et la page *18* comptent bien pour deux pages, et que de la page *3* à la page *12* il y a en effet plusieurs pages. Inutile d'allonger une abréviation parfaitement claire. On peut objecter que *pp. suiv.* (pages suivantes) fournit une information non négligeable ; quant à la précision, elle est décisive : le lecteur est invité à consulter deux, ou trois, ou dix, ou cinquante « pages suivantes ».

Le {ff^{os}} (folios) du *Code typ. 1993* est affublé d'un double pluriel étrange et inutile > f^{os}.

= *Impr. nat. 1990, Vairel 1992.*

≠ *Code typ. 1993, Doppagne 1991* {pp., ff.}, *Typogr. rom. 1993* [pp.].

d. Cas particulier. Redoublement, archaïque et très rare, d'une lettre qui n'est pas l'initiale : sq. (*sequiturque*), sqq. (*sequunturque*).

12. •• Anonymat, discrétion, décence, euphémisme, initiales…

Bien qu'elles transforment leur point abréviatif en points de suspension, les abréviations euphémiques ou de « décence » répondent le plus souvent à la définition de l'abréviation : on lit la forme complète. *Je vais lui casser la g…* se lit rarement *je vais lui casser la gé.*

Les abréviations de discrétion sont plus capricieuses. D'abord parce qu'elles disposent de plusieurs signes abréviatifs : point, points de suspension, astérisques. (Un sieur Gauthier peut se dissimuler sous des graphies diverses : G., G…, G......., G*, G***.) Ensuite parce que cet anonymat interdit en principe la lecture de la forme complète — la réduction n'est pas uniquement graphique (> sigle) — ; mais il n'est pas toujours assuré et, dès lors, la forme complète est lue (> abréviation)…

≈ La lecture des initiales des prénoms (et des patronymes) est conditionnée par l'usage et par la connaissance des formes complètes (*É. Zola* se lit *Émile Zola*, mais *R. Laennec* se lit plus souvent *Erre Laennec* que *René Laennec*). ⇒ *§ D 1*.

± Pour une raison qui m'échappe, des spécialistes voudraient que l'on n'abrège pas les prénoms dans les pseudonymes *(Lexitec 1992)*, et des graphies comme *A. France* ou *G. Sand* seraient fautives. Cette « règle » n'est respectée par personne ou peu s'en faut… Les auteurs qui ont adopté un pseudonyme sont les premiers à l'enfreindre ou à l'ignorer. Faisons comme eux. À ceux qui seraient séduits par cette interdiction, je propose l'exemple suivant : Alain Fournier, *dit* Alain Dreux Galloux, *dit* A. D. G. (pseudonyme et sigle).

Remarque. — Pour les patronymes (personnages), les toponymes (lieux) et les dates, les trois astérisques sont à mon sens les plus élégants et par tradition les plus spécifiques des signes abréviatifs de discrétion (savamment ostentatoire). Ils sont hélas de moins en moins employés ; le point abréviatif et les points de suspension sont sans doute mieux adaptés à l'anonymat pur et dur. ≈ Dans les ouvrages où les astérisques sont des appels de note, la confusion des rôles n'est bien sûr pas souhaitable. ⇒ *Appel de note, astérisque*.

D. •• Abréviation, sigle ou symbole ?

1. Aujourd'hui, les sigles prolifèrent : par contagion, l'épellation fait des ravages… *S. V. P.* lu « esse-vépé » au lieu de « s'il vous plaît » devient un sigle.

Les initiales de prénoms et de patronymes peuvent devenir des sigles : *V.G.E.* s'épelle et ne se lit pas *Valéry Giscard d'Estaing*. Autres exemples : *Monsieur K.*, *B.-H.L.*, *J.F.K.* En revanche, il est des cas où le passage au sigle est critiquable (≈ sauf si une volonté de dérision justifie le procédé) : *av. J.-C.* se lit *avant Jésus-Christ*…

Bibl. nat. est une abréviation que tout le monde lit « Bibliothèque nationale » ; mais *B. N.* ? Eh bien, cela dépend… Si on lit « béhenne », c'est un sigle, et la graphie {*BN*} est déconseillée mais tolérable (> B.N. ⇒ *sigle*) ; si on lit « Bibliothèque nationale », c'est une abréviation, et la graphie [*BN*] est une forme fautive que l'on s'étonne de voir recommandée dans *Impr. nat. 1990* à l'article *abréviation*. Même remarque pour {QG} : épelé, *Q. G.* n'est plus une abréviation mais un sigle. (En revanche, *w.-c.* est en principe un sigle, prononcé « doublevécé » ou « vécé », que l'on transforme parfois en abréviation approximative, prononcée « ouaterre »).

Lecerf 1956 et *Code typ. 1993* critiquent la graphie *S. A. R. L.* (société à responsabilité limitée) ; avec raison : le point abréviatif est fautif après ce *A* qui n'abrège pas *à*… Ils proposent donc : *S. à R. L.* ou *S. A R. L.* La première graphie est acceptable… sauf si nous avons affaire à un sigle. Ce qui est le cas. *S. A R. L.* ne pêche que par son *A* non accentué (> S.ÀR.L.).

2. Certaines « abréviations » de discrétion sont en fait des **symboles**. Si le lecteur est censé ignorer que tel « C… » abrège et cache par exemple « Charles » ou « Chopin », il sait au moins que l'initiale du nom celé est un *C*. En revanche, il est rare (mais pas exclu *) que « X » abrège « Xavier » ou « Xénophon ». Dans la quasi-totalité des occurrences, *X* est un symbole qui n'abrège pas un nom mais qui le remplace, qui le *représente*, quelle que soit l'initiale de celui-ci. Les traditionnels points de suspension sont admissibles (quoique pléonastiques) en tant que (seconde) marque de discrétion, mais il convient de ne pas imaginer qu'ils ont absorbé un point abréviatif. Exemple : « X… écrit avec son sang ; mais son sang, c'est de l'encre. » (Jean Rostand, *Pensées d'un biologiste*.) En l'absence de points de suspension, il est absurde de mettre un point abréviatif après un symbole qui n'abrège rien et d'écrire, par exemple : [Monsieur X. sort de Polytechnique] > Monsieur X sort de Polytechnique. Ne pas confondre avec Monsieur K. ! Dans ce cas, ce « K. » est le sigle de « Khrouchtchev » : le point abréviatif est obligatoire. Exception : ◊ le système D, sans point abréviatif (« D comme débrouillardise »), graphie traditionnelle, justifiée par son allure plaisante de symbole scientifique…

∞ Employés seuls (sans initiale), les points de suspension et les astérisques sont assimilables à des symboles : *la mairie de … est en ruine* ; *le maire de *** est très âgé.*

* ≈ L'usage subtil du point abréviatif permet de différencier l'abréviation (*X.* pour *Xavier*) du symbole (*X* pour *Roger*). Chaque lettre de l'alphabet peut être employée comme abréviation de discrétion ou comme symbole. Exemples d'abréviations (ou, pour quelques érudits inattentifs, de sigles) : *Iannis X. compose, Marguerite Y. écrit, Ossip Z. peint*. Exemples de symboles (pour tout le monde) : *l'élève A (Bruno) compose, l'élève B (Christian) écrit et l'élève C (Alain) chahute.*

∞ Par le biais d'un artifice (autonymie, nominalisation accidentelle, etc.), les abréviations peuvent s'adjoindre un déterminant. Dès lors, elles ont tendance à devenir des sigles : « Vos ridicules "T. S. V. P." m'ont scandalisé. » Ce temporaire changement de statut n'impose pas la suppression des espaces.

E. Quelques abréviations

•• La graphie de la plupart des abréviations conventionnelles courantes s'impose sans hésitation. Certaines abréviations régulières, systématiquement employées par les usuels, ont acquis un statut quasi officiel ; il est préférable de privilégier ces formes. Quelques abréviations courantes sont mal formées ; elles sont déconseillées : {liv.}.

Pour *M.*, *S.M.*, etc. ⇒ *titre de civilité, titre honorifique* ; pour § ⇒ *symbole* ; pour % ⇒ *pourcentage* ; pour & ⇒ *et*.

La liste ci-dessous peut sembler courte. Elle ne répertorie que fort peu d'abréviations régulières, qui sont potentiellement presque aussi nombreuses que les entrées d'un dictionnaire :

seules ont été retenues celles qui s'emploient dans les bibliographies et dans le « monde du livre ». Mémoriser le mode de formation est beaucoup plus utile que de lire une liste interminable. Un dictionnaire des abréviations visant à l'exhaustivité est par définition inutile (pour les lecteurs) et dangereux (pour les scripteurs). Inutile, car chaque ouvrage contenant des abréviations doit offrir une table qui précise leur signification ; dangereux, car il fait accroire que les abréviations constituent un vocabulaire permanent, un lexique « comme un autre », dans lequel on peut puiser allègrement et sans précaution particulière.

acad.	académique
Acad.	Académie
A. D.	*anno Domini* (année du Seigneur)
adapt.	adaptation, adaptateur ≠ [adapté]
adj.	adjectif
admin.	administratif
Admin.	Administration
adr.	adresse
adv.	adverbe
adverb.	adverbialement, ≠ [adverbe]
Aff. étr.	Affaires étrangères
alg.	algèbre
Alg.	Algérie
all.	allemand
All.	Allemagne
alph.	alphabétique
altér.	altération
anc.	ancien(ne)
ancienn.	anciennement
angl.	anglais
anglic.	anglicisme
ann.	annexe, ≠ [année], [annuel]
annot.	annotateur
ant.	antonyme
Antiq.	Antiquité
appell.	appellation
append.	appendice (*app.* est ambigu)
appos.	apposition
apr.	après
apr. J.-C.	après Jésus-Christ
arch.	archives, ≠ [architecture]
Arch. nat.	Archives nationales
arr.	arrondissement
art.	article
assoc.	association
A. T.	Ancien Testament
A. U. C.	*ab urbe condita*
aut.	auteur
aux.	auxiliaire
av.	avant, avenue, ≠ {avec}
av. J.-C.	avant Jésus-Christ
av.-pr.	avant-propos
b. à c.	bon à composer
b. à g.	bon à graver
b. à t.	bon à tirer, ± (sigle)
bd	boulevard
b. d. c.	bas de casse (•• : b. de c.) ; ≠ {sigle}
Bibl. nat.	Bibliothèque nationale
bibliogr.	bibliographie
bot.	botanique
boul.	boulevard
br.	broché
{bret.}	breton
bull.	bulletin
bx-arts	beaux-arts
c.	corps
c.-à-d.	c'est-à-dire
cap.	capitale.
car.	caractère
card.	cardinal

cart.	cartonné
cart. n. r.	cartonné, non rogné
cartogr.	cartographe
Cass.	Cassation
cf., *cf.*	*confer* (comparer)
ch.	chant, ≠ [chapitre]
chap.	chapitre ⇒ *chapitre*
ch. de fer	chemin de fer
ch.-l.	chef-lieu
chronol.	chronologie
Cie	Compagnie ; ≠ [C^{o}], [Co.] ⇒ *Compagnie*
circ.	circulaire, [circonscription]
C. civ.	Code civil ⇒ *code*
col.	colonne
coll.	collection
collab.	collaborateur(s)
{comment.}	commentaire, commentateur
compos.	compositeur
{C^{on}}	canton
cop.	copiste
corr.	correcteur
C.Q.F.D.	ce qu'il fallait démontrer (> sigle)
C.V., c.v.	*curriculum vitæ* (> sigle > romain)
dactyl.	dactylographié
del., *delin.*	*delineavit* (a dessiné)
dép.	département
dess.	dessinateur
dest.	destinataire
diagr.	diagramme
dict.	dictionnaire
dir.	directeur
div.	divers
doc.	document
D^{r}, Dr	docteur
dze, dzes	douze, douzes (typogr.)
E.	est
éd.	édité, édition, ≠ {éditeur} pour l'Afnor (Z 44-059)
édit.	éditeur
égypt.	égyptien(ne)
élém.	élémentaire
encycl.	encyclopédie
env.	environ
{É. O.}	édition originale
{É. O. F.}	édition originale française
eod. loc.	*eodem loco* (au même endroit) •
ép.	épître
épil.	épilogue
éq.	équation, [équivalent]
équiv.	équivalent
et al.	*et alii* (et d'autres) •
etc.	et cetera
étr.	étranger
Éts, É^{ts}	établissements
étym.	étymologie
E. V.	en ville
ex.	exemple
exempl.	exemplaire(s)
exc.	exception
f.	feuillet(s)
fasc.	fascicule, ≠ [fasciste]
faub.	faubourg
f^{co}	franco ; (exception : f. à b.)
fém.	féminin
fg	faubourg
fig.	figure ⇒ *figure*
filig.	filigrane, filigrané
fl.	fleuve
f^{o}, f^{os}	folio, folios

franç.	français
gr. cap.	grande capitale
graph.	graphique
grav.	graveur, gravure
H.	hauteur
hab.	habitant(s)
h. t.	hors texte (adjectif, adverbe)
h.-t.	hors-texte (substantif)
ibid.	*ibidem* (au même endroit)
iconogr.	iconographie
id.	*idem* (le même, la même)
i. h. l.	*in hoc loco* (en ce lieu)
ill.	illustré, illustration(s), illustrateur
illustr.	illustration(s)
impr.	imprimeur
impr.-libr.	imprimeur-libraire
Impr. nat.	Imprimerie nationale
inf.	inférieur
inf.	*infra*
in-f°	in-folio ⇒ *Format*
in-8°	in octavo
in-4°	in-quarto
in-16	in-seize
introd.	introduction
inv.	*invenit* (a inventé)
inv.	inverse
invar.	invariable
ital.	italique
l.	ligne(s), largeur
L.	longueur
lat.	latitude
libr.	librairie
lithogr.	lithographe, lithographie
{liv.}	livre ⇒ *livre*
loc.	locution
loc. cit.	*loco citato* (passage cité) •
loc. laud.	*loco laudato* (passage loué) •
long.	longitude
M.	⇒ *Madame, mademoiselle, monsieur*
masc.	masculin
max.	maximal, maximum
mém.	mémoire
ms.	manuscrit
mss	manuscrits
N.	nord
N. B.	*nota bene*
N. D. A.	note de l'auteur
N. D. É.	note de l'éditeur
N. D. L. R.	note de la rédaction
N. D. T.	note du traducteur
n°, n^os^	numéro, numéros ⇒ *numéro*
O.	ouest
op. cit.	*opere citato* (ouvrage cité)
op. laud.	*opere laudato* (ouvrage loué) •
ouvr. cité	ouvrage cité
p.	page(s) ⇒ *page*
paragr.	paragraphe(s) ; ⇒ *paragraphe* ; § ⇒ *symbole*
{part.}	partie
partic.	particulier
p. cap.	petites capitales
P. C. C.	pour copie conforme
p. ex.	par exemple
phon.	phonétique
photogr.	photographe, photographie
p. i.	par intérim
pinx.	*pinxit* (a peint)
pl.	planche(s) ⇒ *planche*
p. o.	par ordre

poss.	possesseur
postf.	postface, postfacier
P. P. C.	pour prendre congé
préf.	préface, préfacier •
prép.	préposition
princ.	principal
prol.	prologue •
P.-S.	post-scriptum
Q.	question
Q. e. d.	*Quod erat demonstrandum* (ce qui était à démontrer)
Q.G.	quartier général ; (> sigle)
R.	réponse
réd.	rédacteur
rel.	relieur, relié, reliure
réimpr.	réimpression
rhét.	rhétorique
riv.	rivière
rº	recto
rom.	romain
R. S. V. P.	répondez s'il vous plaît
S.	sud
sc.	scène
sc., {*sculp.*}	*sculpsit* (a gravé, a sculpté)
s. d.	sans date
sect.	section
s. g. d. g.	sans garantie du gouvernement ; ≠ [sigle]
s. l.	sans lieu
s. l. n. d.	sans lieu ni date
S. L. P.	s'il leur plaît
{St-}	⇒ *saint*
subst.	substantif
suiv.	suivant(e), suivant(e)s
sup.	supérieur
{*sup.*}	*supra*
suppl.	supplément
t.	tome ⇒ *tome*
th.	théorème
trad.	traducteur, traduction
transcr.	transcripteur
T. S. V. P.	tournez s'il vous plaît ; ≠ [sigle]
typ.	typographe
v.	vers (poésie), verbe, ≠ {voir}
var.	variante
vº	verso
vol.	volume
vulg.	vulgaire
vx	vieux

≠ *Code typ. 1993* {ff., pp.}, [ff^{os}] *; Doppagne 1991* [ap. J.-C.] *; Impr. nat. 1990* {bdc., QG} *; Mémento 1990* {ff., pp., st}, [ap. J.-C.] *; Perrousseaux 1995* [c-à-d, NB, P-S, RSVP, etc.] *; Robert 1985* [appel.] *; Vairel 1992* [ap. J.-C.].

F. Adjectifs et adverbes ordinaux

aa

Citation : « Madame du D… disait de M… qu'il était aux petits soins pour déplaire. » (Chamfort, *Maximes et Anecdotes.*)

ACADÉMIE

⇒ *Majuscule*.

A. Majuscule/minuscule

L'usage — chaotique — interdit d'appliquer bonnement les règles générales relatives aux institutions et aux organismes. C'est regrettable, bien qu'un soupçon d'académisme ne soit pas ici inadéquat.

Les occurrences non problématiques sont par bonheur les plus nombreuses. Dans ses emplois de strict nom commun, *académie* s'écrit évidemment avec une minuscule initiale : *Il fréquente une académie de dessin où il dessine des académies et peint des natures mortes.* Pris absolument *(l'Académie)* ou désignant une institution nationale, déterminée par un nom commun *(l'Académie des sciences)* ou un adjectif *(l'Académie française)*, le mot *Académie* prend une majuscule initiale. Pour le reste, les avis sont partagés. ⇒ *§ B.*

Comme toujours, deux tendances s'affrontent : la cohérence contre l'élégance, la logique contre la grâce, la grammaire contre la typographie, la majuscule souveraine contre la minuscule subtile, l'*Académie Goncourt* contre l'*académie Goncourt.* Il est fâcheux de privilégier une vertu aux dépens d'une autre. Pourtant, il le faut, car emprunter une voie médiane ne simplifie rien et additionne aussi les vices. La règle énoncée ci-dessous respecte la grande tradition typographique française, que, selon l'humeur du jour, on trouvera byzantine ou raffinée.

1. ••• Le mot *Académie* prend une majuscule initiale

a. s'il est pris absolument *(l'Académie)* ; emploi réservé — en principe — à l'Académie française et aux Académies platoniciennes :

l'Académie travaille, dit-on, à un dictionnaire
le *Dictionnaire* de l'Académie est en lente gestation
l'Ancienne Académie

b. s'il désigne une société savante (au sens large…), déterminée par un **nom commun** :

l'Académie d'agriculture
l'Académie d'architecture (de marine, des sports, etc.)
l'Académie de chirurgie (de médecine, de pharmacie, etc.)
l'Académie des sciences de Berlin (de Cracovie, du Kazakhstan, etc.)

ou un **adjectif** :

l'Académie britannique
l'Académie florentine (française, palatine, etc.)
l'Académie romaine pontificale d'histoire et d'archéologie
l'Académie royale de peinture et de sculpture (de danse, de musique)
l'Académie royale espagnole
l'Académie royale de langue et de littératures françaises de Belgique

c. s'il désigne une **institution nationale unique**, quelle que soit la nature du déterminant :

l'Académie d'Italie
l'Académie de France à Rome
l'Académie d'armes (institution unique, mais *une académie d'armes* ou l'*académie d'armes du coin*).

≈ Ces critères peuvent se superposer : l'*Académie française* est une institution nationale unique et une société savante déterminée par un adjectif.

2. ••• Dans **tous** les autres cas, la **minuscule** initiale s'impose.

Société savante déterminée par un nom propre (ou une dénomination assimilée à un nom propre) et n'ayant pas le caractère d'une institution unique :

l'académie Goncourt (Dupont, Julian, Untel, etc.)
l'académie de Sainte-Cécile
± l'académie des Jeux floraux (⇒ *jeu*) ;

Circonscription universitaire française, anciennes universités :

l'académie d'Aix-Marseille (de Nancy, de Poitiers, de Toulouse, etc.)
les académies protestantes

Lieu, école ou établissement où l'on pratique un art, un sport, un jeu et n'ayant pas le caractère d'une institution unique :

une académie de billard
une académie d'armes (de danse, de dessin, d'escrime, d'équitation, de peinture, etc.)
l'académie Charpentier

≈ Nom commun non déterminé : *À quoi servent donc les académies ?*
≈ Œuvre représentant un nu : *Une belle académie de Boucher*.
≈ Extension de sens : *Elle a une très chouette académie*.

B. Points particuliers

Absolument *(l'Académie)* : emploi traditionnellement réservé à l'Académie (athénienne), fondée par Platon sous les platanes du jardin d'Akadêmos, ou à l'Académie (française), fondée par Richelieu et fréquentée depuis par des académiciens.

•• Source de clarté, ce privilège ne devrait pas être aboli. • Toutefois, si le contexte élimine les risques de confusion, rien n'interdit de l'étendre occasionnellement à d'autres *Académies* qui bénéficient de la majuscule initiale *(§ 1 b, c)*.

≠ Désigne parfois l'Institut de France, mais c'est introduire une ambiguïté inutile puisque nous avons *l'Institut* (institution et bâtiment).

Institut de France *(l'Institut)* : Académie française, Académie des inscriptions et belles-lettres, Académie des sciences, Académie des beaux-arts, Académie des sciences morales et politiques.

Circonscriptions universitaires. La minuscule s'impose depuis longtemps : *l'académie de Lille, un inspecteur d'académie*. ⇒ *Enseignement.*

= *Guéry 1996, Hachette 1995, Hanse 1987, Impr. nat. 1990, Larousse 1885, 1904, 1933, 1970, Lexis 1989, Mémento 1990, Robert 1993.*
≠ *Robert 1985* [Académie de Strasbourg].

Palmes académiques. Elles obéissent à la règle commune (ordre, depuis 1955) : *l'ordre des Palmes académiques*, *officier des Palmes académiques* ; *à lui la palme, il a eu les Palmes !* ⇒ *Décoration, ordre.*

= *Code typ. 1993, Girodet 1988, Impr. nat. 1990, Larousse 1970, 1992, Zacharia 1987.*

≠ *Hanse 1987* {palmes académiques}, *Robert 1985, 1993* {les palmes}.

Goncourt. Face à celle des Quarante, Edmond de Goncourt fonda par testament une académie composée de dix romanciers, connue depuis sous le nom d'*académie des Goncourt* (forme désuète) ou, aujourd'hui, d'*académie Goncourt* (forme recommandée). Elle décerne le *prix Goncourt.* On peut trouver chez les plus grands écrivains mille et un exemples pour défendre et justifier la majuscule initiale d'{Académie} : la méthode s'applique à quantité d'archaïsmes, voire à des formes depuis des décennies fautives. L'orthotypographie d'ÉTIEMBLE, dans l'*Universalis*, est irréprochable : « Qui sait même si, à côté des centaines de navets qu'elle a suscités dans l'esprit du prix qui enrichit son homme, l'académie Goncourt n'a pas fait germer un bon livre (ou même deux) ? ». Compréhensible sous la plume des premiers membres (Jules Renard, par exemple), l'emploi absolu systématique avec la majuscule initiale semble aujourd'hui abusif : « […] Hervé Bazin, pas plus que Colette, n'aura jamais le Prix [> prix], mais il s'en consolera en devenant, comme elle, président de l'Académie [> académie]. » (Michel TOURNIER, de l'académie Goncourt, *Le Vol du vampire*.)

= *Larousse 1933, Code typ. 1993, Hachette 1995, Impr. nat, Micro-Robert 1990, Robert Auj. :* académie Goncourt.

= *Larousse mensuel mars 1908, Gr. Encycl. :* académie des Goncourt.

≠ *Larousse 1904, 1970, 1999 :* {Académie des Goncourt}.

≠ *Doppagne 1991, Mémento 1990, Robert 1994, la plupart des écrivains membres de cette académie et certains de ceux qui souhaitent la rejoindre ou obtenir son prix annuel :* {Académie Goncourt}.

C. ∞ Coutume absurde ? Il est certain que les options retenues ici peuvent être légitimement critiquées. Encore convient-il de bien choisir ses arguments. Les partisans de l'uniformité en avancent parfois d'étranges. *Doppagne 1991* nous met en garde : « La masse ne comprendra pas ou ne retiendra pas qu'il faut écrire *Académie française* mais *académie Goncourt* […]. » Je suis persuadé que la *masse* sait encore faire la différence entre un adjectif et un patronyme, entre une institution dont le caractère unique paraît indubitable et un club de romanciers, et qu'il n'est pas raisonnable, surtout pour un grammairien, de s'imaginer le contraire.

Le couple *Académie de marine/musée de la Marine* est certes troublant pour les amateurs d'uniformité mais il respecte une loi non écrite — une « tendance lourde » —, celle qui, tenant compte de la perception des masses, assimile certains « organismes » à des lieux. ⇒ *Majuscule.*

Citation : « L'Académie a un grand malheur, c'est d'être la seule corporation un peu durable qui n'ait jamais cessé d'être ridicule. » (Alfred DE VIGNY, *Journal intime.*)

ACCOLADE

aa

ACCENTS (ET AUTRES SIGNES AUXILIAIRES)

⇒ *Chimie, ligature, sigles, translittération.*

A. •• Sur les majuscules

Aujourd'hui, les majuscules doivent être accentuées, que le texte soit COMPOSÉ EN CAPITALES, COMPOSÉ EN PETITES CAPITALES, composé en bas de casse (majuscules initiales accentuées).

= *Bon Usage 1986, Code typ. 1993, Frey 1857, Guéry 1996, Impr. nat. 1990, Mac 1992, Mémento 1990, Perrousseaux 1995, Richaudeau 1993.*

≠ *La quasi-totalité de la presse et une part croissante de l'édition*

« Il est dans un [etat] lamentable » choquera le premier lecteur venu, qui relèvera immédiatement une faute d'orthographe. « Les [Etats-Unis] sont dans une situation enviable » ne troublera pas grand monde ; quelques pinailleurs noteront une petite négligence, aujourd'hui bien courante. Or il s'agit de la même faute. Pourquoi une faute inadmissible sur une minuscule deviendrait-elle vénielle, admissible, voire recommandée sur une majuscule ? Les capitales accentuées supportent mal la réduction de l'interlignage ? Certaines polices n'offrent pas tous les caractères accentués du français, d'autres en sont totalement dépourvues ? « É » ne se *frappe* pas aisément sur un clavier d'ordinateur ? Qu'à cela ne tienne ! répliquent les esprits entreprenants, changeons la langue, le problème sera résolu. D'où les {*A mon sens*}, [*Etre présent au monde*], [*Ecoles de gestion*], {*Ile de Ré*} qui fleurissent dans la prose commerciale, publicitaire, administrative, religieuse, dans la presse ou la correspondance privée, voire dans quelques livres. L'influence « néfaste » des machines à écrire est une explication commune, répétée à l'envi, qui ne tient pas debout : pendant le siècle où elles furent en usage, on n'a pas constaté la raréfaction progressive de toutes les richesses typographiques qu'elles étaient incapables de reproduire. On a même assisté au phénomène inverse.

∞ Attention !… S'il est erroné de prétendre que la non-accentuation *des* capitales est une licence typographique accordée de longue date, il serait téméraire d'affirmer que l'accentuation de *toutes* les voyelles capitales est une très ancienne tradition… Les accents n'ont pas eu des naissances concomitantes et, selon les voyelles qu'ils modifiaient, ils s'imposèrent plus ou moins lentement. Les « A, I, O, U » furent rarement accentués par les graveurs de caractères — ces « accents » n'existaient pas dans les fontes de labeur —, mais les « É, È, Ê » furent toujours respectés. Les capitales accentuées comptaient parmi les lettres les plus délicates à fondre, les plus chères et les plus fragiles de la casse romaine, car l'étroitesse du talus supérieur imposait un crénage (partie de l'œil qui déborde du fût) : les accents se brisaient parfois lors du serrage dans la

forme (au XVIIIe siècle, l'accent fut parfois gravé sur le côté : « E′ »). On conçoit que certains imprimeurs aient tenté d'en raréfier l'usage. Cet argument, le seul à bénéficier d'un semblant de motivation, est évidemment caduc aujourd'hui.

Outre l'orthographe, le défaut d'accentuation met à mal la clarté des messages écrits. LE MODELE DU COLON : le modèle du colon (ou du côlon ?), le modelé du côlon (ou du colon ?). Autres exemples classiques : LES FORBANS SERONT JUGES, LE MAGASIN FERME A CAUSE DES EMEUTES, LES INTERNES DENONCENT LE BEURRE SALE, UNE VILLE DE CONGRES, LE SECRETAIRE D'ETAT CHAHUTE A L'ASSEMBLEE, UN SOLDAT ASSASSINE SUR ORDRE, IL CROIT SELON LA NORME, UN ROMAN ILLUSTRE, GARAGES COUVERTS ET FERMES A LOUER, DES ENFANTS SINISTRES, DES PARENTS INDIGNES, JE ME SUIS TUE, MON BEAUJOLAIS EST LIQUIDE !

IL LAVAIT LES PECHES AINSI QUE DES LIMONS (Victor HUGO, *la Fin de Satan*).

LES LETTRES AIMENT LES VERGES ET LES COUCHES ILLUSTRES. (Jacques JOUET, *le Palais des congres.*)

Anecdote. — Il y a quelques années, un musée des sciences et de l'industrie proposa des « billets couplés » avec une salle de spectacle. Ne possédant pas de capitales accentuées, les panneaux lumineux affichèrent : BILLETS COUPLES. De nombreux couples s'étant présentés dans l'espoir de bénéficier d'un tarif réduit, on décida de modifier le message et l'on proposa des « billets combinés », qui, faute d'accent, intriguèrent plus d'un visiteur.

[Ecriture] ou [Ecole] sont des graphies défectueuses mais peu dangereuses : les noms communs ne figurent pas toujours en début de phrase ; dans la plupart de leurs occurrences, ils sont intégralement composés en bas de casse et recouvrent leur accent. Les noms propres n'ont pas cette chance. Composer systématiquement [Ebre] ou [Erasme] est une singulière façon d'apprendre aux écoliers qu'il convient d'écrire : Èbre, Érasme… Nul n'a le droit de reprocher à un élève d'écrire [Erato] dès lors que le malheureux reproduit fidèlement la seule graphie qu'il lui ait été donné de lire. Dans un dictionnaire, l'absence de capitales accentuées est une monstruosité : la Délégation générale à la langue française, organisme officiel dont le nom est explicite, s'est déshonorée — le mot est ridiculement faible — en publiant un *Dictionnaire des termes officiels de la langue française* qui en est totalement dépourvu.

On prétend parfois que les accents purement diacritiques peuvent être omis sans dommage sur les capitales, car ils ne modifient pas la prononciation et ne fournissent qu'une information superflue. Le cas le plus fréquent est bien sûr la préposition « À » qui, en tête de phrase, ne rique guère d'être confondue avec l'auxiliaire « avoir » (même dans des occurrences comme celle-ci : « A voté ! — À voir ! »). Cette license est aujourd'hui condamnable, car elle pérpétue une exception qui a perdu son alibi technique.

= *Impr. nat. 1990*

Mots souvent maltraités :

À (la claire fontaine, la recherche du temps perdu, demain, bientôt, etc.) ;
Âmes ;
Écosse, Éden, Édom, Égypte, Élam, Épire, Équateur, Érié, Érythrée, États-Unis, Éthiopie, Étolie, Étrurie ;
Écouen, Élée, Éleusis, Épernay, Éphèse, Épidaure, Épinal, Étampes, Étaples, Étretat, Évian-les-Bains, Évreux, Évry ;
Éboué, Écho, Édith, Édouard, Égérie, Électre, Éléonore, Éliane, Élie, Élisabeth, Élisée, Éloi, Émile, Émilie, Éole, Éon, Épictète, Épicure, Érasme, Érato, Ésope, Étiemble, Étienne ;
Èbre, Ève, Èze ;
Église, État, Épîtres, Établissement, Éthique, Étrusques, Évangiles, Évêché, etc.
Être ;
Île, Île-de-France, Île-d'Yeu (commune).

Les abréviations et les sigles ne devraient pas échapper à l'accentuation des majuscules : N. D. É. (note de l'éditeur), A.-É.F. (Afrique-Équatoriale française), É.D.F. (Électricité de France). La non-accentuation des sigles est hélas l'usage dominant. ⇒ *Abréviation, sigles.*

Les symboles et les codes normalisés sont en revanche soumis à des règles particulières qui, dans certains cas, les privent même des accents sur les minuscules… : *Ne* pour « néon ». ⇒ *Chimie, symboles, unités.*

B. ••• Sur les minuscules

Pour les noms communs, voir les dictionnaires et les grammaires de la langue française. Pour les noms propres, voir les dictionnaires encyclopédiques, les atlas, etc. Relevons simplement quelques « pièges classiques » :

bailler	Donner. Vous me la baillez belle.
bâiller	« On ne s'ennuie pas dans votre société, dit Ragotte en bâillant tout grand. » (Jules RENARD, *Journal.*)
bailleur	Le locataire du second a tué son bailleur.
bâilleur	Un bon bâilleur en fait bâiller dix.
bohème	Jadis, autour de Montparnasse. Patrie des bohèmes (les bohémiens, eux, sont plutôt nomades).

Bohême	Autour de Prague. Peuplée de Bohémiens ou, mieux, aujourd'hui, de Tchèques.
ça	Pronom démonstratif. Il ne manquait plus que ça !
çà	Adverbe de lieu. Ses chaussettes gisent çà et là.
cote	Les tirailleurs ont atteint la cote 240 ; la cote de ses actions chute.
côte	La côte de bœuf est inabordable ; la Côte également.
crête	Au sommet de la côte (et du coq), il y a une crête.
Crète	La Crète est peuplée de Crétois.
cru	Le bouilleur de cru ne m'a pas cru. Grand cru. Poireau cru.
crû	Le chiendent a crû dans ma rue.
genet	Petit cheval, originaire d'Espagne. Jean Genet : écrivain français.
genêt	Arbrisseau. à fleurs jaune. Cette année, les genêts fleurissent tôt.
sur	Ce fruit est sur, cette poire est sure. Il est sur l'île.
sûr	Ce fruit est pourri, c'est sûr ! Elle est sûre d'elle.

C. Accents, tréma, cédille, ligatures

1. ••• Signes auxiliaires français

accent aigu	É é
accent grave	À à, È è, Ù ù
accent circonflexe	Â â, Ê ê, Î î, Ô ô, Û û
tréma	Ë ë, Ï ï, Ü ü, (ÿ)
cédille	Ç ç
ligatures	Æ æ, Œ œ

¶ Une police qui n'offre pas TOUS ces caractères (bas de casse et capitales) ne doit pas être employée pour composer un texte en français (sauf s'il s'agit d'un audacieux lipogramme).

ÿ a un statut spécial… Il n'appartient plus au « répertoire » français ; il figure néanmoins dans la graphie « officielle » d'un certain nombre de noms propres français : *L'Haÿ-les-Roses*, *Georges Demenÿ*, *Pierre Lecomte du Nouÿ* (que depuis des décennies *Larousse* et ses suiveurs transforment en [Noüy]), *Pierre Louÿs* (pseudonyme de Pierre Louis), etc. Son absence n'est pas blâmable… sa présence est néanmoins **très** souhaitable.

2. Signes auxiliaires étrangers

a. •/•• Signes dont l'emploi est recommandé

•• mais dont l'absence ne peut et **ne doit pas** être considérée comme fautive dans les textes rédigés en français :

accent aigu	Á á, Í í, Ó ó, Ú ú
accent grave	Ì ì, Ò ò
tréma	Ä ä, Ö ö, Ÿ
ligature	IJ
tilde	Ã ã, Ñ ñ, Õ õ

Exemples **:** les Länder allemands, l'IJ, l'IJsselmeer, Franz Lehár, cañon (canyon), Marañón.

Si certains signes sont indisponibles, reste le recours à la tradition : Ä, ä, Ö, ö > Æ, æ, Œ, œ (Länder > Lænder). Pour ceux qui récusent tout signe étranger, restent les irréprochables graphies francisées : Lehar, Maranon.

b. • Signes réservés aux ouvrages spécialisés ; leur emploi est déconseillé * dans la composition des textes **courants** rédigés en français :

Å å, Ø ø, Ş ş, Ğ ğ (etc.)

Exemples **:** Anders Jonas Ångström > Angström (ou Angstrœm), Ørsted > Œrsted

* Déconseillé, car difficile et dangereux. Si l'on compose Ørsted, on indique au lecteur que les particularités des divers alphabets latins sont respectées. On n'a pas le droit d'ensuite le décevoir ou, pis, de le tromper en composant Ceausescu, Walesa… > Ceauşescu, Wałęsa. On peut objecter que bien mince est la différence entre les signes dont l'emploi est recommandé dans les textes courants (Á, Ú, Ò, Ö, IJ, Ñ, etc.) et les réprouvés, cantonnés chez les spécialistes (Å, Ø, Ş, , etc.)… et que l'argument avancé peut s'appliquer aux deux catégories. Il me semble cependant que les accents aigu et grave, que le tréma, présents en français sur d'autres voyelles, que la ligature IJ et le tilde (admis depuis fort longtemps dans nos dictionnaires) s'intègrent si « naturellement » au sein d'une composition française qu'ils n'indiquent en rien que *tous* les caractères spéciaux de *toutes* les langues usant de l'alphabet latin y seront nécessairement reproduits.

¶ Sur les bons ordinateurs, les polices courantes permettent d'obtenir tous les caractères « spéciaux » de quelques langues utilisant les caractères latins :

albanais	â ë ç
allemand	ä ö ü ß
danois	å ö ø æ
espagnol	á é í ó ú ü ñ
finnois	å ä ö
français	à â é è ê ë î ï ô ù ü ç æ œ
italien	à è ì î ò ù

néerlandais	é è ê ë ó ò ô	
norvégien	å ø ö æ	
suédois	å ä é ö	

En revanche, des polices spéciales sont nécessaires pour obtenir tous les caractères des langues suivantes :

	Police courante	**Police spéciale**
hongrois	á é í ó ö ú ü	ő ű
islandais	á é í ó ö ú æ	ð þ ý
polonais	ó	ą ę ć ł ń ś ź ż
portugais	á à â ã é è ê í ì ó ò ô õ ú û ç	ẽ
roumain	à â è ì î ù	ă ş ţ
serbo-croate		č ć đ š ž
tchèque	á é í ó ú	ě ů ý č ď ň ř š ť ž
turc	â ı î ö ü û ç	ğ ş

3. • **Signes auxiliaires monstrueux** (qu'il ne faut pas confondre avec des formes similaires appartenant à certaines langues, par exemple au letton) ; leur emploi est à *proscrire* dans *tous* les textes composés en français qui ne sont consacrés ni à la phonétique ni à la prosodie :

Ā ā Ō ō Ū ū (etc.)

Exemples : {'Abd Allāh}, {Tōkyō}

∞ Il n'est pas nécessaire de savoir écrire l'arabe pour être persuadé que les Arabes n'écrivent pas ainsi le nom du père de Mahomet. Alors, pourquoi nous ? Pour transcrire la prononciation, l'accentuation ? Pour combiner les charmes de notre alphabet et ceux de l'alphabet phonétique ? [purkwa pa] ? mais c'est se donner bien du mal pour des gens qui depuis des siècles prononcent *London* Londres (ville peuplée de *London*iens) et *Praha* Prague (ville peuplée de Pragois ou de Praguois). ⇒ *Alphabet phonétique, translittération.*

Citation : « Les accents ne sont-ils pas comme des adieux, les dernières notations musicales de notre alphabet déchiré ? C'est par eux, par ces touches sonores qui se posent sur les lignes que nos livres relèvent encore de la musique. » (Jérôme Peignot, *De l'écriture à la typographie.*)

ACCORD

⇒ *Alliance, **convention**, édit, entente, ligue, pacte, paix, traité.*

accords d'Évian
accords franco-tunisiens du 20 mars 1956
accords du Latran
accords de Munich
accords de Paris (1954)

≠ *Guéry 1996.*

Attention aux « accords » qui ne sont pas des conventions mais des organismes ! La règle n'est pas la même…

Accord monétaire européen (A.M.E.)

∞ Jadis, les diplomates connaissaient les subtilités de la langue : un accord était, en principe, une convention entre adversaires (ennemis ou simple concurrents) ayant fini par tomber d'accord pour mettre fin à un litige, à un *désaccord*. Il n'y a pas d'[accords de Yalta] mais une conférence de Yalta. Aujourd'hui, on signe des accords de coopération entre amis. Toujours « en principe », les accords se différencient des traités, car ils ne sont pas soumis à ratification.

Citation : «

ACHEVÉ D'IMPRIMER

⇒ *Colophon, dépôt légal.*

¶ L'achevé d'imprimer mentionne le nom de l'imprimeur et la date à laquelle l'ouvrage est sorti des presses. On peut l'associer à la mention du dépôt légal.

Il indique éventuellement le type de machine, la qualité du papier, la police et le corps employés, le nom de l'éditeur, du relieur ou du brocheur, du compositeur, du photograveur…

Il figure en principe sur la dernière page imprimée *, composition centrée, mais cette convention n'est pas toujours respectée (recto de la page de titre). Le style va de la belle formule sèche au générique à la Sacha Guitry.

Exemples :

Achevé d'imprimer le 2 mai 1992
sur les presses de l'imprimerie Kahn
à Castres (81)
Dépôt légal : mai 1992

* Pour mériter le nom de *colophon*, il ne doit pas se contenter de décrire diverses caractéristiques du livre : il doit être son « achèvement » dans la pagination.

Citation : «

ACRONYME

⇒ *Abréviation,* ***sigle****, symbole, troncation.*

A. Vocabulaire. Cet anglicisme, que nous avons fort bien fait d'accueillir et d'acclimater, peut désigner des catégories de mots jusqu'alors anonymes ; à condition de le débarrasser de son acception d'origine : en anglais, *acronym* signifie « sigle ». Aucun intérêt. Il faut ajouter quelque chose.

± La plupart des usuels définissent *acronyme* ainsi : Sigle prononcé comme un mot ordinaire. *Académie 1994, Doppagne 1991, Hachette 1995, Larousse 1999, Robert 1985.* C'est indiscutable. L'ennui c'est que les mêmes sources donnent une définition traditionnelle et restrictive de *sigle* : mot formé des *initiales* de plusieurs mots. N'étant pas des sigles ainsi définis, *Benelux* et *radar* ne peuvent pas être des acronymes. Dommage, car ces deux mots comptent parmi les exemples d'acronymes les plus fréquemment cités.

± *Robert 1993*, qui ne modifie pas la définition de *sigle*, est plus complet à *acronyme.* À la précédente acception, il ajoute : « Mot formé de syllabes de mots différents ». *Radar* devient un acronyme, mais *Benelux* n'en est toujours pas un, car *Be* n'est ni l'initiale ni une syllabe de « *Bel*gique ». En outre, cette seconde partie de la définition s'applique à quantité de mots-valises qui n'ont nul besoin d'être admis parmi les acronymes.

± Pour *Lexis 1989*, l'acronyme est constitué par les premières lettres de mots composant une expression complexe. *Benelux* devient enfin un acronyme. On regrette toutefois que la caractéristique essentielle de l'acronyme — la prononciation — soit tue.

≠ *Gradus* [*acronyme* et *sigle* sont synonymes]. *Itinéraire publication 1990* distingue les sigles [réservés aux institutions et aux pays] et les acronymes [abréviations de systèmes méthodiques, de documents particuliers ou de choses] ; et de fournir comme exemple d'« acronyme » : PDG *(sic)* pour [Président directeur général] *(sic)*.

Ici, *acronyme* signifie : mot formé des initiales *(OTAN, ovni)* ou des premières lettres de plusieurs mots *(Benelux, radar)* — ou d'éléments initiaux de mots composés *(sida)* —, et **devant** se prononcer comme un mot ordinaire. *OTAN*, *ovni*, *sida* (sigles), *Benelux* (sigle pseudosyllabique), *radar* (hybride) sont des acronymes.

(La plupart des mots-valises — *motel*, *progiciel*, etc. — ne sont pas des acronymes, car ils contiennent des fragments qui dans les mots d'origine ne sont pas initiaux : hô*tel*, lo*giciel*.)

Tentative de clarification
acronyme (initiales) : OTAN
acronyme syllabique ou pseudosyllabique : Benelux
acronyme hybride (initiales et syllabes) : Afnor, radar
sigle pur (épelé) : C.G.T.
sigle hybride : TF1

Par définition, une abréviation n'est jamais un acronyme.

B. Afin de traduire graphiquement la différence de prononciation entre les acronymes et les sigles épelés, les premiers sont privés de point abréviatif : l'UNITA, le M.P.L.A.

Remarque. — Un sigle pouvant mais **ne devant pas** se lire comme un mot ordinaire n'est pas un acronyme : *O.U.A.* (Organisation de l'unité africaine).

Quelques acronymes sont devenus des noms communs et s'écrivent intégralement en minuscules : *afat* (**a**uxiliaire **f**éminin de l'**a**rmée de **t**erre), *laser (light amplification by stimulated emission of radiation)*, *ovni* (**o**bjet **v**olant **n**on **i**dentifié), *radar (radio detection and ranging)*, *sida* (**s**yndrome d'**i**mmuno**d**éficience **a**cquise). Ils obéissent aux règles de leur catégorie d'adoption. Ainsi prennent-ils pour la plupart la marque du pluriel.

> Selon l'A. F.-P., l'OTAN suspend ses vols à cause de sales ovnis qui brouillent les radars.

Les acronymes qui se sont imposés hors des milieux spécialisés sont les plus propices à une lexicalisation rapide et définitive *(ovni).* L'origine étrangère est en outre un puissant facteur d'intégration : mieux vaut un nom commun français qu'un « sigle » indéchiffrable *(laser).*

Citation : «

ACROPOLE ⇒ *ville*

ACTE

⇒ *Opéra, théâtre*

A. ••• Dans les **références**, on numérote les actes d'une pièce de théâtre ou d'une œuvre lyrique en chiffres romains, grandes capitales (scènes en petites capitales).

> *Polyeucte*, acte IV, scène VI
> *Les Pêcheurs de perles*, acte III, sc. I

= *Impr. nat. 1990, Tassis 1870.*
≠ *Ramat 1994.*

Attention ! Si les scènes constituent les divisions principales d'une œuvre (acte unique), on les numérotera en grandes capitales :

Les Précieuses ridicules, scène IX

= *Greffier 1898.*

Remarque. — Il n'y a là rien d'arbitraire. C'est la règle générale qui s'applique. Numérotation des division principales d'un ouvrage en GRANDES CAPITALES ; divisions secondaires en PETITES CAPITALES.

•• Dans les **titres** en vedette, on peut soit numéroter en chiffres romains (sauf le premier acte), grandes capitales, soit tout composer en lettres, grandes capitales.

ACTE PREMIER
ACTE IV
ACTE QUATRIÈME

B. Au sein d'une phrase

•• Composition en lettres :

C'était tellement nul que je suis parti au début du troisième acte.

• Numérotation en chiffres romains grandes capitales admise :

L'ouverture emprunte le thème du duo de l'acte III.

Actes des Apôtres.

Citation : « Le dernier acte est sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste : on jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais. » (Blaise Pascal, *Pensées.*)

ACTION

Action française ⇒ ***parti***

Les numéros des actions se composent en chiffres arabes sans séparation.

Citation : «

ADAGE ⇒ *Proverbe*

ADDENDA

⇒ *Annexe, errata*

Élément ajouté à la fin d'un texte pour réparer un oubli important (dû à l'auteur, au compositeur, à l'imprimeur…). Ne pas confondre avec *addition* (note marginale) ou *ajout*.

Il peut s'agir de quelques paragraphes, de quelques pages ajoutées *in extremis* ou, plus rarement, d'un livre entier. Dans le premier cas, il convient de faire la différence entre *appendice* et *addenda* ; dans le second, entre *supplément* et *addenda.*

Un **appendice** ne répare pas une omission. Il fournit des éléments liés au sujet traité mais dont l'insertion dans le corps du texte ruinerait la limpidité ou l'harmonie de l'exposé.

Un **supplément** ne comble pas un trou ; comme son nom l'indique, il donne des informations supplémentaires, qui, par exemple, étaient indisponibles ou inexistantes lors de la rédaction et de l'impression d'une édition antérieure. C'est le cas des mises à jour d'encyclopédies, de dictionnaires techniques ou de langues vivantes. En revanche, quand un corpus figé est publié avec une prétention à l'exhaustivité, toute publication ultérieure visant à le compléter est un addenda, ce que trop d'éditeurs feignent d'ignorer, sans doute à cause d'une désagréable ressemblance entre *addenda* et *errata*.

Un addenda, des addendas.

≠ Invariable selon *Académie 1994*.

Citation : «

ADDITION

⇒ *Note.*

¶ Petite note placée en marge, hors de la justification, **sans** appel de note. Ce dernier point la différencie des notes marginales ou de bas de page, qui exigent un appel dans le texte courant.

Les additions, ou manchettes, sont avant tout destinées à fournir des repères chronologiques, des résumés, des concordances, des références bibliographiques.

Leur corps doit être inférieur à celui du texte courant et à celui des éventuelles notes de bas de page. Le blanc qui les sépare du texte courant doit être au moins égal à un cadratin de leur corps. La première ligne de base d'une addition doit être alignée avec celle de la ligne du texte courant où figure le premier mot auquel la note se rapporte.

Aujourd'hui, la composition est le plus souvent en drapeau.

Ne pas confondre avec *addenda* et *ajout.*

Citation : «

ADEPTE, ADHÉRENT, DISCIPLE, MEMBRE

⇒ *Doctrine, parti, religion.*

••• Que sa dénomination dérive d'un nom commun ou d'un nom propre, l'adepte ne prend ≈ jamais de majuscule initiale. L'adhérent, le disciple, le fidèle, le membre pas davantage. Toutes les catégories sont concernées : religion, philosophie, littérature, arts, politique, etc.

Un anglican, sept bouddhistes, trois catholiques, un dadaïste, deux existentialistes, trois fauves, un gnostique, un hindou, deux impressionnistes, trois jansénistes, quelques kharidjites, soixante laxistes, trois marxistes, quatre nudistes, deux oulipistes, dix presbytériennes, un quiétiste, un rexiste, des saint-simoniens, deux trotskistes, dix ultras, une voltairienne, un wahhabite, un zoroastrien.

= Code typ. 1993, Doppagne 1991, Girodet 1988, Impr. nat. 1990, Tassis 1870

Albigeois obéit à la règle. Lorsque ce terme désigne un, ou des, ou les habitants d'Albi, il exige la majuscule initiale. En revanche, lorsqu'il désigne un, ou des, ou les cathares, il l'exclut. *Les albigeois n'étaient pas tous des parfaits. Les Albigeois ne sont pas tous parfaits.* Remarque similaire pour *vaudois* (disciple de Pierre Valdo) et *Vaudois* (habitant du canton de Vaud).

Juif a un comportement identique. Élément d'un peuple : majuscule initiale. Fidèle d'une religion : minuscule initiale. *Les Juifs furent persécutés par les nazis. Les juifs furent persécutés par les chrétiens.* ⇒ *Religion*

Cas particuliers.

Pour *chrétien, Chrétien, chrétienté, Chrétienté* ⇒ *Religion.*

Bizarrement, la Révolution française a introduit des privilèges et de regrettables entorses à la règle : {les Feuillants, les Girondins, les Jacobins, les Montagnards}, etc.

= Impr. nat. 1990

Ordres religieux

= Girodet 1988

Citation : «

ADHÉRENT ⇒ *adepte*

ADMINISTRATION

⇒ *Ministre, organisme.*

Lorsqu'il désigne l'ensemble des services et des agents de l'État, ce mot peut prendre une majuscule initiale. C'est « l'Administration avec un grand *A* ». S'il désigne l'un de ces services ou ses agents, il ne mérite que la minuscule initiale : *l'administration des Douanes*.

= Académie 1994, Impr. nat. 1990, Larousse 1999, Robert 1993.

≠ *Code typ. 1993, Doppagne 1991* {l'Administration des beaux-arts}. Les académiciens flottent : « Dans toute l'administration ; y compris l'Armée […]. » (Jules Romains, *Examen de conscience des Français.)* > Toute l'Administration, y compris l'armée.

École nationale d'administration (ÉNA). Elle forme certes l'élite de l'Administration mais on y enseigne l'art de l'administration.

≠ Robert 1985 {École Nationale d'Administration, E.N.A.}.

Citation : «

ADRESSE

⇒ *Arrondissement, voies publiques.*

Code postal

Les recommandations de l'administration des Postes sont ineptes. Selon elle, la ligne du code postal ne doit contenir aucune minuscule, aucun accent, aucune ponctuation, aucun trait d'union, aucune apostrophe :

89190 Villeneuve-l'Archevêque
89190 Villeneuve-l'Archevêque
89190 VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE

ne suffisent pas à son bonheur. Elle exige :

89190 VILLENEUVE L ARCHEVEQUE

Autres curiosités administratives, parmi des dizaines d'autres :

29120 PONT L ABBE (29120 Pont-l'Abbé)
75530 YVRE L EVEQUE (72530 Yvré-l'Évêque)
85350 L ILE D YEU (85350 L'Île-d'Yeu)

À quoi servent donc les cinq chiffres du code postal ? (89190 = Villeneuve-l'Archevêque.) Faut-il effectuer un contrôle de concordance ? La reconnaissance optique des caractères s'étend aux minuscules et aux signes auxiliaires. Ces bouffonneries ne doivent pas être prises au sérieux : l'éventuelle faiblesse technique de notre tri postal ne confère pas à ses responsables le pouvoir d'imposer le massacre orthographique des toponymes.

≠ *Colignon 1989, Impr. nat. 1990, Perrousseaux 1995* acceptent et préconisent l'officielle pitrerie (il est, honnêtement, difficile d'en faire grief à l'Imprimerie nationale).

Citation : «

AÉRO-

⇒ *aa*

••• Tous les mots commençant par le préfixe *aéro* s'écrivent sans trait d'union : *aéroglisseur, aérospatial, aérotransporté*, etc.

Une seule exception, injustifiable : aéro-club (des aéro-clubs). Sur ce point, la rectification du Conseil supérieur de la langue française est à adopter sans hésitation : un aéroclub, des aéroclubs.

= Robert 1993.

± *Aérotrain* prend, en principe, la majuscule initiale : c'est le nom *déposé* d'un engin qui glissa quelque temps entre la banlieue de Paris et celle d'Orléans.

≠ Robert 1993, Universalis 1990.

Citation : «

AFNOR ⇒ ***normalisation, sigle***

ÂGE

⇒ *Date.*

1. •• Dans la quasi-totalité des occurrences, l'âge d'un être, d'une chose ou d'une abstraction s'écrit et se compose en **lettres**.

= B. Larousse 1995, Code typ. 1993, Français pratique 1979, Girodet 1988, Guéry 1996, Mémento 1990.
≠ Impr. nat. 1990, Perrousseaux 1995 (chiffres arabes).

Mon chien va sur ses quinze ans. Schubert est mort à trente et un ans. Elle entre dans sa treizième année. Ce porto aura bientôt cinquante ans. Ce siècle avait deux ans… Jean-Hubert a déjà six mois.

• Dans les ouvrages spécialisés, les chiffres arabes sont admissibles, voire recommandés dans les énumérations, les comparaisons et, naturellement, dans les tableaux.

« D'abord une aggravation des retards scolaires avec l'âge : 44,14 % à 11 ans, 73,50 % à 12 ans, 81,48 % à 13 ans et 83,03 % à 14 ans. » (Henri Salvat, *L'Intelligence, mythes et réalités*.)

¶ En fin de ligne, on ne peut séparer un nombre exprimé en chiffres du terme auquel il se rapporte (11 / ans). Il est en revanche parfaitement licite de couper après un nombre exprimé en lettres (onze [ans).

2. ••• Âge n'a ≈ jamais de majuscule initiale, sauf dans *Moyen Âge*.

l'âge d'or, l'âge d'argent, l'âge d'airain, l'âge **de** fer (âges mythiques)

l'âge de la pierre taillée, l'âge de la pierre polie, l'âge du bronze, l'âge **du** fer, l'âge du renne, du mammouth, etc. (périodes préhistoriques et protohistoriques)

l'âge d'or (sens figuré), le troisième âge, l'âge de raison, etc.

« L'aristocratie a trois âges successifs : l'âge des supériorités, l'âge des privilèges, l'âge des vanités : sortie du premier, elle dégénère dans le second et s'éteint dans le dernier. » (Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*.)

≈ *L'Âge ingrat* est une comédie d'Édouard Pailleron, *l'Âge d'airain* est une œuvre d'Auguste Rodin.

Moyen Âge

Trait d'union très déconseillé. Pour le reste, selon *Thomas 1971*, il faut choisir : ou l'on écrit *l'Antiquité, le Moyen Âge, les Temps modernes*, ou *l'antiquité, le moyen âge, les temps modernes.* De nos jours, l'emploi de la majuscule semble devenir la règle. Elle n'est pas nécessairement judicieuse ; suivons-la néanmoins, sans hésiter : le Moyen Âge.

= Académie 1994, Girodet 1988, Gr. Encycl., Guéry 1996, Impr. nat. 1990, Lexis 1989, Larousse 1999, Mémento 1990, Robert 1993, Thomas 1971 et, si cela ne suffit pas : Verlaine.
≠ Larousse 1885, 1955, Littré 1872 : moyen âge *; Robert 1985 :* moyen âge, {moyen-âge} *; Hanse 1987 :* moyen âge, [Moyen âge], *Catach 1994* [Moyen âge].

Citation : « Qui croirait que ce châtiment d'enfant reçu à huit ans par la main d'une fille de trente a décidé de mes goûts, de mes désirs, de mes passions […]. » (Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*.)

AGENCE

⇒ *Acronyme, abréviation,* ***raison sociale****, sigle.*

A. F.-P. (Agence France-Presse) : attention au trait d'union.
A.N.P.E. (Agence nationale pour l'emploi)

Citation : «

AJOUT

Élément ajouté par l'auteur dans un texte déjà composé. Si les corrections d'auteur dans le texte en placard sont évidemment admissibles, les longs ajouts effectués sur les épreuves mises en pages le sont beaucoup moins.

Rien à voir avec *addenda* ou *addition.* Voir néanmoins à ces deux mots.

ALIGNEMENT

aa

ALINÉA

⇒ *Cadratin, paragraphe.*

A. Vocabulaire. ••• *Alinéa* (du latin *a* « de, depuis », *linea* « ligne ») a une triple signification : ligne dont le premier mot est rentré ; renfoncement ménagé au début d'une ligne nouvelle ; par extension, portion d'un texte comprise entre deux de ces renfoncements.

∞ La dernière partie de la définition, pourtant classique, est approximative, quasi absurde : à la lettre, elle implique qu'il ne peut y avoir de dernier alinéa… Il est pourtant sage de l'adopter et de s'en tenir là : inutile d'ajouter à la confusion en faisant d'*alinéa* un synonyme de *paragraphe*. Un alinéa (portion de texte) est compris entre deux alinéas (renfoncements). Un paragraphe est séparé d'un autre paragraphe par une ou plusieurs lignes blanches (un ou trois astérisques viennent parfois aider à borner les territoires ⇒ *Astérisque, paragraphe*). Un paragraphe peut accueillir plusieurs alinéas.

= Académie 1994, Drillon 1991, Bon Usage 1986, Gradus, Impr. nat. 1990, Littré 1872.
≠ Lexis 1989, Larousse 1999, Robert 1985, Richaudeau 1993, Secrét. rédact. 1990.

¶ La composition dite « en alinéa » (seule la première ligne de chaque « alinéa » est rentrée d'un « alinéa ») s'oppose à la composition dite « en sommaire » (toutes les lignes sont rentrées à l'exception de la première).

En alinéa

La nature confond les pyrrhoniens, et la raison confond les dogmatiques. Que deviendriez-vous donc, ô hommes qui cherchez quelle est votre véritable condition par votre raison naturelle ? Vous ne pouvez fuir une de ces sectes, ni subsister dans aucune.

Connaissez donc, superbe, quel paradoxe vous êtes à vous-même. Humiliez-vous, raison impuissante ; taisez-vous, nature imbécile ; apprenez que l'homme passe infiniment l'homme, et entendez de votre maître votre condition véritable que vous ignorez. Écoutez Dieu.

En sommaire

La nature confond les pyrrhoniens, et la raison confond les dogmatiques. Que deviendriez-vous donc, ô hommes qui cherchez quelle est votre véritable condition par votre raison naturelle ? Vous ne pouvez fuir une de ces sectes, ni subsister dans aucune.

Connaissez donc, superbe, quel paradoxe vous êtes à vous-même. Humiliez-vous, raison impuissante ; taisez-vous, nature imbécile ; apprenez que l'homme passe infiniment l'homme, et entendez de votre maître votre condition véritable que vous ignorez. Écoutez Dieu. (Blaise PASCAL, *Pensées*.)

B. ¶ Composition

Quelle que soit la force du corps utilisé, l'alinéa (renfoncement) a en principe la valeur d'un cadratin (blanc carré de la force du corps).

= Lefevre 1855.

Toutefois, dans certaines compositions « plus ou moins disproportionnées » (exemple : corps trop petit pour la justification, interlignage généreux), il est judicieux d'augmenter la valeur de l'alinéa jusqu'à un cadratin et demi, voire deux cadratins. Hormis ces cas, on se gardera d'élargir sans motif le renfoncement : nécessairement supérieure à celui-ci, la longueur des lignes creuses inadmissibles en fin d'alinéa sera augmentée d'autant.

L'alinéa ne doit pas être mesquin : on n'attribuera jamais au renfoncement une valeur inférieure au cadratin.

Mesure du cadratin en P.A.O. ⇒ ***Cadratin § 3.***

¶ Les logiciels de traitement de texte permettent de créer des paragraphes (touche *retour*) et des « aller-à-la-ligne-sans-retrait » (touches *majuscule-retour*). En revanche, et c'est très regrettable, ils ne peuvent créer de vrais alinéas au sein d'un paragraphe dont la mise en forme inclut des blancs « interparagraphes ». Si l'on compose un texte courant avec des alinéas (retraits), il est sage de donner une valeur nulle aux espaces qui séparent les paragraphes, afin que la touche retour engendre des alinéas… Les vrais paragraphes sont ensuite créés par l'adjonction d'une ligne blanche. La force de cette ligne dépend de la nature du texte, du format, de la mise en page ⇒ *Paragraphe. ≠ Mac 1992.* (Si l'on compose sans retrait, on ne peut hélas échapper à ces blancs caractéristiques de la correspondance commerciale anglo-saxonne.)

C. ¶ Cas particuliers

1. Les mots en apostrophe au début des lettres ou des discours se rentrent d'au moins deux cadratins, voire plus sur les grandes justifications.

= Lefevre 1855

2. Lorsqu'une phrase ou un alinéa sont *interrompus* par une citation — ou un exemple — composée sur une justification différente, la reprise s'effectue sans renfoncement (minuscule initiale dans le cas d'une phrase interrompue). ≈ En revanche, s'il n'y a pas de rupture, l'alinéa suivant commence par un renfoncement.

= Frey 1857, Lefevre 1855.

Proust, dans *Du côté de chez Swann*, fournit de magnifiques exemples :

Et après nous avoir posé adroitement quelques questions plus précises, il s'écriait : « À la garde ! À la garde ! » ou, si c'était le patient lui-même déjà arrivé qu'il avait forcé à son insu, par un interrogatoire dissimulé, à confesser ses origines, alors, pour nous montrer qu'il n'avait plus aucun doute, il se contentait de nous regarder en fredonnant imperceptiblement :

De ce timide Israélite
Quoi, vous guidez ici les pas !

ou :

Champs paternels, Hébron, douce vallée.

ou encore :

Oui, je suis de la race élue.

Ces petites manies de mon grand-père n'impliquaient aucun sentiment malveillant à l'endroit de mes camarades.

[…] Il vint à nous la main tendue : « Connaissez-vous, monsieur le liseur, me demanda-t-il, ce vers de Paul Desjardins :

Les bois sont déjà noirs, le ciel est encore bleu.

N'est-ce pas la fine notation de cette heure-ci ? Vous n'avez peut-être jamais lu Paul Desjardins. […] »

3. Poésie. Alinéas dans la composition des vers ⇒ *vers.*

Citation : «

ALLÉGORIE

⇒ *Devise, personnification.*

± Les noms communs désignant des allégories (personnification ou expression par une image quelconque d'une idée abstraite) ou des symboles s'écrivent en principe avec une majuscule initiale.

= *Impr. nat. 1990.*

Ils sont morts pour le Drapeau. La Vérité retourne dans son puits.

« Certes aucun imbécile n'eût songé jadis à nier le caractère universel de la Douleur, mais la douleur universelle était discrète. » (Georges BERNANOS, *Les Grands Cimetières sous la lune.*)

Citation : «

ALLEMAND

⇒ ***langues étrangères***

Si l'on doit intégrer une citation allemande au sein d'un texte français, on se gardera d'adopter toutes les conventions typographiques allemandes.

En revanche, on respectera les conventions orthographiques, par exemple la majuscule initiale des substantifs.

»Nr. 2: Dr. Martin, 19. Jahrhundert.«

devient

« N° 2 : Dr Martin, XIXe siècle. »

Abréviations

Abb.	*Abbildung*	figure	fig.
Bd., Bde.	*Band, Bände*	volume(s)	vol.
d. h.	*das heißt*	c'est-à-dire	c.-à-d.
Dr.	*Doktor*	docteur	Dr
Fr.	*Frau*	Madame	Mme
Frl.	*Fräulein*	Mademoiselle	Mlle
Hr.	*Herr*	Monsieur	M.
Hs.	*Handschrift*	manuscrit	ms.
Hss.	*Handschriften*	manuscrits	mss
K., Kap.	*Kapitel*	chapitre	chap.
n. Chr.	*nach Christus*	après Jésus-Christ	apr. J.-C.
Nr.	*Nummer*	numéro	n°
o. J.	*ohne Jahr*	sans date	s. d.
o. O.	*ohne Ort*	sans lieu	s. l.
s.	*siehe*	voir	voir, ⇒
S.	*Seite*	page(s)	p.
usw.	*und so weiter*	et cætera	etc.
v. Chr.	*vor Christus*	avant Jésus-Christ	av. J.-C.
vgl.	*vergleiche*	*confer* (comparer)	cf., *cf.*

z. B.	*zum Beispiel*	par exemple	p. ex.

Sigles. Dans les textes composés en allemand, les sigles ne prennent pas de point abréviatif : *Die Koalition von CDU und FDP*. En revanche, dans les textes composés en français, les sigles allemands obéissent à la règle française : *La coalition de la C.D.U. et du F.D.P.*

AG		société anonyme
GmbH		société à responsabilité limitée
IG	*I*	groupement d'intérêts

Accents

tréma ä, ö, ü

Division

On ne coupe pas « ch » et « sch »

Ponctuation

Les signes de ponctuation haute sont collés au signe qui les précède.

Les guillemets »allemands« ont un comportement opposé à celui de leurs homologues « français ». Lorsque les nôtres « ouvrent », ils »ferment«, et vice versa.

Les nombres ordinaux sont marqués d'un point après le dernier chiffre : 15. (français : 15e).

Citation : « Les allemands [*sic*], pour avoir inventé l'art Typographique, sont ceux qui y ont fait jusqu'ici le moins de progrès. Ils sont dans l'usage d'espacer les titres faits du caractère bas de casse, ce qui n'est point agréable à l'œil, parce que ces lettres doivent être liées les unes avec les autres. » (Antoine-François MOMORO, *Traité élémentaire de l'imprimerie.*)

ALLIAGE

⇒ *Pourcentage.*

1. •• La composition précise des alliages non précieux s'indique en pourcentage (*p. 100* ou symbole %) : *alliage fer-carbone à 2 p. 100 de carbone.*

•• Introduisant une expression différente des proportions, le symbole ‰ ne devrait pas être employé dans les textes non spécialisés : *alliage de fer-carbone à 0,6 % de carbone* plutôt que {*6* ‰}. ≠ *Impr. nat. 1990.*

••• Le titre des métaux précieux s'indique en millièmes (éventuellement sous forme de fraction) ou, pour l'or, en carats.

Carat : un vingt-quatrième d'or fin dans un alliage d'or, soit *41,666* millièmes. L'or fin, ou pur, est donc à *24* carats. L'or à *18* carats est au titre de *750* millièmes (ou 750/1 000), l'or à *14* carats au titre de *585* millièmes (ou 585/1 000). Pour le titre de l'argent, le denier (1/12) a hélas été abandonné…

2. ••• Les nombres qui précisent la composition d'**un** alliage se composent toujours en chiffres arabes :

[or à quatorze carats] > *or à 14 carats* ; mais *deux carats, ce n'est pas beaucoup…*

= Code typ. 1993, Impr. nat. 1990, Mémento 1990.

Citation : «

ALLIANCE

⇒ *aa*

Alliance (l'), Grande-Bretagne, parti libéral et parti social-démocrate
Alliance atlantique
Alliance française (l')
Alliance pour le progrès
Quadruple-Alliance
Sainte-Alliance
Triple-Alliance
Triplice

L'arche de l'Alliance

Citation : «

ALPHABET PHONÉTIQUE

⇒ *aa*

L'utilité de la notation phonétique n'est pas contestable, singulièrement pour les phonéticiens [fɔnetisjɛ̃]. En outre, elle peut aider quelques locuteurs non francophones à conjecturer la prononciation de certains mots français ; cela suffit à justifier sa présence dans les dictionnaires destinés au grand public. Encore convient-il de ne pas exagérer ses mérites : pour la quasi-totalité des lecteurs — francophones et non francophones —, les indications phonétiques sont des cryptogrammes saugrenus. Une [kujɔnad] le démontre : les utilisateurs francophones auront moins de mal à comprendre que [kɔtɔ̃tiʒ] et [kufɛ̃] se lisent « coton-tige » et « couffin »… que l'inverse.

Les dictionnaires d'aujourd'hui (*Larousse 1997, Lexis 1989* et *Robert 1993*) enseignent ainsi la bonne prononciation de « couenneux » : [kwanø, øz]. Qu'vanneau ? Quoi no ? *Larousse 1960, 1970* enseignaient [kwanœ], ce qui semble indiquer que la voyelle finale, de mi-ouverte, est devenu mi-

fermée. Quant à savoir comment doit se prononcer « couenneux », pour le lecteur non averti, la question reste ouverte. Qu'vanné, Quoi nœud ? Qu'il consulte Littré ou n'importe quel Larousse antérieur aux années soixante du XXe siècle, il verra et pourra lire ceci : (koua-neû). C'est faiblard, pas phonétiquement irréprochable, mais c'est clair pour tout le monde (francophone). L'Académie l'a bien compris qui enseigne cette excellente variante : « COUENNEUX, -EUSE (se prononce *couaneux*). » Quant au *Petit Larousse*, il a résolu le problème dès 1998 en éliminant « couenneux » de sa nomenclature…

La meilleure formule consisterait à fournir systématiquement la notation phonétique (*Lexis 1989*, *Robert 1993*) **et**, pour les mots présentant une quelconque difficulté de prononciation, des équivalences plus ou moins astucieuses mais compréhensibles par tous les francophones *(Académie 1994, Larousse 1904, 1933, 1956, Littré 1872, Quillet 1948)*. Certains noms propres devraient bénéficier de cette double indication : Cagliostro (Caliostro [kaljɔstro]), Graulhet (grau-yè [grojɛ]), etc.

Citation : « […] On peut ainsi analyser la voyelle contenue dans le mot anglais “full” comme $\alpha 3^{b}\beta,,\gamma 4^{j}\delta 0\varepsilon 1$. » (Otto JESPERSEN, *La Syntaxe analytique*.)

AMPHIBIE

aa

AN, ANNÉE

⇒ *Âge, date, millésime.*

Pour les emplois respectifs d'*an* et d'*année*, voir les bons dictionnaires des difficultés du français (*Girodet*, *Thomas*).

•• Les décennies (au sens strict, sans expression du siècle) s'écrivent et se composent en lettres : *les années soixante ne valent pas les années trente*. Mais *les années 1790 furent révolutionnaires*.

•• Dates. Les années s'écrivent et se composent en chiffres arabes : *Mme P. est née en 1928*.

• Les notaires et les poètes font une fois de plus bande à part : *mille neuf cent vingt-huit.*

Remarque. — La composition en lettres s'impose surtout dans les vers réguliers. ⇒ *Date.*

• Les chiffres romains étaient jadis employés sur la page de titre pour composer l'année de publication d'un ouvrage. ⇒ *chiffre romain.*

•/•• En principe, on n'« abrège » pas les années (suppression du millésime et du siècle), singulièrement celles qui n'appartiennent pas au siècle en cours. •• ≈ Cette règle ne s'applique pas aux textes (ou aux portions de texte) ayant pour vocation de reproduire la vivacité de l'oral : *Paul est mort en 34, deux ans après sa femme.*

Dates historiques. Quelques formes tronquées sont entrées et se sont maintenues dans l'usage courant. XVIIIe siècle : *89*, *93*. XIXe siècle : *48*. Le XXe siècle est encore riche en abrègements admissibles dans les textes non spécialisés : *14*, *14-18*, *17*, *39-45*, *68*, etc. ; dès les premières années du IIIe millénaire, la liste va raccourcir inexorablement.

••• Sont très fautifs les pourtant très fréquents [*1914-18*, *1939-45*], qui associent une « année complète » à une « année réduite ». > *1914-1918*, *14-18*.

Exemple de graphie défectueuse, due au Conseil supérieur de la langue française : « […] l'Académie française a corrigé la graphie du lexique en *1694*, […], *1878*, *1932-35*. »

•• On ne tronque pas les années par aphérèse mais on peut les masquer par apocope. L'abrègement de discrétion est légitime : « J'étais à Paris en *18*… » (E. A. Poe.) *J'étais à Vichy en 194*…

••• **Espace.** Attention à ne pas confondre l'année (même approximative…) et un nombre d'années. Année : pas d'espace après le chiffre des milliers, en l'occurrence le millésime (règle commune de la numérotation). Nombre d'années : espace après le chiffre des milliers (règle commune du dénombrement).

L'écriture fut inventée vers *3300* av. J.-C.

L'écriture fut inventée *3 300* ans avant Jésus-Christ.

Expressions diverses

le jour de l'an, le nouvel an, le premier de l'an

les Années folles

l'année sainte

Citation : « Les enfants c'est comme les années, on ne les revoit jamais. » (CÉLINE, *Mort à crédit.*)

ANAGRAMME ⇒ *coquille*

ANCIEN, NOUVEAU

⇒ *aa*

Adjectif

Ancien Monde (l')

Nouveau Monde (le)
Ancien Régime (l')
Ancien Testament
Substantif
Conseil des Anciens ◊
querelle des Anciens et des Modernes
Citation : «

ANGLAIS

⇒ ***langues étrangères***

Abréviations

AD		(de préférence en petites capitales)
BC		(de préférence en petites capitales)
d.t.p., DTP	*desktop publishing*	
e.t.s.	*electronic typescript*	
f., ff.	*following page(s)*	
s.c.	*small capitals*	petites capitales
s/s	*same size*	même taille

Accents

Capitales et bas de casse

Le Royaume-Uni, pour l'heure, porte bien le premier élément de son nom, et les États-Unis ont une nette inclination pour le clinquant : cela explique en partie la place qu'ils accordent aux majuscules dans les titres, voire dans les toponymes.

Titres

the Queen of England, the Prince of Wales, the Duke of Wellington, Sir Winston Churchill (la reine d'Angleterre, le prince de Galles, le duc de Wellington, sir Winston Churchill).

Titres d'œuvres

Noms géographiques

Straits of Gibraltar (le dédroit de Gibraltar)

Ponctuation

Principales différences entre les usages anglais et français

¶ Espaces

L'anglais ignore la plupart des espaces qui font notre joie… Quand la typographie française introduit une espace insécable entre deux signes, l'anglo-saxonne les colle.

français !	English!
français ?	English?
français :	English:
français ;	English;
« français »	"English", 'English'

Sans doute pour compenser, le point, le point d'exclamation et le point d'interrogation — lorsqu'ils terminaient une phrase — furent longtemps suivis d'un **cadratin** (espace égale à la force du corps). Cet usage, qui ruinait le gris typographique, est en voie de disparition.

Les anglo-saxons utilisent deux sortes de tirets.

aa

Au sein d'une phrase, le **tiret** (em) est collé au signe qui le précède et au signe qui le suit, quels que soient ces signes.

> There are several dangers:—first, it is hard to judge the value of the tone;—second, it is difficult to keep from getting some of the tiny drops of ink. The proportion of this sketch—or of the space itself—may be en larged in a number of ways.

Chiffres

Dans les nombres, les tranches de trois chiffres sont séparées par une virgule et les décimales par un point.

25,568.5 (= 25 568,5)

¶ Il n'y a pas d'espace après ces signes. Cela les distingue des signes de ponctuation et permet de lire ceci sans trop d'effort : *During 1973, 74,755 vessels entered ports to discharge and load 198,275,230 tonnes.* Toutefois, afin d'éviter de regrettables confusions, les bons typographes anglo-saxons surélèvent habilement le point des décimales : *Infant death, 56·3 per 1,000 live births*.

Exprimés en chiffres, les adjectifs ordinaux se forment par l'adjonction (sans espace) de la terminaison *th* (composée en bas de casse du même corps, position normale) : *4th (fourth)*, *5th* (*fifth*), *10th* (*tenth) 20th (twentieth),* etc. Les seules exceptions sont *1st (first)*, *2nd (second)*, *3rd (third)* et tous leurs composés : *21st (twenty-first)*, *201st (two hundred and first)*, etc. En chiffres romains : *IIIrd*, *XXth*, etc. Français : *1*[er], *2*, *3*[e], *4*[e], *I*[er], *III*[e], *XX*[e].

Les symboles % et ‰ sont collés au chiffre qui les précède : 5.2%, 24‰.

¶ Dans un texte composé en français, tous les « anglicismes typographiques » sont des fautes typographiques graves.

Attention ! Au sein de textes ou d'ouvrages écrits et composés en français, certaines coutumes typographiques anglo-saxonnes — espaces, guillemets — ne doivent pas être observées dans les citations anglaises…

Original. As one architect remarked, "Why bother so about the spacing of the sheet? The final building is the thing which counts; these drawings are but temporary things—a means to the end." In a sense it is true.

Adaptation. Comme le faisait finement observer un architecte : « *Why bother so about the spacing of the sheet ? The final building is the thing which counts ; these drawings are but temporary things — a means to the end.* » Ce n'est pas faux.

Citation : «

ANGLAISE

aa

ANNÉE ⇒ ***An***

ANNEXE

⇒ *addenda, supplément*

Sont mis en annexe (et constituent l'annexe ou les annexes) des éléments qui fournissent des informations complémentaires (appendice, documents, tableaux) **mais** qui ne sont pas indispensables à la compréhension du texte courant.

Les postfaces, les notes, les bibliographies, les index, les tables ne font pas partie des annexes.

Lorsqu'elles sont très nombreuses, les annexes peuvent être précédées d'un sommaire.

• Si un ouvrage contient plusieurs annexes, on les numérote en chiffres romains grandes capitales. La pagination générale n'est pas interrompue.

Ne pas confondre avec *addenda* (ajout d'éléments oubliés lors de la composition, voire de l'impression de certaines pages), *addition* (note marginale, sans appel), *supplément*.

• Dans les notes, les références, etc., l'abréviation *ann.* est admissible.

= *Impr. nat. 1990.*

≠ La forme *an.*, proposée par *Guéry 1996*, est particulièrement désastreuse : pour obtenir une graphie équivoque (an. III), elle viole un des grands commandements de l'art d'abréger en coupant un mot entre deux consonnes. ⇒ *Abréviation.*

Citation : «

ANTI

⇒ *Préfixe*

Le préfixe *anti*, du grec *anti* « contre », est aujourd'hui très productif, bien plus que le préfixe *pro*. En revanche, *anti*, du latin *ante* « avant », n'enrichit plus notre langue depuis longtemps.

L'ordonnance de l'antidote (contre) est antidatée (avant).

••• Les mots composés avec le préfixe *anti* s'écrivent presque tous sans trait d'union : *antiaérien*, *antiallergique*, *antigaulliste*, *antihéros*, *antiroman*, *antirouille*, *antimatière*, *antiscientifique*, *antitabac*, etc.

= *Académie 1994, Conseil sup. 1990, Larousse 1999, Robert-Conseil sup., Robert 1993.*

≠ *Robert 1985* {anti-américanisme, anti-scientifique, etc.}.

Remarque. — *Littré 1872* et *Larousse 1885* ne donnent aucun nom commun associant le trait d'union et le préfixe *anti*, ce qui réduit considérablement le mérite d'une des rares « rectifications » heureuses du Conseil supérieur de la langue française, qui découvre là une porte ouverte depuis longtemps.

Exceptions (peu nombreuses et toutes « logiques ») :

— mots dont le deuxième élément commence par *i* : *anti-impérialiste*, *anti-infectieux*, *anti-inflammatoire*, *anti-inflationniste*, *anti-intellectualisme* ;

— mots composés de plus de deux éléments : *anti-sous-marin* ;

— mots où le préfixe *anti* est doublé : *anti-anticorps*.

— « préfixation » d'une locution ou d'une dénomination formée de plusieurs mots : *anti-nouveau roman* ;

— noms dont le deuxième élément est un nom propre (si le mot composé est lui-même un nom propre ou un titre, les deux éléments prennent la majuscule initiale) :

Anti-Atlas, Anti-Elbourz, Anti-Liban, Anti-Taurus ; *l'Anti-Dühring* (Friedrich Engels), *l'Anti-Lucrèce* (Melchior de Polignac), *l'Anti-Machiavel* (Frédéric II de Prusse) ; sérum anti-Inaba-Ogawa ; comme tous les ouvrage de ce genre, *l'Anti-Caton* (Jules César) est un *anti* (nom masculin invariable) ;

— mots dont le deuxième élément est un sigle ou un symbole : *anti-C.G.T.*, *anti-OTAN*, *anti-g anti-O.* ≈ Les acronymes devenus des noms communs suivent la règle générale : *antiradar*, *antisida*.

— • mots (•• à éviter) dont le deuxième élément est étranger : *anti-dumping* (± *Robert 1985* donne « anti-dumping » à l'article *anti-* et {antidumping} à l'article *dumping*, mais il est vrai que l'anglais est une langue difficile).

Remarque. — Les formes {anti-héros, anti-roman} peuvent être considérées comme des anglicismes sournois (*anti-hero*, *anti-novel*). > *antihéros, antiroman*.

≠ Bien que retenue par *Girodet 1988*, *Hanse 1987*, *Impr. nat. 1990*, *Robert 1985*, *Thomas 1971*, la catégorie des mots rares ou « formés pour la circonstance » est une bizarrerie qu'il faut oublier, sauf si l'on se plaît à engendrer des exceptions innombrables et illogiques : *cet anticommuniste est un* {*anti-nataliste*} *véhément*.

= *Conseil sup. 1990, Larousse 1999, Robert 1993. Littré 1872,* citant Boileau, donne antipindarique, terme rare et de « circonstance » s'il en est.

≠ *Girodet 1988* {anti-jeunes, anti-tabac}, *Impr. nat. 1990* {anti-bruit, anti-roman, anti-théâtre}, *Robert 1985* {anti-poison} *mais antigrippe,* {anti-drogue, anti-hasard, etc.}.

On peut, à la rigueur, accepter une dérogation si le trait d'union épargne une ambiguïté indésirable : *anti-gone* (pour « ennemi des petits Lyonnais »).

Pluriel. ± Naguère, les subtilités grammaticales s'effaçaient ici devant le bon sens, qui n'a pas toujours tort : un qualificatif pouvait fort bien conserver la marque du pluriel après un substantif au singulier et la refuser après un substantif au pluriel : une crème [antiride] est à coup sûr inefficace pour effacer **les** rides (> crème antirides) ; en revanche, des peintures antirouille suffisent amplement à combattre **la** rouille. Ces facilités (aucune compétence grammaticale n'était requise) ont été remises en cause par des rectificateurs qui, soucieux de simplifier la vie des masses écrivantes, prônent la variabilité systématique. Je ne suis guère enclin à les suivre aveuglément. Il est vrai qu'aucun parti n'est satisfaisant, car il était (et reste) d'usage de revenir à la variabilité avec les substantifs : un phare antibrouillard, des phares antibrouillard, un antibrouillard… des antibrouillards.

= *Girodet 1988*

± *Thomas 1971* note une tendance à la variabilité mais se demande joliment « qui oserait écrire : des lunettes antisoleils ? » (Aujourd'hui, nous avons la réponse.)

≠ *Conseil sup. 1990*

Citation : «

ANTIQUE ⇒ *Classification*

ANTONOMASE

⇒ *a*

a

Citation : «

APARTÉ

⇒ *italique, théâtre*

Parole prononcée par un acteur et que seul le spectateur est censé entendre.

Les apartés se composent en italique.

Citation : «

APEX

aa

APHÉRÈSE

aa

APHORISME

⇒ *proverbe*

aa

Citation : « L'aphorisme : c'est LA citation par définition pour le monde universitaire — mais de l'aphorisme à la connerie, il n'y a que la minceur du temps. » (Yak Rivais, *Les Demoiselles d'A.*)

APOCOPE

aa

APOSIOPÈSE

Interruption d'une phra… Elle se traduit graphiquement par les points de suspension.

APOSTROPHE

⇒ *Coupure, guillemets, troncation.*

1. ••• L(a)'apostrophe est la marque de l(a)'élision lorsqu(e)'elle s(e)'indique graphiquement. (Le plus souvent, l'élision orale ne se traduit pas dans l'écriture : *Elle est presque une experte avisée* [ell(e) est presqu(e) un(e) expert(e) avisée]. ⇒ *§ 4.*)

Dans la langue écrite, l'élision est la suppression de la voyelle finale d'un mot devant un mot commençant par une **voyelle** ou un ***h*** **muet**. L'apostrophe remplace ici deux signes : la voyelle amuïe (non prononcée, devenue muette) et l'espace qui la suivait. Elle ne peut finir une ligne.

C'est l'avis d'une experte, l'élision s'effectue dans « l'hiatus » et dans « l'hyène ».

2. ••• L'apostrophe joue occasionnellement d'autres rôles.

a. Dans la **transcription** du langage parlé, elle est la marque d'amuïssements divers, voire d'ellipses audacieuses.

Élision irrégulière : *T'as pris le métro ?* Syncope : *Salut p'tit gars !* Ellipse irrégulière : *En voilà un qu'a pas de pot…* (*qu'* pour « qui n' »). Dans ces emplois, l'apostrophe remplace un nombre variable de signes (lettres et espaces), voire de mots.

Dans les cas (assimilables à la troncation ⇒ *2 b*) où il n'y a pas de liaison, l'apostrophe est suivie d'une espace et peut éventuellement finir une ligne : *Pauv' type.* (Si le mot amputé est réduit à une ou deux lettres, l'apostrophe en fin de ligne n'est pas admissible : *I' commence à me gonfler.*)

Si la liaison s'effectue — ou lorsqu'on souhaite indiquer une agglutination occasionnelle —, pas d'espace après l'apostrophe, qui ne peut finir une ligne : *C't'enfoiré m'charrie.* Toutefois, si la chaîne ainsi formée s'allonge démesurément ou si la liaison s'effectue après un mot plurisyllabique, une espace viendra clarifier la situation : *C't'aimab' enfant est une véritab' enchanteresse.* Cette façon de faire est ancienne ; comme elle est de surcroît subtile, il convient de la respecter.

= Greffier 1898, Lefevre 1855.
≠ Lecerf 1956.

La liberté de la transcription connaît une limite : il est déconseillé d'introduire une apostrophe là où « normalement » elle n'intervient pas dans le français écrit. Ainsi « il n'y a pas de raison » peut devenir « y a pas d'raison » mais il serait déraisonnable d'écrire [y'a pas d'raison].

> Mon camarade est couché dans un pré
> Y a pus qu'des os
> Y n'est pas enterré
> Le trou d'son nez on y mettrait son doigt
> Et ses deux œils c'est comme du chocolat.
>
> (Max Jacob, *Saint Matorel*)

b. Irréprochable dans la **troncation** de certaines dénominations propres, l'apostrophe finale est d'un maniement délicat dans celui des adjectifs et des noms communs.

Évidemment fautive dans les mots entrés dans l'usage courant (cinéma, photo, radio, vélo, etc.), elle est inutile et dangereuse dans la plupart des autres cas, quelle que soit la lettre finale ; l'accord au pluriel (obligatoire, s'il ne s'agit ni d'une élision ni d'une ellipse, mais d'une troncation ⇒ *§ a*) ne s'obtient en effet qu'au prix d'une monstruosité typographique (en français…) : {le prof'}, [les prof's] > le prof, les profs ; {la fac'}, [les fac's} > la fac, les facs. Toutefois, une condamnation sans appel serait regrettable, car l'apostrophe est parfois utile pour éviter les ambiguïtés : *Karpov s'est réveillé à deux heures du mat'.* Dans cet emploi, l'apostrophe remplace un nombre variable de signes, elle est suivie d'une espace (ou d'un signe de ponctuation), elle peut finir une ligne. ⇒ *Troncation.*

c. Poésie

aa

d. Noms propres français

aa

e. Noms propres étrangers

aa

3. •• Emplois déconseillés.

chez MacDonald's

guillemets

aa

4. ••• Fautes

aa

quelque

Exception : quelqu'un

presque

Exception : presqu'île

[Est-ce d'une logiqu'imparable ?]

le onze, la onzième, le oui

le uhlan

le yacht, le yatagan, la yole, le yucca

5. Coupure

aa

6. Forme. La plupart des dictionnaires ne disent rien sur la question. *Académie 1994, Larousse 1904, 1933* n'hésitent pas à affirmer que l'apostrophe est « en forme de virgule ». Ils ont raison, car dans toutes les bonnes polices il y a une belle similitude de dessin entre l'apostrophe et la virgule. C'est normal : à l'origine, l'apostrophe n'est qu'une virgule libérée de la pesanteur qui la clouait sur la ligne de base.

' , Baskerville

' , **Rockwell**

' , Avant Garde

Les polices qui ne respectent pas cette troublante gémellité sont rares et généralement médiocres.

∞ Dans la composition chaude, l'apostrophe et la virgule étaient utilisées pour former les guillemets anglais. Ouvrants : deux virgules retournées ; fermants : deux apostrophes.

¶ Le petit trait vertical « ' », qu'on appelle parfois « apostrophe dactylographique », n'est pas une apostrophe. Ce n'est même pas le symbole de la minute d'angle, qui s'écrit ainsi : « ′ ». Ce n'est typographiquement rien.

Citation : « **Chier dans le cassetin aux apostrophes**, v. Cette phrase grossière et malséante peut se traduire en langage honnête par : "Quitter le métier de typographe." » (Eugène Boutmy, *Dictionnaire de l'argot des typographes*.)

APPEL DE NOTE

⇒ *astérisque,* ***notes***

L'appel de note est une balise qui indique au lecteur qu'une information complémentaire — relative au mot ou au groupe de mots précédents — est située hors du texte courant (en bas de page, en marge, en fin de chapitre ou de volume). On dit également *renvoi de note*, mais c'est introduire un risque de confusion avec les vrais *renvois*, qui eux n'envoient pas nécessairement le lecteur vers une note mais, selon les cas, vers une zone précise du texte courant ou de ses annexes, vers un autre ouvrage, une publication… (voir, *cf.*, ⇒, etc.).

A. Forme

Visuellement, l'appel de note devrait avoir deux qualités. Le problème est qu'elles sont contradictoires. Il doit être discret, afin de ne pas perturber la lecture de celui qui n'aime guère s'interrompre pour des broutilles ; il doit être repérable, afin de faciliter la tâche de celui qui, après avoir lu la note, tente de retrouver le lieu où il a abandonné le texte courant. Quelle qualité faut-il privilégier * ? La discrétion.

D'abord, parce que les notes sont, par nature, des éléments **secondaires**. Il n'est donc pas opportun de les faire apparaître comme des bornes majeures du texte. Si leur contenu n'est pas accessoire, on voit mal ce qui justifie son bannissement hors du texte courant. (Enfin… si, on le voit très bien : dans la plupart des cas, c'est l'incapacité ou la renonciation ** à intégrer une information essentielle au bon endroit. Bien sûr, des auteurs ont su jouer de la mise en note excessive avec esprit ; je n'évoque ici que les appels de note « ordinairement excessifs », les plus nombreux.)

L'argument du retour aisé n'est guère convaincant. Il ne s'applique pleinement qu'aux notes de bas de page (sous réserve qu'elles soient en nombre limité), beaucoup moins aux notes marginales (en principe situées à la hauteur de l'appel), pas du tout aux notes placées en fin de chapitre ou de volume (le retour sera nécessairement malaisé). Inutile de pénaliser le lecteur qui refuse de rompre le fil, sans réel profit pour celui qui, l'ayant brisé, ne pourra *de toute façon* le renouer sans un petit effort et n'est plus à une fraction de seconde près.

* Cela dépend bien sûr de la nature du texte. Ici, je privilégie l'hypothèse où il doit être *lu*, destination qui ne semble pas invraisemblable.

** Et non le renoncement.

1. Chiffres

a. Chiffres supérieurs [1].

Les chiffres supérieurs composés dans un corps inférieur de 2 points à celui du texte courant sont les plus discrets des appels de notes. Multipliables à loisir, ils sont recommandables dans la quasi-totalité des cas. Deux restrictions expliquent ce *quasi* :

— dans les ouvrages où des chiffres sont mis en exposant, la confusion est inévitable ;

— dans les ouvrages ou les passages composés en petits corps (5 ou 6 points), le corps de l'appel (4 points…) est illisible pour une part non négligeable des lecteurs[23].

b. Chiffres supérieurs entre parenthèses [(1)].

Le recours à ces lourds appels n'est envisageable que dans les cas évoqués plus haut (confusion avec les exposants), mais les lettres supérieures entre parenthèses [(a)] sont dans ces occurrences préférables ⇒ *§ A2.* Les parenthèses sont dans le corps de l'appel [(1)] et jamais dans le corps du texte ([2]).

c. Les chiffres du même corps que celui du texte courant ne peuvent être employés qu'entre parenthèses (1) ou entre crochets [1], cela se conçoit aisément. L'emploi de ces très lourds appels devrait être limité aux textes composés dans un petit corps.

2. Lettres

a. Les lettres supérieures se composent en romain [a].

b. Les lettres supérieures entre parenthèses se composent en italique [(a)] avec des parenthèses, du même corps, en romain.

c. Les lettres du même corps que celui du texte courant se composent en italique et imposent l'emploi de parenthèses romaines (*a*) ou de crochets [*a*].

3. Astérisque. Ce n'est pas le plus discret mais, à petites doses, c'est le plus beau des appels de notes. C'est également celui qui connaît les plus sévères restrictions d'emploi…

••• L'inconvénient — ou l'avantage ? — principal de l'astérisque est qu'il ne peut être multiplié à loisir. Son usage est ainsi limité aux textes ne présentant jamais plus de trois notes par page : *, **, ***. Trois astérisques successifs ne passent pas inaperçus dans le gris du texte : cette limite est donc théorique. Si l'on doit retrouver ce genre de constellation à chaque page, mieux vaut changer de signe d'appel. L'élégance de l'astérisque ne se manifeste pas dans la profusion. C'est le signe idéal pour les appels de notes d'auteur, s'ils sont rares. Au-delà de trois astérisques, on pénètre sur le terrain du jeu, du burlesque ou du ridicule typographique ****. La perception du lecteur connaît des limites qu'il est courtois de respecter *****.

= Impr. nat. 1990, Vairel 1992.
≠ Secrét. rédact. 1990.

•• On renoncera à l'astérisque comme appel de note si l'on tient à l'utiliser comme signe abréviatif ou comme symbole (Mme de B*** habitait à ***). Il faut choisir.

• Même remarque pour tous les ouvrages spécialisés où l'astérisque joue déjà un rôle particulier. On a longtemps préconisé l'astérisque comme appel de note dans les ouvrages de mathématiques ; c'est aujourd'hui discutable (produit de convolution, absence du zéro dans les ensembles de nombres fondamentaux).

¶ On peut tourner la difficulté en adjoignant à l'astérisque des parenthèses supérieures, dans un corps inférieur à celui du texte [(*)]. Attention ! d'autres difficultés surgiront ⇒ *§ 4.* Hideuses dans cette occurrence, les parenthèses dans le corps du texte sont très déconseillées (*).

= Impr. nat. 1990.
≠ Code typ. 1993.

4. Parenthèses, crochets. Supérieures ou non, les parenthèses sont un pis-aller. Leur rencontre avec d'autres parenthèses (appel de note à la fin d'une phrase mise entre parenthèses) est un spectacle peu réjouissant (n'est-ce pas ? [(*)]). (Certainement (**)).

Impr. nat. 1990 suggère de les transformer alors en crochets (comme ça ? [[1]]). À mon sens, cela n'arrange rien pour le lecteur, troublé par un changement inopiné de code. Pis, cela introduit une confusion supplémentaire dans les ouvrages où les crochets encadrent une autre catégorie d'appels de notes. Si l'on tient absolument à les isoler du texte courant par des parenthèses ou des crochets, autant appliquer aux appels de notes une règle par ailleurs bien établie, en réservant les crochets pour les renvois bibliographiques ou les notes de l'éditeur. Cela n'évitera pas pour autant les rencontres malheureuses, car, au sein d'un commentaire de l'éditeur [entre crochets], on imagine mal la présence d'un appel de note dû à l'auteur… donc [commentaire[*]]… C'est sans issue. Sauf à supprimer sans pitié parenthèses et crochets dans les appels de notes ⇒ *§ 6.*

∞ Jadis, les typographes *(Dumont 1915, Lefevre 1855)* plaçaient l'appel après la phrase ou le membre de phrase entre parenthèses :

Ceci est un exemple (à ne pas suivre) (*).

Cette façon de faire n'est pas meilleure. 1. Elle enfreint la règle qui proscrit avec raison deux mises entre parenthèses immédiatement successives. 2. Dans la plupart des cas, il est impossible de déterminer si l'appel de note concerne le texte entre parenthèses ou l'ensemble de la phrase. 3. L'appel ne peut jamais s'appliquer à un seul mot. L'élimination des parenthèses de l'appel permet ces distinctions :

Ceci est un exemple (à suivre *).
Ceci est un autre exemple (à suivre) **.
Ceci est encore un exemple (à suivre ***, lui aussi).

5. ¶ Autres signes. •• Les logiciels de traitement de texte permettent de choisir n'importe quel signe comme appel de note. Les vignettes, les symboles, les pictogrammes sont parfois de la fête. Il est prudent de renoncer à cette liberté et de se contenter des signes qui traditionnellement remplissent ce rôle. • Toutefois, dans certains ouvrages scientifiques, une entorse à l'orthodoxie typographique sera toujours préférable à un risque de confusion.

∞ Jadis, l'astérisque, la croix et le pied-de-mouche étaient utilisés dans cet ordre comme appels :



Cette façon de faire est heureusement oubliée… L'usage anglais était (est…) un peu différent, mais pas meilleur :



Si ça ne suffit pas, on double la dose : ** †† ‡‡ ¶¶. (La croix est ici un poignard, *dagger*.)

= *Leclerc*.

6. Conclusion

aa

B. Place

Quelle que soit sa forme, l'appel de note se place avant la ponctuation.

Espace

Espace fine insécable avant les chiffres supérieurs.

Espace forte insécable dans les autres cas.

C'est la tradition.

On peut toutefois introduire une subtilité en

Citation : «

APPENDICE ⇒ ***addenda***

APPROCHE

⇒ *interlettrage, œil*

L'approche « typographique » est la distance qui sépare l'œil et les bords latéraux de la « lettre » ; c'est donc le blanc latéral *fixe* qui est *ménagé* de part et d'autre d'un signe, afin que son œil ne touche pas celui des voisins.

Aujourd'hui, l'approche naturelle peut être modifiée, ce qui rend byzantine la distinction entre approche et interlettrage.

Académie 1994 : Blanc laissé sur chaque côté d'une lettre pour l'isoler des autres dans la composition.

Les définitions données par *Littré 1872* et *Robert 1993* sont erronées. *Hachette 1995* et *Larousse 1999* ignorent l'acception typographique de ce terme.

Anglais : *kerning*.

∞ En composition chaude, l'approche désignait également la séparation fautive de deux lettres, due à un corps étranger ou à la déformation accidentelle de la matière.

Citation : «

ARC, ARCHE ⇒ ***monument***

ARCHAÏSME ⇒ ***néologisme***

ARCHIVES

⇒ *aa*

les Archives nationales, les Archives

les archives de

Citation : «

ARMÉE

⇒ *Grade, guerre.*

l'armée française

l'armée de l'air

l'Armée rouge

l'Armée du salut (= *Robert 1994*. ≠ [Armée du Salut] *Guéry 1996*.)

la Grande Armée (Napoléon I[er])

une afat, des afats (**a**uxiliaire **f**éminin de l'**a**rmée de **t**erre)

Les numéros des régions militaires se composent en chiffres romains grandes capitales :

la IVe région militaire

= *B. Larousse 1995, Impr. nat. 1990.*

Le numéro des unités de toute nature est composé en chiffres arabes :

la 5[e] armée

le 2[e] bataillon

= *Impr. nat. 1990.*

≠ *B. Larousse 1995* (chiffres romains pour les armées).

Pour éviter les confusions, on suggère parfois *(Impr. nat.)* de composer en chiffres arabes le numéro des unités françaises ou alliées et en chiffres romains grandes capitales ceux des unités ennemies. Pourquoi pas ? mais il n'est pas certain que ce procédé aide beaucoup le lecteur à reconnaître les siens.

Régiment

« Il entra dans le régiment de Royal-Cavalerie […]. » (CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe.*)

Citation : «

ARROBE

ou *arobas*, *arrobase*, *arobase (Larousse 1997)*, *arrobe*, *arobe (Robert 1993)*, *arobass*, *arobastre*, *arobasque (Paput 1997)*... ou *a commercial*.

ARRONDISSEMENT

⇒ *Adresse, code postal*

Au sein d'un texte, les numéros des arrondissements (divisions administratives de grandes villes) se composent soit en toutes lettres, soit en chiffres romains ordinaux, grandes capitales.

Elle habite le treizième arrondissement. Il préfère le quatorzième.

Le XVe arrondissement est séparé du XVIe par la Seine.

Cet hôtel du XVIIe siècle (petites capitales) est situé dans le XVIIe arrondissement (grandes capitales).

= *Code typ. 1993*

± *B. Larousse 1995, Mémento 1990* (uniquement en chiffres romains).

≠ *Français pratique 1979* (lettres, chiffres arabes ou romains ; nette préférence pour les chiffres arabes), *Impr. nat. 1990* (uniquement en chiffres arabes).

Sur les enveloppes, l'arrondissement est aujourd'hui intégré au code postal (ou figure sur la même ligne). Impossible d'échapper aux chiffres arabes.

75015 PARIS

75727 PARIS CEDEX 15

= *Impr. nat. 1990*

≠ *?*

Citation : «

ART

⇒ *aa*

Art nouveau

abstraction lyrique

aa

Citation : «

ARTICLE

⇒ *Particule*

Article dans les noms propres

A. Patronymes

1. L'article qui **appartient** à un patronyme* ***(La*** *Bruyère)* s'écrit avec une majuscule initiale ; il ne peut être contracté** ni supprimé, il détermine l'ordre alphabétique :

La Mettrie

La Tour du Pin

Le Goff

Le Nain

Après une particule, il conserve la majuscule : *Roger de La Fresnaye*. La minuscule était déjà un archaïsme au XIXe siècle ; c'est aujourd'hui une faute (≈ sauf dans la composition « non modernisée » de textes anciens).

= *Code typ. 1993, Greffier 1898, Impr. nat. 1990*

≠ *Mémento 1990* [Jean de la Fontaine]

* Les mêmes règles s'appliquent aux pseudonymes ***(Le*** *Corbusier)*, qui sont assimilables à des patronymes, mais, attention ! pas aux surnoms ***(le*** *Lorrain)* ⇒ *§ A2.*

** Pour le comportement des articles **déjà** contractés ***(Du*** *Bellay)* ⇒ *particule.*

2. L'article qui **précède** un patronyme ou un surnom ne prend pas la majuscule initiale : *la Callas, le Tasse, le Caravage*, *la Voisin*, *le Lorrain, le Greco* ; *la Callas lisait-elle La Bruyère ?* Il ne détermine pas l'ordre alphabétique :

Greco (Domenikos Theotokopoulos, *dit* le)

La Bruyère

Lorrain (Claude Gellée, *dit* le)

Tasse (Torquato Tasso, *dit en français* le)

Il peut être contracté : « Le récit des amours du Tasse était perdu, Goethe l'a retrouvé. » (CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe.*)

B. Toponymes

Dans les noms de localités administrativement organisées, l'article s'écrit avec une majuscule initiale, il ne peut être supprimé, mais il peut être contracté : *je visite Le Havre, je vais au Havre.*

≠ *Greffier 1898.*

Il ne détermine pas l'ordre alphabétique.
Andelys (Les)
Rochelle (La)
Vésinet (Le)

Cette entorse à la règle (majuscule > incidence sur le classement alphabétique ; minuscule > pas d'incidence sur le classement alphabétique) est absurde et relativement récente. Au début du XIX[e] siècle, l'usage et l'Académie française étaient d'accord pour écrire : le Havre, les Andelys.

Dans le nom des lieux-dits, l'article s'écrit avec une minuscule initiale :
la Défense

Citation : «

ASCENDANTE

aa

ASSEMBLÉE

⇒ *aa*

Assemblée générale des Nations unies
Assemblée nationale
Assemblée nationale constituante
Sénat (le)
Palais-Bourbon
Citation : «

ASSOCIATION

⇒ *aa*

Association **f**rançaise de **nor**malisation (Afnor)
Association pour l'**e**mploi **d**ans l'**i**ndustrie et le **c**ommerce (Assedic)
Association européenne de libre-échange {A.E.L.E.} (A.E.L.-E.)
Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) ≠ ASEAN
Citation : «

ASTÉRISQUE

⇒ *Abréviation, appel de note, ponctuation.*

1. ••• Un astérisque (masculin comme *risque*) est un signe en forme d'étoile : *.
¶ Le nombre de branches et le dessin varient selon la police employée : * * ⁎.

2. Emploi

a. Appel de note, renvoi. ⇒ *Appel de note.*

b. Abréviation. Concurrents des points de suspension, trois astérisques en ligne sont une marque de l'abréviation de discrétion dans les dénominations propres (personnages, lieux), plus rarement dans les dates : *Le manoir de *** ; M[me] B*** est née en 1903 ; M[me] Bertin est née en le 3 juillet ***.*

> « La femme résista, *** insista. Ça me gêne dans mon récit de ne pas avoir de nom pour l'homme en question : appelons-le *Jean*. » (Alphonse Karr, *Une poignée de vérités.*)

Si l'initiale de la dénomination est conservée, aucune espace ne la sépare du premier astérique : M***, N***, M. M*** M[me] N***. Si l'initiale n'est pas exprimée, une espace insécable doit isoler les astérisques du mot qui les précède : M. ***, M[me] ***.

⇒ *Abréviation, points de suspension.*

∞ Jadis, on faisait parfois suivre l'initiale par un nombre d'astérisques égal au nombre de syllabes du nom celé (à l'exception de la première, représentée par l'initiale). Henri > H*, Philibert > P**, Maximilien > M***. Engendrant une exception pour les noms monosyllabiques (Jean > J. ou J*… comme Joseph), cette tradition est heureusement tombée en désuétude. Quant à celle qui attribuait un nombre d'astérisques égal au nombre de lettres celées...

c. Paragraphe. En soliste * ou, de préférence, en trio ⁂, l'astérisque peut marquer le *début* d'un paragraphe (à condition que celui-ci soit dépourvu de titre ou de sous-titre). Il est donc naturel de rencontrer l'astérisque en haut de page. C'est en revanche un contresens grave (hélas fréquent) de le placer comme dernier signe en bas de page.

= *Impr. nat. 1990.*

Le trio d'astérisques ⁂ (ou astérisme…) n'est pas un cul-de-lampe (dont la « pointe » est toujours dirigée vers le bas). *Impr. nat.* le définit très bien en lui attribuant une valeur de *chapeau.*

≠ *Guéry 1996.*

Il est parfois utilisé en début de ligne, par exemple dans les recueils d'aphorismes, de maximes. Procédé rare et élégant, peut-être un peu précieux :

> ⁂ Tout le règne de Louis XVI se réduit à quinze ans de faiblesse et à un jour de force mal employée. (Rivarol.)

⁂ Le philosophe qui veut éteindre ses passions ressemble au chimiste qui voudrait éteindre son feu. (CHAMFORT.)

d. Emplois spécialisés. Selon la nature du texte, on peut attribuer à l'astérisque une signification particulière (qui devra être précisée dans la table des abréviations ou dans une note liminaire). Il peut s'agir d'une entrée nouvelle, d'une forme non attestée, inexistante ou fautive, de la marque du *h* aspiré, etc.

Lorsqu'il signale une particularité, l'astérisque se place généralement devant le mot ou le groupe de mots concerné. L'espace insécable est recommandée dans les entrées : * **mot** ; déconseillée dans le corps du texte : **mot*.

Rappel. — Comme appel de note ou comme renvoi à une entrée, l'astérisque se place toujours après l'élément concerné, l'espace fine insécable est obligatoire : mot *.

e. Incompatibilités. Dans un ouvrage donné, il est très déconseillé de confier deux rôles à l'astérisque. Seul celui de séparateur de paragraphes est compatible avec l'un des autres.

Citation : « Les *astérisques* étaient connus du temps d'Aristophane, d'Origène, de saint Jérôme et de saint Grégoire, dans les manuscrits grecs et latins. Ils étaient figurés en *petite étoile* ou en ☐ *cantonné de quatre points*. Ils servaient à différents usages : marque d'omission ou de restitution de texte ; signe d'un sens tronqué ; signe de phrases dérangées ; indice des maximes, des sentences les plus remarquables d'un ouvrage ; indice d'addition au texte. » (Francis THIBAUDEAU, *La Lettre d'imprimerie.*)

ASTRE

⇒ *Majuscule, terre, zodiaque.*

••• Les **noms** des objets célestes (planètes, satellites, étoiles, nébulosités, constellations, signes du zodiaque, etc.) prennent une majuscule initiale, ainsi que les éventuels adjectifs antéposés : Bételgeuse, la planète Mars, les lunes de Jupiter, l'étoile du Berger, l'étoile Polaire (ou la Polaire), la Voie lactée, le Petit Nuage de Magellan (ce n'est pas un nuage), la constellation de la Grande Ourse, la Petite Ourse, la constellation du Sagittaire, les Poissons.

Galaxie (latin *galaxias*, du grec *gala, galaktos*, lait) prend une majuscule initiale lorsqu'il s'agit de notre Galaxie (la Voie lactée). Minuscule initiale dans tous les autres cas, et il y en a des centaines de millions (observables) : galaxie, une galaxie, la galaxie d'Andromède, la galaxie NGC 2623 *(New General Catalogue)*, etc.

= Voie lactée (la) : *B. Larousse 1995, Doppagne 1991, Girodet 1988, Impr. nat. 1990, Larousse 1933, 1970, Mémento 1990.*

≠ [voie Lactée (la)] : *Bon Usage 1986.*

= étoile Polaire (l') : *Girodet 1988, Gr. Encycl., Larousse 1999, Robert 1985.*

≠ {Étoile polaire (l')} : *Impr. nat. 1990, Larousse 1933, Robert 1993.*

Terre, soleil, lune.

••• Quelle que soit la nature du texte, notre planète, son satellite et son étoile prennent une majuscule initiale lorsqu'ils désignent des corps célestes et non des objets tels que nous les percevons : le rayonnement du Soleil ; la distance moyenne de la Terre à la Lune est de 384 400 km. • Ils la conservent donc quasi systématiquement dans les ouvrages d'astronomie, d'astronautique, etc.

= *B. Larousse 1995, Code typ. 1993, Girodet 1988, Impr. nat. 1990, Mémento 1990, Larousse 1997, Robert 1985, 1993.*

≠ *Doppagne 1991* (qui oppose étrangement textes scientifiques et discours courant)*, Hanse 1987* (article Lune : {atterrir sur la lune}, article Alunir : atterrir sur la Lune)*, Larousse 1933, Littré 1872.*

•• ≈ Dans tous les autres cas, la minuscule s'impose :

Promettre la lune, être dans la lune, tomber de la lune, la lune rousse, de vieilles lunes, un clair de lune, *Au clair de la lune*, une lune de miel ;

Un coucher de soleil, le soleil de minuit, un rayon de soleil (mais le rayonnement du Soleil), un coup de soleil, *Sous le soleil de Satan*, rien de bien neuf sous le soleil ;

Prendre à témoin la terre entière (l'humanité) ;

Si l'on va sur la Lune, on espère retrouver la Terre ; si l'on est dans la lune, on doit revenir sur terre. L'astronaute quitte la Terre, le défunt quitte cette terre.

Phases de la Lune

Les avis sont partagés ; nouvelle lune, pleine lune : *Code typ. 1993, Girodet 1988, Mémento 1990, Larousse 1970* (article *lune*), *Larousse 1997, Robert 1985, 1993* ; nouvelle Lune, pleine Lune : *Larousse 1970* (article *quartier*) ; Nouvelle Lune, Pleine Lune : *Gr. Encycl., Lexis 1989* ; premier quartier de la Lune : *Larousse 1970, Robert 1985, 1993* ; Premier Quartier : *Gr. Encycl.*

••• Il est inutile de choisir a priori une graphie. Les minuscules s'imposent dans la plupart des cas, selon les critères définis pour le soleil, la terre et la lune : *la pleine lune, c'est la barbe ; tiens, c'est déjà la nouvelle lune*. Dans un texte, même non spécialisé, décrivant les phases de la Lune, elles seraient très malvenues. *Première des phases de la Lune, la Nouvelle Lune précède le Premier Quartier.*

≈ **Dénominations diverses :**

la Terre promise, Terre-Neuve, etc. ⇒ *terre.*

l'empire du Soleil-Levant, le Roi-Soleil

Citation : «

AUBERGE

⇒ *aa*

auberge *Au Cheval-Blanc*
Auberges de la Jeunesse ◊ (A. J.)
Citation : «

AVANT-PROPOS

⇒ *Avertissement, préface.*

Brève introduction placée en tête d'un ouvrage.

L'avant-propos est (en principe et en français) écrit par l'**auteur** (ou l'un des auteurs, ou les auteurs) : il ne doit donc pas être composé en italique mais en romain. On voit parfois des « avant-propos » rédigés par des éditeurs qui mériteraient un avertissement.

= Impr. nat. 1990.
≠ Lecerf 1956.
Citation : «

AVERTISSEMENT

⇒ *Avant-propos, préface.*

Note explicative placée en tête d'un ouvrage.

L'avertissement est rédigé par l'auteur ou par l'éditeur. Dans ce dernier cas, il est nécessairement composé en italique.

Citation : «

AVION ⇒ ***véhicule***

B B B B B

BANDEAU

⇒ *fronton*

1. Ornement oblong occupant toute la justification. Placé en haut de page (au début d'une division principale d'un ouvrage), il est nommé *fronton.*

2. Bande de papier entourant le bas d'un livre à des fins publicitaires.

Citation : «

BANQUE

⇒ *aa*

Banque de France
Banque française du commerce extérieur
Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD ou B.I.R.D.)
banque Rothschild
Citation : «

BARRE OBLIQUE

⇒ *Fraction*

Espace
Emplois
Barre de fraction
par (symboles des unités de mesure)
Marque d'alinéa dans les vers composés à la suite :

> « Quand nous en serons au temps des cerises, / Et gai rossignol et merle moqueur / Seront tous en fête. / Les belles auront la folie en tête / Et les amoureux du soleil au cœur. » (Jean-Baptiste Clément, *Le Temps des cerises.*)

¶ C'est le seul cas où la barre oblique est séparée des signes qui l'encadrent par des espaces fortes.

Alternative, commutation, opposition, ≠ réunion
Emploi particuliers
mauvaise coupure de mot
signe double
Emplois déconseillés
et/ou
dates
sous, sur

Remarque. — Plutôt que de surcharger cette malheureuse barre oblique de significations et de taches contradictoires, pourquoi ne pas employer dans certains cas son double symétrique, sa sœur, la barre inversée « \ », aujourd'hui disponible dans toutes les polices ?

Anglais : *slash.*

Citation : «

BAS DE CASSE (CARACTÈRES DU BAS DE CASSE)

⇒ *Capitale, casse,* ***majuscule****, police.*

Caractères ainsi nommés, car ils se trouvaient dans la partie inférieure des casses (boîtes compartimentées contenant l'ensemble des caractères « typographiques » nécessaires au compositeur).

On écrit avec les minuscules et les majuscules, on compose en bas de casse et en capitales. ≠ Les adeptes du « bas de casse » tracé à la main sont néanmoins très nombreux. Demander à un écolier d'écrire en « bas de casse » est une approximation fantaisiste.

Cette distinction (écriture/composition) est insuffisante : l'essentiel réside dans la différence des rôles (syntaxe/typographie), singulièrement pour le couple majuscule/capitale ⇒ ***Majuscule.***

L'abréviation *bdc.*, formée à l'imitation d'*etc.*, n'est pas régulière. On peut lui préférer *b. d. c.* (malgré le « d. » ⇒ *Abréviation § C2c*) ou *b. de c.* (irréprochable mais rare).

∞ Les lettres et les signes les plus utilisés étaient rangés dans les cassetins (compartiments) du bas de la casse, proches du compositeur, afin d'être aisément saisis : les minuscules non accentuées y côtoyaient les chiffres, les espaces, les cadratins, la virgule, le point, etc. Dans de nombreux modèles de casse, les minuscules accentuées — à l'exception du *é* — étaient reléguées dans le haut, avec les majuscules, les points d'interrogation et d'exclamation, les parenthèses, etc. D'où l'étrangeté de nos *à* ou de nos *ê bas de casse*, qui au temps de la « typographie » étaient le plus souvent rangés dans le haut des casses.

Anglais : *lowet case.*

Citation : « Des expériences ont été faites, qui prouvent abondamment que la lettre g, par exemple, le g bas de casse s'entend, était, en dépit de son exquise complexité graphique, beaucoup plus lisible qu'un g filiforme, issu de n'importe quel stylo ou de n'importe quelle pointe *Bic*. » (Jérôme PEIGNOT, *De l'écriture à la typographie*.)

BATAILLE ⇒ ***guerre***

B. À T. ⇒ ***bon à tirer***

BATEAU

⇒ *a*

≈ Les noms communs s'écrivent avec une minuscule initiale : une trière, une trirème, une galère, un galion, deux frégates, trois caravelles, un trois-mâts (un vaisseau à trois mâts), deux quatre-mâts, un croiseur, un dragueur de mines, un porte-avions, des sous-marins, etc.

≈ l'Arche de Noé, la Nef des fous

Italique

aa

Surcouf, La Pérouse, Dupetit-Thouars, Victor Schoelcher, Commandant Bourdais

Touareg, Mimosa, Perce-Neige

La Bourdonnais

La Confiance, La Découverte, La Malouine, Le Béarnais

Redoutable (cuirassé), Le Redoutable (sous-marin), le Terrifiant, le Foudroyant

Le Rusé, La Boudeuse, Le Vigilant

Île-de-France, Normandie, France

Queen Mary, Mauretania, Titanic, United States

Citation : « Un scaphandrier explore l'épave du *Titanic.* Dans une cabine, il découvre quelques lambeaux d'étoffe rouge, un dentier de vieille femme, des os de loup, un petit pot qui aurait pu, jadis, contenir du beurre. » (Gilbert LASCAULT, *Le Petit Chaperon rouge, partout.*)

BAVOCHER

⇒ *aa*

Être imprimé de manière peu nette. *Ce tirage bavoche, ces sous-titres bavochent.*

= *Académie 1994, Larousse 1997, Lexis 1989, Maxidico 1996.* (Sauf pour *Larousse 1997*, on peut considérer que les définitions données sont courageuses.)

≠ *Robert 1993 et Hachette 1995* ignorent ce terme (ce qui peut se comprendre). *Larousse 1999* l'a éliminé de sa nomenclature.

Ce verbe, dérivé de *baver*, est en principe intransitif. Les imprimeurs n'en ont cure — ils n'ont pas tort — et l'emploient parfois transitivement : *un tirage bavoché.*

Une épreuve bavochée présente des bavochures.

Citation : «

BELLE PAGE

⇒ *aa*

Recto d'un feuillet, donc page impaire, donc, pour le lecteur, toute page de droite d'un livre.

Par opposition, on nomme *fausse page* le verso d'un feuillet (page paire, page de gauche).

Le début des parties principales d'un ouvrage doit « tomber en belle page ».

On dit parfois {bonne page}, mais c'est introduire un risque de confusion avec *bonnes feuilles* (ou *bonnes pages…*), expression qui désigne les premiers tirages définitifs et, par extension, des extraits d'un livre prépubliés dans la presse.

Citation : «

BIBLE

⇒ *Abréviation, Évangile, titre d'œuvre.*

A. Majuscule

••• Majuscule initiale lorsque « Bible » désigne le livre sacré des chrétiens et des juifs : *la sainte Bible*, la Bible hébraïque, une mauvaise traduction de la Bible, la Bible de Jérusalem, la Maison de la Bible, jurer sur la Bible.*

= *Doppagne 1991, Girodet 1988, Larousse 1933, Thomas 1971.*

* S'il s'agit du titre d'une traduction, l'adjectif antéposé prend la majuscule initiale : *réédition de* la Sainte Bible*, traduction de Le Maistre de Saci.*

•• Si ce terme désigne explicitement un objet, il devient profane et perd son droit à la majuscule : *On achète la Bible pour la lire mais un bibliophile peut acheter une bible du quatorzième siècle, même illisible, parce que, à ce prix là, c'est tout de même une bonne affaire*. Toutefois, si l'objet conserve clairement son caractère sacré, il conserve aussi sa majuscule : *À force d'être lue, ma Bible est devenue grise ; il a calé son fauteuil avec la bible de son grand-père.*

= Larousse 1933.
≠ Micro-Robert 1990 (bibles protestantes).

••• Minuscule initiale dans tous les autres cas : *du papier bible, le* Neudin *est la bible du cartophile.*

= Académie 1994, Girodet 1988, Thomas 1971.
≠ Larousse 1933.

••• Les *titres* des livres bibliques prennent tous la majuscule initiale : les Proverbes, le Cantique des cantiques, l'Évangile selon saint Marc, l'Épître aux Hébreux.

Attention ! aux « titres » génériques : les évangiles synoptiques, les épîtres de Paul.

Attention ! aux recueils : la Loi (la Torah, le Pentateuque), les Prophètes, les Écrits, mais les livres historiques, prophétiques, sapientiaux.

L'Ancien Testament, le Nouveau Testament, l'Ancienne Alliance, la Nouvelle Alliance.

Attention ! à l'Évangile (masculin), qui ne se comporte pas exactement comme la Bible : le sacré et le profane ne sont hélas pas ici des critères décisifs. ⇒ *Évangile.*

B. Romain

••• Comme tous les noms français ou francisés des livres sacrés des religions monothéistes, la « Bible », les titres de ses livres et de ses versions se composent en romain :

la Bible, la Genèse, le Deutéronome, l'Évangile selon saint Matthieu, etc.

version des Septante, la Septante, la Vulgate

Attention ! les titres des livres non canoniques (selon le canon retenu…) ne méritent pas de traitement de faveur et se composent en italique : l'*Évangile de Thomas*, les *Actes de Pilate*.

= Impr. nat. 1990

C. Abréviations

Il n'y a pas de liste d'abréviations « normalisées » des titres des livres bibliques. C'est normal, légitime, heureux. Ce qui l'est moins, c'est que la plupart des traducteurs et des éditeurs ne respectent aucune règle et confondent visiblement la formation des abréviations et celle des symboles scientifiques, des unités de mesure… ⇒ *Abréviation.* Le tableau suivant donne les « abréviations » employées dans cinq * éditions récentes de la Bible : traduction d'Émile Osty (Seuil, 1973), « Bible de Jérusalem » (Desclée de Brouwer, 1973), traduction de Louis Segond, révision 1910 (La Maison de la Bible, 1959), « Bible en français courant » (Alliance biblique universelle, 1983), traduction des moines de Maredsous (Brepols, 1973). J'indique en gras les formes qui respectent les règles de formation des abréviations et, parmi celles-ci, en italique gras celles qui doivent être rejetées pour cause d'ambiguïté ou d'inutilité patente. La dernière colonne (••) donne quelques variantes et les formes « correctes » pour les livres qui n'en bénéficient, selon moi, dans aucune version **.

* Multiplier les exemples serait inutile : les « nouvelles Segond révisées » ou la TOB (traduction œcuménique) ont un système d'abréviation comparable à celui de la « Bible de Jérusalem ».

** L'admirable version de Dom Georges Passelecq (Maredsous) rate de peu le sans-faute. La « Bible en français courant » (B.F.C.) ferait meilleure figure avec des points abréviatifs.

	Osty	Jérus.	Segond	B.F.C.	Mareds.	••
Genèse	Gn	Gn	Ge.	Gen	**Gen.**	**Gn.**
Exode	Ex	Ex	**Ex.**	Ex	**Ex.**	
Lévitique	Lev	Lv	Lé.	Lév	**Lév.**	**Lv.**
Nombres	Nomb	Nb	No.	Nomb	***Nombr.***	**Nb.**
Deutéronome	Deut	Dt	De.	Deut	**Deut.**	**Dt.**
Josué	Jos	Jos	**Jos.**	Jos	**Jos.**	**Josué**
Juges	Jug	Jg	**Jg.**	Jug	**Jug.**	**Juges**
Ruth	Ru	Rt	Ru.	**Ruth**	**Ruth**	**Rt.**
I Samuel	1 Sam	1 S	1 S.	1 Sam	1 Sam.	**I S., I Sam.**
II Samuel	2 Sam	2 S	2 S.	2 Sam	2 Sam.	**II S., II Sam.**
I Rois	1 Rs	1 R	1 R.	1 Rois	1 Rois	**I R., I Rois**
II Rois	2 Rs	2 R	2 R.	2 Rois	2 Rois	**II R., II Rois**
I Chroniques	1 Chr	1 Ch	1 Ch.	1 Chron	**1 Chron.**	**I Chr.**
II Chroniques	2 Chr	2 Ch	2 Ch.	2 Chron	**2 Chron.**	**II Chr.**
Esdras	Esd	Esd	Esd.	Esd	**Esdr.**	**Esdras**
Néhémie	Neh	Ne	Né.	Néh	**Néh.**	
Tobie / Tobit	Tob	Tb		Tob	**Tob.**	**Tb., Tobie**
Judith	**Jdt**	**Jdt**		**Judith**	***Jud.***	
Esther	Est	Est	Est.	Est	**Esth.**	**Esther**
I Maccabées	1 Mac	1 M		1 Mac	1 Macc.	**I M., I Macc.**
II Maccabées	2 Mac	2 M		2 Mac	2 Macc.	**II M., II Macc.**
Job	Jb	Jb	**Job**	**Job**	**Job**	
Psaumes	Ps	Ps	**Ps.**	Ps	**Ps.**	
Proverbes	Prov	Pr	**Pr.**	Prov	**Prov.**	

Ecclésiaste / Qohéleth	Qo	Qo	Ec.	Eccl	**Eccl.**	**Qoh.**
Cantique des cantiques	Cant	Ct	Ca.	Cant	**Cant.**	
Sagesse	Sag	Sg		Sag	**Sag.**	**Sg.**
Ecclésiastique / Siracide	Sir	Si		Sir	**Sir.**	
Isaïe / Ésaïe	Is	Is	Es.	És	**Is.**	**És.**
Jérémie	Jr	Jr	Jé.	Jér	**Jér.**	**Jr.**
Lamentations	Lam	Lm	La.	Lam	**Lam.**	**Lm.**
Baruch	Bar	Ba		Bar	**Bar.**	
Ézéchiel	Ez	Ez	Ez.	Ézék	**Éz.**	
Daniel	Dan	Dn	Da.	Dan	**Dan.**	**Dn.**
Osée	Os	Os	**Os.**	**Osée**	**Os.**	
Joël	Jo	**Jl**	Joë.	**Joël**	**Joël**	
Amos	Am	Am	**Am.**	**Amos**	**Am.**	
Abdias	Abd	Ab	Ab.	Abd	**Abd.**	
Jonas	Jon	Jon	**Jon.**	Jon	**Jon.**	
Michée	Mic	Mi	Mi.	Mich	**Mich.**	
Nahum	Nah	Na	Na.	Nah	**Nahum**	**Nah.**
Habacuc	Hab	Ha	Ha.	Hab	**Hab.**	
Sophonie	Soph	So	So.	Soph	**Soph.**	
Aggée	Ag	Ag	Ag.	Ag	**Agg.**	
Zacharie	Zach	Za	Za.	Zach	**Zach.**	
Malachie	Mal	Ml	**Mal.**	Mal	**Mal.**	**Ml.**
Évangile selon Matthieu	Mt	Mt	**Mt.**	Matt	**Mt.**	**Matth.**
Évangile selon Marc	**Mc**	**Mc**	Mc.	**Marc**	Mc.	
Évangile selon Luc	**Lc**	**Lc**	Lu.	**Luc**	Lc.	
Évangile de Jean	***Jn***	***Jn***	Jn.	**Jean**	Jn.	
Actes des Apôtres	Ac	Ac	Ac.	Act	**Act.**	
Épître aux Romains	Ro	Rm	Ro.	Rom	**Rom.**	**Rm.**
Ire Épître aux Corinthiens	1 Co	1 Co	1 Co.	1 Cor	1 Cor.	**I Cor.**
IIe Épître aux Corinthiens	2 Co	2 Co	2 Co.	2 Cor	2 Cor.	**II Cor.**
Épître aux Galates	Ga	Ga	Ga.	Gal	**Gal.**	
Épître aux Éphésiens	Eph	Ep	Ep.	Éph	**Éph.**	
Épître aux Philippiens	Phi	Ph	***Ph.***	Phil	***Phil.***	**Php., Philipp.**
Épître aux Colossiens	Col	Col	**Col.**	Col	**Col.**	
Ire Ép. aux Thessaloniciens	1 Th	1 Th	1 Th.	1 Thess	1 Thess.	**I Th., I Thess.**
IIe Ép. aux Thessaloniciens	2 Th	2 Th	2 Th.	2 Thess	2 Thess.	**II Th., II Thess.**
Ire Épître à Timothée	1 Tm	1 Tm	1 Ti.	1 Tim	1 Tim.	**I Tim.**
IIe Épître à Timothée	2 Tm	2 Tm	2 Ti.	2 Tim	2 Tim.	**II Tim.**
Épître à Tite	Ti	Tt	Tit.	**Tite**	**Tite**	
Épître à Philémon	Phm	Phm	**Phm.**	Phm	**Philém.**	
Épître aux Hébreux	He	He	Hé.	Hébr	**Hébr.**	
Épître de Jacques	Ja	**Jc**	Ja.	Jacq	**Jacq.**	
Ire Épître de Pierre	1 Pe	1 P	1 Pi.	1 Pi	1 Pierre	**I P., I Pierre**
IIe Épître de Pierre	2 Pe	2 P	2 Pi.	2 Pi	2 Pierre	**II P., II Pierre**
Ire Épître de Jean	1 Jn	1 Jn	1 Jn.	1 Jean	1 Jean	**I Jn, I Jean**
IIe Épître de Jean	2 Jn	2 Jn	2 Jn.	2 Jean	2 Jean	**II Jn, II Jean**
IIIe Épître de Jean	3 Jn	3 Jn	3 Jn.	3 Jean	3 Jean	**III Jn, III Jean**
Épître de Jude	Ju	**Jude**	Jud.	**Jude**	**Jude**	
Apocalypse de Jean	Ap	Ap	**Ap.**	Apoc	**Apoc.**	

≠ *Mémento 1990,* dont les abréviations bibliques sont pour la plupart irréprochables, recommande I Reg. et II Reg. comme équivalents de I Rois et de II Rois. Ce conseil n'est pas à suivre, car I Reg. et II Reg., s'ils renvoient bien aux deux premiers livres des Rois de la Vulgate, correspondent dans toutes les versions lues par nos contemporains à I Samuel et à II Samuel.

Autres abréviations :

A. T. (Ancien Testament), LXX (version des Septante), N. T. (Nouveau Testament).

D. Références

1. Ici le désordre n'est pas moins grand. Chaque éditeur a son système, voire plusieurs.

L'orthodoxie typographique demande que les parties principales d'un ouvrage (**livres**, actes, parties, **psaumes**, chants, etc.) soient numérotées en romain grandes capitales, les subdivisions (**chapitres**, scènes, couplets, etc.) en romain petites capitales, les subdivisions secondaires ou les éléments de base (paragraphes, pages, vers, **versets**, etc.) en chiffres romains : II Rois, XVII, 8.

Tout le monde numérote les livres bibliques en chiffres romains grandes capitales — tout le monde *(Code typ. 1993, Gr. Encycl. 1985, Impr. nat. 1990, Mémento 1990, Universalis 1990)* sauf, on

vient de le voir, les divers éditeurs de la Bible (ainsi que *Ramat 1994*) — et les versets en chiffres arabes. En revanche, pour les chapitres, il y a trois écoles.

a. Certains auteurs considèrent que les « chapitres » bibliques et les cent cinquante psaumes appartiennent à la catégorie des « parties principales » et les numérotent en romain grandes capitales. Légitimement pour les psaumes. Abusivement pour les chapitres, donc pour la quasi-totalité de la Bible. *Code typ. 1993, Impr. nat. 1990*

II Rois, XVII, 8.

b. D'autres auteurs estiment, avec raison, que l'artificielle et relativement récente * division en « chapitres » n'a rien d'essentiel ; ils ont donc recours aux petites capitales. *Gr. Encycl. 1985, Mémento 1990, Tassis 1870, Universalis 1990.*

II Rois, xvii, 8.

Respectant les usages typographiques, c'est la meilleure formule dans les ouvrages où les références bibliques sont **peu nombreuses**.

± Les Psaumes sont sacrifiés sur l'autel de la cohérence (Ps. xxiii) ou conservent un statut particulier (Ps. XXIII).

* Chapitres : xiiie siècle. Versets : xvie siècle.

c. L'emploi des chiffres arabes n'est, en principe, guère recommandable. Traditionnellement, c'est pourtant la formule retenue par les divers éditeurs de la Bible, qui, en l'occurrence, n'ont pas tort. Osty : [Mt 12,9-14]. Jérusalem : Mt **12** 9-14. Segond : Mt. 12. 9-14. B.F.C. : [Matt 12.9-14]. Maredsous : Mt. 12 : 9-14.

Il serait en effet absurde de composer en chiffres romains des références renvoyant à des nombres toujours composés en chiffres arabes dans le corps du texte (souvent en lettrine) et dans le titre courant. Plutôt que de respecter à tout prix les règles typographiques, il est parfois sain de respecter le lecteur en ne lui compliquant ni la vie ni la vue.

2. •• En conséquence, et contre l'avis de tous les codes, les ouvrages contenant de **nombreuses** références (invitant donc à de nombreuses recherches dans le texte biblique) devraient adopter les chiffres arabes pour la numérotation des chapitres…

a. Il convient de bien séparer le chapitre du ou des versets à l'aide d'une virgule suivie d'une espace : II Rois 17, 8.

± Le gras, {le point} et le deux-points ont leurs partisans : II Rois **17** 8 ; {II Rois 17. 8} ; II Rois 17 : 8.

b. Deux renvois distincts sont séparés par un point-virgule, qui signifie « et » :

II Rois 17, 8 ; Rom. 6, 12-14.

II Rois 4, 7 ; 4, 9. (chap. 4, v. 7 et 9)

Gal. 4, 12 ; 6, 10. (chap. 4, v. 12, et chap. 6, v. 10).

c. Lorsque plusieurs chapitres ou plusieurs versets appartiennent au même renvoi, ils sont séparés par un trait d'union, qui signifie « à » :

II Rois 4, 7-9. (chap. 4, v. 7 à 9)

Gal. 4, 12-6, 10. (du chap. 4, v. 12, au chap. 6, v. 10).

Les mêmes règles s'appliquent avec la numérotation des chapitres en chiffres romains petites capitales. Seule différence, une virgule sépare le titre et le chapitre : II Rois, xvii, 8 ; Rom., vi, 12-14 ; II Rois, iv, 7,9 ; Gal., iv, 12 ; vi, 10 ; II Rois, iv, 7-9 ; Gal., iv, 12-vi, 10.

E. ∞ **Coquilles académiques**. *Académie 1994*, à l'article « Bible », donne comme exemple : « Libre [*sic*] la Bible dans la version des Septante. » Les coquilles sont une malédiction qui épargne bien peu d'ouvrages ; il est toutefois raisonnable d'attendre qu'un dictionnaire en soit exempt, singulièrement s'il s'agit de celui qui sert « de référence à tous les autres », selon la belle et juste formule de Maurice Druon. Dans ce type d'ouvrage, la confiance du lecteur doit être absolue ; il suffit d'une coquille pour que l'ensemble perde une part de son crédit et de sa crédibilité. Hélas, dans ce premier tiers de la 9e édition, on découvre d'autres menues imperfections. J'exagère ? Inutile de chercher bien loin. Même page. Encore plus grave, car l'erreur porte sur la graphie de l'entrée : « Bibliographie n. xviie siècle. Dérivé de bibliographie. Personne spécialisée dans la connaissance des livres […]. » Quitte à prendre son temps, pourquoi n'en point accorder suffisamment à la relecture ?

Citation : « Le célèbre imprimeur parisien Robert Estienne, quand il édita la Bible en 1551, y introduisit les fameux petits chiffres qui jalonnent, voire coupent et disloquent les périodes. La méthode qui présida à ce découpage échappe à toute analyse rationnelle : tel membre de phrase est scindé en deux tronçons, parfois, au contraire, deux propositions dénuées de tout rapport sont associées ; il semble que, bien souvent, de simples raisons typographiques soient intervenues. » (Daniel-Rops, *Qu'est-ce que la Bible ?*)

BIBELOT ⇒ *bilboquet*

BIBLIOGRAPHIE

⇒ *aa*

Les règles données ici ne concernent que les indications bibliographiques figurant accessoirement dans les livres...

Ordre. Les livres sont classés par le nom de l'auteur. Les livres d'un même auteur sont classés par ordre chronologique. Les revues sont classées d'après leur titre.

Vérifier la concordance — et la cohérence — avec les références qui sont données dans les notes ou dans le texte courant.

Citation : « La bibliographie et les fiches ont remplacé[,] dans la forme parasitaire d'existence qui est celle des universités, la rhétorique et les locutions d'autrefois.

» Mais le fond reste le même : vivre aux dépens des œuvres d'autrui. — La superstition du fait a remplacé celle du mot. » (Paul VALÉRY, *Cahiers*.)

BIBLIOTHÈQUE

***Règle* ⇒ *Musée*.**

bibliothèque de l'Arsenal
bibliothèque Mazarine (Ambrosienne, etc.)
bibliothèque municipale de Concarneau (de Morlaix, de Quimper, etc.)
bibliothèque Sainte-Geneviève
Réunion des bibliothèques nationales

Bibliothèque nationale (la)
Bibliothèque verte (la)
Bibliothèque du Congrès ◊

Citation : «

BILBOQUET

⇒ *aa*

Imprimerie. Dans la catégorie des travaux de ville, travail de peu d'importance (factures, faire-part, etc.). On dit aussi *bibelot*.

Citation : «

BLANC

⇒ ***Approche***, *cadrat*, ***espace***, *gris*, ***interligne***, *marge*.

1. Nom masculin désignant toute partie non imprimée d'une page. Cette acception très étendue est indiscutable mais elle n'est guère efficace : la différence de nature est considérable entre le blanc des marges et celui qui est situé dans la boucle du *g*. Les « blancs » les plus dérisoires par la taille, ceux qui sont engendrés par le dessin de la lettre, sont en l'occurrence les plus décisifs : c'est pourquoi il ne convient pas de les appeler ainsi.

2. ∞ « Typographie ». On appelait *blancs* les pièces qui, dans la forme, étaient plus basses que l'*œil* des caractères (surface imprimante), et qui, par conséquent, laissaient le papier — généralement d'une couleur assez proche du blanc — vierge d'encre. Cette définition exclut les blancs engendrés par la lettre elle-même (œil/talus), à commencer par l'approche « naturelle ». Les blancs « matériels » se répartissaient en deux catégories très différentes. Les espaces, les cadratins et les cadrats, dont la force variait selon le corps utilisé, appartenaient aux casses de caractères et intervenaient dans la composition des lignes (pour beaucoup de typographes, c'étaient les seuls *blancs* à mériter ce titre) ; les interlignes, réglettes, lingots et garnitures dont les dimensions étaient indépendantes du corps utilisé ressortissaient à la composition verticale et à la mise en page.

3. Aujourd'hui, il n'y a plus de blancs « matériels », plus de cadrats ni de lingots, et la différence entre *approche* et *interlettrage* est plutôt subtile. On appelle *blancs* les diverses espaces, l'approche, l'interlignage ; et « grands blancs » les marges, lorsqu'elles ne sont pas qualifiées avec précision (marge de tête, de pied, etc.).

Citation : «

BLANCHIR

⇒ *aa*

Blanchir une composition, c'est par exemple introduire des interlignes. On dit : « jeter du blanc ».

Citation : «

BOIS ⇒ ***jardin, voie publique***

BON À TIRER

⇒ *aa*

¶ Autorisation de procéder au tirage donnée à l'imprimeur par le client (éditeur, auteur, directeur artistique, etc.). La formule est apposée et signée sur une épreuve — dite, par extension, « bon à tirer » — considérée comme définitive (ou quasi définitive : « Bon à tirer sous réserve de corrections pages x, y, z »).

Cette formalité n'engage pas la responsabilité du client pour la seule forme, mais aussi pour le fond de l'objet imprimé. Les coquilles ne sont pas poursuivies, certains propos le sont : quiconque signe un bon à tirer doit avoir pris connaissance de l'intégralité du texte qui sortira des presses.

∞ Avec leur point abréviatif derrière un *a* qui « abrège » *à*, les sigles ou abréviations [B.A.T.] et [b.a.t.] sont plutôt fâcheux. *B. À T.* ou *b. à t.* sont corrects mais hélas bien rares. Les acronymes {BAT, Bat, bat} ne peuvent faire la joie que des affairés ou des *batmen*. Ils ont toutefois un petit mérite : terme (adjectif et substantif) familier, *bat* (ou *bath*) signifie depuis longtemps « bon » (« bat[h] au pieu »), y compris chez les typographes. *Boutmy 1883* donne l'adverbe *batt*, « très bien ». Prudent, il ajoute ajoute : « Orthographe douteuse. »

Citation : « Un célèbre docteur avait écrit un ouvrage plein de science et de sympathie sur le sort et le traitement des aliénés, ces pauvres corps sans âme. À la fin de la dernière épreuve il calligraphie (de la belle écriture ordinaire à messieurs les docteurs) cette note : *À mon avis il faudrait guillemeter tous les alinéas*, puis la renvoie avec les mots sacramentels : bon à tirer. Quelques jours plus tard il reçoit son volume, le caresse de l'œil, le parcourt, satisfait, plein d'un légitime orgueil, in petto adresse mille compliments à l'imprimeur, quand au dernier feuillet, ô horreur ! entre deux filets ornés il lit comme conclusion : *À mon avis il faudrait guillotiner tous les aliénés*. » (J. Leforestier, *Manuel pratique et bibliographique du correcteur*.) L'anecdote est à mon sens trop lourde pour être vraie.

BOTANIQUE

⇒ *Jardin, zoologie.*

1. • Dans les textes et les ouvrages spécialisés, ont met une majuscule initiale aux noms des embranchements, des classes, des ordres, des familles et des genres.

= *Code typ. 1993, Impr. nat. 1990, Mémento 1990.*

Les noms latinisés des genres et des espèces se mettent en italique ; le nom de l'espèce ne prend pas la majuscule initiale.

≠ *Code typ. 1993* [majuscule s'ils dérivent d'un nom propre].

•• Dans les textes non spécialisés, la minuscule initiale est de rigueur : un bouquet de renoncules.

2. ••• un jardin botanique, un jardin d'acclimatation, le Jardin des Plantes ◊, le Jardin d'Acclimatation ◊

= *Girodet 1988, Larousse 1997.*

≠ *Impr. nat. 1990, Mémento 1990* {le Jardin des plantes, le Jardin d'acclimatation}.

Citation :

BOURDON

⇒ *Doublon.*

¶ Bourde typographique. Dans la composition d'un texte, omission d'un mot, d'une , d'un passage, voire d'une ou plusieurs pages de la copie.

Remarque destinée aux « auteurs-compositeurs » en quête d'alibi : [l'omision d'une ou de pluseurs lettres au sein d'un mot n'est pas un bourdon, c'est une faute d'ortographe…]

Typogr. rom. 1993 donne comme synonyme : *sauton*.

Citation : «

BROCHURE

⇒ *aa*.

Naguère, ouvrage imprimé dont le nombre de pages était inférieur à dix.

= *Lefevre 1855.*

Aujourd'hui, on va jusqu'à quarante-neuf pages...

Citation : «

BUREAU

⇒ *Organisme d'État, organisme international, sigle.*

Bureau central de renseignement et d'action (B.C.R.A.)
Bureau international de l'heure (B.I.H.)
Bureau international du travail (B.I.T.)
Bureau des longitudes

= *Robert 1993.*

≠ *Robert 1985* {Bureau International du Travail}

Citation : « Et puis lui dire que les fonctionnaires de la S.D.N. étaient bien mieux payés que ceux du B.I.T. qui arrivaient tous à l'heure, et qui bossaient, bossaient. » (Albert Cohen, *Belle du Seigneur*.)

C C C C C

CABOCHON

⇒ *aa*

Petit motif n'occupant qu'une partie de la justification.
Citation : «

CADRAT

⇒ *Cadratin*

∞ « Typographie ». Lingot destiné à créer un blanc important dans une ligne, par exemple pour justifier une ligne creuse.
Citation : «

CADRATIN

⇒ *Alinéa, blanc, cadrat.*

1. ¶ « Typographie ». Cadrat dont l'épaisseur est égale à la force du corps utilisé. En termes moins typographiques : la face supérieure du lingot est carrée.

2. ¶ Par extension, blanc (à peu près) carré, dont les côtés sont (à peu près *) égaux à la force du corps utilisé. Traditionnellement, le cadratin est le blanc qui marque l'alinéa.

* Le lecteur « ordinaire » associe la valeur de deux interlignes : il voit par conséquent un « carré plutôt vertical ». En outre, dans l'alinéa, le côté gauche (marge) est toujours virtuel ; celui du haut l'est parfois (ligne blanche)… En outre… la composition mécanique et la photocomposition ont altéré la pureté du cadratin en le faisant dépendre de la chasse. Difficile, dans ces conditions, de voir un carré.

≠ Les définitions de cadratin données par *Académie 1994, Larousse 1992, Littré 1872* et *Robert 1993* sont toutes erronées.

= Celles qui sont données par *Druet 1976, Impr. nat. 1990, Larousse 1933, 1970, Lexis 1989, Lexitec 1992* sont irréprochables.

3. ¶ P.A.O. On lit parfois que le cadratin a dans la ligne le même encombrement que le « M ». C'est inexact. Il suffit de rappeler que, dans le système monotype, le cadratin avait le même nombre d'unités (18) que les capitales doubles (Æ, Œ, W) et le tiret (—), alors que le « M » en comptait trois de moins (15). La formule « cadratin = 00 », souvent proposée dans les manuels de P.A.O., est correcte (0 = 9 unités).

= *Lecerf 1956.*

Comparaison des chasses du « M », du tiret, d'une capitale double, de deux zéros, en Bodoni, Garamond et Gill Sans :

M	M	M
—	—	—
Œ	Œ	Œ
00	00	00

Seuls les amateurs de rusticité s'amuseront à créer des cadratins d'alinéa en faisant coïncider le curseur de retrait avec l'extrémité droite d'un tiret — ou de deux zéros… — placé sur l'alignement de gauche… La seule méthode précise pour créer un vrai cadratin consiste à respecter sa définition. Les logiciels de mise en page et de traitement de texte permettent d'entrer la valeur du retrait d'alinéa. Si l'on travaille en points, il suffit d'entrer la force du corps utilisé. Si l'on travaille en centimètres, il suffit de multiplier la valeur arrondie du point pica (0,035) par la force du corps utilisé.

Corps	Retrait
8	0,28 cm
9	0,32 cm
10	0,35 cm
11	0,39 cm
12	0,42 cm
13	0,46 cm
14	0,50 cm

Tout cela est fort beau, rigoureux et rassurant… et mérite d'être respecté dans les compositions « normales » : corps adapté à la justification, espacement ordinaire, caractère de labeur chassant modérément, interligné décemment, etc. Toutefois, lorsque plusieurs paramètres s'écartent de la norme, le retrait d'alinéa doit être augmenté (jamais diminué). L'emploi d'un corps trop petit pour une justification donnée, ou d'un caractère large, fortement interlettré et interligné, peut exiger un retrait d'alinéa équivalant à un cadratin et demi, voire à deux cadratins. La typographie a

ceci d'estimable qu'elle associe un système de mesure compliqué, pesant, archaïque… et le droit de s'en affranchir raisonnablement.

Sous-multiples du cadratin : demi-cadratin, tiers de cadratin, quart de cadratin.

4. ∞ Dans l'argot des « typographes », le cadratin désignait aussi le haut-de-forme (chapeau haut de forme).

Citation : «

CAHIER

⇒ *format*

Feuille pliée.

Citation : «

CAISSE

⇒ *aa*

caisse régionale de sécurité sociale

Citation : «

CALENDRIER RÉPUBLICAIN

⇒ *aa*

vendémiaire, brumaire, frimaire, nivôse, pluviôse, ventôse, germinal, floréal, prairial, messidor, thermidor, fructidor

Citation : «

CALIBRE

⇒ *aa*

Le calibre des armes (diamètre de l'âme du canon) s'exprime en chiffres arabes. Du pistolet d'alarme à la pièce d'artillerie lourde, l'unité de mesure est le millimètre. Lorsque la nature de l'arme est précisée, l'unité de mesure sera omise avec profit :

Un canon de 75.

Pour *Impr. nat. 1990*, lorsque le calibre est substantivé et désigne l'arme elle-même, le symbole d'unité de mesure est sous-entendu. C'est vrai lorsque le calibre suffit à caractériser clairement une arme :

un 7,65

« Les deux canons, des 75, étaient en batterie des deux côtés d'une large avenue qu'ils balayaient. » (André Malraux, *L'Espoir*.)

En revanche, on devra se montrer plus précis dans d'autres cas :

un 9 mm

Plusieurs calibres « anglo-saxons » sont d'un usage courant.

aa

• Usage traditionnel aujourd'hui déconseillé dans les textes destinés à être lus par un public plus large que celui des écoles d'artillerie : emploi du centimètre pour le calibre des pièces d'artillerie allemandes.

∞ Jadis, le calibre d'une pièce d'artillerie correspondait au poids du boulet qu'elle tirait, et l'unité de mesure était la livre.

∞ « Typographie » : outil servant à vérifier la force de corps des caractères.

Citation : «

CAMPAGNE ⇒ *guerre*

CAPITALE

⇒ ***Majuscule***

aa

Points abréviatifs dans *gr. cap.*, qui se lit « grande(s) capitale(s) ». En revanche, il est inutile d'affubler l'abrègement *cap* d'un point abréviatif, puisqu'il s'agit d'une troncation. On prononce « cap ».

Citation : « On se sert souvent des lettres capitales pour mettre à la tête de certains mots que l'on veut distinguer des autres et faire remarquer dans l'écriture, soit imprimée, soit manuscrite ; mais on est fort peu d'accord sur la manière de se servir de ces lettres, et l'on trouve à cet égard bien des contrariétés entre les auteurs. » (Pierre Claude Victoire Boiste, *Dictionnaire universel de la langue française, Essai sur l'usage des lettres capitales*.)

CARACTÈRE

⇒ *aa*

« Typographie » :
Terme générique.
Citation : «

CARAT ⇒ ***Alliage***

CARON

aa

CARTE

⇒ *aa*

Carte géographique
Carte à jouer
Citation : «

CARTOUCHE

⇒ *aa*

Ornement servant de cadre.
Citation : «

CASSE

⇒ *Bas de casse, police.*

∞ Boîte plate et compartimentée où sont répartis tous les signes et les blancs fractionnaires d'une police (caractère du même corps) nécessaires au compositeur. (Plusieurs casses ne contiennent pas l'intégralité d'une police de labeur. Les sortes surabondantes sont rangées dans des bardeaux, sortes d'immenses tiroirs à cassetins, voire dans des cornets en papier.)

∞ Beaucoup d'ouvrages reproduisent le schéma de la casse « parisienne ». S'il est vrai que cette casse fut la plus utilisée, ce serait une erreur de croire que les tentatives de normalisation imposèrent jamais un modèle unique. Il y eut les casses Rignoux, Breton, Raçon, Billoux, Jouglet, la casse dite « de la Commission », la casse lyonnaise, etc. (Leur histoire est relatée avec précision par Marius Audin dans le deuxième volume de sa *Somme typographique*, « L'Atelier et le Matériel ».) Cette diversité ne facilitait pas la tache des apprentis et des compositeurs à l'humeur vagabonde. Au XIXe siècle, la plupart des bons auteurs de traités et de manuels typographiques (Théotiste Lefevre, Henri Fournier) ont proposé leur propre modèle de casse. ⇒ Citation d'Henri Fournier.

D'autres casses, très différentes, étaient conçues pour la composition de l'anglaise, de la ronde, de la musique, des langues étrangères, etc. ; d'autres étaient destinées aux signes mathématiques, aux vignettes, aux accolades, aux filets, etc.

On rangeait les casses dans des meubles appelés *layettes*.

Dans l'argot des « typographes », *être à fond de casse* signifiait : avoir la gueule de bois.

∞ Plusieurs auteurs modernes écrivent que la grandeur des cassetins est *proportionnelle* à la fréquence d'emploi des lettres qu'ils contiennent. Très approximativement. Les écarts de fréquence sont tels qu'un brin de souplesse s'impose dans le calcul des dimension : les *e* d'une police de labeur sont quatre-vingt-dix fois plus nombreux que les *w* et neuf fois plus nombreux que les *g* ; le cassetin des *e* est six fois plus grand que celui des *w*, trois fois plus grand que celui des *g*.

Aujourd'hui, un anglicisme se répand qui attribue à *casse* une acception nouvelle. Sous l'influence de *change case*, les francophones admettent que *changer la casse* signifie « passer du haut au bas de casse » et vice versa. Cette extension de sens et cet emploi sont parfaitement légitimes. En revanche, l'adoption de *sensible à la casse* (d'après *case sensitive*) est pour le moins discutable…

Citation : « Mais il s'est produit une très grande diversité dans la distribution des cassetins, et chaque imprimerie l'a réglée suivant la nature de ses travaux habituels. Nous n'avons trouvé, dans les casses en usage, aucune combinaison qui nous parût propre à être offerte comme un type normal. Nous avons donc pris le parti de créer un modèle, que nous avons établi suivant les données les plus générales et les plus rationnelles. » (Henri FOURNIER, *Traité de la typographie*.)

CATHÉDRALE ⇒ ***monument***

CAVIARDER

⇒ *aa*

Supprimer un ou plusieurs éléments d'un ouvrage ou d'une publication. Cette « censure » s'effectue pour des motifs divers, volontairement ou par contrainte.

Passer au caviar évoque une pratique courante dans la Russie de Nicolas Ier : les censeurs appliquaient une couche d'encre noire et épaisse sur un fragment (ou la totalité) d'un texte, afin d'en interdire la lecture. Aujourd'hui, on caviarde plus discrètement.

Chacun ses goûts : à l'oral (théâtre, télévision, etc.), on ne caviarde pas, on sucre.

Citation : «

CÉDILLE

⇒ *aa*

∞ Voici ce qu'en 1766 proposait l'abbé de Petity, prédicateur de la reine :

« On pourroit encore tirer un autre service de la *cédille* en faveur des Enfans & des Étrangers, qui sont souvent embarassés sur la manière dont ils doivent prononcer le *t* dans certains mots ; ce seroit, d'appliquer ce signe à cette lettre, quand elle a la valeur du s ; comme dans les mots *minutie, portion, faction, quotien,* etc. par cet expédient, sa prononciation seroit réglée ; & l'on ne confondroit plus les cas, où elle a sa valeur naturelle ; comme dans les mots, *partie, question, digestion, chrétien*. Quand il en coûte si peu, pour rémédier à des imperfections ; c'est vouloir gratuitement les éterniser, que de les laisser subsister. » (*Bibliothèque des artistes et des amateurs*, I, p. 106.) Un siècle plus tard, Ambroise Firmin Didot soutiendra la même thèse.

CENT

⇒ *Mille*

Accord

Cent ne prend pas la marque du pluriel :

a. ≈ Au singulier… : *cent dix* ;

b. Lorsqu'il est ordinal : *page deux cent* (la deux centième page) mais *deux cents pages* ; *en mille neuf cent* (la mille neuf centième année de l'ère chrétienne) mais *mille neuf cents francs* ;

c. Lorsqu'il est suivi d'un autre numéral : *deux cent vingt-trois ; deux cent mille*.

Attention à *millier*, *million* et *milliard*, qui ne sont pas des adjectifs numéraux mais des noms ; placé avant eux, *cent* prend la marque du pluriel : *deux cents milliers de têtes de bétail, trois cents millions d'énergumènes, quatre cents milliards de spermatozoïdes*. Mais *trois cent quarante millions de roupies, quatre cent cinquante milliards d'étoiles.* (*Deux cent trente-trois milliers* serait ridicule et fautif, car *milliers* exclut toute précision.)

Expressions diverses

Des mille et des cents

Cent-Jours (les)

Conseil des Cinq-Cents ◊

Citation : «

CENTRE

⇒ *aa*

Centre national d'art contemporain (CNAC)
Centre national des industries et des techniques (CNIT)
Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.)

Citation : «

CÉSURE

⇒ ***Coupure****, division.*

En français, *césure* désigne une coupure rythmique au sein d'un vers ou d'une phrase (éventuellement musicale). Et pas autre chose… Les éditeurs et les traducteurs de logiciels, quelques auteurs de manuels, des journalistes spécialisés n'en ont cure ou l'ignorent : ils désignent ainsi ce que les typographes et les grammairiens ont toujours appelé la *division* ou la *coupure* de mots en fin de ligne.

= Académie 1994, Bon Usage 1986, Frey 1857, Paput 1997, Richaudeau 1993.
≠ Gradus 1980, Perrousseaux 1995, Typogr. rom. 1993.

Citation : «

CHAMBRE

⇒ *aa*

Chambre (la)
chambre ardente
chambre de commerce de Bordeaux (Lyon, Toulouse, etc.)
Chambre des communes (les Communes)
Chambre des députés
Chambre des lords
Chambre des pairs

Chambre des représentants
Chambre des requêtes
Citation : «

CHAMPIONNAT ⇒ ***manifestation sportive***

CHAPELLE ⇒ ***monument***

CHAPITRE

⇒ *aa*
Abréviation : ch. (chapitre, chapitres).
•• Le mot *chapitre* ne s'abrège que dans les notes, les annexes, etc. Dans le texte courant, il ne s'abrège que dans les références situées entre parenthèses.
= Lefevre 1883.
¶ Numérotation
•• Dans le corps du texte, et selon la nature de celui-ci, les numéros de chapitres se composent soit en toutes lettres, soit en chiffres romains petites capitales.
Le troisième chapitre est assommant.
Commentez la fin du chapitre iv.
••• Dans les références, ils se composent toujours en chiffres romains petites capitales.
Id. ch. iv.
•• Dans les titres, ils se composent en chiffres romains grandes capitales, à l'exception de *premier* (si le mot *chapitre* figure dans le titre), composition centrée :

I
CHAPITRE PREMIER
II
CHAPITRE II
IV
CHAPITRE IV

¶ Typographie soignée. Les chapitres doivent commencer en belle page (page impaire).
Citation : «

CHASSE, CHASSER

⇒ *Approche.*

¶ Définitions
1. Acception « typographique » première. La *chasse* est un excédent de composition non prévu : n'ayant pas trouvé de places disponibles, des caractères ont été *chassés* de la ligne ; des lignes ont été *chassées* de la composition. Les causes sont multiples : remaniements, ajouts, corrections, erreur d'appréciation du typographe, copie mal calibrée, emploi d'une police qui *chasse* beaucoup. Pour corriger une chasse inopportune ou excessive, il faut *gagner*.
= Druet, Larousse 1933, Littré 1872, Robert 1985.
2. Par extension, épaisseur d'un caractère « typographique » (plomb). Les approches naturelles sont par nature incluses dans la chasse.
≠ *Académie 1994* s'y perd un peu et inverse les termes de l'extension de sens.
3. Aujourd'hui : largeur d'un signe typographique. Pour certains auteurs, (a) les approches ne sont pas incluses dans la chasse ; pour d'autres, (b) elles participent à la chasse. Cette divergence n'a aucune incidence pratique.

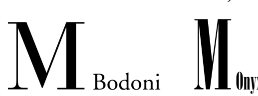
Quelle que soit la définition retenue (2, 3a, 3b), il est évident qu'au sein d'une même police les divers signes chassent plus ou moins :



La chasse varie avec la force du corps :



Dans une même famille, des fontes chassent plus que d'autres :



¶ Chasse interdite ?
Les logiciels permettent de jouer facilement avec la chasse. Pour la plupart des scripteurs, la manœuvre est inutile et risquée ; ses effets sont souvent désastreux. Tout abus est sanctionné par l'amoindrissement — voire par l'anéantissement — de la lisibilité des textes ainsi martyrisés.

Citation : «

CHÂTAIN

⇒ *Couleur.*

Châtain s'accorde en nombre : *des cheveux châtains*. Pour le genre, les avis sont partagés. Le féminin fut longtemps considéré comme irrégulier et inutile : *châtain* est dérivé de *châtaigne*, nom commun employé comme adjectif féminin. Cet argument n'a plus aucune justification : adjectif de couleur, *châtaigne* est devenu très rare et, contrairement à *châtain*, ne qualifie plus une chevelure (•• archaïsme délibéré chez quelques écrivains). Il demeure toutefois que le féminin *châtaine(s)* n'a rien de particulièrement séduisant : {une chevelure châtaine, des femmes châtaines}. Affaire de goût… On peut préférer : *une chevelure châtain, des femmes châtains* (ou *châtain*, si l'on appartient au dernier carré des tenants de l'invariabilité en genre *et* en nombre).

= (Invariable en genre) *Larousse 1999.*
= (Féminin facultatif ou déconseillé) *Colin 1994, Franç. contemp. 1992, Lexis 1989, Robert 1993.*
≠ (Féminin conseillé ou obligatoire) *Académie 1994, Girodet 1988, Hanse 1987, Larousse 1933, Thomas 1971.*
Citation : « Elle s'appelait Virginie et elle était châtaine. » (Charles Cros, *Le Collier de griffes.)*

CHÂTEAU ⇒ *monument*

CHEMINÉE ⇒ *lézarde*

CHEVRON

aa

CHIFFRES

⇒ *aa*

aa

Les chiffres français se fondent harmonieusement dans le gris du texte : 1234567890. Ce n'est pas le cas des chiffres anglais : 1234567890.

Les polices « Expert », « OsF » *(old style figures).*

Les polices QuickDraw GX offrent les deux types de chiffres.

1234567890	Baskerville c. 14
1234567890	Baskerville c. 14
1234567890	Bodoni c. 14
123456790	Futura light c. 14

Il existe des partisans du « tout en chiffres ». Leur argumentation mérite qu'on s'y attarde. L'astuce consiste à faire accroire que « les autres » sont d'incurables crétins partisans du « tout en lettres ». Voici un passage intitulé « Chiffres ou lettres », extrait du *Manuel de typographie et de mise en page* (1993) de François Richaudeau :

> « Deux mille un, l'odyssée de l'espace »
> « 2001 l'odyssée de l'espace »
> Comme les responsables du célèbre film ont eu raison de composer le millésime en chiffres arabes et non en signes alphabétiques. Mais pourquoi cet exemple n'est-il pas généralisé, pourquoi les nombres sont-ils presque toujours imprimés en lettres et non en chiffres ?

À l'exception des notaires et des poètes, tout le monde écrit et compose les années (dates) en chiffres arabes. ⇒ *An, année.* L'exemple, déjà « généralisé », est mal choisi, d'autant que *2001* n'est pas un millésime. ⇒ *Millésime*. D'autant que le titre français du film de Stanley Kubrick est *2001 : l'Odyssée de l'espace*. Poursuivons notre lecture :

> Quelle curieuse évolution historique dans la composition de :
> 1. M D C C L X X X I X 10 signes
> 2. 1 7 8 9 4 signes
> 3. mille sept cent quatre-vingt-neuf 28 signes [*sic*]
> Quelle économie de place en 2.
> Quelle perception plus simple.
> Quel temps de lecture plus court : de l'ordre de 1/10e [*sic*] de seconde pour un lecteur moyen au lieu de 1/4 de seconde en 1 et 3/4 de seconde en 3.
> Avez-vous tenté de résoudre l'opération la plus élémentaire : addition ou multiplication en substituant aux chiffres des mots ? vous n'y parviendrez pas. Sans l'emploi de ces symboles universels que sont les chiffres, les mathématiques et les sciences en seraient encore le plus souvent à un stade sommaire. Imprimons les nombres rationnellement, économiquement, fonctionnellement : en chiffres.

Passons sur l'aspect « épistémologique » de la démonstration et proposons une expérience aux spécialistes en lisibilité : A. 6000 000 000. B. Six milliards. Et, à mauvaise foi égale, écrions-nous : « Quelle économie de place en A ? Quelle perception plus simple ? » À moi, Comte, [2] mots ! La typographie lisible se met sur son [31].

Citation : «

CHIFFRES ROMAINS

⇒ *Chiffres, nombres.*

Emploi

••• En français, les chiffres romains ne peuvent être utilisés que dans l'expression de nombres **ordinaux** (ou assimilables à des ordinaux).

= *Frey 1857.*

VIe arrondissement, xxe siècle, Louis XIV (le quatorzième), tome V (cinquième tome), MDCL (la mille huit cent cinquantième année après la naissance du Christ), etc.

Écrire [XV de France, rugby à XV, jeu à XIII] est une faute grave, car ce *quinze* et ce *treize* sont définitivement cardinaux. > Quinze de France.

Grandes capitales

Divisions principales : millénaires, actes

Petites capitales

Divisions secondaires : siècles, scènes

Bas de casse

Lorsque le dernier signe est l'unité, on remplace *i* par *j*.

i, ij, iij, vj, vij, viij

= *Denis 1952, Frey 1857.*

En italique, *v* était parfois remplacé par *u* :

xxuij = 27

Remarque. — Dans un tableau, dans une table des matières, les chiffres romains s'alignent verticalement à gauche.

= *Impr. nat. 1990.*

1	I	31	XXXI	121	CXXI	1300	MCCC
2	II	39	XXXIX	129	CXXIX	1450	MCDL
3	III	40	XL	149	CXLIX	1500	MD
4	IV	41	XLI	150	CL	1515	MDXV
5	V	49	XLIX	151	CLI	1600	MDC
6	VI	50	L	159	CLIX	1650	MDCL
7	VII	51	LI	160	CLX	1700	MDCC
8	VII	59	LIX	199	CXCIX	1789	MDCCLXXXIX
9	IX	60	LX	200	CC	1800	MDCCC
10	X	61	LXI	220	CCXX	1801	MDCCCI
11	XI	69	LXIX	300	CCC	1848	MDCCCXLVIII
12	XII	70	LXX	400	CD	1870	MDCCCLXX
13	XIII	71	LXXI	500	D	1900	MCM
14	XIV	79	LXXIX	600	DC	1901	MCMI
15	XV	80	LXXX	700	DCC	1910	MCMX
16	XVI	81	LXXXI	800	DCCC	1914	MCMXIV
17	XVII	89	LXXXIX	900	CM	1939	MCMXXXIX
18	XVIII	90	XC	999	CMXCIX	1968	MCMLXVIII
19	XIX	91	XCI	1000	M	1990	MCMXC
20	XX	99	XCIX	1001	MI	2000	MM
21	XXI	100	C	1050	ML	2001	MMI
29	XXIX	101	CI	1100	MC	2500	MMD
30	XXX	111	CXI	1200	MCC	3000	MMM

Varintes archaïques

IIII	IV
CCCC	CD
DCCCC	CM

Citation : «

CHIMIE

⇒ *Abréviation, unités, symbole.*

••• Les symboles chimiques prennent toujours la majuscule initiale et se composent en romain : C, Ca, Cd.

••• Ils ne sont jamais suivis du point abréviatif.

••• Ils ne sont (hélas…) jamais accentués. Exemples : Be pour « béryllium », Ne pour « néon ».

••• Ils ne s'emploient ≈ jamais hors des formules :

La molécule d'eau est composée d'un atome d'oxygène et de deux atomes d'hydrogène.

≈ •• « Qu'est-ce que vous buvez ? — H_2O… — C'est bon ? — Non. »

••• Dans les formules, les symboles sont accolés sans espace :

« La célèbre synthèse de l'urée est une réaction d'isomérie avec le cyanate d'ammonium, tous deux répondant à la formule CON_2H_4. » (*Gr. Encycl. 1985*)

••• Contrairement à la plupart des « abréviations » scientifiques, les symboles chimiques s'épellent : *Cu* ne se lit ni *cuivre* ni *cu* mais *céhu*.

• Classement alphabétique des formules (index, tableaux, etc.) : chaque élément doit être considéré comme un mot.

∞ Les symboles des éléments sont formés à partir de racines latines *(ferrum)* ou grecques *(astatos, iôdês)*, ou de bidouillages perpétrés sur des langues diverses (allemand, arabe, etc.) dans le latin des alchimistes *(bisemutum, borax)* et le gréco-latin d'arrière-cuisine des chimistes *(tantalum, technétium)*. *Cobalt*, *nickel*, *tungstène*, *wolfram*, *zinc* sont issus de langues germaniques. Comme les chimistes du Nord ne sont guère favorisés par les racines grecques et latines, on leur accorde volontiers cette compensation. Remarquons cependant qu'en français le wolfram (minerai de tungstène) n'est pas du tungstène et que l'ancien usage du symbole *Tu* a été inconsidérément abandonné. Quelques symboles ne « coïncident » pas avec le nom français des éléments : *Au* (or), *Hg* (mercure), *K* (potassium), *N* (azote), *Na* (sodium), *Sb* (antimoine), *Sn* (étain), *W* (tungstène). Dans le tableau ci-dessous, l'origine de ces symboles est précisée entre parenthèses.

Symboles des éléments

actinium	Ac	gallium	Ga	potassium (kalium)	K
aluminium	Al	germanium	Ge	praséodyme	Pr
américium	Am	hafnium	Hf	prométhéum	Pm
antimoine (stibium)	Sb	** hahnium	Ha	protactinium	Pa
argent	Ag	hélium	He	radium	Ra
argon	Ar	holmium	Ho	radon	Rn
arsenic	As	hydrogène	H	rhénium	Re
astate	At	indium	In	rhodium	Rh
azote (nitrogène)	N	iode	I	rubidium	Rb
baryum	Ba	iridium	Ir	ruthénium	Ru
berkélium	Bk	* kourtchatovium	Ku	samarium	Sm
béryllium	Be	krypton	Kr	scandium	Sc
bismuth	Bi	lanthane	La	sélénium	Se
bore	B	lawrencium	Lr	silicium	Si
brome	Br	lithium	Li	sodium (natrium)	Na
cadmium	Cd	lutécium	Lu	soufre	S
calcium	Ca	magnésium	Mg	strontium	Sr
californium	Cf	manganèse	Mn	tantale	Ta
carbone	C	mendélévium	Md	technétium	Tc
cérium	Ce	mercure (hydrargyrum)	Hg	tellure	Te
césium	Cs	molybdène	Mo	terbium	Tb
chlore	Cl	néodyme	Nd	thallium	Tl
chrome	Cr	néon	Ne	thorium	Th
cobalt	Co	neptunium	Np	thulium	Tm
cuivre	Cu	nickel	Ni	titane	Ti
curium	Cm	niobium	Nb	tungstène (wolfram)	W
dysprosium	Dy	nobélium	No	*** unnilhexium	Unh
einsteinium	Es	or (aurum)	Au	uranium	U
erbium	Er	osmium	Os	vanadium	V
étain (stannum)	Sn	oxygène	O	xénon	Xe
europium	Eu	palladium	Pd	ytterbium	Yb
fer	Fe	phosphore	P	yttrium	Y
fermium	Fm	platine	Pt	zinc	Zn
fluor	F	plomb	Pb	zirconium	Zr
francium	Fr	plutonium	Pu		
gadolinium	Gd	polonium	Po		

≠ *Code typ. 1993* [berkelium] ; *Doppagne 1991* {lutetium}.

* Nom donné par les Russes à l'élément de numéro atomique 104, que les Américains appellent *rutherfordium* (Rf). Les normalisateurs de l'I.U.P.A.C. (International Union of Pure and Applied Chemistry) recommandent *unnilquadium* (Unq)…

** Nom de l'élément de numéro atomique 105. On peut, avec les poètes de l'I.U.P.A.C., préférer *unnilpentium* (Unp)…

*** Élément atomique de masse atomique 106. Suite logique (masse 107 à 109) : unnilseptium (Uns), unniloctium (Uno), unnilennium (Une).

• Certains éléments ont changé de nom (et par conséquent de symbole). Les formes vieillies ne doivent plus être employées. ≠ *Doppagne 1991*. Exemples : [Cb, colombium] > Nb (niobium) ; [Gl, glucinium] > Be (béryllium). Regrettons-le pour [Tu, tungstène]…

Citation : «

CICÉRO

⇒ *aa*

Larousse 1992 (entrée [cicero] ; « cicéro » à l'article « douze ») : Épaisseur de douze points typographiques, qui sert d'unité de longueur en imprimerie. Syn. : douze.

Robert 1986 : Caractère d'imprimerie de douze points typographiques, soit 4,5 mm (unité de mesure typographique).

Citation : «

CIRCONSCRIPTION UNIVERSITAIRE ⇒ *académie*

CITATION

⇒ *Épigraphe, italique.*

Vocabulaire. Une citation n'est pas nécessairement un extrait.

aa

« Les répliques célèbres comme “Sans dot”, ou, sur le cœur à droite : “Nous avons changé tout cela”, ou bien l'ironique : “Des mots, des mots, des mots”, sont fort difficiles à dire. » (Alain, Propos, « Le Comédien ».)

« Il citait souvent cette phrase de Picabia : « Si vous voulez avoir des idées propres, changez-en comme de chemise. »

Citation dans la citation.

« Un jour de l'an passé, sur le pont des Arts, quelqu'un de mes confrères de l'Institut se plaignit devant moi de l'ennui de vieillir. “C'est encore, lui répondit Sainte-Beuve, le seul moyen qu'on ait trouvé de vivre longtemps.” J'ai usé de ce moyen, et je sais ce qu'il vaut. » (Anatole France, Le Crime de Sylvestre Bonnard.)

Références

Dans les ouvrages sérieux, l'équité n'a pas sa place ; l'anonymat est parfois nécessaire. On peut le regretter :

« Puisque les légumineuses sont phosphatées, quelle raison avait Franklin de plâtrer la luzerne ? [Marie P., quarante-cinq ans, institutrice. — Démence précoce. — Écrit spontané.] » Citation empruntée au [Dr J. R. de F., ancien chef de clinique à la faculté de Médecine de P. — Les Écrits et les dessins dans les maladies nerveuses et mentales. Écrit prémédité.].

Rogues de Fursac avait un nom en 1905, mais Marie, auteur d'une si belle phrase, n'aura jamais qu'une initiale derrière son prénom.

Fausses citations

Elles méritent d'être traitées comme les vraies. Singulièrement les « vraies-fausses », dont le modèle, insurpassable, est dû à Tristan Corbière (épigraphe de « Ça ? », Les Amours jaunes) :

What ? …
Shakespeare

Les citations « fabriquées » sont moins subtiles mais parfois drôles. Deux exemples empruntés à Alexandre Breffort : « Zut ! j'ai loupé ma correspondance ! » (Madame de Sévigné.) « Tout le monde descend ! » (Charles Darwin.)

Citation : « Pas trop de citations d'anglais, d'italien, d'espagnol. Tu as l'air d'un larbin d'hôtel qui colle des étiquettes sur des bagages. » (Léon-Paul Fargue, Suite familière.) Citation mise en exergue (⇒ *épigraphe*) du Dictionnaire des citations françaises et étrangères publié sous la direction de Robert Carlier (Larousse).

CLASSE

⇒ *aa*

A. ••• Les termes qui désignent les classes et les catégories sociales ne prennent pas de majuscule initiale :

l'aristocratie
la bourgeoisie
le clergé
la noblesse
le prolétariat
le tiers état

= *Guéry 1996, Impr. nat. 1990.*

B. •• Enseignement, armée, fonction publique… Suivis du mot classe ou substantivés, les ordinaux se composent en lettres :

Je ne voyage qu'en première classe.
Il redouble sa troisième.
Elle est admise en première S.
Vous êtes encore deuxième classe ?

• ≈ Cette règle, impérative dans les textes rédigés, n'a pas à être respectée dans ou sur certains documents (bulletins scolaires, titres de transport, circulaires…).

• Il serait ridicule de vouloir l'imposer dans les ouvrages spécialisés, singulièrement si les sujets qu'ils traitent impliquent un nombre de classes supérieur à cinq ou six…

La 24e classe.
La XIIIe classe.

•• Quelque soit la nature du texte, si classe précède l'ordinal, celui-ci doit être composé en chiffres (arabes ou romains, selon les disciplines) :

La classe III.
La classe 12.

Citation : «

CLASSIFICATION TYPOGRAPHIQUE

⇒ *aa*

La classification des caractères n'est pas apparue au xxe siècle. Jadis on les répartissait selon leur destination, ce qui n'était pas idiot.

Caractères de texte ou de labeur.

Caractères poétiques, dont l'œil étroit permettait une composition aisée des vers dans les ouvrages de petit format.

Caractères de genre

Caractère de fantaisie

Caractères d'écriture

Caractères étrangers

1. Classification Thibaudeau. La plus simple, la plus efficace pour les non-spécialistes comme pour les professionnels. Quatre classes fondées sur un critère morphologique unique : la présence et la forme des empattements.



Pas d'empattement
Empattement rectangulaire
Empattement triangulaire
Empattement filiforme horizontal

Écriture

Fantaisie

Les Égyptiennes se subdivisent en trois sous-classes

Françaises. Empattement strictement rectangulaire.

Anglaises. « Léger arrondissement intérieur des angles, opération n'atteignant pas les angles des traits d'empattement et laissant intacte la caractéristique bien établie du type. »

Française (Rockwell) M   Anglaise (Clarendon) M

Italienne (Barnum) M

2. Classification Vox (Samuel Théodore William Monod, dit Maximilien Vox, idole de Lure, qui ne fut guère troublé, on le rappelle rarement aujourd'hui, par la « classification » vichyste des races). Neuf classes, fondées sur des critères à la fois morphologiques et historiques (façon de parler).

Manuaires
Humanes
Garaldes
Réales
Didones
Mécanes
Linéales
Incises
Scriptes

3. Classification ATYPI (ou… **A.Typ.I.**) ou **Vox-ATYPI** (les mauvaises idées perdurent). Onze classes.

1	Humanes	Centaur, Golden, Jenson, Kennerley
2	Garaldes	Bembo, Caslon, Garamond, Plantin, Sabon
3	Réales	Baskerville, Perpetua, Times
4	Didones	Bodoni, Didot, Walbaum
5	**Mécanes**	Clarendon, Playbill, Rockwell, Serifa
6	**Linéales**	Futura, Gill Sans, Helvetica, Kabel, Univers
7	Incises	Albertus, Augustea, Optima
8	*Scriptes*	
9	Manuaires	Post Antiqua
10	**Fractures**	
11	Non latines	Ωλπ אטר

La onzième classe est particulièrement monstrueuse ; on y trouve de tout : de l'alphabétique, de l'idéographique, du pictographique. Considérons seulement l'« alphabétique non latin » ; certains alphabets de la onzième classe se déclinent selon les classes précédentes : il existe des polices cyrilliques « linéales », des polices grecques « mécanes »… donc des polices de classe 11 et 5, 11 et 6, etc.. Taxinomistes audacieux, nos voxistes-atypistes ne sont pas troublés par ces équivalents des « batraciens mammifères ». Il ne s'agit pas en effet de formes de transition présentant certaines caractéristiques appartenant à deux classes (ce qui est tout à fait admissible et prévu par Vox), mais de polices répondant intégralement aux définitions de deux classes différentes…

Antiques	Linéales	Bâtons
Égyptiennes	Mécanes	
Elzévir	Humanes	
	Garaldes	
	Réales	
Didot	Didones	

Type régulier « tout caractère tellement proportionné et adapté au corps que le résultat, obtenu même sans le secours d'aucun blanc auxiliaire ou interligne, offre un assemblage qui

satisfasse complètement à une lecture facile et rapide, *en tenant le milieu entre l'agréable et l'utile*, selon l'expression de Fournier le jeune. » *(Frey 1857.)*

Polices de symboles, de pictogrammes, d'idéogrammes, d'ornements, de vignettes, d'images :



Ces signes peuvent subir (si on le souhaite…) les mêmes transformations que les lettres et les chiffres : mise en italique, en gras, dilatation, parangonnage, soulignement, etc.

Italique :

Citation : «

CLÉ

⇒ *aa*

aa
la réforme-clef (Jules Romains)
Citation : «

CLUB

⇒ *aa*

club de l'Entresol
club des Jacobins
club Jean-Moulin
Automobile Club de France
Jockey Club
≠ *Robert sports 1990* {Jockey-Club}.
Citation : «

CODE

code postal ⇒ *adresse*

⇒ *aa*

Recueils de lois

Comme ceux des livres sacrés des religions monothéistes, les titres des codes et des recueils similaires se composent en romain :

la soixante-cinquième édition du Code civil

Attention ! Ce privilège n'est accordé qu'aux *véritables titres* des véritables recueils de lois.

l'édition 1966 du *Petit Code civil* a été rédigée avec le concours de M. Pierre-André Moreau, docteur en droit

la seizième édition du *Code typographique*

••• Les titres ne s'abrègent que dans les notes et les références.

C. civ.	Code civil
C. com.	Code de commerce
C. for.	Code forestier
C. instr. crim.	Code d'instruction criminelle
C. just. milit.	Code de justice militaire
C. Nap.	Code Napoléon
C. pénal	Code pénal
C. proc. civ.	Code de procédure civile
C. proc. crim.	Code de procédure criminelle
C. trav.	Code du travail

∞ Officielle, l'abréviation « C. civ. » est néanmoins déplorable. (⇒ *Abréviation § C2d.*) « C. pénal » est en revanche irréprochable…

Citation : «

COLLÈGE

⇒ *aa*

collège d'enseignement général (C. E. G.)
Collège de France
Collège du roi
Sacré Collège
Citation : «

COLOMBELLE

⇒ *aa*

Filet séparant les colonnes de composition.
Citation : «

COLONNE ⇒ ***monument***

COLOPHON

⇒ *Achevé d'imprimer.*

Note finale d'un livre, reproduisant ou commentant le titre.
Citation : «

COMBAT ⇒ ***guerre***

COMITÉ

⇒ *aa*

Comité central de la garde nationale
Comité français de libération nationale (C. F. L. N.)
Comité de salut public
Comité de sûreté générale
Citation : «

COMMISSION

⇒ *aa*

Commission centrale d'aide sociale
Commission nationale des dommages de guerre
Commission nationale technique

commission départementale d'aide sociale
commission des finances
commission Langevin-Wallon
commission de première instance du contentieux général de la Sécurité sociale
commission régionale des dommages de guerre
Citation : «

COMMUNAUTÉ

⇒ *aa*

Communauté économique européenne (C. É. E.)
Communauté européenne du charbon et de l'acier (C. E. C. A.)
Citation : «

COMPAGNIE

⇒ *aa*

L'abréviation *Cie* ne s'emploie qu'en fin de dénomination propre.
= Typogr. roman 1993.

Montchicourt & Cie
Compagnie générale des eaux
Compagnie générale transatlantique

Compagnie de Jésus
Compagnie du Saint-Sacrement

Citation : «

COMPOSITION

⇒ *aa*

Tout assemblage de lettres, de chiffres, de signes, destiné à être reproduit sur un support (papier, écran, béton, etc.).

« La composition, proprement dite, est l'assemblage des lettres, pour en former des mots, des lignes, des pages, de quelque nature qu'ils soient. » (Théotiste Lefevre, *Guide pratique du compositeur et de l'imprimeur typographes*.)
Citation : «

CONCILE

⇒ *aa*

concile de Trente
Citation : «

CONCOURS

⇒ *aa*

Concours Lépine
Citation : «

CONFÉDÉRATION ⇒ ***pays***

CONFÉRENCE

⇒ *aa*

la conférence de Genève
Citation : «

CONFLIT ⇒ ***guerre***

CONGRÈS

⇒ *aa*

Minuscule initiale dans la plupart des cas
le congrès de Vienne
le XXIIe congrès du parti communiste français
Majuscule initiale lorsque le mot *Congrès* est employé absolument
le Congrès s'amuse
ou lorsqu'il désigne
la réunion du Sénat et de l'Assemblée nationale (France)
l'assemblée constituante de 1830 (Belgique)
le parlement, composé du Sénat et de la Chambre des représentants (États-Unis)
Citation : «

CONSEIL

⇒ *aa*

Conseil des Anciens ◊
Conseil des Cinq-Cents ◊
Conseil constitutionnel
Conseil économique et social
Conseil d'État
Conseil de l'Europe
Conseil des ministres
Conseil des prises
Conseil de sécurité (de l'O. N. U.)
Conseil supérieur de la langue française
Conseil supérieur de la magistrature

conseil d'administration (un)
conseil des prud'hommes
conseil de révision
conseil général du Morbihan
conseil municipal de Vannes
≠ *Le Monde* écrit [conseil des ministres].
Citation : «

CONSERVATOIRE

⇒ *aa*

Conservatoire national des arts et métiers
Citation : «

CONSTELLATION ⇒ ***astre***

CONSTITUTION

⇒ *aa*

Les constitutions républicaines
Citation : «

CONTRE

⇒ *aa*

Contre-Réforme (la)
Citation : «

CONVENTION

⇒ *Accord, pacte, traité.*

Minuscule
convention de Berne
convention de La Haye
Majuscule
Convention (1792-1795)
Convention des institutions républicaines
Convention démocrate, Convention républicaine (États-Unis)
= Impr. nat. 1990
≠ Lexitec 1992.
Citation : «

COPIE

⇒ *aa*

« Typographie ». Tout document, manuscrit ou imprimé, que le compositeur doit reproduire.

¶ L'informatique a considérablement modifié la notion même de copie. Dans les configurations les plus rustiques, une part importante de la composition (saisie) est effectuée par l'auteur. S'il dispose d'un « traitement de texte » perfectionné ou d'un logiciel de publication assistée par ordinateur, un auteur-compositeur-maquettiste intrépide peut assumer seul toutes les tâches de composition et de mise en page. Dans la plupart des cas, une « disquette d'auteur » est néanmoins assimilable à une copie, car dans un cadre professionnel il est encore rare que de tels fichiers soient livrés aux presses sans l'intervention préalable de tiers. Quelle que soient ses compétences et ses talents (littéraires, syntaxiques, orthographiques, typographiques, graphiques, etc.), un scripteur est incapable de maîtriser la mise au point orthotypographique de son œuvre : seul un tiers à l'œil féroce peut tenter d'approcher l'inaccessible perfection.

Les tiers (éditeurs, correcteurs, maquettistes, etc.) se garderont de modifier si peu que ce soit une disquette d'auteur. Les corrections sont effectuées de préférence sur des sorties-papier (assimilables à des pré-épreuves) et saisies sur une « copie de la copie ».

Citation : « On appelle *copie*, par une singulière altération du véritable sens de ce mot, par une sorte d'antiphrase, l'original, soit imprimé, soit manuscrit, qui sert de modèle pour la composition. Du reste, ce mot de vieille date nous fait connaître que l'imprimerie recevait jadis des manuscrits mis au net. » (Henri FOURNIER, *Traité de la typographie*.)

COPYRIGHT

⇒ *aa*

aa
Citation : «

COQUILLE

⇒ *Bourdon, correction, doublon.*

Faute typographique résultant de la substitution d'une lettre à une autre : *le sémiologue étudie la vie des sigues*. (En composition chaude, *coquille* désignait aussi une lettre mal placée dans la casse lors de la distribution.) Très perverses sont les coquilles qui engendrent un autre mot : *le sémiologue étudie la vie des sigles*. Des substitutions multiples peuvent produire une anagramme : *le sémiologue étudie la vie des singes*.
= Frey 1857.

Quelques grands classiques : *Selon le ministre des cuites, le roi n'est pas à bout de ses farces et pourra bientôt se laver. L'auteur est de la famille des buses*.

On considère parfois que toutes les fautes « imprimées » qui altèrent le mot ou la phrase sont des coquilles. C'est une extension de sens très abusive. Toutes les fautes typographiques ne sont pas de même nature : ⇒ *Bourdon, doublon.* Ensuite, et c'est là l'essentiel, toutes les fautes « imprimées » ne sont pas nécessairement d'ordre typographique : la plupart sont des « fautes d'orthographe », expression déplaisante qu'il est habile d'éliminer. La « coquille généralisée » a ceci de charmant qu'étant « accidentelle » elle ne trahit pas un défaut de compétence mais d'attention.

≈ Intentionnelles, certaines graphies ne sont pas des coquilles : *Sa Majesté la ruine d'Angleterre.* Sur les manuscrits, les auteurs ont intérêt à indiquer clairement que de telles graphies ne devront pas être « corrigées ».

On appelle également *coquilles* les substitutions de chiffres. Elles sont le plus souvent très difficiles à débusquer… : *En 1926, ce sinologue a étudié les 215 clefs du chinois.*

Citation : «

CORPS

⇒ *aa*

Force de corps : nombre de points typographiques d'un caractère.

6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 18 20 22 24

corps 6 Aabgz
corps 7 Aabgz
corps 8 Aabgz
corps 9 Aabgz
corps 10 Aabgz
corps 11 Aabgz
corps 12 Aabgz
corps 13 Aabgz
corps 14 Aabgz
corps 15 Aabgz
corps 16 Aabgz
corps 18 Aabgz
corps 20 Aabgz
corps 22 Aabgz
corps 24 Aabgz
corps 28 Aabgz
corps 32 Aabgz
corps 36 Aabgz
corps 40 Aabgz

Points didot	**Appellations traditionnelles**
3	diamant
4	perle ou sédanoise
5	parisienne
6	nonpareille
7	mignonne
8	gaillarde
9	petit-romain
10	philosophie
11	cicéro *
12, 13	saint-augustin
14	gros-texte
15, 16	gros-romain
18, 20	petit-parangon
21, 22	gros-parangon
24	palestine
28, 32	petit-canon
36	trismégiste
40, 44	gros-canon

48, 56	double-canon
72	triple-canon
96	grosse-nonpareille

* Le cicéro (corps) valait 12 points Fournier. Le respect de la tradition « explique » qu'il soit devenu l'équivalent du « douze » (unité de mesure) en points Didot…

≠ *Lexitec 1992* donne des équivalences discutables, car, sans que le fait soit mentionné, elles renvoient au point Fournier.

Jadis, les graveurs de poinçon modifiaient subtilement le dessin d'un même caractère selon ses déclinaisons en différents corps. Ainsi les traits filiformes étaient-ils légèrement épaissis dans les petits corps, amincis dans les gros corps. Ces variations ont aujourd'hui disparu : c'est *pour l'heure* un des rares appauvrissement typographiques engendrés par la photocomposition et l'informatique.

∞ Henri Didot, en 1826, et Laurent Deberny, en 1844, gravèrent des caractères de deux points et demi, témoignages — illisibles sans loupe — d'une magnifique virtuosité technique.

Citation : «

CORRECTEUR

⇒ *aa*

Vocabulaire

Le correcteur corrige des textes. Le corrigeur introduisait les corrections dans les pages de composition.

Un correcteur n'amende pas un texte, il l'émende. Un texte amendé a été modifié par un ou des amendements. Un texte émendé a été amélioré par des corrections.

= *Académie 1994, Lexique Dumont 1917.*

≠ *Robert 1993.*

On fait parfois de *prote* un synonyme de *correcteur*. C'est bien sûr une erreur, mais elle est compréhensible, car seuls les grands ateliers typographiques s'offraient les services de correcteurs. Dans la plupart des imprimeries, le prote se chargeait lui-même de la correction.

= *Frey 1857.*

∞ La profession de correcteur exige de nombreuses compétences mais n'a jamais bien nourri ses membres. Jadis, elle impliquait même quelques risques financiers. Henri Fournier cite deux textes démonstratifs. François Ier, article 17 d'un édit du 31 août 1539 : « […] et seront tenuz lesdicts correcteurs bien et soigneusement de corriger les livres, rendre leurs livres aux heures accoutumées d'anciennenté, et en tout faire leur debvoir ; autrement seront tenuz aux intérestz et dommages qui seroient encourus par leur faulte et coulpe. » Louis XIV, août 1686 : « Les correcteurs sont tenus de bien et soigneusement corriger les livres ; et au cas que par leur faute il y ait obligation de réimprimer les feuilles qui leur auront été données pour corriger, elles seront réimprimées aux dépens des correcteurs. »

Citation : «

CORRECTION

⇒ *Deleatur.*

On ne *corrige* pas dans le texte mais dans la marge.

La faute est indiquée dans le texte par un signe de renvoi, qui est répété en marge après la correction.

Les corrections doivent être écrites à l'encre (stylo, bille, feutre, etc.) : les indications tracées au crayon ne sont pas prises en compte par le compositeur. À l'évidence, il est préférable d'employer une couleur différente de celle du texte composé. Celui-ci étant généralement noir, le meilleur contraste est obtenu avec l'encre rouge.

Les explications ne devant pas entrer dans la composition sont entourées d'un trait ou écrites au crayon.

Certains signes de correction, naguère très utiles, sont aujourd'hui sans emploi.

espace ou interligne à baisser

lettre à retourner

∞ Naguère, trois *lectures* (synonyme de « corrections ») et une *révision* étaient effectuées au sein des ateliers d'imprimerie. La *lecture en première typographique* visait à rendre la composition conforme à la copie (≈ à l'exclusion des fautes éventuelles…). La *lecture en seconde* ou *en bon* s'opérait sans copie, sur une épreuve lue et approuvée (bon à tirer) par l'auteur. La troisième épreuve, ou *tierce*, permettait au « tierceur » de vérifier que toutes les corrections demandées avaient été faites et qu'aucune erreur supplémentaire ne s'était introduite lors des remaniements. Une ultime *révision* précédait immédiatement le tirage.

Citation : «

Chapitre V

Un orage

Mon Dieu, donnez-moi la médiocrité !
Mirabeau.

Son âme était absorbée ; il ne répandait qu'à moitié à la vive tendresse qu'elle lui témoignait. Il restai silencieux et sombre. Jamais il n'avait paru si grand, si adorable aux yeux de Mathilde. Elle redoutait quelques subtilités de son orgueil qui viendrait déranger toute la position. Presque tous les matins, elle voyait l'abbé Pirard arriver à l'hôtel. Par lui Julien ne pouvait-il pas avoir *pénétré* quelque chose des intentions de son père ?

Le marquis lui-même, dansun moment de ca price, ne pouvait-il pas lui avoir écrit ? Après un aussi grand bonheur, comment expliquer l'air sèvère de Julien ? Elle n'osa l'interroger.

Elle n'osa ! elle, Mathilde ! Il y eut dès ce moment dans son sentiment pour Julien, du vague, de l'imprévu, presque de la terreur. Cette âme sentit de la passion tout ce qui en est possible dans un être élevé au milieu de cet excès de civilisation sèche que Paris admire.

Le lendemain de grand matin, Julien était au presbytère de l'abbé Pirard. Des chevaux de poste arrivaient dans la cour avec une chaise délabrée, louée à la poste voisine.

CÔTE

⇒ *Géographie, produits.*

Ce mot et ses nombreux composés fournissent une excellente illustration de la subtile orthographe des dénominations géographiques… **Règles** ⇒ *géographie.*

la côte (le littoral)

la Côte (France, ellipse : la Côte d'Azur ; Suisse, dénomination propre : rivage nord-ouest du lac Léman.)

Côte-d'Ivoire

Côtes-d'Armor (Côtes-du-Nord)

Côte d'Amour, Côte d'Argent, Côte d'Azur, Côte de Beauté, Côte d'Émeraude, Côte de Nacre, Côte d'Opale

Côte Fleurie (la), Côte Sauvage (la), Côte Vermeille (la)

= *Académie 1994, Girodet 1988, Impr. nat. 1990, Larousse 1997*

≠ *Hanse 1987* {côte d'Azur, d'Émeraude, d'Argent}, *Robert 1985* {côte d'Azur}

côte des Esclaves

Costa Brava, Costa del Sol

= *Impr. nat. 1990*

≠ *Larousse 1970* {Côte des Esclaves}

Côte-d'Or, côte d'Or (côte de Beaune, côte de Nuits, côte de Dijon), Côte-de-l'Or (ancien nom du Ghana)

Côte-Rôtie (vignoble), côte-rôtie (vin) ⇒ *produits.*

Citation : « La Côte, c'est toujours un beau jardin, comme celui où j'écris en ce moment avec, entre les pins, la Méditerranée. » (François Mauriac, *Le Nouveau Bloc-Notes.*)

COUILLARD

⇒ *Filet.*

Filet maigre de séparation.

Citation : «

COULEUR

⇒ *aa*

Les véritables adjectifs de couleur (blanc, bleu, brun, céruléen, cramoisi, gris, noir, rouge, vert, violet, etc.) et leurs éventuels dérivés (blanchâtre, bleuâtre, brunâtre, grisâtre, etc.) sont variables et s'accordent en genre et en nombre lorsqu'ils sont employés *seuls* pour qualifier un ou plusieurs noms :

une souris verte

des chaussettes noires

une chemises et un pantalon bleus

une chemise et une cravate bleues

Exception : *auburn* (châtain cuivré) est toujours invariable.

Noms employés comme adjectifs de couleur

Seuls les membres du traditionnel groupe des six sont variables (dans les mêmes circonstances que les véritables adjectifs de couleurs, auxquels ils sont assimilés) : écarlate, fauve, incarnat (rouge clair ; ≠ incarnadin : couleur chair), mauve, pourpre (rouge vif ; pourpré, purpurin), rose.

Bien que leur emploi soit limité (robe des équidés), *alezan* et *bai* méritent de figurer dans ce groupe. = *Impr. nat. 1990.*

Tous les autres noms employés comme adjectifs de couleur sont toujours invariables *dans cet emploi* : des chemises kaki, une veste marron, des pantalons orange.

≈ Employés comme substantifs, ils recouvrent leur éventuelle variabilité : des oranges bleues.

Les adjectifs dérivés de ces noms s'accordent en genre et en nombre : des pantalons orangés, des murs olivâtres.

Remarque. — *Châtain* s'accorde en nombre : *des cheveux châtains.* Pour le genre, les avis sont partagés. ⇒ *Châtain.*

« La lune brillait au milieu d'un azur sans tache, et sa lumière gris de perle descendait sur la cime indéterminée des forêts. » (François René de Chateaubriand, *Atala.*)

Hormis quelques cas — il paraît bien superflu de définir les couleurs *or*, *orange*, *tomate*, etc. —, chaque terme est suivi d'une équivalence (approximative), de ses éventuels dérivés (variables) et acceptions particulières, d'un ou de plusieurs exemples d'emploi.

abricot (jaune orangé)

absinthe (jaune vert)

acajou (brun-rouge)

amadou (jaune)

amarante (rouge)

améthyste (violet)
andrinople (rouge ; *rouge andrinople*, mais *rouge d'Andrinople*) *
anthracite (gris foncé)
arc-en-ciel (violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge)
ardoise (gris-bleu)
argent (blanc, gris clair éclatant)
aubergine (violet foncé)
aurore
azur (bleu)
bistre (brun noirâtre)
bordeaux (rouge foncé)
brique (rouge-brun)
bronze (vert)
bulle (jaune pâle)
caca d'oie (jaune verdâtre)
cachou (brun-rouge)
café-au-lait (brun clair)
capucine
caramel (roux clair)
carmélite
carmin (rouge vif)
céladon (vert pâle)
cerise (rouge)
chair
chamois (jaune clair)
champagne (jaune pâle)
châtaigne
chaudron
chocolat
citron
cobalt (bleu)
coquelicot (rouge vif)
corail (rouge orangé)
crème (blanc-jaune)
crevette
cuivre
cul-de-bouteille
cyclamen (mauve)
ébène (noir)
émeraude (vert)
feuille-morte (brun-roux)
filasse (blond pâle)
framboise
garance (rouge vif)
gorge-de-pigeon (reflets changeants)
grenat (rouge sombre)
havane (marron clair)
indigo (bleu-violet)
isabelle (jaune pâle)
ivoire (attention au *noir d'ivoire*)
jade (vert)
jonquille (jaune)
kaki (jaune-brun)
lavande (bleu-mauve)
lie-de-vin (rouge-violet)
marengo (brun-rouge)
marron (brun)
mastic (gis-beige clair)
moutarde (jaune)
nacarat (rouge clair à reflets irisés)
nacre (reflets irisés)
noisette (gris-roux)
ocre (brun jaune ou orangé)
olive (vert)
opéra (rouge pourpre)
or
orange
outremer (bleu intense)

paille (jaune pâle)
pastel (absolument : bleu clair ; qualifiant *couleur*, *teinte*, *ton*, etc. : doux)
pastèque
perle
pervenche (bleu-mauve)
pétrole (gris-bleu, gris-vert)
pie (noir et blanc ; fauve et blanc)
pistache (vert clair)
poivre et sel (gris)
pomme *(vert pomme)*
ponceau (rouge vif)
prune (violet foncé)
puce (brun-rouge)
réséda (vert-jaune)
rouille
sable (beige clair ; héraldique : noir)
safran (jaune orangé)
sang
sang-de-bœuf
saphir (bleu)
saumon (rose orangé)
sépia (brun foncé)
serin (jaune vif)
soufre (jaune clair)
souris *(gris souris)*
tabac (brun-roux)
tango (orange foncé)
terre-de-Sienne (brun)
tête-de-nègre (marron foncé)
thé *(rose thé, rose-thé)*
tilleul (vert clair)
tomate
topaze (jaune vif)
turquoise (bleu-vert)
ventre-de-biche
vermillon (rouge)
vert-de-gris

Citation : « Je peins aussi les couleurs du double. Ce n'est pas nécessairement aux pommettes ou aux lèvres qu'il a du rouge, mais dans un endroit de lui-même où est son feu. Je mets donc aussi, je mets du bleu au front s'il le mérite (car j'oubliais de dire que je pratique le psychologisme depuis quelque temps). » (Henri MICHAUX, *Passages*, « En pensant au phénomène de la peinture ».)

COUPURE (DIVISION, [CÉSURE])

⇒ *Division.*

Les coupures en fin de ligne sont de deux sortes :
1. Séparation de deux mots.
À la fin d'une ligne, on ne sépare pas :
le quantième et le mois
le mois et l'année
l'année et l'ère
2. Division d'un mot plurisyllabique.

2. Division
La division des mots en fin de ligne est essentiellement syllabique.
= Lefevre 1883, Tassis 1870.

magna-nimité	magn-anilité
né-goce	nég-oce
pali-nodie	palin-odie
pro-sodie	pros-odie
stra-tégie	stat-égie
vi-naigre	vin-aigre

L'intelligence des typographes d'antan se manifeste ici dans sa plénitude.
« Ce n'est que pour faciliter l'espacement régulier qu'il a été admis de séparer un mot en deux tronçons. Par conséquent, lorsqu'une des règles qui président à la coupure d'un mot mettrait dans la nécessité, pour être suivie, d'espacer irrégulièrement, il vaudrait mieux faire une mauvaise

division qu'un mauvais espacement. » (Désiré Greffier, *Les Règles de la composition typographique.*)

= *Lefevre 1883.*

Concubite

Les anciens typographes n'étaient pas tous bégueules. Dans ses exemples de bonnes divisions, *Lefevre 1883* donne « con-science »...

Dans une phrase comme *La vieille pute se gratte continuellement le cul*, on imagine mal qu'un sursaut de décence interdise cette coupure : con | tinuellement.

Citation : «

COUR

⇒ *aa*

Cour de cassation
Cour des comptes
Cour supérieure d'arbitrage
Cour de sûreté de l'État
Haute Cour de justice

cour d'appel
cour d'assises

Péguy Cour de Cassation

la cour
Toute la Cour en parle

Citation : «

COUVERTURE

⇒ *Titre.*

aa

Citation : «

CRAN

⇒ *aa*

Petite entaille faite dans la lettre pour indiquer dans quel sens elle doit être placée dans le composteur.

Citation : «

CRÉNAGE

⇒ *Accents, ligature.*

¶ « Typographie ». Lettre crénée : lettre dont l'œil déborde sur la tige, de telle sorte que l'interlignage (crénage vertical) ou l'approche (crénage horizontal) demeurent homogènes. Les capitales accentuées (É, È, Ê) et plusieurs lettres italiques *(T, F, f, j, p…)* imposaient un crénage très important. Ces lettres, difficiles à fondre, étaient chères et très fragiles — le crénage risquait de se briser lors du serrage de la composition —, ce qui explique en partie le manque d'empressement des anciens imprimeurs à accentuer les capitales.

Certaines rencontres étaient dangereuses, voire impossibles, sans l'ajout d'une espace fine (qui annihilait le bénéfice du crénage…). Les ligatures en réduisaient le nombre :

fi, fl > fi, fl

Aujourd'hui, le crénage

Par extension, on donne parfois le nom de crénage au résultat de cette opération, c'est-à-dire à l'empiétement d'un caractère sur le blanc naturel d'un caractère voisin.

Citation : «

CROCHET

⇒ *Parenthèse, ponctuation.*

Interpolation, complément

Paris, le 12 avril [1871]

Il n'avait jamais vu Mme B[ardeau] en si bonne compagnie.

Le mort, le jour de la résurrection, q[ui] s'aperçoit qu'il a oublié son râtelier. (Paul Claudel, *Journal.*)

Coupure des vers

Parenthèses de second rang

Cette façon de faire n'est envisageable que dans les ouvrages où les crochets ne remplissent aucun autre rôle.

Citation : «

CROISADE ⇒ *guerre*

CROIX

⇒ *Décoration, ordre.*

Croix-de-Feu (les)
Croix-Rouge (la)
croix de guerre (la)

La croix latine (†)

Citation : « On n'échappe pas à surestimer ce qu'on dédaigne. Celui qui a refusé la croix est un vigilant scrutateur des boutonnières. » (Jean Rostand, *Pensées d'un biologiste.*)

Remarque. — Cette acception première du substantif *scrutateur* : *qui pousse loin ses recherches*, donnée par tous les grands lexicographes, est aujourd'hui absente du *Petit Larousse*, du *Nouveau Petit Robert* et du *Dictionnaire Hachette encyclopédique*, qui ne la retiennent que pour l'adjectif. Les scrutateurs du lexique, qui s'emploient à l'enrichir en faisant de la place aux trouvailles du jour, sont prompts à rendre des arrêts d'obsolescence.

CUL-DE-LAMPE

⇒ *aa*

Vignette plus ou moins triangulaire (pointe en bas), placée à la fin d'un chapitre ou d'un livre.

Composition en cul-de-lampe :

Citation : «

D D D D D

DATE

⇒ *An, calendrier républicain, événement historique.*

A. Dates « ordinaires »

•• Nom du jour en lettres (minuscule initiale), quantième du mois en chiffres arabes, nom du mois en lettres (minuscule initiale), année en chiffres arabes :

Son chien est mort le vendredi 4 septembre 1992.

Joseph de Maistre est né le 1er avril 1753.

= *Hanse 1987, Impr. nat. 1990.*

• Quantième du mois et année en lettres dans la poésie, les actes notariés ou tout document dont la falsification serait regrettable.

Le vers libre admet sans peine l'exception à l'exception :

En l'an 1769 un forgeron
Se fit sauter dans la redoute
De la Porta do Mar

(Alain de Gueldre, *Discours sur ma mort dans les sables émouvants de la cité de Mazagan,* « Être roi des ténèbres : une réfutation ».)

••• Calendrier républicain. Année en chiffres romains grandes capitales : *le 5 brumaire an II.*

••• Dans le corps du texte — quel qu'il soit —, on n'abrège jamais le nom des mois. Cette règle s'applique à la correspondance… [En réponse à votre lettre du 3-8-95] est par exemple un concentré d'entorses à la courtoisie et à l'orthotypographie.

• Exceptions. Tableaux composés en colonnes étroites : *4 sept. 1992.* Abréviations : janv., févr., avr., juill., sept., oct., nov., déc. (Mars, mai, juin et août ne peuvent être abrégés.) Dans les mêmes circonstances, les chiffres sont également admissibles : *04-09-1992.*

= *Impr. nat. 1990*

≠ *Ramat 1994* {juil.}

À l'exception de *sam.* et de *dim.*, les abréviations traditionnelles des noms de jours sont « théoriquement » fautives, car la coupure s'effectue entre deux consonnes (*lun., mar., mer.*) ou après une voyelle (*jeu.*). Comme elles sont parfaitement compréhensibles et d'un emploi très limité, on les absoudra volontiers.

¶ Dans les fichiers informatiques où les dates sont utilisés dans des procédures de tri, l'emploi des chiffres n'est bien sûr pas soumis aux mêmes restrictions. Toutefois, les programmeurs (ou les traducteurs) feignent trop souvent d'oublier qu'il est facile de proposer parallèlement à l'utilisateur un affichage « orthotypographiquement correct » des dates.

B. Dates « particulières » ⇒ *événement historique*

C. Remarques diverses

Le 1er février, le 2 mars, le 3 avril, le 4 mai, le 1er du mois, le 2 (le 3, le 4, etc.) du mois, mais le premier (le deuxième, le troisième, etc.) *jour* du mois.

Citation : «

DE ⇒ ***particule***

DÉCORATION

⇒ *Croix, ordre.*

1. Les distinctions civiles et militaires qui ont une hiérarchie — par conséquent, tous les ordres — appellent la majuscule initiale à la dénomination :

l'ordre de la Légion d'honneur, la Légion d'honneur, chevalier de la Légion d'honneur

2. Les autres distinctions s'écrivent en minuscules :

la croix de guerre

≈ Les mots qui exigent une majuscule initiale la conservent :

la croix du combattant volontaire de la Résistance

Citation : «

DÉCRET ⇒ ***loi***

DÉDICACE

⇒ *Épigraphe.*

A. Vocabulaire

Quelques mots *manuscrits* : un écrivain vient de *dédicacer* un exemplaire d'une de ses œuvres, un chanteur vient de dédicacer sa photographie. L'étude des dédicaces autographes relève de la sociologie, de la graphologie, de la psychiatrie ou de la bibliomanie, non de l'orthotypographie.

Quelques mots *imprimés* en tête d'une œuvre : grâce à cette formule d'hommage rédigée par l'auteur, l'œuvre est *dédiée* à un dédicataire (à une ou des personnes physiques ou morales, à un animal, à un objet, à une idée quelconque, etc.). Le texte ainsi dédié est soit l'ensemble d'un ouvrage (roman, recueil, etc., ⇒ *§ B*), soit un élément de celui-ci (poème, nouvelle, etc., ⇒ *§ C*). Le registre va de la délicatesse à la flagornerie.

B. Dédicace d'ouvrage

1. Dédicaces brèves. Au XXe siècle, dans la plupart des cas, la dédicace n'est qu'une courte formule :

À E. F.

À mon ami Pierrot.

À Lucien Descaves. [CÉLINE, *Mort à crédit.*]

À la corde sans pendu [CÉLINE, *Les Beaux Draps.*]

Aux créateurs des petites voitures Dinky Toys, Jep, Schuco, Meccano, Solido et autres — qui firent rêver mon enfance. [François NOURISSIER, *Autos Graphie.*]

¶ Elle est imprimée sur la belle page (page de droite) qui suit la page de titre. Composition centrée ou en drapeau. L'initiale minuscule du premier mot *(à, au, aux, pour)* est une fantaisie non conseillée.

à O. de L. L.

(Jules ROY, La Vallée heureuse.)

À mes camarades
de la bataille de Teruel

(André MALRAUX, *L'Espoir.*)

Pour Didier Lamaison.

À la mémoire de John Kennedy Toole,
mort de n'avoir pas été lu,
et de Vassili Grossman,
mort de l'avoir été.

(Daniel PENNAC, *La Petite Marchande de prose.*)

Les grandes ou les petites capitales, la composition centrée accentuent l'effet d'inscription lapidaire.

À MON CHAT

À PIERRE ET PAUL

Point final. L'usage le rend facultatif après les dédicaces courtes. Il est très recommandé dans les formules simples ayant une ponctuation interne :

À Paul, Émile et Victor Durand.

Il est obligatoire à la fin des phrases complexes (verbales ou non verbales) :

Au lecteur de mon précédent livre,
bien qu'il m'ait envoyé une lettre injurieuse.

Le point final impose la majuscule à la première lettre de la dédicace (l'inverse n'est pas vrai ⇒ Dédicace de l'*Espoir*).

Romain ou italique ? Nécessaire dans une dédicace « partielle » qui précède immédiatement le texte *(⇒ § C)*, l'italique est moins justifié dans une dédicace d'ouvrage composée en belle page. La dédicace n'est pas une citation (⇒ *épigraphe*), elle est écrite par l'auteur. Les adversaires du romain invoquent le fait que la dédicace n'appartient pas au corps même de l'ouvrage. Certes, et c'est visible : elle a, en principe, droit à une page particulière, elle est parfois suivie par un avertissement, un avant-propos, une préface… L'italique est ici un pléonasme typographique. En outre, si ce critère était recevable, il y aurait tant d'éléments à mettre en italique que celui-ci perdrait toutes ses vertus.

≠ Impr. nat. 1990, Mémento 1990

Signature. Une courte dédicace d'un auteur unique n'a pas à être signée. Le lecteur moyennement fin comprendra qui l'a écrite.

Toutefois, lorsqu'une formule vient préciser les raisons de l'hommage, il est fréquent de la faire suivre du nom de l'auteur, éventuellement réduit aux initiales :

Je dédie
LES THIBAULT
à la mémoire fraternelle de

de
PIERRE MARGARITIS
dont la mort, à l'hôpital militaire, le 30 octobre 1918,
anéantit l'œuvre puissante qui mûrissait
dans son cœur tourmenté et pur.
R. M. G.

Belle dédicace de Roger Martin du Gard. ⇒ À comparer avec l'exemple cité en *E2* (Proust).

S'il y a deux auteurs, une formule commune fera l'affaire mais chacun peut s'offrir une dédicace individuelle, qui sera nécessairement signée (initiales). Au-delà de ce nombre, si l'on tient à dédier l'œuvre sans effet comique indésirable, une dédicace collective s'impose.

2. Les longues dédicaces, les adresses *(⇒ § D)* interminables, les épîtres dédicatoires en vers (La Fontaine, *Fables*) ou en prose (Corneille, *Cinna* ; Nerval, *les Filles du Feu*) furent jadis prisées, voire nécessaires. Elles respectaient les règles de leurs genres respectifs.

Les « grandes » dédicaces (à proscrire si la grandeur s'y cantonne, désespérément étrangère au reste de l'œuvre) sont encore employées ; elles n'obéissent à aucune règle précise *… C'est le privilège du talent ou de l'audace, le risque de la présomption. Composition centrée, ou en pavé, ou en drapeau (fer à droite ou à gauche), alternance de grandes, de petites capitales, de bas de casse, signature… Classiques du genre : *L'Enfant* (Vallès), *les Fleurs du Mal* (Baudelaire), *Jeanne d'Arc* (Péguy).

Il en est aujourd'hui de très belles :

> J'ai pour ami, depuis longtemps, un honnête homme, qui aurait fait d'avantage honneur à son destin en se faisant la nette crapule que tout en lui l'invitait à devenir. Mais non. Pourtant, tout en lui y était : souplesse, inventivité, prestesse, rareté, courage, et l'aisance exclusivement déployée aux extrêmes. Or, de la parfaite ordure que tous ces dons profilaient, *rien* : il est le cœur complet, et ce en coupe comme au suivi. C'est même à peine si, devant les laborieux poseurs de mort qui promènent partout leur dard de trop, soucieux comme porcs au sommet de mettre les petits néants dans les grands, il ricane. À ce miséricordieux-là, je dédie ce que j'aurais dû comprendre.
>
> (Marc Wetzel, *La Méchanceté.*)

* ¶ Une seule règle… : la composition doit trancher nettement avec celle du texte courant (corps, interlignage et/ou justification). C'est peu demander. C'est encore trop pour beaucoup d'éditeurs. Voir, par exemple, la composition misérable de la célèbre dédicace de Benoîte Groult pour *Ainsi soit-elle* (Grasset, 1975).

C. Dédicace limitée

Les parties d'un ouvrage dédié à X peuvent être dédiées à Y ou Z. Théophile Gautier est le dédicataire « général » des *Fleurs du mal*, mais Baudelaire a dédié « la Mort des artistes » à Félix Nadar et « les Sept Vieillards » à Victor Hugo.

¶ Dédicace entre le titre et le début du texte (ou entre le titre et l'éventuelle épigraphe). Alignement à droite, rentré d'un cadratin. Italique indispensable.

La dédicace constitue parfois le titre même d'une œuvre. Exemples par dizaines chez Verlaine (*Amours, Dédicaces, Invectives,* etc.). Toutefois, dans bien des cas, ces « titres-dédicaces » sont des adresses, parfois associées à de « vraies dédicaces… :

AU COMPAGNON LARTIGUE

pour Henri Cholin.

Vous qui ne connaissez de brigue
Que la seule briguedondaine […].

D. Adresse.

L'adresse liminaire, même brève, n'est pas une dédicace :

À celui qui lit mes livres,
je dis : continue.

E. ∞ Considérations diverses

1. Regrets. L'un des grands romans du siècle *(Belle du Seigneur)* est certes précédé d'un *À ma femme* que je me garderai bien de critiquer, pas plus que le *À mon père* de *Mangeclous*, toutefois… dans certaines formules, qu'il soit fondé ou prématuré, délibéré ou involontaire, l'effet *fleurs et couronne* semble inévitable :

À mes parents

2. L'excès de gratitude engendre parfois un effet d'atténuation :

À MONSIEUR GASTON CALMETTE

Comme un témoignage de profonde
et affectueuse reconnaissance.

MARCEL PROUST

Proust ajoute et signe une formule de politesse qui diminue la portée de sa dédicace. Elle n'est pas inscrite dans l'éternité du livre mais sur une carte glissée dans un bouquet, par « reconnaissance ». Le lecteur est autorisé à lire de la correspondance privée. Réduite à sa seule première ligne, la dédicace de *Du côté de chez Swann* aurait eu un autre poids.

3. Une dédicace peut contenir une citation. J'aurais pu dédier ce livre

À toutes celles et à tous ceux qui auront vécu leur vie humaine
en écrivant pour l'autre.

La première partie de la phrase est en italique (citation de Péguy).

Citation : «

DEGRÉ

⇒ *aa*

Espace

Pas d'espace entre le nombre et °

Cette eau-de-vie titre 43°

Espace insécable entre le nombre et °C, °F, °K, °R

L'eau bout à 100 °C

À 35 °F, on se les gèle.

Citation : «

DELEATUR

⇒ *Correction.*

Mot latin signifiant « qu'il soit effacé ». Signe de correction typographique indiquant une suppression à faire.

Bien qu'en remontant aux origines on puisse leur trouver une justification, toutes les définitions qui précisent que ce signe « est en forme de … » sont aujourd'hui malencontreuses, car une des qualités requises pour un « bon deleatur » est précisément qu'il ne doit ressembler à aucun autre signe. Ça évite les confusions. C'est fait pour.

≠ *Robert 1985, 1993, Secrét. rédact. 1990* [signe ressemblant à un delta grec minuscule (d)] *; Académie 1994* [delta inversé].

Deleatur est un nom masculin invariable. L'absence d'accent ne l'a pas empêché de fournir le joli verbe *déléaturer*.

= *Académie 1994, Girodet 1988, Larousse 1885 à 1999, Lexis 1989, Littré 1872, Robert 1985, 1993.*

≠ *Conseil sup. 1990, Robert-Conseil sup. 1991, Secrét. rédact. 1990 :* {un déléatur, des déléaturs} *; Hachette 1995* donne le choix quant à l'accentuation mais maintient l'invariabilité.

Remarque. — L'accentuation et la marque du pluriel n'ont rien d'inadmissible, elles sont même souhaitables, mais il serait présomptueux de préconiser des graphies non retenues par la quasi totalité des lexicographes actuels… (± À la fin de l'article *deleatur*, n. m. inv., *Robert 1993* estime néanmoins que l'« on écrirait mieux *un déléatur, des déléaturs* ».) Pour être honnête, une autre raison, à peine avouable, m'incite à demeurer fidèle aux *deleatur* : *Robert-Conseil sup. 1991* demande le maintien des formes latines traditionnelles de certains mots lorsque « ces formes sont courantes dans un milieu restreint et compétent » ; comme il recommande concomitamment *déléatur*, *déléaturs*, on est ravi d'apprendre que le milieu des déléatureurs est vaste et incompétent.

Citation : «

DÉPARTEMENT

⇒ *Pays.*

A

le département de l'Agriculture

le Département d'État (États-Unis)

B. Départements français

Noms composés

1. ••• Majuscule, trait d'union. Règle commune à tous les noms, français ou francisés, de divisions administratives.

a. Majuscule initiale à tous les substantifs et à tous les adjectifs.

b. Les éléments, quels qu'ils soient — même la conjonction de coordination *et* —, sont reliés par un trait d'union : les Alpes-de-Haute-Provence, la Haute-Garonne, le département de Seine-et-Marne, les Deux-Sèvres. ≈ L'élision élimine évidemment le trait d'union : le Val-de-Marne, le Val-d'Oise.

≠ *Le Monde* écrit souvent la [Seine Saint-Denis].

Pour d'évidentes raisons historiques et grammaticales (c'était un territoire), le Territoire-de-Belfort fut longtemps privé de trait d'union. C'est depuis longtemps (1922) un département à part entière : il doit être traité comme ses pairs.

= Robert 1994.

2. ••• Article. Dix * départements français ont une dénomination officielle qui associe deux noms de cours d'eau coordonnés par *et*. Ils ne peuvent, en principe, être déterminés par l'article défini. Il s'agit des départements d'Eure-et-Loir, d'Ille-et-Vilaine, d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, de Lot-et-Garonne, de Maine-et-Loire, de Meurthe-et-Moselle, de Saône-et-Loire, de Seine-et-Marne, de Tarn-et-Garonne.

* Jadis onze, avec celui de Seine-et-Oise.

On ne devrait donc écrire ni [la Meurthe-et-Moselle] ni [dans le Loir-et-Cher], mais *le département de Meurthe-et-Moselle* et *en Loir-et-Cher*.

= Girodet 1988, Bon Usage 1975, Impr. nat. 1990, Thomas 1971.

≠ Bon Usage 1986.

Cette règle, qui peut entraîner des lourdeurs d'expression, n'est guère respectée :

« Sa Majesté l'avait fait comte, pair de France, lieutenant-général et gouverneur de Paris, commandant la première division territoriale, c'est-à-dire l'Aisne, **l'**Eure-et-Loir, le Loiret, l'Oise, la Seine, **la** Seine-et-Marne et **la** Seine-et-Oise. » (Louis Aragon, *La Semaine sainte*.)

Je n'ai aucunement l'intention de « corriger » Aragon… mais voici, à titre d'exemple, une solution qui aurait permis d'observer la règle : « […] territoriale, c'est-à-dire les départements de l'Aisne, d'Eure-et-Loir, du Loiret, de l'Oise, de la Seine, de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise. » C'est évidemment moins fluide…

≠ Après la préposition *de*, *Thomas 1971* et *Français malmené 1991* considèrent que l'article est admissible devant une voyelle : « Les habitants de **l'***Eure-et-Loir* auront sursauté à la vue de ce *"Loire"*… » (Pierre-Valentin Berthier, Jean-Pierre Colignon, *Ce français qu'on malmène.*) Cela revient à créer une bien inutile exception à l'exception du « groupe des dix » pour les deux seuls départements d'Eure-et-Loir et d'Ille-et-Vilaine… Fruit de cette tolérance : comme toujours, un accroissement de la complexité des « règles ».

3. ••• *Loir* (4 lettres) et *Loire* (5 lettres) sont associés à des noms d'autres cours d'eau qui comptent toujours le même nombre de lettres qu'eux.

4 et 4 : Eure-et-Loir, Loir-et-Cher.

5 et 5 : Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Saône-et-Loire.

= Français malmené 1991

Départements d'outre-mer
Guadeloupe, Guad., (GP, GLP, 312).
Guyane, Guyane fr., (GF, GUF, 254).
Martinique, Mart. (MQ, MTQ, 474).
Réunion, Réun., (RE, REU, 638).

Collectivités territoriales
Mayotte (YT, MYT, 175).
Saint-Pierre-et-Miquelon, {St-P.-&-M.}*, (PM, SPM, 666).

Territoires d'outre-mer
Nouvelle-Calédonie, N.-Caléd., (NC, NCL, 540).
Polynésie française, Polyn. fr., (PF, PYF, 258).
Terres australes françaises, T. austr. fr., (TF, ATF, 260).
Wallis-et-Futuna, Wal.-et-Fut., (WF, WLF, 876).

Citation : « Depuis que j'ai aperçu vos jolis yeux (Calvados), je ne vis plus et mon rêve serait de vous arracher à la scène inférieure (*chef-lieu* Rouen) où vous déployez tant de grâce (Alpes-Maritimes), et tant de talent (Doubs) ; malheureusement, je ne possède pas la forte somme (*chef-lieu* Amiens). » (Alphonse Allais, *Le Bec en l'air.*)

DÉPÔT LÉGAL

⇒ *aa*

Sa mention, obligatoire, devrait figurer sur la dernière page imprimée (cette convention n'est pas toujours respectée).

Dépôt légal octobre 1986

ou, mieux :

Dépôt légal : octobre 1986

Citation : «

DEUXIÈME

⇒ *Second.*

Deuxième/second ⇒ *Second.*
Citation : «

DEUX-POINTS

⇒ *Ponctuation.*

Nombre

Nom masculin invariable : **un** ou **le** deux-points. Comme un deux-ponts, un trois-mâts, un quatre-quarts, etc.

= *Code typ. 1993, Drillon 1991, Dumont 1915, Fournier 1903, Frey 1857, Impr. nat. 1990, Larousse 1999, Leclerc 1939, Littré 1872, Perrousseaux 1995, Typogr. roman 1993.*

≠ *Boiste 1828, Doppagne 1992, Français pratique 1979, Girodet 1988, Hanse 1987, Leforestier 1890, Richaudeau 1993, Sensine 1930* écrivent : {les deux points}, sans trait d'union, forme concevable mais irrespectueuse de la tradition typographique, qui, en l'occurrence, n'est pas la moins pertinente.

≠ *Académie 1994, Amen 1932, Brachet 1889, Colignon 1993, Mémento 1990, Quillet 1948, Robert 1993* donnent : [les deux-points], forme la plus fâcheuse, car elle ne respecte rien de discernable.

Emploi

1. Le deux-points **précède** soit une explication, un éclaircissement, un exemple, une preuve, une énumération, soit une citation, un discours.

Je tiens ma franchise de mon grand-père Grane, le dentiste de Salt Lake City, celui qui fit rayer des grammaires américaines l'ignoble expression française : menteur comme un arracheur de dents. Général, je vous le demande : Aimez-vous au fond l'Empereur ? (Jean Giraudoux, *Siegfried et le Limousin.*)

2. Plus rarement, le deux-points **suit** une énumération ou une citation.

Veau, vache, cochon, couvée : les jeunes filles jadis avaient de l'ambition.

••• En principe, un seul deux-points est admissible au sein d'une phrase, et l'on évitera de recourir à ce genre de ponctuation, qui, ouvrant deux issues, crée un désagréable « courant d'air » :

« Pomme de terre » : ce syntagme signifie : « une pomme de terre ».

(Marie-Anne Grevisse, *La grammaire, c'est facile.*)

= *Amen 1932.*

Dans la plupart des cas, il est facile de remplacer un deux-points surnuméraire par un autre signe de ponctuation, voire de le supprimer, car il est souvent inutile ou fautif.

« Pomme de terre » : ce syntagme signifie « une pomme de terre ».

Toutefois, un certains nombre de signaux typographiques, propres à éliminer tout courant d'air donc toute ambiguïté, autorisent l'emploi de plusieurs deux-points dans une phrase :

Point-virgule

Guillemets

Italique

Après la proposition : *La vérité est une erreur nécessaire*, nous trouvons cette autre proposition : *L'art est une valeur supérieure à la vérité*, qui est la conclusion de celles qui énonçaient que *l'art nous empêche de nous abîmer dans la vérité* ou *l'art nous protège contre la vérité*, ces propositions ayant toujours le même caractère pragmatiste que la proposition précédente […].

(Pierre Klossowski, *Un si funeste désir*.)

Ce qu'il advient au Signifiant
: : () () . : « » ; .
(:) : (?) ; : « » ( ) : .
() : ; () .
; : : .
: : .

¶ Composition

On évitera de confier au deux-points le soin de terminer une page impaire. Chasser ou gagner.

= *Impr. nat. 1990.*

Quand le deux-points annonce une énumération ou une citation sur plusieurs alinéas, il doit être immédiatement suivi du premier alinéa.

= *Amen 1932.*

Dans une énumération en alinéas, chaque alinéa se termine par un point-virgule, sauf le dernier qui est ponctué par un point final.

La tradition française veut que le deux-points soit situé entre deux espaces égales.

¶ Typographie soignée.

Citation : « Virgules bleues ; points blancs ; points d'exclamation jaunes ; tirets gris ; deux points mauves… Mauve : couleur qui ne commence ni ne finit ; barrière à claire-voie entre les teintes ; nuance flottante par excellence ; bac des teintes. » (Malcolm DE CHAZAL, *Sens plastique.*)

DEVISE

⇒ *aa*

Qu'elles soient exprimées en français ou dans une autre langue, les devises citées dans un texte se composent en **italique** (sans guillemets), et leur premier mot prend une majuscule initiale :

Erin go brah ! est la devise de l'Irlande, *Eih bennek, eih blavek* est celle de la Syldavie.

Je sème à tout vent et *Nec pluribus impar* sont respectivement les devises de Larousse et de Louis XIV.

A.E.I.O.U. (Austriæ est imperare orbi universo) n'est plus la devise de l'Autriche.

Je maintiendrai est encore celle des Pays-Bas.

= Impr. nat. 1990, Ramat 1994.

Les noms communs assimilables à des symboles prennent la majuscule initiale, singulièrement dans les formules où ils sont juxtaposés ou coordonnés :

Liberté, Égalité, Fraternité (France)

Ordem e Progresso (devise positiviste du Brésil)

Les traductions *présentées explicitement comme telles* peuvent être composées en romain entre guillemets :

Uhuru na Umoja, devise de la Tanzanie, signifie « Liberté et Unité ».

La Tanzanie a pour devise *Liberté et Unité*.

Citation : «

DIALOGUE

⇒ *aa*

La vieille fille dévouée et son chien.
— Votre chien pue, mademoiselle, lui dit un monsieur.
— Non, monsieur : c'est moi.

(Jules RENARD, *Journal.*)

Comme ça, je suis arrivé que c'était déjà commencé.
En approchant je me dis :
— On se dispute.
On entendais gueuler le Boniface.

(Jean GIONO, Prélude de Pan, *Solitude de la pitié.*)

Dans les dialogues composés à la suite, le tiret marquant le changement d'interlocuteur ne doit jamais se retrouver en fin de ligne. Il est donc prudent de rendre insécable l'espace qui le suit.

= Lefevre 1855.

De temps en temps, un ami venait et se campait sous la soupente. « Que fais-tu là, Jonas ? — Je travaille. — Sans lumière ? — Oui, pour le moment. » Il ne peignait pas, mais il réfléchissait.

(Albert CAMUS, « Jonas », *L'Exil et le Royaume*)

Il sourit à Jacques, et soulevant le *Berliner* déplié qu'il tenait à la main, il demanda, en allemand :
— « Vous aussi, vous vous intéressez à la politique ? Étranger, sans doute ? »
— « Suisse. »
— « Suisse française ? »
— « Genève. »

(Roger MARTIN DU GARD, *L'Été 1914.*)

Il gardait un sourire mauvais, conscient de son avantage. — « Sani est-il là ? » Il rigola et posa avec force un poing sur sa hanche : — « Sani ? pourquoi que tu veux le voir, Sani ? » — « Je dois le retrouver ici ; est-il là ? » — « Ah, tu dois le retrouver ici, Sani ? » Je reculai un peu, mais maintenant le sang me montait à la tête ; c'était le vertige qui précède mes colères.

(Louis-René DES FORÊTS, *Les Mendiants.*)

MOI

C'est comme le feu de l'amour, qui au ciel est jouissance et pour ceux qui attendent blessure qui purifie

LUI

Alors, vous, vous savez ce qui se passe au Purgatoire ?

MOI

J'y applique ce que vous venez de me dire du jour qui vous blesse.

LUI

J'aimais la chose de Bergson. La lumière rouge, nous disait-il, qu'est-ce ? Quatre cent trillions de vibrations successives à la seconde, et qu'il nous faudrait vingt-cinq mille siècles pour percevoir comme distinctes.

(Jean Guitton, *Dialogues avec M. Pouget.*)

Citation : «

DICTON ⇒ ***Proverbe***

Dieu, dieux

⇒ *aa*

Bon Dieu ! Vingt dieux !
à Dieu vat
Citation : «

DIRECTEUR

⇒ *aa*

aa
Citation : «

DIRECTION

⇒ *aa*

direction du Budget
Citation : «

DISCIPLE ⇒ ***adepte***

DIVINITÉS ⇒ ***Dieu, mythologie***

DIVISION

⇒ ***Coupure****, espacement,* ***trait d'union****.*

La division consiste à *couper* un mot plurisyllabique en fin de ligne afin de maintenir un espacement régulier. Ses règles sont exposées à l'article *Coupure*.

Un seul nom pour un seul signe. Dans le monde typographique perdure un archaïsme : on nomme encore *division* le signe que les grammairiens d'aujourd'hui et le reste de la population appellent *trait d'union*. Cette particularité lexicale, source de confusion pour les non initiés, ne mérite pas d'être maintenue. Il s'agit du même signe graphique : le trait d'union. Il suffit de couper un mot composé pour s'en convaincre : un sous-[marin. Si l'*union* permanente d'un mot composé et la *division* occasionnelle d'un mot en fin de ligne sont des opération très différentes (orthographe/typographie), les rôles qu'y joue le trait d'union n'ont rien d'antithétique : il *divise* certes le mot en fin de ligne, mais il indique surtout que la fraction qui le précède est *unie* à celle qui figure au début de la ligne suivante. Ce n'est pas une hache, c'est un maillon. Cessons donc de l'appeler « division ». ⇒ *trait d'union.*

= Bon Usage 1986.
≠ Frey 1857, Impr. nat. 1990, Lecerf 1956, Mémento 1990.

Attention ! les lignes qui suivent — et qui contredisent en apparence celles qui précèdent — n'ont pas pour objet de mettre en cause le traditionnel double rôle du trait d'union. Le propos serait vain et stupide. Elles ne concernent qu'une catégorie très précise et très limitée de textes composés.

• **¶ Ouvrages de référence consacrés à la langue.** S'il est sain de ne donner qu'*un* nom à *un* signe graphique, il reste qu'un seul signe ne peut sans ambiguïté traduire deux opérations « différentes » (quoique n'ayant rien d'« antithétique »…). L'identité de forme est parfois fâcheuse dans les ouvrages didactiques. Reprenons l'exemple du *sous-*[*marin*. La coupure intervenant après le premier élément, rien n'indique au lecteur qui tente d'apprendre le français que le nom de cet engin submersible ne s'écrit pas [*sousmarin*]. À l'inverse, le même lecteur, face à la coupure *anti*[*brouillard* > *anti-brouillard*, sera peut-être tenté de croire que le trait d'union est nécessaire après le préfixe *anti* et écrira en toute occasion [*anti-brouillard*]…

Au début du xixe siècle, Girault-Duvivier, que l'on se complaît aujourd'hui à faire passer pour un compilateur borné ou un chantre de la « Grammaire BCBG » *(Catach 1989)*, l'avait bien compris qui employa dans sa *Grammaire des grammaires* deux signes distincts (« - » pour les coupures de mots composés, « = » pour les coupures ordinaires) : « Quelques personnes ont paru étonnées que j'aie adopté un double trait dans les mots qu'on partage à la fin des lignes, au lieu du simple trait que l'on y emploie ordinairement. […] [A]insi je garantis mon lecteur d'une faute grave, car c'est en commettre une que d'omettre le trait d'union, quand il est exigé, ou de s'en

servir, quand il ne l'est pas. » L'idée — mais pas nécessairement le signe =, déjà chargé d'autres missions — mériterait d'être reprise dans les ouvrages de référence consacrés à la langue (même s'il est vrai que les éditeurs de dictionnaires s'efforcent énergiquement de limiter les coupures en fin de ligne). Dans le *Lexique du français pratique* (1981), Berthier et Colignon ont voulu améliorer le procédé en inversant les rôles des deux signes. Cela semble a priori judicieux, car le signe =, qu'ils appellent « double trait d'union », remplit effectivement deux rôles dans un mot composé que l'on coupe en fin de ligne. En outre, ces coupures étant peu fréquentes, l'inopportune multiplication d'un signe non orthographique n'est pas à craindre. Le malheur, c'est qu'avec cette convention les seuls mots dont l'orthographe inclut un trait d'union le perdent. Les mots composés (≈ et les mots occasionnellement liés : *dit-il*) doivent préserver l'intégrité graphique de leur(s) trait(s) d'union ; c'est aux coupures ordinaires qu'il convient de réserver un signe qui se distingue subtilement du trait d'union. Le signe ¬ (dans un corps inférieur d'au moins deux points à celui du texte courant), un trait d'union légèrement « incliné » ou un tilde pourraient faire l'affaire (si l'on adopte cette convention, on renoncera aux polices dont le trait d'union est déjà incliné...)

anti[brouillard > anti¬
brouillard
ou anti[brouillard > anti~
brouillard
mais sous-[marin > sous-
marin.

Citation : «

DOCTEUR

⇒ *aa*

aa
Citation : «

DOCTRINE

⇒ *Adepte.*

Par facilité, ce mot est employé ici dans une acception abusive, englobant des mouvements, comme l'*expressionnisme*, qui n'engendrèrent ou ne furent engendrés par aucune *doctrine*.

••• Comme leurs adeptes, les doctrines (religieuses, philosophiques, artistiques, politiques, économiques, etc.) ne méritent pas la majuscule initiale :

l'existentialisme
l'impressionnisme
le libéralisme
le naturalisme
le socialisme
le surréalisme

La règle s'applique aux mots dérivés de noms propres :

le dadaïsme
le gaullisme
le marxisme
le thomisme
le voltairianisme

= *Tassis 1870*

≈ Les noms propres conservent la majuscule initiale :

Dada, le mouvement Dada *, *mais* le dadaïsme

* Majuscule obligatoire, bien que l'élimination systématique des capitales fût très prisée par les tenants de la typographie Dada.

Citation : « Toute doctrine qui n'est pas aussi ancienne que la société est une erreur. » (Paul Bourget, *L'Étape*.) Cette citation est également une erreur.

DOUBLON

⇒ *Bourdon, coquille.*

Tout tout élément d'un texte (mot, partie de phrase, phrase, alinéa, etc.) fautivement composé deux deux fois. ∞ Dans les ateliers, les récidivistes étaient vite qualifiés de de « doublonnistes ». Attention ! La répétition fautive de lettres au sein d'un mot n'est pas un doublon mais une fautte d'orthoggraphe.

Par extension, les journalistes emploient également *doublon* pour désigner une information faisant double emploi avec une autre, dans des termes éventuellement différents mais dans le même numéro. Cette acception étendue a engendré le verbe *doublonner*.

Ne pas confondre *doublon* (serment serment), *doublet* (serment/sacrement), *doublement* (serment, assermenté).

Citation : «

DRAPEAU

⇒ *aa*

aa
Citation : «

DURÉE

⇒ *aa*

•• Les nombres exprimant des durées « simples » ou imprécises se composent en lettres :
Il lui fallut moins de dix secondes pour comprendre.
Je cours le marathon en quatre heures et demie.
Elle est partie depuis vingt-deux jours.
« Au bout de trente ans, le jeune roi d'Égypte était devenu vieux. » (Charles Nodier, *Les Quatre Talismans*.)
Ça dure depuis cinq ou six ans.
••/•
= *Impr. nat. 1990, Mémento 1973*
Citation : «

DYNASTIE

⇒ *Pluriel des noms propres, souverain.*

••• Numéros d'ordre en chiffres romains grandes capitales :
La XXe dynastie fut fondée par Ramsès Ier.
= *Impr. nat. 1990*
Seuls les noms français prennent éventuellement la marque du pluriel.

Citation : « Solidarité des Brunswick, des Nassau, des Romanoff, des Hohenzollern, des Habsbourg, avec les Bourbons. Waterloo porte en croupe le droit divin. » (Victor Hugo, *Les Misérables*.) Aujourd'hui, {les Romanoff} > les Romanov.

E E E E E

ÉCHELLE

⇒ *Fraction.*

Au sein d'un texte, l'échelle des cartes se compose
•/•• soit en chiffres arabes :
Cette carte au 1/250 000 ne nous fournit aucune information utile.
•• soit, plus rarement, en toutes lettres :
J'ai retrouvé une vieille carte au vingt millième.
= *Mémento 1973*
≠ *Impr. nat. 1990* (toujours en chiffres arabes).
Citation : «

ÉCOLE

⇒ *Enseignement.*

école Estienne ; Estienne
École centrale des arts et manufactures ; Centrale
École nationale supérieure des arts décoratifs ; les Arts décoratifs ; ENSAD
École normale supérieure (l') ; Normale sup ; Normale
École polytechnique ; Polytechnique
École pratique des hautes études ; les Hautes Études
École spéciale militaire
École supérieure de guerre
Prytanée militaire (de La Flèche)
Citation : «

ÉDIT

Règle ⇒ ***loi***.

édit d'Amboise
édit de Nantes
édit de Tolérance
Citation : «

ÉGLISE

⇒ *Monument, saint.*

1. ••• **Majuscule** initiale (accentuée…) quand *Église* désigne soit l'assemblée (grec : *ekklêsia*) de ceux qui ont foi en Jésus-Christ, soit les fidèles et les prêtres d'une confession chrétienne, considérés dans leur ensemble ou au sein d'un groupe local, soit l'institution qui les représente (dénominations exactes, tronquées, approximatives, voire erronées) :

l'Église catholique
la sainte Église
les États de l'Église
l'Église de France
les Églises protestantes
l'Église anglicane
un homme d'Église
Marcel a trahi son Église

Remarque. — Traditionnellement, l'emploi absolu (« l'Église ») est réservé à l'Église catholique, apostolique et romaine, qui, il est vrai, se veut « universelle » (grec *katholikos*). Dans un contexte précis, il est cependant légitime et œcuménique d'accorder cette facilité à toutes les Églises, même si, dans bien des cas, renoncer à l'absolu sera salutaire à la clarté. Sans information complémentaire, une formule telle que « les rapports du Kremlin et de l'Église passionnent modérément ce pope » est très ambiguë.

2. ••• **Minuscule** initiale quand ce terme désigne un lieu de culte chrétien, un édifice :

une église gothique
une église désaffectée
l'église Saint-Antoine-de-Padoue
l'église Notre-Dame de Lourdes (Lourdes)
l'église Notre-Dame-de-Lourdes (Paris)
Robert ne va plus à l'église

= Tout le monde…
≠ Personne…

≈ Remarque. — L'église (édifice) prend une majuscule initiale lorsqu'une autre règle l'impose : *Il habite rue de l'Église*. Mais *elle habite une des rues qui mènent à l'église*.

3. ± •• La quasi-totalité des occurrences d'*Église* sont ainsi réglées. Les choses sont simples… pourtant, elles vont se gâter sur la fin. L'unanimité ne fleurit jamais longtemps sur les terres orthotypographiques. Par la grâce d'une extension de sens, *église* peut désigner ou qualifier une école de pensée, un clan, un cénacle, voire un groupe humain quelconque, pourvu qu'il ait l'esprit de chapelle, qu'il soit un peu fermé, ou intolérant, ou idolâtre, ou tout cela à la fois : *L'église lacanienne, l'église surréaliste*.

± *Guéry 1996, Impr. nat. 1990, Mémento 1990, Robert 1993* préconisent la minuscule.
± *Académie 1994, Doppagne 1991, Hachette 1995, Larousse 1933, 1960, Littré 1872, Robert 1985, Thomas 1971* préconisent la majuscule.

La majuscule est a priori le bon choix, car l'extension de sens est bien plus proche d'*assemblée* ou de *communauté* que d'*édifice*. En revanche, elle introduit d'inutiles incohérences : *l'Église lacanienne*, mais *la chapelle lacanienne, l'école lacanienne.* Elle peut aussi faire accroire à quelques lecteurs, certes un peu niais, qu'ils ont affaire à une dénomination propre, revendiquée par le groupe concerné. Pis, si l'on admet *l'Église lacanienne*, on risque de favoriser à terme la prolifération de tous les emplois abusifs au sens premier (religions non chrétiennes : [L'Église bouddhique] ⇒ *§ 4*). Pour ces motifs, si je m'abstiens de condamner trop vite la majuscule, je suis partisan de la minuscule dans toutes les occurrences où le mot *église* — attribué péjorativement à un groupe humain ne revendiquant pas cette appellation — pourrait être remplacé par *chapelle* sans altération considérable du sens : *L'église hugolienne. Arlette L. et Alain K. ne sont pas de la même église* (mais *Karol W. et Martin L. n'appartiennent pas à la même Église*).

Quand l'éventuel remplacement d'*église* par *chapelle* ne manquerait pas d'engendrer une contradiction désastreuse — *Le Kremlin fut le Vatican de l'Église communiste* —, on a souvent affaire à une figure lourdement filée ou à une simple comparaison (l'extension est faible, le sens propre est dominant). La majuscule est alors judicieuse. Un amateur de lieux communs pourra donc écrire : « Breton fut le pape de l'Église surréaliste. »

4. Pour les religions non chrétiennes, l'emploi du terme *Église* est abusif et donc déconseillé : [l'Église shintoïste]. Corollaire : l'expression « Églises chrétiennes » est diablement pléonastique. Toutefois, si un mouvement non chrétien revendique lui-même ce titre, il faut hélas respecter son choix fallacieux : *l'Église de Scientologie, l'Église druidique des Gaules*. Bien qu'illicites, des guillemets ne seraient pas immérités… Encore moins licite, la minuscule serait parfaite. (◊ L'*Église positiviste* est un cas historique très particulier. Respectons ici la tradition et la sénilité d'Auguste Comte.)

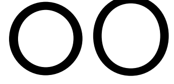
Citation : « L'Église ? Je dirai là toute ma pensée ; exactement toute. L'appel au respect de la tradition ne va pas sans danger. Car enfin les bûchers de Jean Hus et de Savonarole appartiennent à la tradition ; ceux des juifs aussi. » (Henri Guillemin, *L'Affaire Jésus.*)

ÉLISION ⇒ *Apostrophe*

EMPATTEMENT

⇒ *Lisibilité.*





LISIBLE adj. **1.** Aisé à lire, à déchiffrer. *Écriture lisible*. **2.** Qui peut être lu sans fatigue, sans ennui ; digne d'être lu.

LISIBLE adj. **1.** Aisé à lire, à déchiffrer. *Écriture lisible.* **2.** Qui peut être lu sans fatigue, sans ennui ; digne d'être lu.

Citation : «

EMPIRE

⇒ *aa*

empire d'Autriche
empire du Milieu (l')
Empire ottoman
Empire romain
Empire séleucide
empire du Soleil-Levant
≠ *Larousse 1999 :* {empire du Soleil levant} *(article soleil),* pays du Soleil-Levant *(article Japon)*
Citation : «

ENSEIGNE

⇒ *Auberge, hôtel.*

Si l'enseigne est reproduite intégralement, l'italique s'impose :

Si l'enseigne inclut un terme générique (auberge, café, hôtel, magasin, etc.), le romain s'impose :
l'hôtel d'Angleterre
le café du Commerce
Citation : «

ENSEIGNEMENT

⇒ *Académie, collège, conservatoire, école, faculté, institut, lycée, université.*

aa
Citation : «

ENTENTE

⇒ *aa*

Entente cordiale (l')
Triple-Entente
Citation : «

ENTRELARDER, LARDER

⇒ *aa*

Introduire dans la composition des signes de divers caractères, de divers corps, graisses, styles, etc. :

Une telle COMPOSITION est dite *lardée* ou *entrelardée*.

Citation : «

ÉNUMÉRATION

⇒ *aa*

aaa
Citation : «

ÉPIGRAPHE

⇒ *Dédicace.*

••• Nom féminin. *Une* épigraphe est *une* citation placée en tête d'un texte (œuvre, partie, chapitre ou article). Selon sa définition traditionnelle, l'épigraphe vise soit à éclairer ou infléchir le sens d'un titre, soit à résumer ou à suggérer l'esprit du texte qu'elle précède. Cette mission semble à la fois ambitieuse et restrictive. Si certaines la remplissent, quantité d'épigraphes s'en affranchissent. Le registre va de la dérision à la pédanterie.

A. ¶ Place

1. L'épigraphe se rapportant à l'ensemble d'un ouvrage devrait être brève et composée sur la page de titre. Cette règle est aujourd'hui bien oubliée ; pour plusieurs raisons, tenant soit à l'évolution de la mise en page (le grand titre n'est plus ce qu'il était…), soit aux pratiques des auteurs, qui n'hésitent pas à choisir de très longues citations, voire à les multiplier. Résultat, on voit des livres dont les épigraphes « générales » se baladent n'importe où : avant ou après les dédicaces, les avertissements, les préfaces, etc.

2. Si l'on renonce à l'associer au titre, l'épigraphe d'un ouvrage doit au moins être liée au texte principal. Ouvrages ayant des divisions internes (parties, chapitres, etc.) : épigraphe en belle page, immédiatement avant le texte principal. Ouvrages non divisés : soit en belle page, soit en tête du texte.

3. Les épigraphes se rapportant à une partie d'un ouvrage se composent sous le titre des parties principales, en belle page, soit en tête du texte concerné, sous le titre éventuel.

Ces citations (2, 3) peuvent être longues et multiples (sans excès…).

B. ¶ Composition

L'épigraphe reprenant une citation en français se compose en romain entre guillemets, ou en italique. Une citation étrangère en version originale se compose obligatoirement en italique, et l'éventuelle traduction en romain entre guillemets.

Quae lucis miseris tam dira cupido ?
VIRGILE, *Æen.* VI.

Le prénom et le nom de l'auteur se composent en petites capitales (initiales en grandes capitales), le titre de l'œuvre (facultatif, sauf pour les œuvres anonymes) en italique. Dans les ouvrages spécialisés, les références peuvent être détaillées.

« Aidons l'hydre à vider son brouillard. »
MALLARMÉ, *Divagations*, p. 352

La justification et le corps sont nécessairement très inférieurs à ceux du texte courant. Composition sans interlignage. Prose en alinéa. Renfoncement à droite d'un ou deux cadratins, selon le format.

C. ∞ Vocabulaire. Bien que des lexicographes et des grammairiens entérinent aujourd'hui ce fâcheux dérapage, un exergue n'est pas une épigraphe… Il ne s'agit pas de s'accrocher comme un forcené aux seules acceptions anciennes (*exergue* sur une médaille, *épigraphe* sur un monument ou, par extension, devant un texte) mais, bien au contraire, de défendre l'enrichissement de la langue. Par extension, *mettre en exergue* signifie mettre en évidence. D'excellents auteurs peuvent légitimement écrire qu'une épigraphe met une citation en exergue (Henri Bénac). Faire d'*exergue* et d'*épigraphe* des synonymes pour faciliter la vie des cancres n'est hélas pas seulement démagogique, on s'en accommoderait, cela revient à ravaler de bons stylistes au rang de manieurs de pléonasmes. Triste victoire du mauvais usage sur le bon. Dans trente ans, on nous apprendra peut-être qu'*épigramme* a rejoint la bande. Et dans soixante, *épitaphe* ?

= Girodet 1988, Gradus, Larousse 1933, 1955, Littré 1872, Mémento 1990, Thomas 1971.
≠ Hanse 1987, Larousse 1970, 1999, Lexis 1989.
Citation : «

ÉPOQUE

⇒ *Âge, ère, événement.*

Antiquité (l')
Consulat (le)
Directoire (le)
Occupation (l')
Reconquête (la)
Réforme (la)
Renaissance (la)
Résistance (la)
Restauration (la)
Temps modernes (les)
Citation : «

ÈRE

⇒ *Âge, époque, géologie.*

Minuscule initiale à *ère* et aux adjectifs qui qualifie ce nom :
l'ère chrétienne
l'ère tertiaire (mais le Tertiaire) ⇒ *géologie*
= Impr. nat. 1990
Citation : «

ERRATA

⇒ *aa*

Liste des erreurs et des fautes contenues dans un ouvrage, avec l'indication des corrections.
Citation : «

ESPACE

⇒ *Blanc, espacement.*

Mot féminin
= Impr. nat. 1990, Lecerf 1956, Lexitec 1992, Mac 1992, Ramat 1994..
« Typographie » : petite lame de métal, moins haute que les caractères, qui sépare les mots.
L'espace est un blanc qui isole les mots ou les signes de ponctuation.
Espace fine : un point.
Espace avant-fine : un point et demi
Espace moyenne : quart de cadratin

Espace forte ou grosse : tiers de cadratin (c'est l'espace-mot théorique)
Espaces insécables

Citation : «

ESPACEMENT

⇒ *Coupure, espace.*

¶ L'espacement régulier des mots est une qualité primordiale pour toute composition typographique.

Citation : «

ESPAGNOL

⇒ ***langues étrangères***

« – Fusillé. Et autant pour vous avant longtemps, Arriba España ! » (André Malraux, *L'Espoir.*)

Citation : «

EST ⇒ ***Points cardinaux***

ET

⇒ *etc.*

aa

Citation : «

État, état

⇒ *aa*

••• *État* prend la majuscule initiale s'il désigne une entité politique titulaire de la souveraineté et, par extension, sa forme de gouvernement, ses pouvoirs publics.

Les États baltes, les États-Unis, l'État d'Israël, les États du pape.

Une affaire d'État, un chef d'État, le Conseil d'État, un conseiller d'État, un coup d'État, l'État providence, un homme d'État, un ministre d'État, la raison d'État, une religion d'État, un secret d'État, un secrétaire d'État, la sûreté de l'État.

(On accorde la majuscule à des États qui n'ont jamais connu que la souveraineté limitée (États non fondateurs d'un État fédéral : *l'État du Montana)* ; on la laissera à ceux qui souhaitent désormais s'en contenter : *la France est un des États de l'Union européenne*.)

••• Dans **tous** les autres cas, la minuscule initiale ≈ s'impose :

état civil,

États généraux.

État-major.

Citation : «

États-Unis

⇒ *aa*

Hawaii : 2 *i*, pas de tréma
Massachusetts : 2 *s*, 1 *s*, 2 *t*
Mississippi : 2 *s*, 2 *s*, 2 *p*

	Code postal	**• Abréviations anglo-saxonnes**	**•• Abréviations françaises**
Alabama	AL	Ala.	Alab.
Alaska	AK		
Arizona	AZ	Ariz.	
Arkansas	AR	Ark.	
Californie (California)	CA	Calif.	
Caroline-du-Nord (North Carolina)	NC	N.C.	Car.-du-N.
Caroline-du-Sud (South Carolina)	SC	S.C.	Car.-du-S.
Colorado	CO	Colo.	Color.
Connecticut	CT	Conn.	
Dakota-du-Nord (North Dakota)	ND	N.D., N.Dak.	Dak.-du-N.
Dakota-du-Sud (South Dakota)	SD	S.D., S.Dak.	Dak.-du-S.
Delaware	DE	Del.	

District de (of) Columbia	DC	D.C.	D. C.
Floride (Florida)	FL	Fla.	Flor.
Géorgie (Georgia)	GA	Ga.	—
Hawaii	HI		
Idaho	ID		
Illinois	IL	Ill.	
Indiana	IN	Ind.	
Iowa	IA		
Kansas	KS	Kans.	
Kentucky	KY	Ky.	— [Kent.]
Louisiane (Louisiana)	LA	La.	— [Louis.]
Maine	ME		
Maryland	MD	Md.	Mar.
Massachusetts	MA	Mass.	
Michigan	MI	Mich.	
Minnesota	MN	Minn.	
Mississippi	MS	Miss.	{Misciss.}
Missouri	MO	Mo.	—
Montana	MT	Mont.	
Nebraska	NE	Nebr.	
Nevada	NV	Nev.	
New Hampshire	NH	N.H.	N. H.
New Jersey	NJ	N.J.	N. J.
New York	NY	N.Y.	N. Y.
Nouveau-Mexique (New Mexico)	NM	N.M., N.Mex.	N.-M.
Ohio	OH		
Oklahoma	OK	Okla.	Okl.
Oregon	OR	Oreg.	
Pennsylvanie (Pennsylvania)	PA	Pa., Penn., Penna.	Penns.
Rhode Island	RI	R.I.	R. I.
Tennessee	TN	Tenn.	
Texas	TX	Tex.	
Utah	UT		
Vermont	VT	Vt.	Verm.
Virginie (Virginia)	VA	Va.	Virg.
Virginie-Occidentale (West Virginia)	WV	W.Va.	Virg.-Occ.
Washington	WA	Wash.	
Wisconsin	WI	Wis.	Wisc.
Wyoming	WY	Wyo.	Wyom.

≠ *Larousse 1992* (Dakota du Nord, Virginie occidentale, etc.).
Citation : «

ETC.

⇒ *Abréviation.*

Abréviation conventionnelle d'*et cetera* ou *et cætera* « et le reste ».
≠ *Conseil sup. 1990* écrit [etcétéra].
L'emploi de la forme complète (invariable), composée en romain, est licite (à très petites doses : hors des textes littéraires, tout abus témoigne d'une lourde pédanterie).

1. ••• *Etc.* est toujours précédé d'un signe de ponctuation et d'une espace-mot :

Plusieurs auteurs affirment que le signe de ponctuation est nécessairement une virgule. C'est vrai dans la quasi-totalité des occurrences, mais des rencontres avec le point-virgule, les points d'exclamation et d'interrogations, les parenthèses et les crochets, pour peu heureuses qu'elles soient, ne sont pas exclues.
≠ *Girodet 1988, Vairel 1992.*
Une série d'exemples séparés par des points-virgules sera interrompue par un *etc.* précédé d'un point-virgule, car une virgule transformerait la série en un ensemble complet dont seul le dernier élément serait constitué d'exemples… Comparer :
Albanie, Belgique, Canada ; Danemark, Égypte, France ; etc.
Albanie, Belgique, Canada ; Danemark, Égypte, France, etc.
2. ¶ Dans un texte en romain, *etc.* — et *et cetera* — se compose en romain. S'il y a une locution latine bien intégrée au français, c'est bien elle.
≈ Impératives dans l'emploi ordinaire d'*etc.*, ces deux règles (1, 2) ne s'appliquent évidemment pas dans les cas d'autonymie (désignation comme signe du discours), ainsi qu'en témoignent ici de nombreux exemples...

Dans une citation en italique, *etc.* est composé en italique s'il appartient au texte cité. S'il l'interromp, le romain s'impose.

= Denis 1952.

3. ••• Le point abréviatif se confond avec le point final (et les éventuels points de suspension fautifs…). Il se maintient devant tous les autres signes de ponctuation : etc., etc. ! etc. ? etc.

4. ¶ Dans la composition, on ne chassera jamais *etc.* en début de ligne. Si *etc*. est le dernier mot de l'alinéa, cette faute grave devient monstrueuse. On aura donc intérêt à rendre insécable l'espace qui précède *etc*.

= Lefevre 1883.

5. ••• *Etc.* ne doit jamais être répété (doublé, triplé, etc.) ni suivi de points de suspension. Cette règle, peu respectée, a pour seul objet d'endiguer la prolifération des formes pléonastiques.

= Girodet 1988, Impr. nat. 1990, Thomas 1971.

≠ Hanse 1987.

La redondance maîtrisée a néanmoins son charme. Jacques Prévert *(Paroles)* a fourni l'un des plus célèbres exemples de quadruple entorse à la règle :

LES PARIS STUPIDES
Un certain Blaise Pascal
etc… etc…

La force d'une licence est proportionnelle à la rigidité de la règle qui est enfreinte. Un seul *etc.* orthodoxe et ce raccourci du pari pascalien serait, c'est certain, beaucoup moins troublant… (Cet exemple brillant n'est pas destiné à absoudre les innombrables emplois coupables.)

•• Si l'insistance s'avère indispensable, autant recourir aux grands moyens et employer la locution sous sa forme complète : et cetera, et cetera.

6. ••• *Etc*. indique au lecteur qu'une énumération pourrait se poursuivre, que ses termes sont des exemples. Est par conséquent gravement redondante, donc fautive, l'association hélas très fréquente d'*etc*. avec :

Exemples :, par exemple, entre autres, comme, tel(le)s que.

7. •• Il est très déconseillé d'employer *etc.* à la fin d'une énumération de noms propres désignant des êtres humains, réels ou fictifs. C'est une simple question de courtoisie typographique. En l'espèce, *et d'autres* ou les points de suspension sont préférables.

Il interprète magnifiquement Bach, Rameau, Couperin…

= Girodet 1988.

≠ Hanse 1987.

•• L'expression du dénigrement peut néanmoins justifier le recours à l'abréviation d'une locution qui signifie « et le reste ».

Rien ne l'arrête : Bach, Rameau, Elton John, etc.

•• Lorsque, dans une énumération interrompue, des patronymes sont réduis à l'état de compléments, les bonnes manières ne s'imposent pas :

Il interprète tout avec un égal bonheur : partitas de Bach, sonates de Beethoven, de Schubert, de Scriabine, etc.

Exemple d'emploi très subtil : « Je n'ai pas l'intention d'écrire un traité d'apiculture […]. La France a ceux de Dadant, de Georges de Layens et Bonnier, de Bertrand, de Hamet, de Weber, de Clément, de l'abbé Collin, etc. […] L'Allemagne a Dzierzon, Van Berlepsch, Pollmann, Vogel et bien d'autres. » (Maurice Maeterlinck, *La Vie des abeilles*) *Etc.* clôt une énumération d'œuvres (traité d'apiculture d'Untel) ; *et bien d'autres* clôt une énumération d'auteurs.

Exemple d'emploi redondant et doublement défectueux : « Hamm et Clov, successeurs de Gogo et Didi, ont retrouvé le sort commun de tous les personnages de Beckett : Pozzo, Lucky, Murphy, Molloy, Malone, Mahood, Worm…, etc. » (Alain Robbe-Grillet, *Pour un nouveau roman*.)

8. •• L'emploi d'*etc.* après une « énumération » réduite à un seul terme est licite mais très déconseillé.

≠ Vairel 1992.

Citation : « Mallarmé n'aimait pas cette locution, — ce geste qui élimine l'infini inutile. Il la proscrivait. Moi qui la goûtais, je m'étonnais. / L'esprit n'a pas de réponse plus spécifique. C'est lui-même que cette locution fait intervenir. / Pas d'Etc. dans la nature, qui est énumération totale et impitoyable. Énumération totale. » (Paul Valéry, *Tel quel*)

ETHNIQUES ⇒ *peuple*

ÉTIREMENT

⇒ *Points de suspension.*

•• L'étirement d'un phonème (son) peut se transcrire grâce à plusieurs procédés graphiques.

Points de suspension

Répétition de lettres ou de voyelles

Aucune règle ne limite ici la fantaisie du scripteur

On évitera toutefois le timide doublement d'une seule lettre, car le lecteur le plus bienveillant verra là une faute d'orthographe plutôt qu'un procédé graphique : *Achiimède, viens ici !* > *Achiiimède, viens ici !*

« — Mais cômmmment peut-on ne pas aimer Stendhaaaal ?

On peut. » (Daniel PENNAC, *Comme un roman.*)
Citation : «

ÉTOILE ⇒ ***astre***

ÉTRANGERS (MOTS ET EXPRESSIONS)

⇒ *aa*

Les mots étrangers non francisés se composent en italique

a giorno
mano a mano

sprinter
starter
Traduction

Citation : «

ÉVANGILE

⇒ *Bible.*

L'Évangile (doctrine du Christ), l'Évangile selon saint Luc (livre biblique) ; pendant l'évangile (moment de la messe), le curé s'est mis à tousser ; ton laïus, c'est pas franchement parole d'évangile ; *Démocratie française* fut un temps l'évangile libéral.
Citation : «

ÉVÉNEMENT HISTORIQUE

⇒ *Âge, bataille, date, époque, guerre, régime.*

Commune (la)
Déluge (le)
Front populaire (le)
Libération (la)
Longue Marche (la)
troisième choc pétrolier (le)
Exemple de mauvais usage : « La France, neuf ans après la libération, a mauvaise mine ; et d'autre part elle ne se sent pas bien. » (Jules ROMAINS, *Examen de conscience des Français.*) Seraient meilleures les formes « neuf ans après la Libération » ou « neuf ans après sa libération ».

••• **Événements « datés ».** La dénomination de nombreux événements historiques fait référence à une date, à une durée ou à un élément temporel quelconque (saison, fête, etc.).
Cent-Jours (les)
guerre de Cent Ans (la) ⇒ *guerre*
la journée des Dupes (la)
Trois Glorieuses (les)
Trente Glorieuses (les)
9 Thermidor (le)
14 Juillet (le)
18 Brumaire (le)
18 juin (le)
Mai 68
les massacres de Septembre
nuit du 4 Août (la)
Pâques sanglantes (les)
Printemps de Prague (le)
révolution de 1848 (la) ⇒ *révolution*

le 14 juillet 1789
le 18 brumaire an VIII
Les dénominations (traditionnelles ou officielles) composées du quantième du mois et du nom du mois ont un comportement subtil.
Citation : « L'histoire est l'ironie en marche, le ricanement de l'Esprit à travers les hommes et les événements. » (Émile Michel CIORAN, *Précis de décomposition.*)

ÉVÉNEMENT SPORTIF ⇒ ***manifestation sportive***

EXERGUE ⇒ ***épigraphe***

EXPÉDITION ⇒ ***guerre***

EXPOSANT

⇒ *aa*

Les éditeurs et les traducteurs de logiciels feignent de l'ignorer mais les typographes français ont un vocabulaire respectable. Ils ne connaissent ni exposant ni indice, mais des lettres, des chiffres, des signes *supérieurs* ou *inférieurs*. Les exposants des mathématiciens se composent en caractères supérieurs, les indices en caractères inférieurs.

≠ *Lexitec 1992.*

Citation : «

EXPOSITION

⇒ *aa*

Exposition universelle

Citation : « L'Exposition de 37 ne pouvait pas être matériellement un désastre aussi volumineux que Pearl Harbor. Mais elle nous a fait à sa manière beaucoup de mal. » (Jules Romains, *Examen de conscience des Français*.)

EXTRAIT ⇒ ***Citation.***

F F F F F

FACULTÉ

⇒ *aa*

la faculté de droit
Exception : Le mot *Faculté* prend la majuscule initiale lorsqu'il désigne le *corps médical* :
La Faculté m'a prescrit le repos
Citation : «

FAMILLE

⇒ *aa*

Caractères d'un même œil, fondus sur différents corps.
Citation : «

FASCICULE

⇒ *aa*

Parties d'un ouvrage publié en livraisons.
Les numéros des fascicules se composent en chiffres romains grandes capitales
Citation : «

FAUSSE PAGE

⇒ *Belle page.*

aa
Citation : «

FAUX TITRE

⇒ *aa*

Répétition, parfois abrégée, du titre d'un ouvrage sur la page de tête précédant immédiatement la page de titre.
¶ Le corps du faux titre doit être inférieur (généralement d'un tiers) à celui du titre.
Citation : «

FÉMININ

⇒ *aa*

aa
Citation : «

FER

⇒ *aa*

aa
Citation : «

FESTIVAL

⇒ *aa*

Festival de Cannes
Citation : «

FÊTE

⇒ *aa*

Fêtes païennes
bacchanales
dionysies
panathénées
saturnales
= Tassis 1870
Citation : «

FEUILLE, FEUILLET

⇒ *Page.*

Dans le vocabulaire du livre, ces deux termes ont des significations distinctes.

Feuille désigne la feuille de papier qui passe sous les presses de l'imprimeur. Elle peut accueillir un nombre variable de pages — selon le format et l'imposition — qui est nécessairement un multiple de deux (recto, verso). Pliée, mise en cahier, assemblée, elle engendre des *feuillets* que le lecteur pourra feuilleter. Un feuillet n'aura jamais que deux pages, une sur son recto, l'autre sur son verso.

Les *bonnes feuilles* sont celles du tirage définitif. Des bonnes feuilles étaient naguère envoyées à la critique. Par extension, l'expression a finit par désigner la publication dans la presse d'extraits d'un ouvrage à paraître. Synonyme : *bonnes pages*. Ne pas confondre avec les *belles pages* (pages impaires).

Citation : «

FIGURE

⇒ *aa*

Abréviation : fig. (figure, figures).

•• Le mot *figure* ne s'abrège que dans les notes, les annexes, etc. Dans le texte courant, il ne s'abrège que dans les références situées entre parenthèses.

= Lefevre 1883.

Fig. 5. —

Figure 8. —

Citation : «

FILM

⇒ *aa*

aa

Citation : «

FOLIO

⇒ *aa*

(mot latin, ablatif de *folium* « feuille »). 1°. Feuillet des anciens livres numérotés par feuillets et non par pages. On précisait « folio 3 recto, folio 8 verso ». 2°. Sens moderne : numéro d'ordre de chaque page d'un livre.

Feuillet d'un livre numéroté sur le recto et le verso.

Citation : «

FONCTION

⇒ *Grade, titre honorifique, titre religieux.*

Publics ou privés, civils, militaires ou religieux, les emplois, les fonctions, les grades, les charges, les mandats électifs s'écrivent en minuscules :

un pape, trois cardinaux, douze archevêques
un général, trois colonels, douze capitaines ⇒ *grade*
un ministre, trois préfets
deux sénateurs, trois députés, six maires
un recteur, deux doyens

Citation : «

FONDS

⇒ *Organisme international.*

Fonds monétaire international (F.M.I.)

Citation : «

FONTE

⇒ *Police.*

Assortiment complet d'un caractère.

Citation : «

FORMAT

⇒ *Cahier, folio.*

Papier

Formats des feuilles de papier exprimés en millimètres :

ISO B0	100	x	141,4	*
quadruple-raisin, univers	100	x	130	
double-colombier	90	x	126	
grand-monde	90	x	120	
quadruple-carré	90	x	112	
quadruple-coquille	88	x	112	
ISO A0	84,1	x	118,9	**
double-soleil	80	x	120	
double-jésus	76	x	112	
grand-aigle	75	x	106	
quadruple-couronne	74	x	94	
ISO B1	70,7	x	100	
aigle	70	x	94	
double-raisin	65	x	100	
grand-colombier	63	x	90	
double-cavalier	62	x	92	
colombier	62	x	86	
petit-aigle	60	x	94	
grand-soleil	60	x	83	
petit-colombier	60	x	80	
ISO A1	59,4	x	84,1	
soleil	58	x	80	
double-carré	56	x	90	
double-coquille	56	x	88	
grand-jésus	56	x	76	
jésus ordinaire	55	x	72	
petit-jésus	52	x	68	
ISO B2	50	x	70,7	
raisin	50	x	65	
petit raisin	49	x	64	
double-couronne	47	x	74	
cavalier	46	x	62	
carré	45	x	56	
double-tellière	44	x	68	
coquille	44	x	56	
ISO A2	42	x	59,4	
double-pot	40	x	62	
écu	40	x	52	
double-cloche	39	x	58	
couronne-édition	37	x	47	
petit-couronne	36	x	46	
ISO B3	35,3	x	50	
tellière, ministre	34	x	44	
florette	34	x	44	
pot, écolier	31	x	40	
cloche	30	x	40	
ISO A3	29,7	x	42	
cloche de Paris	29	x	39	
ISO B4	25	x	35,3	
ISO A4	21	x	29,7	
ISO B5	17,6	x	25	
ISO A5	14,8	x	21	
ISO B6	12,5	x	17,6	
ISO A6	10,5	x	14,8	
ISO B7	8,8	x	12,5	***
ISO A7	7,4	x	10,5	***

* Où l'on voit que la normalisation a modérément enrichi le vocabulaire papetier.

** Soit, miracle de la subtile précision normative, à peu près un mètre carré (0,999 949 m²).

*** Et ainsi de suite…

Livres, brochures, etc.

Attention ! Ici, *format* a deux acceptions très différentes.

1. Sens courant : dimensions d'un livre.

2. Le format indique le nombre de pages de composition contenues dans les *formes* (composition imposée) utilisées pour imprimer un ouvrage. In-plano : une page par forme. In-folio : deux pages par forme. In-quarto : quatre pages par forme. In-six : six pages par forme, etc. C'est simple. À condition de ne pas oublier qu'une feuille a deux faces. In-quarto : quatre pages de composition par forme, huit pages imprimées sur la feuille (recto et verso).

Beaucoup d'auteurs et de bibliophiles considèrent que les formats et leurs désignations traditionnelles sont déterminés par le pliage des feuilles. On peut l'admettre dans la plupart des cas. Une feuille non pliée (1 feuillet, 2 pages) et un livre formé de telles feuilles sont légitimement dits *in-plano*. Une feuille pliée en deux (2 feuillets, 4 pages) et un livre formé de tels cahiers sont légitimement dits *in-folio*. Il est cependant abusif d'établir une relation entre le nombre de plis et le nombre de feuillets : une feuille pliée trois fois n'est pas nécessairement un cahier in-octavo (8 feuillets, 16 pages) ; il peut s'agir d'un in-six (6 feuillets, 12 pages) ; pliée quatre fois, ce sera un in-seize (16 feuillets, 32 pages) ou un in-douze (12 feuillets, 24 pages).

= *Larousse 1933, Vaillant 1890.*
≠ *Impr. nat. 1990, Mémento 1990, Robert 1993.*

Remarque. — In-plano, in-folio, in-quarto, in-douze, etc. sont des noms masculins invariables et des adjectifs invariables. Sans exception. C'est simple, sans doute trop. Sur ce point, *Robert-Conseil sup.* et *Robert 1993* suivent les recommandations « simplificatrices » du Conseil supérieur de la langue française et admettent la marque du pluriel pour les substantifs {in-folios, in-quartos, in-octavos}. Bon, et avec in-douze, in-seize et les autres, qu'est-ce qu'on fait ? On considère que ce sont des exceptions ?

	Abréviation	**Feuillets**	**Pages**
in-plano	—	1	2
in-folio	in-f°	2	4
in-quarto	in-4°	4	8
in-six	in-6	6	12
in-octavo	in 8°	8	16
in-douze	in-12	12	24
in-seize	in-16	16	32
in-dix-huit	in-18	18	36
in-vingt-quatre	in-24	24	48
in-trente-deux	in-32	32	64

Remarque. — In-plano ne s'abrège jamais. Le *o* supérieur n'intervient que dans l'abréviation des autres formes latines, où il est obligatoire (*in-f°, in-4°*, *in-8°* mais *in-6, in-12*, etc.)

= *Lecerf 1956*
≠ *Typogr. rom. 1993* [in-4, in-8].

Évoquer un volume « jésus » ou un volume « in-quarto » n'a guère de sens. L'indication doit être double.

Pour obtenir le format (sens 1, dimensions) d'un livre, le format (sens 2, nombre de pages par forme) ne suffit pas. Il faut connaître en outre le format des feuilles.

	Coquille	**Carré**	**Raisin**	**Gr. jésus**	**Gr. colombier**
in-plano	440 x 560	450 x 560	500 x 650	560 x 760	630 x 900
in-f°	280 x 440	280 x 450	325 x 500	380 x 560	450 x 630
in-4°	220 x 280	225 x 280	250 x 325	280 x 380	315 x 450
in-6	186 x 220	186 x 225	216 x 250	253 x 280	300 x 315
in-8°	140 x 220	140 x 225	162 x 250	190 x 280	225 x 315
in-12	110 x 186	112 x 186	125 x 216	140 x 253	157 x 300
in-16	110 x 140	112 x 140	125 x 162	140 x 190	157 x 225
in-18	93 x 146	93 x 150	108 x 166	126 x 186	150 x 210
in-24	93 x 110	93 x 112	108 x 125	126 x 140	150 x 157
in-32	70 x 110	70 x 112	81 x 125	95 x 140	112 x 157

Ces dimensions, exprimées en millimètres, sont celles des cahiers non rognés.

Les in-six, in-douze, in-dix-huit, in-vingt-quatre deviennent rares. Pour les formats normalisés, si l'on s'en tient aux in-folio, in-quarto, in-octavo, in-seize et in-trente-deux, les dimensions des cahiers sont faciles à déterminer : une feuille ISO A0 donne deux feuillets A1, quatre feuillets A2, huit feuillets A3, etc. Ensuite, le massicot ruine et fait oublier cette admirable ordonnance.

Citation : « Mon berceau s'adossait à la bibliothèque,
Babel sombre, où roman, science, fabliau,
Tout, la cendre latine et la poussière grecque,
Se mêlaient. J'étais haut comme un in-folio. »

(Charles BAUDELAIRE, *Les Épaves*, « La Voix »)

FORMULE DE POLITESSE

⇒ *aa*

aa

Citation : «

FRACTION

⇒ *Barre oblique, demi, échelle, pourcentage, quart, tiers.*

1. •• Les fractions simples s'écrivent et se composent en lettres : *un tiers des présents, les trois quarts du gâteau, les quatre cinquièmes de la population active, les sept huitièmes du pont Neuf.*

••• Jamais de trait d'union entre le numérateur (**n**/d) et le dénominateur (n/**d**) d'une fraction exprimée en lettres. Le dénominateur peut en revanche inclure un trait d'union. Il faut donc se garder de confondre *fraction* et *dénominateur* : *Les cinq centièmes* (5/100 = 5 %), *un cinq-centième* (1/500 = 0,2 %).

≈ Si la « fraction » est un substantif, le trait d'union s'impose : *Cette attaque du jeune trois-quarts mérite une belle part de quatre-quarts.*

•• Au-delà d'une « certaine » complexité, le recours aux chiffres et à la barre oblique n'a rien de condamnable : *les 55/125 du prix de vente*. Dans les énumérations, les comparaisons, dans les notes, les références, les chiffres sont recommandables, même pour les fractions simples : *1/2 moins 4/5, plus 1/3, ça fait combien ? — Je ne sais pas… 1/30 ?*

¶ La barre oblique est collée (sans espace) aux chiffres qu'elle sépare.

••• Attention ! La barre oblique exprime la fraction ; toute autre indication est non seulement superflue mais fautive : [42/100e, 23/1000ème].

= Impr. nat. 1990, Girodet 1988

2. • Dans les textes et les ouvrages scientifiques, techniques, etc., les fractions se composent toujours en chiffres.

Sur deux lignes, numérateur et dénominateur séparés par un filet horizontal maigre :

$$\frac{a}{b} \quad \frac{3}{4} \quad \frac{35}{100} \quad \frac{1}{500} \quad \frac{375}{10}$$

Ou, si l'on ne peut faire autrement, sur une ligne, comme dans les textes courants, numérateur et dénominateur séparés par une barre oblique :

a/*b* 3/4 35/100 1/500 375/10

Typographie soignée. Numérateur en chiffres supérieurs, dénominateur en chiffres inférieurs, augmentation du corps de la barre oblique :

$^{3}/_{4}$ $^{5}/_{12}$

Citation : «

FRANC

⇒ ***Monnaie**, symbole.*

L'adoption de l'euro confère à l'ensemble de cet article un cachet historique prématuré, sauf pour les Suisses.

A. ••• Comme toute monnaie digne de ce nom, le franc ne prend ≈ jamais de majuscule initiale, sauf quand il est réduit au triste état de symbole : F (sans point abréviatif). ⇒ *§ B.*

••• Précédé d'un nombre exprimé en toutes lettres, il s'écrit toujours au long : *cinquante francs.*

Précédé d'un nombre exprimé en chiffres, il s'écrit

•• soit au long : *50 francs* ;

• soit sous forme de symbole, dans les notes, les références, les tableaux et les travaux qui contiennent de nombreuses indications de même nature : *50 F, 50 FRF.*

Remarque. — Les comptables, les banquiers et autres spécialistes du franc, sinon du français, ont une nette inclination pour l'inversion monstrueuse : {F 50}. Cet usage, s'il est conforme à la tradition anglo-saxonne [£8.25, $50.75], manifeste une étrange méconnaissance des nombres et singulièrement du petit rien qui différencie les ordinaux et les cardinaux. Les militaires sont plus érudits qui savent que *50* est ordinal dans « km *50* » (cinquantième kilomètre) et cardinal dans « *50* km » (cinquante kilomètres). « Kilomètre *94* ! cria un second courrier. » (André MALRAUX, *L'Espoir*.)

≠ Code typ. 1993, Lexitec 1992, Mémento 1990, Typogr. roman 1993.

B. Symbole. (Rappel : les symboles n'ont pas de point abréviatif et ne prennent jamais la marque du pluriel.)

•• En français, dès lors qu'aucune confusion n'est à craindre, le symbole du franc est « F », que le franc soit français, belge, suisse, luxembourgeois, etc.

Les graphies [F., f, f., Fr, Fr., fr, fr.] sont toutes fautives.

≠ Typogr. roman 1993 [fr., Fr.].

Pour préciser l'origine du franc, deux solutions.

•• Renoncer au symbole français : cinq francs suisses, 5 francs français. Les graphies [cinq F suisses, 5 F suisses] sont grotesques.

• Adopter les codes normalisés (ISO/Afnor) : 5 CHF, 50 FRF, 500 BEF.

Les graphies [FS, SFR] pour le franc suisse, [FF] pour le franc français, [BF, BFR] pour le franc belge, [LFR, FLUX] pour le franc luxembourgeois, sont aujourd'hui déconseillées, voire fautives dans les documents bancaires ou commerciaux.

• Hors des tableaux, on se gardera d'employer les symboles MF (million de francs) et kF (millier de francs).

Franc C.F.A. ⇒ *Monnaie.*

Citation : «

FRONTISPICE

⇒ *Fronton.*

Trois acceptions.

Illustration

Synonyme de grand titre.

Citation : «

FRONTON

⇒ *bandeau*

Illustration placée en tête des divisions principales d'un ouvrage.

Citation : «

G G G G G

GAGNER ⇒ *Chasser*

GALAXIE ⇒ *Astre*

GALERIE

⇒ *aa*

aa
Citation : «

GARDE

⇒ *aa*

garde des Sceaux
Citation : «

GENRE DES NOMS COMMUNS

⇒ *aa*
Masculin
un abaque romain
un abysse de 6 000 mètres
un acrostiche grivois
un albâtre délicat
un alvéole profond
l'ambre gris des cachalots blêmes
l'amiante mortel du Berlaymont
un antidote au désespoir
un apogée très bref
un arcane subtil (alchimie)
les arcanes puérils du Palais
un armistice déshonorant
l'asphalte mou des rues de Sfax
un astérisque bien venu
un astragale corinthien
un augure, bon ou mauvais, est masculin comme un devin ou un présage
un colchique dans les prés
un effluve plaisant
un éphémère adulte déjà vieux de vingt heures
un équinoxe désastreux
le girofle
un haltère plutôt lourd
un hypogée
le lignite
le myrte est lassant
le naphte
un obélisque
un ocelle de léopard
un opprobre
un ove est un œuf
des pénates princiers
un pétale
un planisphère
le saccharose n'est pas moins masculin que le sucre
solde (vente)
un joyeux trille
Féminin
une acre de bonne terre
algèbre
{une} alluvion
une anagramme transparente
une argile molle
des arrhes scandaleuses
une câpre
l'ébène, bois de l'ébénier, est précieuse

une échappatoire
une écritoire
une enzyme gloutonne
une éphéméride (*mais* un éphémère)
une épigraphe touchante
une escarre douloureuse
une immondice
une oasis surpeuplée
une oriflamme prise à l'ennemi
une palabre assez vaine
une scolopendre vigoureuse
sépia
une topaze
une vicomté
= *Larousse 1997, Thomas 1971*
± *Robert 1993* (éphémère, enzyme : masc. ou fém.)
≠ *Impr. nat. 1990* [amiante, anthracite : féminin]
± alvéole, perce-neige

Citation : « Il y a des règles de grammaire qui n'ont été décrétées que pour en finir avec une liberté qui n'avait aucun inconvénient. […] Il n'y a aucune raison pour ne pas admettre *amour* aux deux genres, selon l'humeur. » (Paul VALÉRY, *Cahiers*.)

GENRE DES NOMS PROPRES ⇒ *Villes et villages*

GENTILÉ ⇒ *peuple*

GÉOGRAPHIE

⇒ *Mer, pays.*

Les Français se flattent abusivement en se prétendant des parangons de nullité géographique. Ils sont loin derrière le peloton de tête ; pis, en la matière, leurs traditions orthotypographiques comptent parmi les plus subtiles.

Afrique-Équatoriale française (A.-É. F.)
Afrique du Nord
Afrique-Occidentale française (A.-O. F.)
Arabie Heureuse
Asie Mineure
Asie du Sud-Est
Bassin aquitain
Bassin parisien
Forêt-Noire (la)
Géorgie
Vénétie Julienne
Saint-Louis (Sénégal), ± Saint Louis (États-Unis) ⇒ *saint*

Citation : «

GÉOLOGIE

⇒ *aa*

Les divisions géologiques prennent la majuscule initiale.
= *Impr. nat. 1990.*

Citation : «

GOUVERNEMENT

⇒ *Ministre.*

le Gouvernement

Citation : « Il n'y a pas de gouvernements populaires. Gouverner, c'est mécontenter. » (Anatole FRANCE, *Monsieur Bergeret à Paris.*)

GRADE

⇒ *Fonction.*

•• **Majuscule.** Les grades, les titres et les fonctions militaires ne prennent ≈ jamais la majuscule initiale : maréchal de France, généralissime, amiral, général, colonel, commandant, capitaine, lieutenant, aspirant, adjudant, sergent, maître, brigadier, caporal, etc.

•• **Trait d'union.** Dans les grades « composés », *chef*, *contre*, *major*, *quartier*, *sous* et *vice* appellent le trait d'union : *vice-amiral*, *vice-amiral d'escadre*, *contre-amiral*, *sous-lieutenant*, *adjudant-chef*, *sergent-chef*, *sergent-major*, *maréchal des logis-chef*, *quartier-maître*, *caporal-chef*, *brigadier-chef*, etc. ≈ *commandant **en** chef*, *général **en** chef*, etc.

Deux grades (substantifs) associés pour en former un troisième sont liés par un trait d'union : *lieutenant-colonel*. Un *lieutenant-colonel* n'est pas lieutenant et colonel, alors qu'un *médecin colonel* est médecin **et** colonel.

Dans tous les autres cas, pas de trait d'union : *maître principal, premier maître, second maître, premier matelot, commissaire général, ingénieur général, médecin général, officier marinier, premier lieutenant* (Suisse). C'est une évidence avec la préposition *de* ou l'article contracté *des* : *général d'armée, général de corps aérien, général de brigade, capitaine de frégate, chef de bataillon, lieutenant de vaisseau, maréchal des logis*, etc.

= Impr. nat. 1990, Larousse 1933, 1997, Robert 1985, 1993.

◊ Bien qu'il n'y ait pas de troisième classe, on dit *soldat de deuxième classe*.

Anciens titres et grades. Règle identique : *maréchal de camp, colonel général, capitaine-major, lieutenant général, capitaine général, adjudant général, adjudant-major*, etc. (Tous ces *généraux* sont des adjectifs.)

Attention : lieutenant-colonel (deux substantifs) mais lieutenant général (substantif et adjectif) ; sergent-fourrier mais quartier-maître fourrier…

Grades étrangers ou francisés : feld-maréchal, amiral de la Flotte, brigadier général, commodore, feldwebel.

Fonctions et titres civils historiques : lieutenant général du royaume, lieutenant général de police, lieutenant criminel (magistrat), sergent de ville (gardien de la paix).

Accord en nombre.

Contre, sous, vice : des contre-amiraux, des vice-amiraux, des sous-lieutenants.

Chef, major, quartier : des sergents-chefs, des caporaux-chefs, des sergents-majors, des quartiers-maîtres, des caporaux-chefs.

Des lieutenants-colonels, des commandants en chef, des feld-maréchaux.

≈ Voies publiques : avenue du Maréchal-Lyautey, place du Général-Gouraud, rue du Capitaine-Ménard, rue du Sergent-Maginot. ≠ Belgique : boulevard du Général Jacques.

≈ Surnoms. Le Petit Caporal (Napoléon Ier), le Roi sergent (Frédéric Ier).

≈ Les plumes d'acier exigent la majuscule et sont invariables : des Sergent-Major.

≈ Un maréchal-ferrant, des maréchaux-ferrants.

≈ *Le Capitaine Fracasse*

Citation : «

GRAISSE

⇒ *aa*

Maigre	HOP hop
Normal	HOP hop
Demi-gras	**HOP hop**
Gras	**HOP hop**
Extra-gras	**HOP hop**
Ultra-gras	**HOP hop**

Citation : «

GREC

⇒ *aa*

aa

Α	α	alpha	A a
Β	ϐ β	bêta	B b
Γ	γ	gamma	G g
Δ	δ	delta	D d
Ε	ϵ	epsilon	E e {é}
Ζ	ζ	dzêta	Z z
Η	η	êta	Ê ê (Ē ē)
Θ	θ ϑ	thêta	Th th
Ι	ι	iota	I i
Κ	ϰ	kappa	K k
Λ	λ	lambda	L l
Μ	μ	mu	M m

Ν	ν	nu	N n
Ξ	ξ	ksi, xi	X x
Ο	ο	omicron	O o
Π	π ϖ	pi	P p
Ρ	ρ	rhô, rô	R r {rh}
Σ	σ ς	sigma	S s
Τ	τ	tau	T t
Υ	υ	upsilon	U u {y}
Φ	φ	phi	F f {ph}
Χ	χ	khi	H h {ch}
Ψ	ψ	psi	Ps ps
Ω	ω	oméga	Ô ô (Ō ō)

Citation : «

GRIS

⇒ *Blanc.*

Dans une composition bien interlettrée et bien interlignée, imprimée en noir sur un papier plus ou moins blanc, s'observent trois couleurs : le blanc, qui n'apparaît franchement comme tel que dans les marges ou entre les paragraphes ; le noir, qui n'apparaît réellement comme tel que vu d'assez près ; le gris du texte, synthèse, alliance, métissage harmonieux des deux autres couleurs. La lecture s'effectue grâce à l'alternance du noir de l'encre et du blanc du papier, mais la couleur essentielle de la page, la plus belle, la plus émouvante, c'est le gris du texte, précaire, irréel. Certes, les méfaits d'un mauvais imprimeur sont toujours décisifs, mais le gris est la seule couleur dont la qualité dépend avant tout du compositeur.

Citation : «

GROUPE

⇒ *aa*

groupe des Cinq (le)
groupe des Six (le)
Citation : «

GUERRE

⇒ *Armée, date, décoration, école, grade, titre d'œuvre.*

••• Ce mot ne mérite ≈ jamais la majuscule initiale, sauf si la guerre est *Grande*, *mondiale* ou *folle*.

1. Dans les **dénominations** de conflits armés **précis**, si le terme caractéristique est un nom, il prend la majuscule initiale (≈ ou la conserve, s'il s'agit d'un nom propre), ainsi que l'éventuel adjectif antéposé ; si c'est un adjectif, l'initiale demeure une minuscule.

Noms :

guerre d'Algérie, guerre de Corée, guerre de Crimée, guerre d'Espagne
guerre des Boers, guerre du Kippour
guerre des Esclaves, guerre des Mercenaires
guerre de Sept Ans, guerre de Trente Ans, guerre de Cent Ans
guerre des Deux-Roses
guerre des Six Jours *
guerre de l'Indépendance **, guerre de Sécession
guerre de la Succession d'Autriche ***

* Sans trait d'union ; mais *les Six-Jours de Dunkerque* ⇒ *manifestation sportive.*
** ≠ {guerre d'Indépendance} ; attention à la Déclaration d'indépendance (1776).
*** ≠ {guerre de Succession d'Autriche}

Adjectifs :

guerre civile espagnole
guerre lamiaque, guerres médiques
guerres puniques, première guerre punique
guerre franco-allemande de 1870 (ou guerre de 1870) ⇒ *date*
guerre russo-japonaise de 1904-1905

Exceptions :

Guerre folle (la) ◊ (1485-1488)
Grande **G**uerre ◊, **P**remière **G**uerre mondiale ◊ (ou guerre de 1914-1918)
Seconde **G**uerre mondiale ◊ (ou guerre de 1939-1945) ⇒ *date*
Grande **G**uerre patriotique (U. R. S. S.)

= Code typ. 1993, Girodet 1988, Larousse 1992

≠ *Impr. nat. 1990, Mémento 1990* [première guerre mondiale, deuxième guerre mondiale, guerres Médiques, guerres Puniques].

2. Si le terme caractéristique s'applique à une catégorie, à un ensemble de conflits, à une « guerre » virtuelle, à une lutte non armée, s'il qualifie la nature d'un conflit, etc., il conserve la minuscule initiale (nom commun ou adjectif) :

une (des) guerre(s) de religion, *mais* les guerres de Religion (Europe, XVIe siècle)
le (les) conflit(s) israëlo-arabe(s)
la drôle de guerre, la guerre froide
la (une) guerre civile, la guerre éclair, une guerre coloniale, la (une) guerre révolutionnaire, la (une) guerre sainte, etc.
la guerre psychologique, la (une) guerre économique
la guerre du porc, la guerre de la sardine ⇒ *§ 4*
la guerre des étoiles (Reagan), ≈ *la Guerre des étoiles* (Lucas) ⇒ *§ 4*

Remarque. — S'ils ne sont pas obligatoires, les guillemets sont parfois opportuns : « guerre des étoiles », « drôle de guerre », « guerre sainte ».

3. ••• Batailles et conflits divers

Guerre a rarement droit à la majuscule initiale, *bataille* ≈ jamais. Cette règle vaut pour *campagne*, *combat*, *croisade*, *expédition*, *opération*, *percée*, *prise*, *sac*, *siège*, *victoire*, etc. Pour *défaite*, *massacre*, *retraite* également. Pour l'initiale du terme caractéristique, les lois de la *guerre* (1, 2) s'appliquent.

= *Gr. Encycl., Larousse 1992, Robert 1985, 1993.*

bataille d'Angleterre, bataille d'Alger, bataille de la Marne, bataille de Lépante
bataille du Chemin des Dames, bataille des Dunes, bataille des Éperons d'or
bataille des champs Catalauniques ◊
campagne de France, campagne de Sicile
combat des Thermopyles
la croisade, les croisades, la quatrième croisade, la IVe croisade *
croisade contre les albigeois ⇒ *adepte*
expédition des Dardanelles, expédition de Suez
expédition des Mille (Garibaldi)
opération Barberousse
prise de Constantinople
massacre de Wounded Knee
sac de Dinant
siège de La Rochelle
victoire de Valmy

* Les *croisades* et les *croisés* font quasiment l'unanimité depuis bien longtemps :

= *Gr. Encycl. 1985, Larousse 1885, 1933, 1970, 1999, Lexis 1989, Littré 1872, Robert 1985, 1993.*
≠ *Mémento 1990* [Croisades].

± Cartes, légendes, tableaux : si les ordinaux sont composés en chiffres (romains), la majuscule n'est pas fautive mais inutile et peu pédagogique (manuels scolaires). Exemple : {VIII^e Croisade} sur la carte et, dans le texte, *la VIIIe croisade*. Ceux qui composent les ordinaux en chiffres arabes sont des humoristes.

Exceptions : Croisade des enfants ◊ (1212)
= *Larousse 1997, Robert 1991* (entre guillemets)
≠ *Micro-Robert 1990, Robert Auj.* {croisade des enfants}
Croisade des pastoureaux ◊ (v. 1250)

∞ Lorsque le sens n'est pas équivoque (grâce à la dénomination seule ou grâce au contexte), le terme générique est fréquemment et judicieusement omis : Austerlitz, les champs Catalauniques ◊, le Chemin des Dames, les Thermopyles, les héros de Valmy, etc.

4. ≈ Conflits non armés, hostilités économiques, conflits dont la réalité historique est douteuse ou nulle, conflits fantaisistes : les règles énoncées ci-dessus n'interdisent pas l'allégorie, la personnification, l'emphase, la dérision, etc. Si une quelconque guerre de religion n'est pas autorisée à s'affubler d'une majuscule initiale, réservée aux nôtres, la *guerre du maquereau* peut à l'occasion devenir la *guerre du Maquereau*.

≈ Les titres d'œuvres obéissent à leurs propres règles, qui peuvent avoir une incidence sur l'initiale des termes génériques : *la Bataille de San Romano*, *La guerre de Troie n'aura pas lieu*, *la Victoire de Samothrace*, etc. ⇒ *Titre d'œuvres*

5. ••• « Avant **la** guerre, il pleuvait moins, c'était **l**'avant-guerre. Entre **les** deux guerres, il s'ennuya, c'était **l**'entre-deux-guerre**s**. Après **la** guerre, les choses changèrent, c'était **l**'après-guerre. » Si *hier* et *demain* sont des adverbes, *guerre* n'en est pas encore un : fréquents, [Avant-guerre, tu étais jeune], [Après-guerre, j'ai déménagé] sont fautifs comme le serait l'improbable [Avant-veille, je suis revenu]. En revanche, « Entre deux guerres, il faut bien s'occuper » est tout à fait correct.

± Genre et nombre : un ou une avant-guerre, des avant-guerres, un ou une entre-deux-guerre**s**, des entre-deux-guerres, un ou une après-guerre, des après-guerres. Masculin ou féminin : *Girodet 1988, Bon Usage 1986, Hanse 1987, Lexis 1989, Larousse 1992* ; masculin : *Thomas 1971, Robert 1985, 1993* (un après-guerre, un entre-deux-guerres)

La croix de guerre ⇒ *croix*, *décoration ;* l'École supérieure de guerre ⇒ *école*.

Citation : «

GUILLEMET

⇒ *aa*

« Le travail est une chose élevée, digne, excellente et morale, mais assez fastidieuse à la longue. » (Léon-Paul FARGUE, *La Lanterne magique*.)

Exemple de ponctuation défectueuse, due à Abel Hermant *(Xavier ou les Entretiens sur la grammaire française)*, principal rédacteur de la *Grammaire de l'Académie française*, puriste linguistique et ethnique justement épuré en 1944 :

> Pourtant, il appelait Boileau, qui était son ami, « Monsieur Despréaux. »

Cas très particulier (point abréviatif), dû à Maurice Grevisse (*Problèmes de langage*, III), grammairien débonnaire, chantre du bon usage établi par les écrivains du premier rayon :

> Le *Dictionnaire* de l'Académie, n'a pas laissé de faire une petite place à cet emploi de *sortir*, non sans faire précéder l'expression, bien entendu, de l'enseigne : « Pop. ».

Cette ponctuation n'est en principe guère recommandable, mais l'élimination du point final engendrerait un léger malaise. Dans de semblables occurrences, la meilleure solution consiste à modifier la structure de la phrase — ce qu'ici je me garderai bien de faire —, afin d'éloigner le point abréviatif du point final. (La virgule après « Académie » est en revanche très fautive : bien que relevée chez un grammairien du premier rayon, elle n'appartient pas au bon usage. On me dit qu'elle est imputable à un correcteur ou à un typographe ? Certainement, mais pas plus et pas moins que quantité de formes régulières attribuées aux auteurs par les recenseurs du bon usage.)

Traditionnellement, les guillemets fermants sont utilisés comme signe de nullité. Cette tradition est nulle.

Dans les ateliers « typographiques », la *machine à cintrer les guillemets* était l'équivalent de la désopilante *clef du champ de tir* des militaires. Plus d'un apprenti fut envoyé la quérir ; parfois avec une brouette. Selon Émile Chautard, quelques benêts désireux de ne pas rentrer bredouilles se rendaient chez un forgeron.

Citation : «

H H H H H

H aspiré, H muet

⇒ *aa*

« Cette désindividualisation systématique à quoi travaillait le hitlérisme, préparait admirablement l'Allemagne à la guerre. » (André Gide, *Journal 1939-1942*.) La ponctuation est en revanche malencontreuse.
Citation : «

HABILLAGE

⇒ *aa*

Disposition du texte suivant le contour d'une illustration.
Citation : «

HABITANT ⇒ ***peuple***

HAUT, HAUTE

⇒ *aa*

Haute Cour de justice
Citation : «

HAUTEUR

⇒ *aa*

Hauteur de page : hauteur totale de la composition, par opposition à la justification (largeur). On l'exprime en douzes ou, aujourd'hui, en millimètres.

Hauteur d'x

∞ Hauteur en papier, ou hauteur typographique : distance prise du pied de la lettre jusqu'à la surface de l'œil. En France : 23,56 mm.

« À Paris, cette hauteur est généralement de 10 lignes et demi ; à Lyon, de 11 lignes ; à Strasbourg, de 11 lignes un quart. » (Théotiste Lefevre.)
Citation : «

HÉBREU

⇒ *aa*

aa

א
ב
ג
ד
ו
ז
ח
ט
י
כ ך
ל
מ ם
נ ן
ס
ע
פ ף
צ ץ
ק
ר
שׁ
שׂ
ת

Citation : «

HEURE

⇒ *aa*

Attention à la précision… : Huit heures précise**s**, mais huit heures juste.

On n'emploie pas le symbole *h* pour les indications d'orientation : *Je l'aperçois, là, à 10 heures !*

Citation : « En ce moment il est 2 h 30 ou peut-être 3 h 15 du matin et Gerfaut tourne autour de Paris à 145 km/h en écoutant de la musique *West Coast*, principalement des blues, sur son lecteur de cassettes. » (Jean-Patrick Manchette, *Le Petit Bleu de la côte ouest.*)

HOMONYMES

⇒ *aa*

Homographes

Homophones

Citation : «

HORS-TEXTE

⇒ *aa*

•• Dans un ouvrage, tout élément figurant sur un feuillet (ou un cahier) intercalé qui n'a pas été tiré en même temps que les feuilles de texte. Il s'agit le plus souvent d'illustrations exigeant un papier et un tirage particuliers.

Par une extension abusive mais commercialement efficace, on qualifie aujourd'hui d'« hors-texte » tout ensemble d'illustrations figurant sur des feuillets qui interrompent le texte courant… ce qui n'implique nullement un tirage particulier, ni même une feuille distincte.

Le trait d'union figure uniquement lorsque *hors-texte* est employé comme substantif : un hors-texte, une planche hors texte.

Citation : «

HÔTEL

⇒ *aa*

hôtel Carnavalet
hôtel de Massa
hôtel de la Monnaie
hôtel de ville
Hôtel de Ville (de Paris)

Citation : « Dans les hôtels c'était pis encore. Là, les maris et les frères de ces dames entreprenaient chaque jour, dès le matin, ces championnats de claquements de portes qui sont dans l'univers entier les plus remarquables manifestations du tact et du savoir-vivre anglo-saxons. » (Henri Béraud, *Le Martyre de l'obèse*.)

INCIPIT

⇒ *aa*

Mot latin (« il commence ») francisé (un incipit, des incipits) désignant les premiers mots d'un manuscrit, d'un livre et, par extension, d'un texte quelconque.

Dans les ouvrages de poésie rassemblant de nombreux poèmes dépourvus de titre, une table des incipits est indispensable.

Citation : «

INCUNABLE

⇒ *aa*

Du latin *incunabula* (« langes, berceau, commencement »). Ouvrage **imprimé** avant 1500.

Citation : «

INDEX

⇒ *aa*

aa

Citation : «

INDICE ⇒ ***exposant***

INSPECTION

⇒ *aa*

aa

Citation : «

INSTITUT

⇒ *Académie, sigle.*

Institut de France ⇒ *Académie*
Institut géographique national (I.G.N.)
Institut national de la recherche agronomique (INRA)
Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)
Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

Citation : «

INTÉRÊT

⇒ *aa*

aa

Citation : «

INTERFOLIER

⇒ *aa*

¶ 1. Dans l'imposition, réserver des pages sans composition, afin d'obtenir un feuillet blanc après chaque feuillet imprimé.

¶ 2. Insérer une feuille blanche entre deux feuillets imprimés.

Citation : «

INTERLIGNAGE, INTERLIGNE, INTERLIGNER

⇒ *Approche, **blanc**, espace.*

Dans la composition chaude, l'interligne était une lame de métal placée entre deux lignes.

Baskerville corps 9, interligné 12. « Il y aurait, à notre avis, un livre bien nouveau à faire sur l'emploi du grotesque dans les arts. On pourrait montrer quels puissants effets les modernes ont tiré de ce type fécond sur lequel une critique étroite s'acharne encore de nos jours. » (Victor HUGO, Préface de *Cromwell*.)

Baskerville corps 9, interligné 14. « Il y aurait, à notre avis, un livre bien nouveau à faire sur l'emploi du grotesque dans les arts. On pourrait montrer quels puissants effets les modernes ont tiré de ce type fécond sur lequel une critique étroite s'acharne encore de nos jours. » (Victor HUGO, Préface de *Cromwell*.)

Baskerville corps 9, interligné 16. « Il y aurait, à notre avis, un livre bien nouveau à faire sur l'emploi du grotesque dans les arts. On pourrait montrer quels puissants effets les modernes ont tiré de ce type fécond sur lequel une critique étroite s'acharne encore de nos jours. » (Victor HUGO, Préface de *Cromwell*.)

Baskerville corps 9, interligné 10. « Il y aurait, à notre avis, un livre bien nouveau à faire sur l'emploi du grotesque dans les arts. On pourrait montrer quels puissants effets les modernes ont tiré de ce type fécond sur lequel une critique étroite s'acharne encore de nos jours. » (Victor HUGO, Préface de *Cromwell*.)

Baskerville corps 9, interligné 24. « Il y aurait, à notre avis, un livre bien nouveau à faire sur l'emploi du grotesque dans les arts. On pourrait montrer quels puissants effets les modernes ont tiré de ce type fécond sur lequel une critique étroite s'acharne encore de nos jours. » (Victor HUGO, Préface de *Cromwell*.)

BASKERVILLE CORPS 9, INTERLIGNÉ 16 :
IL Y AURAIT, À NOTRE AVIS,
UN LIVRE NOUVEAU À ÉCRIRE.

BASKERVILLE CORPS 9, INTERLIGNÉ 14 :
IL Y AURAIT, À NOTRE AVIS,
UN LIVRE NOUVEAU À ÉCRIRE.

BASKERVILLE CORPS 9, INTERLIGNÉ 12 :
IL Y AURAIT, À NOTRE AVIS,
UN LIVRE NOUVEAU À ÉCRIRE.

BASKERVILLE CORPS 9, INTERLIGNÉ 10 :
IL Y AURAIT, À NOTRE AVIS,
UN LIVRE NOUVEAU À ÉCRIRE.

BASKERVILLE CORPS 9 INTERLIGNÉ 9 :
IL Y AURAIT, À NOTRE AVIS,
UN LIVRE NOUVEAU À ÉCRIRE.

Citation : «

INTRODUCTION

⇒ *aa*

aa

Citation : «

ISBN

⇒ *aa*

ISBN (International Standard Book Numbering)
ISSN (International Standard Serial Number)
Citation : «

ISO ⇒ *normalisation*

ISSN ⇒ *ISBN*

ITALIEN

⇒ *aa*

aa
Citation : «

ITALIQUE

⇒ *Épigraphe, titre de journal, titre d'œuvre.*

Adjectif et nom commun **masculin**.
Attirer l'attention
Ce qui n'est pas de l'auteur
Titres d'œuvres et de journaux
Noms propres de véhicules
Notes de musique
Devises
Lettres de l'alphabet
Jeux de scène et indications diverses au lecteur

> GEORGETTE, *d'une voix altérée*. — Pour que cela reste, pour qu'on sache. Tout s'efface… C'est affreux. *(À Édith.)* Je te demande pardon, ma chérie. Il est tard, je devrais être partie depuis longtemps. Ne m'accompagnez pas ! *(À Édith qui s'est levée pour l'accompagner, d'une voix secouée par les larmes.)* Non, non, pas la peine. *(Elle sort.)*
>
> (Gabriel MARCEL, *L'Insondable*.)

Citation de mots étrangers (non francisés).

•• Dans les textes littéraires où les graphies singulières abondent, l'italique dénonciateur n'a rien d'indispensable. Il est parfois judicieux d'enfreindre la règle. En épinglant les vocables étrangers, en introduisant de l'ordre dans le désordre, l'italique ruinerait ici la confusion expressive :

> — Allô ! allô ! disait la téléphoniste, en agitant son récepteur et en poussant à tout instant les fiches du standard… Ia wohl ! Allô ?… Donnez-moi… uno-otto-sei-uno… Citta… Bonsoir, monsieur Vincent ! Merci à vous. Je sais : vous désirez le quarante-trois ?… Prenez-le… C'est fini ?… Si, señor… Si, si… Please ? Have the goodness to wait… yes… J'écoute…
>
> (Francis CARCO, *Palace-Égypte*.)

•/•• On étend l'emploi de l'italique à tout ce qui s'écarte de la norme française, par exemple à l'argot, à la transcription de parlers français locaux.

> « *Queu non*, me répond-elle, *veyai-vô, si le malhu arriv', cha s'rait bin difficil' de l'passai pa' c'te coulouère… Aleu on l'a mis au chalon.* »
>
> (Bernard ALEXANDRE, *Le Horsain*.)

***Italique* ou « guillemets » ?**

On s'imagine parfois qu'italique et guillemets sont interchangeables. Cette conception est aujourd'hui erronée. Certes, les guillemets furent inventés et longtemps utilisés pour pallier l'absence d'italique, mais depuis plus de deux siècles leurs rôles respectifs ont été théorisés et codifiés par les typographes, et aujourd'hui l'italique ne manque plus.

Marque d'insistance

> « Voici une invention bien curieuse, que l'on vient de présenter à l'Institut, c'est le *nouveau boomerang français*, dont le bois est taillé de telle sorte que l'instrument, une fois jeté sur l'adversaire, *ne revient pas à celui qui l'a lancé*. On évite ainsi tout risque d'accident. » (Gaston DE PAWLOWSKI, *Inventions nouvelles et dernières nouveautés*.)

L'italique n'induit aucune modification du signifié :
Il va même jusqu'à l'évacuer (autonymie) :
Les guillemets dénoncent une acception particulière, plaisante ou péjorative, inédite… :

« L'italique est au romain ce que l'exception est à la règle […]. Il arrive que des auteurs, attachant à certains mots une importance particulière, […] pensent, en les soulignant, les

recommander à l'attention spéciale du lecteur. Cet expédient n'est quelquefois qu'un stratagème maladroit fait pour trahir la prétention qui l'a suggéré […]. » (Henri FOURNIER, *Traité de la typographie*.)

¶ **Préparation de copie.** On souligne d'un trait continu ce qui doit être composé en italique.

Je relis l'Année terrible avec plaisir. > Je relis *l'Année terrible* avec plaisir.

¶ Attention au **faux italique** engendré par les polices informatiques uniquement romaines ! Considérable pour le *a* et le *f* bas de casse, la différence est perceptible sur la plupart des signes (surtout dans les polices à empattements, car l'italique bas de casse en est dépourvu).

Romain et véritable italique :

a d f i k l u   a d f i k l u   a d f i k l u

a d f i k l u   a d f i k l u   a d f i k l u

Romain et faux italique, dit « romain incliné » ou « penché », ou « oblique », ou « italique électronique » :

a d f i k l u   **a d f i k l u**

a d f i k l u   ***a d f i k l u***

Sont à proscrire sans pitié les faux italiques obtenus par calcul à partir de polices romaines qui disposent de vrais italiques (si le fichier italique est installé, la substitution s'opère en principe automatiquement). C'est le cas des elzévirs (Baskerville, Garamond, Times, etc.), des didots (Bodoni, Didot, etc.) et de certaines antiques (Gill sans).

Le bel italique bas de casse n'a pas d'empattement. En principe… Conséquence : les polices fortement « empattés », par exemple les égyptiennes classiques (Clarendon, Rockwell, etc.), n'ont pas de véritable italique mais du « romain incliné ». Obtenus par calcul ou spécialement dessinés, ces vrais-faux italiques sont à la rigueur admissibles :

a d f i k l u

a d f i k l u

≈ Beaucoup de linéales adoptent des structures du *a* italique pour le bas de casse romain. Il va de soi que la mise en italique (calculée ou dessinée) ne soulève ni difficulté ni objection :

a *a*

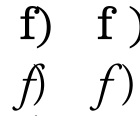
Les fractures (gothiques), les manuaires et les scriptes ne se mettent jamais en italique.

Sauf si l'on souhaite obtenir un effet graphique particulier et plutôt détestable (lettres fortement inclinées), on évitera d'appliquer le *style italique* à une police italique :

Police italique

Police italique mise en italique

Typographie soignée. On se méfiera des mauvaises rencontres. Par exemple, on jettera un peu de blanc entre une lettre haute italique et un crochet ou une parenthèse romaine :



¶ **Italique/romain**

Tout *élément* appelant l'italique dans un *ensemble* composé en romain sera mis en romain dans un *ensemble* composé en italique :

Il relit les Pensées *de Pascal.*

Il a embarqué sur le Titanic.

Attention ! à ne pas confondre *élément* et *ensemble*… Si (–) + (–) = +, ici il n'est pas vrai que [*italique* + *italique* = romain]. *Italique* + *italique* = *italique*… En d'autres termes, si dans un *élément* exigeant l'italique figure un *élément* exigeant lui aussi l'italique, celui-ci ne sera pas mis en romain. Exemple : titre d'œuvre incluant le titre d'une autre œuvre.

Il relit les *Remarques sur les Pensées de Pascal.*

Il relit les Remarques sur les Pensées de Pascal.

Le problème est très différent lorsqu'un titre d'œuvre est inclus dans un titre d'article, car l'on se retrouve dans le cadre de la règle générale :

Dans les *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, il a un faible pour « Le Problème des *Pensées* de Pascal ».

Dans les Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, il a un faible pour « Le Problème des* Pensées *de Pascal ».*

Citation : «

J J J J J

JARDIN, BOIS, PARC, SQUARE

Règle ⇒ voies ou espaces publics.

1.

le bois de Boulogne (de Vincennes, etc.)
les jardins de Kensington ⇒ *§ 2*
un jardin d'acclimatation
le jardin du Luxembourg (des Tuileries, etc.)
un jardin zoologique
le square des Innocents

= Girodet 1988, Larousse 1992
≠ Guéry 1996, Mémento 1990, Robert 1985, 1993 {le Bois de Boulogne}

Les **exceptions** concernent de vénérables institutions situées à Paris ; ce sont des formes traditionnelles qu'il est préférable de respecter :

le Jardin d'Acclimatation ◊
le Jardin des Plantes ◊ (le Jardin royal des plantes médicinales)

= Girodet 1988, Larousse 1992, Robert 1993, Universalis 1990
≠ Code typ. 1993 {le jardin des Plantes}, *Impr. nat. 1990* {le Jardin d'acclimatation, le Jardin des plantes}, *Mémento 1990, Robert 1985* {le Jardin des plantes}.

2. Dans un texte français, les dénominations non francisées continuent d'obéir à leurs propres règles :

Chelsea Physic Garden
Kensington Gardens
Regent's Park
Sloane Square

3. Dans quelques cas, l'emploi absolu impose la majuscule :

le Bois (Le plus souvent, il s'agit du bois de Boulogne, mais on ne voit pas ce qui interdirait l'extension de ce privilège à des espaces verts comparables : bois de Vincennes, de la Cambre.)
le Jardin (d'Épicure)

Citation : «

Jésus-Christ

⇒ *aa*

Abréviation

•• Les abréviations *av. J.-C.* et *apr. J.-C.* ne devraient pas être employées dans le texte courant.
= Lefevre 1883.

Citation : «

JEU

⇒ *aa*

jeux olympiques :
Jeux olympiques : Paul Fournel, *Impr. nat. 1990, Ramat 1994, Robert 1993*,
jeux Olympiques : *Micro-Robert 1990, Robert 1994, Universalis 1990*
Jeux Olympiques : Antoine Blondin, *Robert sports 1990*

Ici, la tradition typographique (les jeux Olympiques) devrait s'effacer devant la raison. Pour désigner les manifestations sportives de l'ère moderne, la forme la plus recommandable est : les Jeux olympiques.

les Jeux, les Jeux de Montréal
village olympique, champion olympique
médaille d'or, d'argent, de bronze

l'académie des jeux Floraux (⇒ *jeu… Larousse 1992* écrit [l'Académie des jeux Floraux, *Robert 1985, 1993* : [Jeux floraux], *Impr. nat. 1990 :* [l'académie des Jeux Floraux].

Citation : «

JOURNAL

⇒ *aa*

Citation : « La lecture des journaux mène à tout lire comme des journaux. » (Paul Valéry, *Cahiers*.)

JUSTIFICATION

⇒ *aa*

Largeur d'une composition, d'une colonne, d'une illustration, etc.
Elle s'exprime en points typographiques ou en millimètres.
Une *fausse justification* s'écarte « volontairement » de la trame adoptée pour un type de page.
Citation : «

JUSTIFICATION DE TIRAGE

⇒ *aa*

aa
Citation : «

L L L L L

langues étrangères

⇒ *allemand, anglais*

Cet ouvrage est consacré à l'orthotypographie française… Les règles, les indications, les conseils relatifs à la composition des langues étrangères ne concernent donc que les fragment insérés dans des textes français.

Les traditions typographiques sont diverses : quiconque souhaite composer correctement un ouvrage dans une autre langue que le français doit consulter les codes typographiques idoines.

Citation : «

latin

⇒ *aa*

Les mots et les locutions
ab initio
ad hoc, ad hominem, ad libitum, ad litteram, ad nominem, ad patres, ad vitam aeternam
bis
casus belli
exeat, exequatur
grosso modo
ibidem, idem
in extenso, in extremis, in fine
infra
loco citato
minus habens
modus vivendi
numerus clausus
op. cit.
passim
quater
sic
supra
ter
via
vice versa

a fortiori
a posteriori
a priori
≠ *Mémento 1990* [à priori]
Citation : « *Sic transit*, comme chantait Homère. » (*Comœdia*, 12 décembre 1910.)

latitude, longitude

⇒ *aa*

aa
Citation : «

légende

⇒ *aa*

Texte accompagnant une illustration (dessin, photographie, etc.) ou un tableau.
Liste explicative des signes conventionnels employés sur un plan, une carte, un tableau.
Citation : «

légion

⇒ *aa*

Légion arabe (la)
légion Condor (la)
Légion étrangère (la), Légion (la)
Légion d'honneur (la)
ordre de la Légion d'honneur

LETTRE

⇒ *aa*

Lettres courtes : a c e m n o r s u v w x z
Lettres longues du haut : b d f h i k l t
Lettres longues du bas : g p q y
Lettres longues du haut et du bas : j *fj*
Les capitales, à l'exception de Q, ont une hauteur unique : A B C D E F G H I J K L M N O P R S T U V W X Y Z

Citation : «

LETTRINE

⇒ *aa*

∞ Naguère, ce mot désignait soit une lettre italique servant de renvoi ou d'appel de note, soit une lettre *ornée*, placée au commencement d'un chapitre (édition) ou d'un article (presse), à l'imitation des lettres capitulaires des manuscrits enluminés. Dans le même emploi, les lettres non ornées étaient des *initiales* (caractères sans bas de casse), des lettres montantes (alignées sur la première ligne) ou des lettres de deux points (initiales sans talus, alignées sur la deuxième ligne et ayant une force de corps double de celle du caractère employé, ce qui évitait le parangonnage).

Aujourd'hui, on appelle *lettrine* toute lettre d'un corps supérieur à celui du texte courant, placée au commencement d'un chapitre (édition), d'un article, voire d'un paragraphe (presse).

MON NOM est Arthur Gordon Pym. Mon père était un respectable commerçant dans les fournitures de la marine, à Nantucket, où je suis né. Mon aïeul maternel était attorney, avec une belle clientèle.

(E. A. POE, *Aventures d'Arthur Gordon Pym*.)

— « MADAME SICAGNE », crie Joigneau, « voilà des nouvelles de votre apprenti-curé ! »

Augustin Sicagne est au séminaire du diocèse.

(Roger MARTIN DU GARD, *Vieille France*.)

LA QUESTION, de Henri Alleg, aux Éditions de Minuit. Il n'y a plus rien à en dire. Tout ce qui a été dénoncé reçoit ici, d'une des victimes, un témoignage sobre, qui a le ton neutre de l'Histoire.

(F. MAURIAC, *Le Nouveau Bloc-Notes*.)

FORTIS imaginatio generat casum, disent les clercs. Je suis de ceux qui sentent très grand effort de l'imagination. Chacun en est heurté, maisaucuns en sont renversés.

(MONTAIGNE, *Essais*.)

Citation : «

LÉZARDE

⇒ *aa*

Rencontre fortuite de plusieurs espaces-mots situées sur des lignes successives. Il se forme alors une ligne blanche, verticale ou oblique, sinueuse ou rectiligne. Des espaces-mots fortes, associées à des valeurs d'interlignage et d'approche faibles, nulles ou négatives, favorisent l'apparition de ces balafres et accentuent leur effet désastreux.

On dit également : coup de sabre, rue, cheminée (ligne quasi verticale et quasi rectiligne).

Citation : «

LIGATURE

⇒ *aa*

aa

æ œ Æ Œ

L'italique

æ œ

æ œ

&

f i > ﬁ *f i* > *ﬁ*

f l > ﬂ *ﬂ* > *ﬂ*

f f > ﬀ *f f* > *ﬀ*

f f i > ﬃ *f f i* > *ﬃ*

f f l > ﬄ *f f l* > *ﬄ*

ct > ct

À l'origine, ces ligatures n.

D'autres pénibles rencontres n'ont jamais engendré de ligature. C'est par exemple le cas du couple fì... Jadis, on jetait une espace d'un point entre ces deux lettres. Rien n'interdit de perpétuer cette saine pratique.

numéro 22 des *Cahiers GUTenberg* (septembre 1995), consacré aux « Ligatures & caractères contextuels ».

Citation : «

LIGNE

⇒ *Ligne creuse.*

Ligne creuse : ligne qui n'emplit pas entièrement la justification.

Ligne perdue : ligne de texte placée entre deux lignes de blanc.

Ligne pleine : ligne qui occupe toute la justification.

Ligne pointée : ligne formée de points, destinée à remplacer un passage omis.

Citation : «

LIGNE CREUSE

⇒ *Cadratin.*

¶ Ligne qui n'emplit pas entièrement la justification.

¶ Typographie soignée. La dernière ligne de chaque alinéa est le plus souvent creuse. Si le blanc restant est inférieur au cadratin (carré blanc de la force du corps), il est horriblement mesquin et perturbe l'alignement de droite. Tous les typographes s'accordent sur ce point, non sur le remède. Il faut chasser, mais où ? et pour obtenir quoi ?

Le plus simple consiste à jeter du blanc sur la seule dernière ligne, afin de la rendre pleine. Avantage : aucune répercussion sur la suite de la composition. Inconvénient : pour respecter une règle, on en bafoue une autre… car la belle typographie n'admet pas d'avantage les dernières lignes pleines en fin d'alinéa dans les compositions en alinéa… En outre, si l'on est contraint de jeter beaucoup de blanc, l'espacement de la dernière ligne ruinera le gris typographique, conséquence plus désastreuse qu'un léger défaut d'alignement à droite.

Il faut donc chasser sur plusieurs lignes, afin de créer une nouvelle ligne, franchement creuse, en priant pour que cette modification n'entraîne pas de conséquences fâcheuses un peu plus loin.

Si la chasse est infructueuse ou engendre un défaut d'espacement, on peut éventuellement tenter de gagner sur plusieurs lignes afin de raccourcir la dernière. Si à ce jeu l'on n'a rien à gagner, on se rabattra sur la ligne pleine…

La typographie ne défend pas la veuve et l'orphelin. Elle les condamne vigoureusement.

≈ Veuves et orphelines sont bien sûr admises dans les dialogues…

Citation : «

LIGUE

⇒ *aa*

Ligue arabe
Ligue des droits de l'homme

LISIBILITÉ

⇒ *Empattement.*

aa

En 1815, M. Charles-François-Bienvenu Myriel était évêque de Digne. C'était un vieillard d'environ soixante-quinze ans ; il occupait le siège de Digne depuis 1806.

En 1815, M. Charles-François-Bienvenu Myriel était évêque de Digne. C'était un vieillard d'environ soixante-quinze ans ; il occupait le siège de Digne depuis 1806.

EN 1815, M. CHARLES-FRANÇOIS-BIENVENU MYRIEL ÉTAIT ÉVÊQUE DE DIGNE. C'ÉTAIT UN VIEILLARD D'ENVIRON SOIXANTE-QUINZE ANS ; IL OCCUPAIT LE SIÈGE DE DIGNE DEPUIS 1806.

EN 1815, M. CHARLES-FRANÇOIS-BIENVENU MYRIEL ÉTAIT ÉVÊQUE DE DIGNE. C'ÉTAIT UN VIEILLARD D'ENVIRON SOIXANTE-QUINZE ANS ; IL OCCUPAIT LE SIÈGE DE DIGNE DEPUIS 1806.

Mac 1992 :« Les recherches ont établi que les caractères à empattements étaient plus *lisibles* dans le texte continu que les linéales. »

Richaudeau 1993 : « En particulier, il a été prouvé que l'existence ou l'absence d'*empattement* (tels ce n et ce n n'avait pas d'influence sur la lisibilité des textes. » (Ponctuation d'origine.)

Citation : «

LIVRE

⇒ *aa*

Abréviation : {liv.} (livre, livres).

Cette abréviation est devenue la norme… Or, elle est doublement défectueuse ⇒ *abréviation § C2d.*

•• Le mot *livre* ne s'abrège que dans les notes, les annexes, etc. Dans le texte courant, il ne s'abrège que dans les références situées entre parenthèses.

= Lefevre 1883.

Citation : «

LIVRE SACRÉ

⇒ *Titre d'œuvre.*

Joseph Smith (1805-1844) publie en 1830 le *Livre de Mormon*.

La préface du *Livre de Mormon* indique que : « La période couverte par les annales du Livre de Mormon s'étend de 600 av. J.-C. à 421 apr. J.-C. »

Citation : «

LOCUTION

⇒ *aa*

aa

Citation : «

LOI

⇒ *Code.*

aa

Citation : « Les lois sont des toiles d'araignées à travers lesquelles passent les grosses mouches et où restent les petites. » (Honoré de Balzac, *La Maison Nucingen*.)

LONGITUDE ⇒ ***latitude***

LUNE ⇒ ***astre***

LYCÉE

⇒ *aa*

aa
Citation : «

M M M M M

MADAME, MADEMOISELLE, MONSIEUR

⇒ *Titre de civilité.*

A. Selon les circonstances, ces titres de civilité s'écrivent au long ou sous une forme abrégée :

Madame	Mme, {Mme}	Mesdames	Mmes, {Mmes}
Mademoiselle	Mlle, {Mlle}	Mesdemoiselles	Mlles, {Mlles}
Monsieur	M.	Messieurs	MM.

••• La règle peut se résumer ainsi : forme abrégée devant le nom, le prénom, le titre ou la qualité de quelqu'un dont on parle ; forme pleine dans tous les autres cas.

M. Alain Legrand succède à M. Bruno Fontaine.
Cette fresque est l'œuvre de Mme Renée G.
J'aperçois Mlle Louise.
Pardonnez-moi, monsieur, de vous avoir confondu avec M. Brun.
Pardonnez-moi, monsieur le sénateur, de vous avoir confondu avec M. le maire.
Pardonnez-moi, madame, de vous avoir confondue avec ce monsieur.
Pardonnez-moi, mademoiselle, de vous avoir confondue avec madame votre mère (ce dernier terme n'est ni un patronyme, ni un prénom, ni un titre).

Il est efficace d'avoir en mémoire cette « grande orientation » ; néanmoins, quantité de cas particuliers exigent une formulation plus fine de la règle.

Remarque. — *Maître* (M^{e}) et *monseigneur* (Mgr) ont un comportement identique. *Docteur* (D^{r}) n'est pas un titre de civilité.

Les graphies {Mme, Mmes, Mlle, Mlles} sont admissibles, mais aujourd'hui déconseillées. Les graphies [M^{r}, Mr, Mr. pour *Monsieur*, M^{rs}, Mrs, M.M. pour *Messieurs*] sont fautives.

On peut le regretter pour *Mr*, qualifié hâtivement d'anglicisme, tare impardonnable en des temps où pourtant les vrais anglicismes prolifèrent dans notre langue. (Les Anglo-Saxons abrègent *Mister* en *Mr*, naguère en {Mr.}) On accepte *dumping* sans sourciller mais, au moindre *Mr* d'un correspondant inculte ou audacieux (ou archaïsant), on se montre censeur vigilant, féroce et méprisant. Or ce *Mr* (ou, mieux, *M^{r}*) tant décrié fut naguère l'abréviation française recommandée et remplacerait avantageusement notre intouchable *M.*, qui, source d'innombrables ambiguïtés, est l'abréviation conventionnelle la plus inepte et la plus pernicieuse : *J'aime beaucoup M. Duhamel.* S'agit-il de *Monsieur Duhamel (Georges)* ou de *Marcel Duhamel* ? En outre, les graphies *M^{r}* et *M^{rs}* formeraient une série cohérente (formation identique) avec *Mme*, *Mmes*, *Mlle*, *Mlles*.

Je ne peux (contre tous les codes et tous les dictionnaires actuels) recommander explicitement l'emploi de *M^{r}* et de *M^{rs}*, mais je crois aux vertus de l'implicite et des rappels historiques.

Rappel historique. — Les défenseurs les plus sourcilleux de nos traditions nationales sont ici, comme souvent, ceux qui les connaissent le moins. Ce prétendu « anglicisme » figure comme seule abréviation française de « Monsieur » dans des grammaires françaises du XIXe siècle, par exemple *Girault-Duvivier 1838*. À l'article « abréviation », *Littré 1872* donne comme exemples : « M^{r}, Mme » pour Monsieur et Madame… (Il est vrai que *Larousse 1885* donne « M., Mme »…). *Lefevre 1855* et *1883*, bible des typographes de la seconde moitié du XIXe siècle, donne « M., M^{r} ».

Remarque. — Ceux qui s'esclaffent en voyant *Mr Untel* sur une enveloppe et précisent que la seule forme française acceptable serait en l'occurrence *M. Untel* sont des connaisseurs : dans une adresse, où par définition l'on s'adresse au destinataire, la seule forme courtoise est *Monsieur Untel.*

B. ••• Désignation de tiers (= dont on parle à la troisième personne du singulier ou du pluriel).

1. ••• Les abréviations sont en principe obligatoires devant un patronyme ou un titre, une qualité :

J'ai bien connu M. Thiers.
J'ai bien connu Mme Demy.
M. le sous-secrétaire d'État est en vacances.
Navré, mais M. le député-maire est en prison.
Consultez Me Lelièvre ou Mgr Lefébure.

= *Lecerf 1956, Lefevre 1883.*
≠ *Guéry 1996*, qui ne respecte pas sa propre « règle », il est vrai très imprécise, et donne comme exemple à l'article *noms de personnes* : « J'ai rencontré [monsieur] Blavette. »
≠ *Lefevre 1855* et *Frey 1857*, qui recommandent la forme complète devant un titre non suivi du nom propre : « On dit que {monsieur} le comte est arrivé. »

¶ Exception. Après une lettrine, on compose toujours la forme complète (petites capitales). ⇒ *Lettrine.*

± Quelques auteurs recommandent la forme complète lorsque l'on parle d'une personne très proche du destinataire (correspondance privée) : « J'ai eu l'occasion de rencontrer votre cousin, monsieur Duchêne. » *(Girodet 1988.)* Cette exception à la règle peut paraître courtoise et claire — théoriquement, il n'y a aucun risque de confusion, car, s'agissant du destinataire (dans l'hypothèse ou il porterait le même nom que son cousin…), la formule « titre de civilité + patronyme » serait incorrecte — mais, entre l'étiquette des salons et celle de la langue, mieux vaut toujours privilégier la seconde, plus précise, plus raffinée et plus durable : *J'ai eu l'occasion de rencontrer votre cousine, Mlle Dugland.*

± Le nom n'est pas nécessairement *précisé*. Précédé de *M$^{me(s)}$*, de *M$^{lle(s)}$* ou de *MM.* (graphies dénuées d'ambiguïté) il peut être suggéré, abrégé, symbolisé sans risque :

J'ai bien connu Mme de La M.

J'ai bien connu Mlle G…

J'ai assez peu connu Mlle de ***.

M. est d'un maniement plus malaisé. Certaines graphies sont (tout juste) acceptables :

M. J.-J. R. (Genève)

M. G***

M. *** est introuvable.

D'autres sont à éviter : {J'ai écrit à M. N.}.

Constituant un tout avec le titre de civilité, les sigles et certains symboles exigent la forme complète :

Monsieur K. [M. K.]

Monsieur X [M. X]

2. ••• Devant les prénoms suivis de patronymes, l'abréviation s'impose :

Il apprécie beaucoup le talent de M. Michel Dalberto.

J'ai relu le dernier discours de M. Jacques C.

± •• Devant les prénoms (ou devant leurs diminutifs) non suivis de patronymes, la règle est moins stricte, mais les formes abrégées sont préférables dans la plupart des cas :

Je n'ai jamais revu Mlle Lulu.

Lorsque le couple « titre de civilité + prénom » est assimilable à une enseigne, la forme pleine (avec la majuscule initiale) est judicieuse :

Mlle Doiseau a rencontré M. le ministre chez Madame Claude.

L'ironie ou l'affection produisent parfois les mêmes effets :

« En trente ans, Madame Maud avait eu le temps de modeler Monsieur Dédé totalement à sa convenance. » (Pierre COMBESCOT, *Les Filles du Calvaire.*)

3. Dans tous les autres cas, la forme complète s'impose.

Je ce connais pas ce monsieur.

Ce Legrandin est un tout petit monsieur.

C. Désignation d'interlocuteurs ou de destinataires (= à qui l'on s'adresse, généralement, en employant la deuxième personne du singulier ou du pluriel).

La forme complète est obligatoire en toute circonstance.

Voici un titre qui illustre la différence de traitement graphique (destinataire(s)/tiers) :

Lettre à messieurs de l'Académie française sur l'éloge de M. le maréchal de Vauban

D. Titres d'œuvres. Avant le nom ou le titre d'un tiers, la forme abrégée s'impose lorsque *madame*, *mademoiselle* ou *monsieur* n'est pas le premier mot d'un titre d'œuvre :

« La Chèvre de M. Seguin » est une des *Lettres de mon moulin.*

Le Crime de M. Lange

En revanche, la forme complète est obligatoire s'il s'agit du premier mot du titre :

Madame Bovary

E. Cas particuliers

Par déférence, respect, contrainte ou ironie, on s'adresse parfois à quelqu'un à la troisième personne. Le titre de civilité s'écrit évidemment sous sa forme complète, avec une majuscule initiale :

Monsieur a bien dormi ?

Tiers et destinataire se confondent parfois, sans aucune conséquence graphique : « — Vous pouvez m'indiquer où se trouve Mme Ghyka ? — Oui, bien sûr, c'est moi. » (Didier DAENINCKX, *Le Der des ders.*)

Minuscule initiale
Majuscule initiale
Dédicace
Adresse
Grande Mademoiselle (la)
Madame Royale

Je revins à M. de Norpois.

« Quand j'arrivais chez Mme Swann, elle me demandait :

— Comment va Madame votre mère ? » (Marcel PROUST, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*.)

Madame

Citation : « Voyons, continua le Piémontais, parlant tout haut au lieutenant des chevau-légers et tout bas à La Môle, Messieurs, qu'y a-t-il ? » (Alexandre DUMAS, *La Reine Margot.*)

MAIRIE

⇒ *aa*

aa

Citation : «

MAJUSCULE

⇒ *Capitale, petite capitale.*

Du bon usage des majuscules et des minuscules

On ne le répétera jamais assez : *majuscule* et *capitale* ne sont pas synonymes ! *Minuscule* et *bas de casse* pas davantage ! Majuscules et minuscules ressortissent à l'écriture, capitales et bas de casse à la compsition typographique. Dans « JE PENSE, DONC JE SUIS », tout est en capitales, mais il n'y a qu'une majuscule.

Cette première distinction (écriture/composition) est insuffisante : l'essentiel réside dans la différence des rôles, singulièrement pour le couple majuscule/capitale.

D'ailleurs dans cette affaire, tout dépend des couples : écriture/composition, majuscule/capitale, majuscules énonciatives/majuscules distinctives, terme générique/terme spécifique, unicité/multiplicité, temps/espace…

L'emploi des majuscules distinctives est souvent considéré comme la terre d'élection du caprice, de la coutume corporatiste, de la marotte archaïque. Or, ici comme ailleurs, la composition typographique française n'est ni arbitraire ni incohérente. Elle obéit à deux grands principes. Le premier est intangible ; le second est une grâce conquise, une élégance menacée. De leur hymen naissent parfois d'étranges rejetons.

1. Les noms propres (et assimilés) prennent la majuscule initiale.

Il sort de la Monnaie.
Il sort de la monnaie.

2. Contrairement à beaucoup d'autres langues, le français n'aime pas la fatuité. Il sait vivre et répugne à multiplier les signes ostentatoires. D'où la beauté du musée du Louvre et de l'Académie française, de la mer Morte et du Massif central.

Le premier principe semble limpide et d'application aisée. C'est d'ailleurs vrai dans la plupart des occurrences : la graphie d'Azor — ou de Bruno, de Cuba, de Dupont — ne présente aucune difficulté. Les ennuis arrivent avec les transfuges, qui passent d'une catégorie à l'autre (restauration/Restauration, Diesel/diesel), et, surtout, avec les dénominations complexes (École polytechnique, grand-duché de Luxembourg), qui sont soumises au premier et au second principes...

Personnes
Collectivités
Lieux
Événements
Œuvres

temps/espace
générique/spécifique
unique/multiple

Utilisation stylistique.

« La majuscule initiale nous permet de personnifier une notion *(la Loi)*, de magnifier une évocation *(le grand Tout)*, d'exprimer la déférence *(Madame, Sa Sainteté)*. » (Jules MAROUZEAU, *Précis de stylistique française*.)

i (moi) renversé, cela fait un point d'exclamation ! (Paul CLAUDEL, *Journal*.)

Citation : « Un imprimeur de Paris avait fait une tragédie sainte, intitulée *Josuée*. Il l'imprima avec tout le luxe possible, et l'envoya au célèbre Bodoni, son confrère, à Parme. Quelque temps après, l'imprimeur-auteur fit un voyage en Italie ; il alla voir son ami Bodoni : "Que pensez vous de ma tragédie de *Josué* ? — Ah ! que de beautés — Il vous semble donc que cet ouvrage me vaudra quelque gloire ? — Ah ! cher ami, il vous immortalise. — Et les caractères, qu'en dites-vous ? — Sublimes et parfaitement soutenus, surtout les majuscules." » (STENDHAL, *Racine et Shakespeare.*)

MANCHETTE ⇒ *addition.*

MANIFESTATION CULTURELLE OU COMMERCIALE

⇒ *aa*

biennale, carnaval, concours, exposition, festival, foire, jeux, salon

••• Capitale initiale au premier substantif et à l'éventuel adjectif qui le précède (≈ et aux éventuels noms propres inclus dans la dénomination).

= Code typ. 1993, Girodet 1988, Impr. nat. 1990, Mémento 1990

Carnaval de Rio (de Nice, etc.)
Concours Lépine
Exposition universelle
Festival d'Avignon (de Cannes, de Venise, etc.)
Foire de Paris (de Marseille, etc.)
Jeux floraux
Salon des arts ménagers (les Arts ménagers)
Salon d'Automne ◊
Salon de l'automobile (du livre, etc.)
Salon nautique

MANIFESTATION SPORTIVE

⇒ *jeu*

Jeux olympiques ⇒ *jeu*
Six-Jours de Paris (les)
Tour de France (le)
Tour d'Espagne, d'Italie
Vingt-quatre Heures du Mans
Coupe de France (de football)
championnat de France (d'aviron, etc.)
championnats d'Europe d'athlétisme
médaille d'or

Citation : « Le sport multiforme, aux innombrables tentacules, c'est la grande chance de la société bourgeoise. Aucune Bastille n'eût été prise si la boxe et si le catch, si le ballon rond ou ovale, si la bicyclette avaient existé. » (François MAURIAC, *Le Nouveau Bloc-Notes*.)

MANUSCRIT

Noms propres, néologismes, fautes volontaires

Si le manuscrit contient des mots à orthographes multiples ou contestées, des néologismes étranges, des barbarismes ou des solécismes volontaires, des patronymes ou des toponymes exotiques, peu connus ou inventés, l'auteur indiquera clairement en marge que les formes adoptées doivent être respectées par le correcteur. Si les mots concernés ont de très nombreuses occurrences, il établira une « liste des difficultés ».

Pagination

Toutes les pages doivent être numérotés, sans interruption. Éviter les *145 bis*, *257 ter*, *23a*, *451b*, etc. Rien n'indique à l'éditeur, au correcteur ou au compositeur qu'une page *451c* ou *145 ter* n'a pas été oubliée ou égarée.

¶ Aujourd'hui, la pagination automatique des logiciels de traitement de texte(s) rend très rare et très inexcusable ce genre de numérotation discontinue.

Les coupures d'ouvrages imprimés seront collés sur des feuilles d'un format identique à celui de l'ensemble du manuscrit. Si les extraits couvrent plus d'une page, deux exemplaires de l'ouvrage repris seront nécessaires afin de pouvoir coller successivement le recto et le verso des feuillets extraits sur des feuilles distinctes qui reprendront la pagination courante du manuscrit.

MARCHE

⇒ *aa*

Règles à suivre pour la composition d'un ouvrage.

Citation : «

MARQUE DÉPOSÉE

⇒ *aa*

••• Les noms de marque se composent en romain.

••• Ils prennent la majuscule et sont invariables.

Certains noms de marque tendent à devenir de véritables noms communs

± Aérotrain

fermeture Éclair, des fermetures Éclair > fermeture à glissière.

= Girodet 1988, Impr. nat. 1990, Larousse 1999 ; ≠ Robert 1985 (écrit d'abord *Fermeture Éclair*, puis donne comme exemple « sacoche à fermeture éclair »)

Formica

= Girodet 1988, Larousse 1999

Frigidaire, des Frigidaire > réfrigérateur.

= Girodet 1988, Larousse 1999, Lexis 1989, Thomas 1971 ; ≠ Robert 1985, 1993.

Yo-Yo, des Yo-Yo

= Girodet 1988, Larousse 1999 ; ≠ Robert 1985, 1993.

Citation : «

MASTIC

⇒ *aa*

Erreur grave qui consiste à mettre ailleurs qu'à sa place un élément typographique (dans la composition, l'imposition, le foliotage, etc.). Exemple : inversion de paragraphes.

Jadis, mélange de caractères dans la casse.

= Larousse 1933, Lexis 1989, Robert 1985.

Citation : «

MATHÉMATIQUES

⇒ *aa*

:
!
*
< >
[ ]
{ }
/
…
⇒
~ 1235

Citation : «

MATIÈRE

MAXIME ⇒ ***aphorisme, proverbe***

MEMBRE ⇒ ***adepte***

MER, OCÉAN

⇒ *aa*

mer Méditerranée
mer Morte (la)
mer du Nord (la)

Atlantique nord
océan Indien
Citation : «

MESURE TYPOGRAPHIQUE

⇒ *aa*

point pica	0,351 35 mm
point didot	0,375 9 mm
point I.N.	0,398 77 mm
point métrique	0,4 mm

Citation : «

MIDI, MINUIT

⇒ *Heure.*

••• Après *midi* ou *minuit*, les fractions d'heure s'écrivent en lettres : midi moins cinq, midi et quart, midi vingt-cinq, midi et demi, minuit moins le quart, minuit dix.

= Girodet 1988, Impr. nat. 1990

Citation : « J'ai détesté les midis et les minuits de la planète, j'ai langui après un monde sans climat, sans les heures et cette peur qui les gonfle, j'ai haï les soupirs des mortels sous le volume des âges. » (Émile Michel Cioran, *Précis de décomposition.*)

MILLE, MIL, MILLIER

⇒ *An, date, million, milliard.*

Mille

Adjectif numéral, *mille* est invariable :

Nous nous vîmes six mille en arrivant au port.

Des mille et des cents

Nom commun, *mille* prend la marque du pluriel :

À deux milles du rivage

À deux mille milles des côtes

Mil

Une ancienne règle imposait la forme *mil* dans les dates de l'ère chrétienne écrites en lettres, lorsque le millésime était suivi d'un autre nombre (*mil* est l'ancien singulier de *mille* ; par nature, son emploi est limité au deuxième millénaire) : *en mille trois cent cinquante avant Jésus-Christ, l'an mille, mil huit cent quatorze, mil neuf cent trente-six, l'an deux mille, deux mille cent quatorze.*

Aujourd'hui, dans toutes les occurrences, l'emploi de *mille* est correct, voire conseillé. Celui du doublet archaïque *mil* n'est pas encore fautif dans les occurrences définies ci-dessus (de 1001 à 1999), mais *deux mille un* et ses successeurs le condamnent à terme.

Tout cela n'a guère d'importance, car, rappelons-le, hors des vers réguliers et des actes, les années s'écrivent en chiffres arabes ou, dans de rares cas, romains. ⇒ *An, date.*

Millier

Ce terme est un nom commun. Il prend la marque du pluriel.

Citation : «

MILLÉNAIRE

⇒ *aa*

L'adjectif **ordinal** des millénaires s'écrit en toutes **lettres** ou en **chiffres romains grandes capitales**). Rappel : les siècles se contentent des petites capitales (division secondaire).

La fin du vingtième siècle coïncide avec le début du troisième millénaire.

La fin du xxe siècle coïncide avec le début du IIIe millénaire.

Le IIIe millénaire commence le 1er janvier 2001.

± *Impr. nat. 1990, Mémento 1990* (uniquement en chiffres romains grandes capitales).

Citation : «

MILLÉSIME

⇒ *An, date.*

1. Dans une date, chiffre exprimant le nombre mille : **1**995. Attention aux mauvaises interprétations ! Supprimer le millésime dans « 18 juin 1944 » ne donne pas [18 juin] ou [18 juin 44], mais « 18 juin 944 ».

2. Année d'émission d'une monnaie, d'une médaille ; année de publication d'un ouvrage, de production d'un cru. Par extension plaisante, date de productions diverses (modèle d'automobile, classe d'âge, timbre-poste, etc.).

Tout autre emploi est fautif. Exemple (à ne pas suivre) : [Le titre d'un roman d'Orwell est un millésime : *1984*.]

= *Larousse 1960, Robert 1993.*

≠ *Richaudeau 1993.*

Citation : «

MILLION, MILLIARD

⇒ *Mille, mil, millier.*

aa

Citation : «

MINISTRE, MINISTÈRE

⇒ *Administration,* ***organisme d'État****, président.*

••• Pas de majuscule à *ministre* ni à *ministère*, ils n'y ont pas droit, mais majuscule au complément : *le ministre des Transports, le ministère de l'Intérieur*. C'est normal : rappelons que le *président de la République* se contente, depuis quelques décennies, de la minuscule (mais pas la *Présidence de la République*).

Complément : majuscule aux substantifs et aux éventuels adjectifs qui les précèdent, minuscules aux adjectifs postposés : *le ministre* ou *le ministère des Anciens Combattants, le ministre* ou *le ministère des Affaires étrangères.*

Cette règle est celle qui s'applique aux *organismes d'État multiples* (il y a plusieurs ministères). Ces graphies sont judicieuses. Un ministère est confié à un ministre ; on imagine mal d'avoir à écrire {le Ministère de l'agriculture} et le ministre de l'Agriculture. Le « tout capitale » s'oppose à l'esprit et au goût typographiques français. Le « tout bas de casse » est une fumisterie.

= Code typ. 1993, Girodet 1988, Bon Usage 1986, Impr. nat. 1990, Larousse 1992, Robert 1985, Thomas 1971
≠ Doppagne 1991, Bon Usage 1975 [le Ministère de la Justice], *Itinéraire publication 1990.*

Depuis quelques années, le *Journal officiel* et *le Monde* écrivent [le ministre de l'éducation nationale, le ministère de la défense], le premier ministre. La suppression aveugle des majuscules n'est pas moins ridicule que leur emploi intempestif.

La métonymie impose la majuscule initiale aux substantifs et aux éventuels adjectifs antéposés : *la Place Beauveau a encore fait des siennes* (mais *le ministère de l'Intérieur est situé place Beauveau*). *Mon voisin travaille au Quai ; mon cousin, sur les quais.*

Exemples :

le Conseil des ministres

le garde des Sceaux

le ministre ou le ministère de la Défense nationale (de l'Éducation nationale, des Finances, de la Santé publique, etc.), le ministre ou le ministère des Anciens Combattants

le ministère des Affaires étrangères, le Quai d'Orsay, le Quai

le ministre délégué, le ministre d'État, le secrétaire d'État

le président du Conseil (IVe République)

Premier ministre (Ve République). Statistiquement, le *Premier ministre* l'emporte mais le *premier ministre* n'est pas fautif (adjectif antéposé). L'usage, la subtilité et la déférence imposent une majuscule que la logique aurait volontiers interdite. Va pour le Premier ministre !

= Girodet 1988, Larousse 1992, Micro-Robert 1990, Robert 1993, Thomas 1971.
≠ Français malmené 1991, Hanse 1987, Monde.

∞ La majuscule est cautionnée par l'usage, par les lexicographes et les juristes, voire par l'histoire : le Premier consul avait déjà donné le mauvais exemple. En outre, elle établit un équilibre graphique plaisant : le président de la République et le Premier ministre. Réservée (en France) aux premiers ministres de la Ve République (IVe : président du Conseil), elle est précise : Michel Debré fut le premier Premier ministre de la Ve République. Elle élimine les interprétations fâcheuses : *le premier ministre venu*. En revanche, l'adjectif antéposé fournit un argument aux partisans de la minuscule. Le premier de nos ministres — et avec lui ses services — peut de toute façon s'offrir une majuscule indiscutable par métonymie : Matignon.

••• Dans un texte, un livre, un organe de presse, quel que soit le parti adopté, il convient de s'y tenir : l'alternance est ici inadmissible.

Exceptions :

La France républicaine peut admettre *Premier Ministre* dès lors qu'il s'agit de celui du Royaume-Uni. Le *Premier* (substantif) est en revanche un anglicisme à proscrire.

Depuis 1958, le *Ministère* (le Gouvernement, l'ensemble des ministres) est vieilli mais toujours correct…

Apposition. Minuscule, pas de trait d'union, marque du pluriel : *du papier ministre, des bureaux ministres*.

Féminin. Madame le ministre.

= Robert 1993.
≠ Féminisation 1994 {la ministre}.

Pour *Thomas 1971*, le féminin *ministresse* est familier. Il est surtout grotesque et évoque dangereusement, pour les franglophones, une petite tension psychologique. ⇒ *féminin.*

Exceptions ⇒ *Appellation de convenance, formule de politesse, suscription, signature*.

J'oublie la règle, Monsieur le Ministre, la déférence l'impose.

Le Ministre de l'Intérieur à Monsieur Dupont.

Citation : « Plusieurs ministères s'étaient succédé, sensiblement pareils, d'une nuance assez pâle, couleur fleur de pêcher. En les voyant se remplacer, on se rappelait le mot d'une femme d'esprit congédiant sa cuisinière : "Rose, je vous renvoie ; à partir de demain, vous vous appellerez Lise." » (Édouard Herriot, *Jadis.*)

MINUIT ⇒ *midi*

MINUSCULE

⇒ *Bas de casse, majuscule.*

aa

Citation : «

MOIS

⇒ *aa*

aa

Citation : «

MONNAIE

⇒ *Franc, pays.*

• Abréviations

Norme ISO 4217

Or : XAU
Argent : XAG
B.C.É.A.O : Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
B.É.A.C. : Banque des États de l'Afrique centrale

C. E. unité monétaire europ. **XEU** ECU

Citation : «

MONSIEUR ⇒ ***Madame, mademoiselle, monsieur***

MONUMENT

⇒ *Musée.*

Les règles qui suivent s'appliquent aux « vrais » monuments (arc de triomphe, chapelle, château, colonne, mausolée, palais, etc.), à certaines de leurs parties (colonnade, cour, salon, etc.) et à des « monuments » qui n'en sont pas, ou qui ne sont pas que cela… (⇒ *bibliothèque, hôpital, musée, théâtre,* etc.).

A. ••• **Majuscule/minuscule**

1. ≈ Les dénominations propres (exactes ou approximatives) ont évidemment une majuscule initiale, ainsi que les éventuels adjectifs antéposés :

l'Escorial
le Kremlin
la Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine
Notre-Dame de Paris
le Petit Luxembourg
Sainte-Cécile
le Val-de-Grâce
⇒ *§ 2 Exception b*

2. Dans les désignations incluant un terme général (château, colonne, église, porte, etc.), celui-ci ne prend pas de majuscule initiale :

l'abbatiale de Westminster
l'arche de la Défense
la basilique Saint-Marc
la cathédrale d'Albi
la chapelle Sixtine
le château d'Azay-le-Rideau
le cloître des Billettes
la colonne Vendôme
l'église Saint-Julien-le-Pauvre, l'église du Dôme
la fontaine des Quatre-Saisons, la fontaine de Trevi
la galerie des Glaces
l'hôtel de Sens
le mausolée de Lénine
le mémorial du prince Albert
le palais Farnèse, le palais des Doges
le pavillon de Marsan
la porte Saint-Denis
la pyramide du Louvre
la statue de la Liberté
la tour Saint-Jacques, la tour Eiffel

Exceptions.

a. Si le terme général est seulement accompagné d'un adjectif non dérivé d'un nom propre, il prend la majuscule initiale, ainsi que l'adjectif antéposé :

la Cour carrée
la Grande Galerie
le Grand Palais
le Petit Palais
le Salon carré

= *Impr. nat. 1990, Mémento 1990*
≠ *Larousse 1933* [la cour carrée]. *Gr. Encycl., Larousse 1960, 1970, 1992, Micro-Robert 1990* {la cour Carrée}.

b. Dans un contexte géographique ou historique donné, un terme général pris absolument peut devenir un nom propre :

l'Arc de Triomphe (à Paris, l'arc de triomphe de l'Étoile)
la Bastille (Paris, avant 1789)
le Belvédère (Vatican, Vienne)
le Cénotaphe (Londres)
les Cloîtres (New York)
la Conciergerie (Paris)

l'Ermitage (Saint-Pétersbourg)
l'Obélisque (à Paris, l'obélisque de la Concorde)
le Monument (Londres)
le Panthéon (Paris, Rome)
la Tour (à Paris, la tour Eiffel ; à Londres… ± la Tour ou {la tour}de Londres)
le Temple (Paris, Jérusalem)

B. ••• Trait d'union

le Palais-Bourbon
le Palais-Royal

C. Non traduits, les dénominations étrangères obéissent à leurs règles d'origine :
Buckingham Palace
l'Empire State Building
le palazzo della Signora, le Palazzo Vecchio

D. Subtilités…
la Rue de Paris (Conciergerie)
les thermes de Dioclétien, le musée national des Thermes de Dioclétien

Citation : «

MOTS « ÉTRANGERS »

⇒ *aa*

aa

Citation : «

MUSÉE

⇒ *Bibliothèque, galerie, muséum.*

1. ••• Majuscule/minuscule

Deux écoles s'affrontent. L'une, considérant que les musées sont avant tout des organismes, préconise l'initiale majuscule à *Musée* : *le Musée national d'art moderne, le Musée Galliera*. L'autre préfère la réserver au premier mot caractéristique (nom propre, nom commun ou adjectif dérivé d'un nom propre) : *le musée national d'Art moderne, le musée Galliera*. Trois raisons donnent un avantage décisif à la seconde : les noms sous lesquels les musées sont connus et cités ne correspondent pas toujours exactement à leurs dénominations officielles ; les musées sont perçus comme des lieux plutôt que comme des organismes ; l'esprit typographique français ne goûte guère l'inutile multiplication des majuscules ({le Musée du Louvre} > le musée du Louvre).

Règle *

(a) Pas de majuscule initiale à *musée (ce musée est inintéressant, un musée océanographique)*, mais au(x) premier(s) mot(s) caractéristique(s) ** de la dénomination *(le musée du Louvre, le musée de la Marine)*, sauf

(b) s'il désigne une institution **précise**, déterminée par un **adjectif** non dérivé d'un nom propre : *le Musée océanographique* (de Monaco) ;

(c) si le mot est pris absolument : *le Musée* (de Ptolémée, à Alexandrie).

* Règle identique pour *bibliothèque* et *galerie.*

** L'éventuel adjectif antéposé prend également la majuscule initiale ; dans les dénominations coordonnées, chaque nom prend la majuscule initiale *(musée des Arts et Traditions populaires)*.

= Impr. nat. 1990, Mémento 1990
≠ Doppagne 1991

2. Trait d'union.

musée Victor-Hugo

3. Exemples

(a)
le musée des Arts décoratifs
le musée des Arts et Métiers
le musée national d'Art moderne
le musée des Arts et Traditions populaires
le musée Galliera
le musée de l'Homme
le musée du Louvre
le musée de la Marine
le musée Victor-Hugo
(b)
le Musée océanographique (Monaco)
le Musée postal
le Musée social
le Musée lorrain

(c)
Musée (colline d'Athènes consacrée aux Muses)
Musée (poète grec)
le Musée (d'Alexandrie).

= *Lexis 1989*
≠ *Robert 1985, 1993* {le musée d'Alexandrie}

4. •• Étrangers

⇒ *Galerie, muséum*

Dans un texte composé en français, les dénominations traduites obéissent à la règle française ; les dénominations non traduites conservent leur graphie d'origine et **ne** se mettent **pas** en italique (dénominations propres).

le musée de l'Ermitage
le musée des Offices
Metropolitan Museum of Art
Muséo Pio-Clementino
National Gallery (en français : Galerie nationale)
National Gallery of Art

Citation : « Un musée est une morgue. La seule chance de s'émouvoir est d'y reconnaître un ami. Un ami derrière le cadavre. » (Jean COCTEAU, *Essai de critique indirecte.*)

MUSÉUM

⇒ *aa*

Sens moderne, en français : musée consacré aux sciences naturelles. Le Muséum d'histoire naturelle (de Paris) et tout les muséums d'histoire naturelle sont donc affublés de dénominations aujourd'hui diablement pléonastiques.

le Muséum d'histoire naturelle ◊ (Paris)
{un muséum d'histoire naturelle} (pléonasme) > un muséum

Muséum central des arts (le)
(Boston) Museum of Fine Arts
Museum of Modern Art ; New York
British Museum

Citation : «

MUSIQUE

⇒ *aa*

Les noms des notes se composent en italique : *ut, do, ré, mi, fa, sol, la, si, do*.

Il n'y a rien après *la* ? — Si. *Si*.

Les altérations (dièse, bémol, bécarre) et les indications de mode (majeur, mineur) se composent en romain : « En ce moment, j'ai un faible pour les sonates en *mi* bémol majeur. »

= *Code typ. 1993, Impr. nat. 1990, Mémento 1990.*

Dans un texte composé en italique, le nom des notes passe évidemment en romain, mais… attention ! dans les titres (même approximatifs… ⇒ *titres d'œuvres*), les notes conservent l'italique : « La *Messe en si mineur* de Jean-Sébastien Bach comporte douze mouvements en *ré* majeur. » ⇒ *italique.*

= *Impr. nat. 1990, Ramat 1994.*

Citation : « Les hommes se résignent à tout, la musique contemporaine le prouve, sauf au silence. » (André COMTE-SPONVILLE, *Le Mythe d'Icare.*)

MYTHOLOGIE

⇒ *aa*

un centaure
une dryade
une naïade
une néréide
un satyre
une sirène
un sylphe
une sylphide
un sylvain
un triton

= *Tassis 1870*

Cyclopes (les)
Grâces (les)
Muses (les)
Parques (les)

Titans (les)
Walkyries (les)

Gorgones (les)
gorgones (des)
le dieu Faune
un faune

Walhalla
Citation : «

N N N N N

NAVIRE ⇒ ***bateau***

NÉBULEUSE ⇒ ***astre***

NÉOLOGISME

⇒ *aa*

aa

Néologismes et emprunts à des langues étrangères sont aujourd'hui bien en cour ; les archaïsmes n'ont pas cette chance : on les condamne et les traque. S'abreuver aux sources lointaines est permis dans l'espace, non dans le temps. Qui en pince pour *merchandising* tressaille si la moindre *nave* accoste. C'est injuste et imbécile.

Citation : « Et qui ne croirait, à première vue, que l'adjectif *inétonnable* est dû à quelqu'un de ces audacieux que le puriste déclare sans foi ni loi à l'égard de la langue ? Eh bien, non, il est de Malherbe, sans parler d'*ineffrayable*, qui est aussi de lui. » (Émile LITTRÉ, Préface au « Supplément » du *Dictionnaire de la langue française*.)

NOMBRE

⇒ *aa*

1. Des chiffres ou des lettres ?

Il semble admis que la distinction entre « bon usage » et « usages particuliers » trouve ici un de ses terrains d'élection. Aucune règle commune n'est envisageable qui ferait le bonheur des mathématiciens et des notaires, des statisticiens et des poètes, du moins lorsqu'ils œuvrent dans le cadre de leurs spécialités respectives. Du *tout en chiffres* au *tout en lettres*, chacun croit pouvoir choisir ce qui l'arrange. Cette tolérance est à la fois inutile et dangereuse. Inutile, car la plupart des prétendus « besoins particuliers » sont pris en compte par le bon usage ; dangereuse, car les prétendus « usages particuliers autorisés » ont aujourd'hui tendance à se « généraliser ».

≠ Code typ. 1993, Impr. nat. 1990, Mémento 1990.

Selon leur rôle, et quelle que soit la nature du texte, les nombres sont écrits et composés soit en chiffres arabes, soit en chiffres romains grandes capitales, soit en chiffres romains petites capitales, soit en lettres.

A. Chiffres arabes.

Le respect de ces conventions est relativement récent :

> [On a construit 86.388 tanks, 16.438 cars armés, 88.077 scout-cars, 2.434.553 camions et à peu près autant de camions légers et de voitures à personnel.] (Jean FOURASTIÉ, *La Civilisation de 1975*, 4e édition, 1957.)

B. Chiffres romains grandes capitales.

C. Chiffres romains petites capitales.

D. Lettres.

Dix Commandements (les)

Après l'avoir pourchassé et sauvagement éliminé dans la plupart des mots composés, le Conseil supérieur de la langue française veut du trait d'union partout dans les nombres. Là où un individu sain d'esprit écrit *sept cent mille trois cent vingt et un*, le Conseil supérieur de la langue française oppose *sept-cent-mille-trois-cent-vingt-et-un*.

Ici, le Conseil supérieur de la langue française s'est surpassé. Afin de bien motiver sa « rectification », il « analyse » la ridicule situation présente : « [Le trait d'union] est utilisé aussi dans l'écriture des nombres, mais, ce qui est difficilement justifiable, seulement pour les numéraux inférieurs à cent (exemple : vingt-trois, mais cent trois.) » Cette phrase, fruit de la longue réflexion des experts, figure au *Journal officiel.* Tous ceux qui ont écrit ou lu un jour *huit cent trente-deux*, *trois cent cinquante-quatre* ou *cent vingt-trois* sont donc informés, par le biais de l'organe officiel de la République française, que ces *numéraux* sont inférieurs à cent. Nos rectificateurs étaient soucieux d'assurer également l'avenir de la science française. *Robert-Conseil sup.* commente : « Plutôt que d'étendre l'emploi du trait d'union en toute position, n'était-il pas plus raisonnable de le supprimer complètement, ce que font souvent les scripteurs ? » Bonne idée : lorsqu'il s'agira d'écrire *trente trois*, nous aurons le choix (« 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3 » ou « 33 ») et, la ridicule règle jusqu'alors en vigueur s'étendant aux numéraux ordinaux, nous serons enfin débarrassés de l'inutile distinction entre *les dix-septièmes* (ceux qui sont dix-septièmes) et *les dix septièmes* (les dix éléments qui sont septièmes ou les 10/7).

« **Abréviation** »

••• On n'« abrège » **jamais** un nombre exprimé en chiffres : c'est une faute grave que d'écrire [de 3 à 400] pour *de 300 à 400*.

Il est passé rapidement de 6 000 à 8 000 mètres. Passer rapidement de « 6 à 8 000 mètres » n'est pas exclu mais, dans ce cas, il est préférable d'écrire *de 6 mètres à 8 000 mètres*.

Exceptions : ⇒ *Date, événement historique.*

= Greffier 1898, Impr. nat. 1990, Leforestier 1890, Mémento 1990.

• Textes spécialisés. Pour la même raison, on n'« abrégera » les nombres exprimés en lettres qu'avec prudence, car, plus ou moins grande, l'ambiguïté sera souvent au rendez-vous : *Pour ce genre d'article, les prix vont de cinq à six cents francs.* (De 500 à 600 francs ? de 5 francs à 600 francs ?) Il est peu probable que la bonne hypothèse soit la seconde mais il est certain qu'il est inutile d'introduire une ambiguïté, même minime, dans des données qui ne sont pas nécessairement imprécises.

Question écrite ambiguë : *Il y a combien d'analphabètes ici ? Deux ou trois cents ?*

•• L'imprécision assumée et l'ambiguïté raisonnablement exclue, le raccourci est recommandé quand il évite une lourdeur d'expression : *Il a déjà enfumé quatre à cinq mille taupinières.* (Rien n'empêchera jamais un pinailleur très atteint de lire *quatre taupinières*.)

Avec ou sans ambiguïté, le raccourci est indispensable quand il restitue la vivacité de la langue orale ou ménage un flou pertinent : *Tu a besoin de combien ? — Deux ou trois cent mille francs, pas plus.*

Citation : «

NOM PROPRE

⇒ *Géographie, villes et villages.*

aa

Citation : «

NORD ⇒ *Points cardinaux*

NORMALISATION

⇒ *aa*

Afnor

ISO

Citation : «

NOTE

⇒ *Appel de note*.

Notes de musique ⇒ *musique*

Halkin 1946 a résumé très clairement ce principe : « Il faut veiller à ne pas alourdir les notes de ce qui appartient logiquement au texte. Le texte ne peut pas s'appuyer sur une idée formulée uniquement en note. Les notes doivent contenir seulement preuves, références et remarques. »

¶ Les notes sont composées dans un corps inférieur à celui du texte courant. (Rapport : ± 2/3).

Texte	**Notes**
corps 14	corps 11 ou 10
corps 13	corps 10 ou 9
corps 12	corps 9
corps 11	corps 8
corps 10	corps 7
corps 9	corps 7 ou 6
corps 8	corps 6 ou 5
corps 7	corps 5
corps 6	corps 4 (quasi illisible…) ou 5

Les notes de notes de sous-notes ne relèvent pas de l'orthotypographie mais de la cuistrerie ou, éventuellement, de la psychiatrie.

Références bibliographiques. Vérifier leur concordance — et leur cohérence — avec celles qui sont données dans la bibliographie

aa

Citation : « J'ai un honnête homme de mes amis qui a fait de belles notes sur Monta[i]gne. Je suis sûr qu'il croit avoir fait les *Essais*. Lorsque je le loue devant lui, il prend un air modeste, et me fait une petite révérence, et rougit un peu. » (Montesquieu, *Mes pensées*.)

NOUVEAU ⇒ *ancien*

NUMÉRO

⇒ *Abréviation.*

••• *Numéro* s'abrège en *n°* quand il est suivi d'un nombre (exprimé en chiffres) **et** qu'il est précédé d'un nom « auquel il se rapporte * » :

Le billet n° 25635048500456712 gagne un petit pain au chocolat.
J'occupe la chambre n° 7.
Le train entre en gare, quai n° 12.
Vous aimez vraiment le Chanel *n° 5* ?
± Cet article a déjà été publié dans *la Montagne illustrée*, n° 23. (Cas litigieux.)

••• Dans **tous** les autres cas, la forme complète s'impose :

Le numéro 25635048500456712 gagne un petit pain au chocolat.
Sur ma clef figure le numéro 8, mais j'occupe la chambre n° 7…
Le numéro gagnant donne droit à un croissant.
Votre Chanel, c'est du numéro combien ?
Numéro 3, je compte sur vous pour mener à bien cette mission **.
Cet article a déjà été publié dans le numéro 23 de *la Montagne illustrée*.

= *Ramat 1994.*

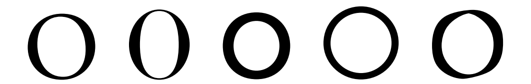
* C'est la formule employée par la plupart des rédacteurs de codes ou de manuels typographiques. Elle manque de précision, mais elle est simple, compréhensible.

** La présence d'un déterminant (article, adjectif démonstratif, possessif, etc.) impose toujours la forme complète : *le numéro 3.* Son absence, en revanche, n'est pas un critère décisif pour l'emploi de la forme abrégée. ≠ *Girodet 1988.*

•

Cette règle est aujourd'hui admise et plus ou moins respectée. Toutefois, accordant un statut exceptionnel au mot numéro et à son abréviation, elle n'est pas nécaissEREMENT judicieuse.

Citation : «



OBJET UNIQUE

⇒ *aa*

Koh-i-noor (le)
Citation : «

OBSERVATOIRE

⇒ *aa*

Observatoire (de Paris)
observatoire de Meudon
Citation : «

OCÉAN ⇒ ***mer***

ŒIL

⇒ *Hauteur.*

Vocabulaire. En « typographie », partie supérieure du relief de la lettre, qui laisse son empreinte sur le papier. Par extension : hauteur du dessin de la lettre. Aujourd'hui, on emploie l'expression *hauteur d'œil* pour désigner cette dimension. Attention ! Jadis, la « hauteur d'œil » était la distance comprise entre le talus de la lettre (bloc de plomb) et la surface de l'œil… Cette équivoque ne porte plus guère à conséquence. En revanche, désastreuse est la confusion entre *œil* (ou *hauteur d'œil…*) et *hauteur d'x* (comme son nom l'indique, hauteur des bas-de-casse sans ascendantes ni descendantes, comme x, a, c, e, m, n, o, r, etc.).

≠ *Richaudeau 1993* [œil = x].

Les typographes, comme les marins, ont droit au pluriel *œils*, qui n'est admis, chez le commun des mortels, que dans les noms composés.

= *Girodet 1988, Hanse 1987, Impr. nat. 1990, Larousse 1999, Robert 1985, Thomas 1971.*

Les œils de ces deux caractères sont très différents.
Les yeux de ce chat sont vairons, des yeux de chat, des œils-de-chat.

Exemple de caractères (alternativement : Garamond, Rockwell, Avant Garde, Souvenir) de même corps mais d'œils différents :

MMMM

aaaa

MaMa
Citation : «

OFFICE

⇒ *aa*

aa
Citation : «

OPÉRA

⇒ *aa*

••• Minuscule initiale pour les bâtiments, les théâtres lyriques, le genre musical et les œuvres.
= *Girodet 1988, Robert 1985*
la *Scala* est l'opéra de Milan.
j'adore l'opéra, ◊ je vais à l'Opéra *
un opéra de Mozart
≈ *L'Opéra de quat' sous*

* Le vilain pâté de verre érigé place de la Bastille a pourtant vidé de son sens la traditionnelle exception à la règle : l'Opéra signifiant l'opéra de Paris, le palais Garnier. Demeurent au moins la place de l'Opéra et le métro Opéra.

un opéra-ballet, des opéras-ballets
un opéra-comique, des opéras-comiques, le théâtre de l'Opéra-Comique
un opéra bouffe, des opéras bouffes
Citation : «

OPÉRATION ⇒ ***guerre***

ORDRE

⇒ *aa*

ordre de la Légion d'honneur (l')
Citation : «

ORGANISATION

⇒ *Organisme international.*

Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.É.)
Organisation des États américains (O. É. A.), *Organization of American States* (O.A.S. ou OAS)
Organisation internationale du travail (O.I.T.)
Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.)
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (O.M.P.I.)
Organisation mondiale de la santé (O.M.S.)
Organisation des Nations unies (ONU ou O.N.U.)
Organisation (des Nations unies) pour l'alimentation et l'agriculture, *Food and Agriculture Organization* (F.A.O. ou FAO)
Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)
Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN)
Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE)
Organisation de l'unité africaine (O.U.A.)

Organisation armée secrète (O.A.S.)

Citation : «

ORGANISME

⇒ *aa*

Archives nationales (les)
Maison de la culture (une)
Marché commun
Citation : «

ORGANISME INTERNATIONAL

⇒ *aa*

Majuscule initiale au premier nom et à l'éventuel adjectif antéposé.
Commission européenne (C.E.)
Conseil de l'Europe
Fonds monétaire international (F.M.I.)

Citation : «

ORPHELIN ⇒ ***Ligne creuse.***

ORTHOGRAPHE MULTIPLE

⇒ *aa*

Un certain nombre de mots français ont une double, voire une triple orthographe. Tout scripteur est libre d'adopter la graphie qu'il préfère mais il doit demeurer fidèle à ce choix jusqu'au point final.
Citation : «

ORTHOGRAPHE PARTICULIÈRE

⇒ *aa*

abîme, abyme
Citation : «

OUEST ⇒ ***Points cardinaux***

OUTRE

⇒ *aa*

aa
Citation : «

P P **P** P P

PACTE

⇒ *Accord, **convention**, traité.*

pacte Briand-Kellog, Pacte atlantique, pacte de Varsovie
Citation : «

PAGE

⇒ *Feuille, feuillet.*

Abréviation : p. (page, pages).
•• Le mot *page* ne s'abrège que dans les notes, les annexes, etc. Dans le texte courant, il ne s'abrège que dans les références situées entre parenthèses.
= Lefevre 1883.
⇒ *abréviation § 11 c.*

Belle page
Fausse page
Page pleine :
Page courte : qui a une ligne de moins qu'une page pleine.
Page longue : qui a une ligne de plus qu'une page pleine.
La dernière page d'un chapitre doit avoir plus de cinq lignes.
= Impr. nat. 1990
Paginer : folioter les pages d'un ouvrage.
Pagination : ensemble des folios d'un ouvrage.
Citation : «

PALAIS ⇒ ***monument***

PALME ⇒ ***académie***

PANSE

⇒ *aa*

Partie arrondie des lettres *a b c d e g o p q*.
Citation : «

PAPIER

⇒ *Format.*

aa
Citation : «

PARAGRAMME ⇒ ***coquille***

PARAGRAPHE

⇒ *Alinéa.*

••• Souvent confondu avec l'alinéa (ligne dont le premier mot est rentré, renfoncement au début d'une ligne, portion d'un texte comprise entre deux de ces renfoncements), le paragraphe est séparé d'un autre paragraphe par une ou plusieurs lignes blanches (un ou trois astérisques viennent parfois aider à borner leurs territoires). Un paragraphe peut accueillir plusieurs alinéas.
= Drillon 1991, Bon Usage 1986, Gradus, Impr. nat. 1990, Littré 1872
≠ Lexis 1989, Larousse 1999, Robert 1985.
Un paragraphe peut être extrêmement court :

> En arrivant, je coupais des roseaux secs et nous faisions un lit pour la Guitte, je ne vous ai pas dit : une belle petite que nous avions, grasse, rose, avec des cuisses…
>
> Il s'arrêta.
>
> — Quand on est si heureux, on devrait se méfier ; seulement, voilà, on ne s'en aperçoit jamais sur le moment.
> J'avais mes soucis, comme tout le monde, mais je n'étais pas de gros désir.
>
> (Jean GIONO, Champs, *Solitude de la pitié*.)

Abréviation.

Quoi qu'en pensent quantité de scripteurs, le signe § connaît de très sérieuses limitations d'emploi.

a. Il doit être nécessairement suivi d'un nombre exprimé en chiffres ou d'une combinaison quelconque de signes indiquant son rang : *§ 8 et 9, premier paragraphe, § 5 A*.

b. Le moindre déterminant exclut que l'on fasse appel à lui : *les paragraphes 8 et 9*.

= Code typ. 1993, Impr. nat. 1990

Exemples d'emplois fautifs : [§ « Agriculture », 2e §, voir les § 6 et 7, je vous renvoie au § 5, relire l'ensemble du § 3.]

Conséquence : § s'emploie dans les notes, les renvois, mais, dans le corps du texte, si l'on tient absolument à l'amputation, l'abréviation régulière *paragr.* est dans la plupart des cas la seule tolérable. ⇒ *abréviation.*

Le signe § ne se « double » pas au pluriel : [§§ 4, 5, 8] > *§ 4, 5, 8.*

¶ Espace insécable entre le signe § et le chiffre qui le suit.

Citation : «

PARALLÈLES

⇒ *aa*

||

Signe qui s'emploie surtout dans la composition des dictionnaires, afin de séparer deux acceptions d'un même terme.

Citation : «

PARANGONNER

⇒ *aa*

« Typographie ». Aligner des caractères de force de corps différentes.

∞ Se parangonner (argot des typographes). S'appuyer quelque part pour éviter de tomber.

Citation : «

PARC ⇒ ***jardin***

PARENTHÈSE

⇒ *Ponctuation.*

Une parenthèse ouvrante **doit** être complétée par une parenthèse fermante. (Une parenthèse ouverte doit être fermée.)

± Une parenthèse fermante n'est pas nécessairement précédée d'une parenthèse ouvrante. Ces parenthèses solitaires ne sont guère recommandables. Les romanciers font ce qu'ils veulent : « — Écoute, Maman, concentre-toi bien. Dois-tu utiliser les feux de croisement, aussi bien le jour que la nuit, 1) quand il pleut, 2) quand il y a des chutes de neige, 3) quand tu aperçois le Saint-Esprit au milieu de la route ? » (François WEYERGANS, *Je suis écrivain*.)

Le texte entre parenthèses est une phrase autonome : point final avant la parenthèse fermante.

> « Ce sont des ânes… des ânes bâtés. (Elle parlait des médecins.) Je ne veux plus en voir un seul. » (Marcel PRÉVOST, *Les Anges gardiens*.)

Le texte entre parenthèses appartient à une phrase : pas de ponctuation avant la parenthèse ouvrante, ponctuation éventuelle avant et après la parenthèse fermante.

= Girodet 1988, Lefevre 1883.

Italique.

¶ Espace

Voici la règle :

espace justifiante	(	pas d'espace
pas d'espace	)	espace justifiante

Eh bien, cette règle est trop stricte...

Jadis, on n'hésitait pas à jeter un peu de blanc après les parenthèses ouvrantes et avant les parenthèses fermantes. On veillait simplement à ce que ces blancs soient très inférieurs à l'espace des mots.

Citation : «

PARLEMENT

⇒ *aa*

aa

Citation : «

PARTI, MOUVEMENT

⇒ *Adepte, sigle.*

Action française (l')
Forces françaises de l'intérieur (F.F.I.)
Frères musulmans
girondins (les) ????
jacobins (les) ????
Ku Klux Klan
montagnards (les) ????
Mouvement de la paix (le)
Mouvement républicain populaire (M.R.P.)
Parti communiste français (P.C.F.)
« Le parti des Constipés exige, au dessert, les pruneaux. » (Georges Bernanos, *Les Grands Cimetières sous la lune.*)

Citation : « Une démocratie où la vie publique est constituée par la lutte des partis politiques est incapable d'empêcher la formation d'un parti qui ait pour but avoué de la détruire. Si elle fait des lois d'exception, elle s'asphyxie elle-même. Si elle n'en fait pas, elle est aussi en sécurité qu'un oiseau devant un serpent. » (Simone Weil, *L'Enracinement.*)

PARTICULE

⇒ *Article, majuscule.*

A. Particules françaises

En français, il convient de bien distinguer la particule *de* (forme élidée : *d'*), qui est une préposition, des particules *Du, Des* (de le, de les), qui sont des articles contractés.

Rappel. — Dans les patronymes, l'article s'écrit avec une majuscule initiale ; il ne peut être supprimé, il détermine l'ordre alphabétique : *La Mettrie*, *Le Goff*. Après une particule, il conserve la majuscule : *Roger de La Fresnaye, Emmanuel de Las Cases*. La minuscule était déjà un archaïsme à la fin du XIXe siècle ; c'est aujourd'hui une faute (≈ sauf dans la composition « non modernisée » de textes anciens). L'article **appartenant** (majuscule) à un patronyme ne doit pas être confondu avec l'article qui **précède** (minuscule) un patronyme ou un surnom : *le Caravage*, *la Voisin*, *le Greco* ; *la Callas lisait-elle La Bruyère ?*

= *Code typ. 1993, Impr. nat. 1990*

≠ *Leforestier 1890, Mémento 1990* [Jean de la Fontaine, M. de la Palisse, etc.], *Ramat 1994, Zacharia 1987.*

La distinction entre particules nobiliaires et « roturières » n'a aujourd'hui aucun sens ; elle ne passionne que les nostalgiques des lettres de cachet.

••• Les particules ***de*** et ***d'*** (prépositions) s'écrivent ≈ toujours en minuscules : Jean de La Fontaine, Alphonse de Lamartine, Jeanne d'Arc, Charles de Gaulle, la famille de La Rochefoucauld, monsieur de M., le cardinal de Richelieu, le baron d'Holbach, le comte de Vigny.

Devant les patronymes plurisyllabiques, si un prénom, ou un terme de parenté (famille, frère, oncle, etc.), ou un titre (nobiliaire ou de civilité), une fonction ou un grade ne sont pas précisés, la particule *de* est supprimée : La Fontaine, Lamartine, Richelieu, Vigny ; ± mais, éventuellement, les frères Goncourt. La particule élidée est, en principe, conservée : d'Artagnan, d'Holbach ; ± mais, éventuellement, les Orléans. On ne supprime pas la particule *de* devant les noms monosyllabiques (ou bisyllabiques avec un *e* muet final) : de Gaulle, de Grasse, de Lattre, de Mun, de Thou. Exceptions : cardinal de Retz, Retz ◊, Donatien de Sade, Sade ◊.

Les particules *de* et *d'* ne déterminent pas l'ordre alphabétique (bibliographies, dictionnaires, index, etc.) : Holbach (d'), Labiche, La Fontaine (de), Larbaud, Vigny (de). La particule néerlandaise *De* n'est pas une préposition mais un article. ⇒

= *Code typ. 1993, Girodet 1988*

••• Les particules ***Du***, ***Des*** (articles contractés) s'écrivent avec une majuscule initiale : Joachim Du Bellay, Bertrand Du Guesclin, Pierre Des Essarts. Le duc du Maine (Louis Auguste de Bourbon) ne saurait être présenté comme une exception… pas plus que le roi du Maroc.

Elles ne peuvent être supprimées : Du Bellay, Du Guesclin, Des Essarts.

Elle déterminent l'ordre alphabétique : Daumal, Des Autels, Diderot, Du Bellay, Duclos.

= *Doppagne 1991, Larousse 1933, 1955, 1999.*

≠ *Girodet 1988, Larousse 1997, Mémento 1990* [du Bellay, du Guesclin, etc.], *Ramat 1994, Typogr. romand 1993.*

∞ *Bon Usage 1975* et *1986* relèvent que l'usage est flottant ; certes, il l'est. On trouve, sous de bonnes (?) plumes contemporaines : [Jean de la Fontaine] ou {du Bellay} ; à ce triste constat, il faut opposer la subtilité grammaticale et la logique typographique, qui, pour une fois, font bon ménage. Les prépositions (*de*, *d'*) n'ont pas d'incidence sur le classement alphabétique : minuscule. Les articles contractés (*Du*, *Des*) déterminent le classement alphabétique et ne sont jamais supprimés : majuscule.

Exceptions :

Les particules *de* et *d'* peuvent prendre une majuscule initiale dans les dénominations commerciales : De Dion-Bouton.

≈ Elles doivent prendre la majuscule initiale dans tous les cas où une autre règle l'impose : « De Gaulle est monté sur le cuirassé *De Grasse.* »

Il est inutile — il est même déconseillé — de mettre une majuscule initiale à la particule *de* pour la distinguer de la préposition grammaticale :

« Ce fils à Papa de de Lorges ! Marquis de Lorges ou baron de Lorges, je ne sais plus. »
(François Weyergans, *Je suis écrivain*.)

la flotte de de Grasse, le képi de de Gaulle, {la flotte de De Grasse, le képi de De Gaulle}.

La typographie n'a pas pour tâche de masquer les maladresses ou les subtilités d'expression. Dans certains cas, la majuscule introduirait au contraire une confusion ridicule : « Que les Français ne se fient pas à ceux qui se sont réclamés de de Gaulle pour défendre de Gaulle. » (François Mauriac, *Le Nouveau Bloc-Notes.*) La graphie adoptée par Mauriac est la seule correcte. ≠ [*de De Gaulle pour défendre de Gaulle*], [*de De Gaulle pour défendre De Gaulle*].

= Hanse 1987, Mémento 1990
≠ Code typ. 1993, Doppagne 1991, Girodet 1988

B. Particules étrangères.

En français, une particule patronymique désigne une préposition ou un article contracté (préposition + article) : l'article seul n'est pas une particule. Toutefois, il est difficile de respecter cette belle et claire acception dès lors qu'il s'agit d'examiner le comportement orthotypographique de « particules » étrangères au sein de textes ou d'ouvrages rédigés et composés en français. Dans les « particules » qui suivent se cachent des articles, voire des conjonctions…

••• Dans les textes, les bibliographies, les index, etc. rédigés en français, les « particules » ne prenant pas la majuscule initiale n'ont pas d'incidence sur le classement alphabétique, qu'elles soient « françaises » ou « étrangères » : Beethoven (Ludwig van), De Valera (Eamon), Kleist (Heinrich von), Van Gogh (Vincent), Viau (Théophile de).

1. Allemandes

an, auf, von, von, von dem, von den, von der, zu

Am, Im, Vom, Zum, Zur

Dans le corps du texte, la particule *von* disparaît dans les mêmes circonstances, voire encore plus aisément que le *de* français : Otto von Bismarck, Herbert von Karajan, Walther von Wartburg ; le chancelier von Bismarck, {le chancelier Bismarck}, Bismarck, Karajan, Wartburg.

Il est inutile de faire intervenir ici la notion difficilement appréciable de notoriété, voire d'ancienneté de la notoriété.

von Arnim, von Braun, Franz von Papen, Joachim von Ribbentrop

2. Anglo-saxonnes

Toutes les particules anglo-saxonnes (à l'exception de *of*) prennent une majuscule initiale : A, De, De La, Dos, Fitz, Mac, Mc, O'.

≠ *Mémento 1990* [« les particules étrangères suivent, pour la majuscule, les mêmes règles que la particule française »].

Attention aux anciennes particules françaises, qui ont perdu leurs bonnes habitudes et prennent la majuscule initiale : Mazo De La Roche, Warren De La Rue.

Conséquence : quelle que soit leur origine, les patronymes américains, britanniques, irlandais et de la plupart des pays anglophones sont classés en tenant toujours compte du premier élément.

Attention au tri des *Mac*. Il y a des *Mac* et des *Mc* : tous doivent être classés à Mac.

¶ Les méthodes « automatiques » ne peuvent fournir un tri correct des patronymes que si la saisie des données prend en compte — dans un champ spécial — les règles relatives à cette opération.

Tri automatique	**Tri « correct »**
Mac Orlan	MacDonald
MacDonald	McEnroe
Machin	Machin
Madeleine	McLaren
McEnroe	Mac Orlan
McLaren	Madeleine

3. Espagnoles, hispano-américaines

La particule *de* disparaît dans les mêmes circonstances qu'en français : Miguel de Unamuno, Unamuno.

En principe, aucune « particule » espagnole ne prend de majuscule initiale : de, del, de las, de les, de los, las, los, y.

Cette limpidité est séduisante. Elle n'a qu'un défaut, elle ne correspond pas à la tradition, et les exceptions sont nombreuses : Bartolomé de Las Casas. Pour les combinaisons *préposition* + *article*, la règle française ne peut hélas s'appliquer aveuglément, il faut « finasser », en gardant à l'esprit que « majuscule = incidence alphabétique » : José de La Serna, La Serna, Diego del Castillo, Castillo, Fernando de las Infantas, Infantas.

≠ *Afnor 1990* [Casas (Le P. Bartolomé de las)] ; *Gr. Encycl.* écrit *las Infantas* dans le texte et donne l'entrée d'index à *Las Infantas.* Il faut choisir. *Larousse 1933* était cohérent : article *Infantas.*

4. Italiennes

Toutes les « particules » italiennes prennent une majuscule initiale : D', Da, Dal, Dall', De, Degli, Dei, Del, De li, Dell', Della, Di, Lo.

De Chirico, Dell'Abate, Della Rovere, Del Sarto.

La particule *De* ne doit pas être éliminée. [Une toile de Chirico] > *Une toile de De Chirico.*

Exceptions (pour ceux qui y tiennent…). Traditionnellement, les particules d'anciennes familles nobles ont un comportement comparable à leurs homologues françaises.

5. Néerlandaises, flamandes

La tradition française a ici effectué un mauvais choix en adoptant les « règles » belges.

Capitale initiale au mot *Van* qui précède les noms flamands, « à moins que la personne désignée ne soit noble : dans ce cas, la particule van ne prend pas la capitale » *(Dumont).* Cette distinction, qui semble indispensable à la félicité d'un grand nombre de sujets du roi des Belges, ne devrait pas être retenue.

Dans les patronymes néerlandais ou flamands, *De* n'est pas une préposition mais un article : De Klerk (Le Clerc), De Vos (Le Renard). Cette particule ne doit pas être confondue avec le *de* français (préposition) ; comme *Du* et *Des*, elle a une incidence sur le classement alphabétique : David, De Crayer, De Vos, Dufy.

Ab, D', De, Den, Der, In't, Op, Op de, Op den, Op't, Opde, Opden, 's, s', 'T, T', Te, Ten, Ter, Thoe, Toe, Uit den, Uut den, Uut't, Uyt den, Uyter, Van, Van de, Vande, Van den, Vanden, Van der, Van het, Van's, Van't, Van, t', Ver, Voor…

± Ruysdael (van)

Attention ! Des patronymes belges ont un *de* (préposition) français. Nulle différence de comportement avec leurs homologues de France.

6. Portugaises, brésiliennes

Aucune particule portugaise ne prend de majuscule initiale : a, d', da, das, de, do, dos.

7. Scandinaves

Les particules *af*, *av*, *von* ne prennent pas de majuscule initiale.

La particule *De* (origine romane ou germanique) prend la majuscule initiale.

8. Récapitulation des « tendances » (voir les exceptions mentionnées ci-dessus).

Majuscule et indexation des particules dans les patronymes anglo-saxons, italiens, néerlandais et flamands.

Minuscule et rejet des particules dans les patronymes allemands, espagnols, français, portugais, scandinaves.

Citation : « Il est toujours avantageux de porter un titre nobiliaire. Être *de quelque chose,* ça pose un homme, comme être *de garenne*, ça pose un lapin. » (Alphonse Allais.)

PATRONYME

⇒ *aa*

Clemenceau
Paul-Louis Courier
Magellan
Citation : «

PAVÉ

⇒ *aa*

aa
Citation : «

PAYS ET TERRITOIRES ADMINISTRATIVEMENT ORGANISÉS

⇒ *Département, État, géographie, saint, ville.*

En dépit des apparences — hélas confortées par quelques ouvrages de référence (dictionnaires, codes typographique) —, les règles sont extrêmement simples…

Les règles énoncés dans cet article s'appliquent à toutes les dénominations de territoires administrativement organisés et aux entités politiques correspondantes : États souverains, États membres d'une confédération ou d'une fédération, provinces, régions, départements, etc., ainsi qu'aux communes, quelle que soit leur importance. (Régions et départements français, communes. — Cas particuliers ⇒ *Département, région, ville.*)

Attention ! Les *règles générales* (§ I) concernent uniquement les dénominations « officielles » — entre guillemets, car dans la plupart des cas, il s'agit de graphies francisées —, sous leur forme usuelle (l'Argentine) ou développée (la République argentine). Tenter de réunir sous une même règle la Corse-du-Sud (forme officielle) et l'ancienne Allemagne de l'Est (forme « fantaisiste » ⇒ *§ II*) conduit inéluctablement au chaos orthotypographique.

I. Règles générales

A. Formes françaises et francisées

1. ••• ≈ Un seul mot : majuscule initiale…

Autriche
Mexique
Louisianne
Tarn

S'agissant des noms usuels de *pays*, la plupart des cas sont ainsi réglés…

2. ••• Lorsque plusieurs mots entrent dans la composition d'une dénomination française ou francisée, ils sont **tous** liés par un trait d'union (sauf l'éventuel article initial) ; tous les noms et tous les adjectifs prennent la majuscule initiale :

Pays-Bas
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Trinité-et-Tobago
Basse-Saxe
Loire-Atlantique

Exceptions

a) Pas de trait d'union après les termes qui définissent la nature d'un État, c'est-à-dire son régime, ni après ceux qui définissent le statut d'une division administrative :

l'Algérie, la République algérienne démocratique et populaire
la Suisse, la Confédération helvétique
les Émirats arabes unis
la République dominicaine
les Territoires du Nord-Ouest

Seule exception à l'exception

le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ◊

Remarque. — Figurant dans le nom usuel d'un État, le terme *État* est un cas particulier, mais pas une exception, car il serait abusif de prétendre qu'*État* définit *à lui seul* la nature d'un État : les États-Unis (d'Amérique, du Mexique, etc.).

b) Pas de trait d'union avant les éléments finaux (généralement des adjectifs) qui précisent un réel lien de *dépendance* (depuis le début des années soixante et la décolonisation, cette catégorie de dénominations est devenu rare) :

les Antilles néerlandaises (qui dépendent des Pays-Bas)
la Polynésie française
l'ancienne Afrique-Équatoriale française
l'ancien Honduras britannique

mais

la Colombie-Britannique (qui appartient au Canada et non à la Grande-Bretagne)

B. Formes « étrangères »

••• Aujourd'hui, le strict respect de la graphie d'origine (alphabet latin) hélas s'impose (faute de quoi on obtient une forme francisée qui obéira aux règles exposées ci-dessus) :

New Hampshire

Naguère, *toutes* les dénominations, françaises, francisées ou « étrangères », étaient soumises aux mêmes règles de composition. C'était simple. Ça manquait de subtilité mais n'était guère gênant, car la plupart des dénominations étrangères étaient francisées.

•• ± Devrait être considérée comme *française* toute dénomination intégralement composée de mots français, y compris celles de lieux situés hors de l'espace francophone. C'était la règle. Naguère. Félicitons ceux qui la respectent encore, mais n'entretenons aucun espoir quant au succès de leur combat.

Saint Louis (États-Unis) ou Saint-Louis

•• Doit être considérée comme *francisée* toute dénomination modifiée par le « bon usage francophone », ce qui inclut les transcriptions et les translittérations effectuées conformément à cet usage mais exclut toutes les autres.

Nijni-Novgorod

C. Formes « officielles » usuelles ou développées ?

À de rares exceptions près, les formes usuelles vieillissent bien. Les formes développées sont soumises aux aléas de l'histoire. Dans bien des cas, il est prudent d'éviter leur emploi, à moins de disposer de sources très récentes et fiables.

Les formes usuelles sont des toponymes (noms propres de lieux) particuliers, car elles désignent à la fois un lieu et une entité politique (dans certains cas, celle-ci ne se limite pas nécessairement à celui-là) : *J'habite en France ; la France et le Canada ne parviennent pas à un accord sur les zones de pêche*. (Certaines formes « officielles » développées ne sont jamais des toponymes : *la République française est une et indivisible*.)

L'appartenance à deux mondes — « espace, géographie, lieux » et « temps, histoire, organismes, institutions, etc. » — que les règles typographiques traitent différemment est une contradiction résolue depuis longtemps : les noms de territoires organisés constituent une catégorie particulière, soumise à des règles simples. Justifier l'incohérence actuelle en puisant des règles dans l'un ou l'autre domaine est un procédé contestable.

Émirats arabes unis, République dominicaine, République centrafricaine, République tchèque.

Australie, Barbade, Bélize, Cambodge, Canada, Grenade, Jamaïque, Japon, Malaisie, Mongolie, Roumanie, Sainte-Lucie, Îles Salomon, Somalie, Tuvalu, Ukraine, Yougoslavie.

II. Formes « fantaisistes »

Les groupes *nominaux* finaux et non officiels qui précisent la situation géographique d'une entité politique, afin de la distinguer d'une ou de plusieurs autres entités homonymes :

la Corée du Sud
l'ancienne Allemagne de l'Est

mais (formes officielles) :

le Dakota-du-Sud
la Virginie-Occidentale
le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale
les anciennes Côtes-du-Nord
la Rhénanie-du-Nord-Westphalie

Exceptions :

l'Afrique du Sud
l'Irlande du Nord ◊

III. ∞ La tradition française était d'une grande limpidité. C'était trop beau. Elle s'est progressivement dégradée, au point de devenir déconcertante, quasi inexplicable. Il est aujourd'hui « recommandé » de traiter différemment des entités comparables, d'appliquer à leurs noms des règles jusqu'alors réservées à d'autres catégories de dénominations propres, etc. Des spécialistes (membres de commissions officielles de terminologie, ministres, etc.) nous enseignent que les formes « Cap-Vert, Pays-Bas », *imposées par l'usage* — sous-entendu : archaïque et un brin fantaisiste —, sont des exceptions à la « règle » qui veut que l'adjectif postposé conserve la minuscule initiale (principe il est vrai applicable à plusieurs catégories de dénominations propres) et ne soit pas lié par un trait d'union au nom qui le précède… Cette « règle » n'existe que dans le chef de ceux qui sont prêts à *compliquer* la « grammaire orthotypographique » dans le seul dessein d'entériner tous les dérapages du mauvais usage. « Cap-Vert » ou « Pays-Bas » ne sont pas des exceptions mais des formes qui respectent la règle française. Il faut être singulièrement audacieux pour affirmer que *seul* l'usage (la routine…) les a imposées, alors que c'est la « règle » qui nous donne {les Samoa occidentales}.

L'ennui… c'est que les greffiers de l'usage sont d'une incohérence (interne et externe) assez troublante (pour l'*usager*).

≠ *Larousse 1992 :* {Virginie occidentale}, Colombie-Britannique.
≠ *Hachette 1995, Micro-Robert 1990 :* Virginie-Occidentale, {Colombie britannique}.
= *Robert 1994* est sur ce point un des rares usuels cohérents.

le grand-duché de Luxembourg
la principauté d'Andorre, la principauté de Monaco
le royaume de Belgique, de Norvège
le royaume du Danemark
l'Argentine, la République argentine
la Grèce, la République hellénique
l'Italie, la République italienne, la République portugaise, slovaque, tunisienne, turque
la République centrafricaine, la République dominicaine
l'Albanie, la république d'Albanie
l'Allemagne, la république fédérale d'Allemagne, l'ancienne République démocratique allemande
Guatemala, Guatémala, Liberia, Libéria

Dans *le Français et les Siècles*, Claude Hagège écrit : Hong Kong, Kénya, Nigéria, Vietnam.

≠ *Afnor 1990*, qui ignore ou méprise hardiment les normes de l'orthographe, écrit [Côte d'Ivoire, etc.]… *Doppagne 1991* écrit [Guinée Bissau, Tai-Wan].

Hong-Kong, Hongkong, Hong Kong,
Surinam, Suriname,
Taïwan, Taiwan

IV.

Gentilés. Hormis quelques cas inadmissibles, sont privilégiées les formes et les graphies recommandées par l'arrêté du 4 novembre 1993 relatif à la terminologie des noms d'États et de capitales.

Nom français usuel, genre, (Nom officiel ou traduction du nom officiel, en 1994). •• Abréviation française recommandée (* = uniquement sur les cartes), (• codes ISO 3166 alpha-2, alpha-3, numérique). — Gentilés. — *C.* : Capitale(s). Gentilés. — *M.* : Monnaie (• code ISO 4217, abréviation(s) traditionnelle(s) [aujourd'hui fautive(s)]). ∞ Commentaires. Variantes.

Afghanistan, m., (État islamique d'Afghanistan). Afgh. (AF, AFG, 004). — Afghan(s), Afghane(s). — *C.* : Kaboul. Kaboulien(s), Kaboulienne(s). — *M.* : afghani *ou* afgháni (AFA, [A], 250) = 100 puls.

± **Afrique du Sud**, f. (république d'Afrique du Sud. Anglais : *Republic of South Africa* ; afrikaans : *Republiek van Suid-Afrika*). Afr. du S., (ZA, ZAF, 710. — Sud-Africain(s), Sud-Africaine(s). — *C.* : Le Cap ; Pretoria. — *M.* : rand (ZAR, [R]). ∞ Contre tout le monde *(Larousse 1999, Robert 1994, Termes officiels 1994)*, il est hélas difficile de recommander sans réserve la seule graphie conforme à la règle française : Afrique-du-Sud (Afr.-du-S). *B.T.N.U. 1995* : [la République sud-africaine].

Albanie, f., (république d'Albanie). Alb., (AL, ALB, 008). — Albanais, Albanaise(e). — C. : Tirana. Tiranais, Tiranaise(s). — *M.* : lek (ALL, [LEDK], 008) = 100 quintars.

Algérie, f., (République algérienne démocratique et populaire). Alg., (DZ, DZA, 012). — Algérien(s), Algérienne(s). — *C.* : Alger. Algérois, Algéroise(s). — *M.* : dinar algérien (DZD, [DA], 012) = 100 centimes.

Allemagne, f., (république fédérale d'Allemagne). All., R.F.A., (DE, DEU, 280). — Allemand(s), Allemande(s). — *C.* : Bonn ; Berlin. Bonnois, Bonnoise(s) ; Berlinois, Berlinoise(s). — *M.* : mark allemand (DEM, [DM]).

Andorre, f., (principauté d'Andorre). And., (AD, AND, 020). — Andorran(s), Andorrane(s). — *C.* : Andorre-la-Vieille. Andorran(s), Andorrane(s). — *M.* : franc français (FRF, F, 250) ; peseta espagnole (ESP, 724) ; peseta d'Andorre (ADP, 020).

Angola, m., (république d'Angola). Ang., (AO, AGO, 024). — Angolais, Angolaise(e). — *C.* : Luanda. Luandais, Luandaise(s). — *M.* : kwanza (AOK, 024) = 100 lwei.

Anguilla (AI, AIA, 660). *M.* : dollar des Caraïbes orientales (XCD, 951) = 100 cents.

Antarctique, m. Antarct., (AQ, ATA).

Antigua-et-Barbuda, f. Ant. & Barb., (AG, ATG, 028). — Antiguais et Barbudien(s), Antiguaise(s) et Barbudienne(s). — *C.* : Saint-Jean (Saint John's). — *M.* : dollar des Caraïbes orientales (XCD, 951) = 100 cents.

Antilles néerlandaises. Ant. néerl. (AN, ANT, 530) — *M.* : florin des Antilles (ANG).

Arabie saoudite, f., (royaume d'Arabie saoudite). Ar. saoud., (SA, SAU, 682). — Saoudien(s), Saoudienne(s). — *C.* : Riyad. Riyadien(s), Riyadienne(s). — *M.* : riyal saoudien (SAR, [RLAS]). *Robert 1996* : Arabie Saoudite.

Argentine, f., (République argentine). Arg., (AR, ARG, 032). — Argentin(s), Argentine(s). — *C.* : Buenos Aires. Buenos-Airien(s), Buenos-Airienne(s). — *M.* : peso (ARS, 032) [austral (ARA)].

Arménie, f., (république d'Arménie). Arm., (AM, ARM, 051). — Arménien(s), Arménienne(s). — *C.* : Erevan. Erévanai(s), Erévanaise(s).

Aruba (AW, ABW). — *C.* : — *M.* : florin d'Aruba (AWG).

Australie, f. Austr., (AU, AUS, 036). — Australien(s), Australienne(s). — *C.* : Canberra. — *M.* : dollar australien (AUD, [$A]).

Autriche, f., (république d'Autriche). Autr., (AT, AUT, 040). — Autrichien(s), Autrichienne(s). — *C.* : Vienne. Viennois, Viennoise(s). — *M.* : schilling (ATS, [OS, SCH]).

± **Azerbaïdjan**, m., (République azerbaïdjanaise). Azerb., (AZ, AZE, 031). — Azéri(s), Azérie(s), {Azerbaïdjanais, Azerbaïdjanaise(s)}. — *C.* : Bakou. — ≠ *GENUNG* : République d'Azerbaïdjan.

Bahamas, f., (Commonwealth des Bahamas). Bah., (BS, BHS, 044). — Bahamien(s), Bahamienne(s). — *C.* : Nassau. — *M.* : dollar des Bahamas (BSD).

± **Bahreïn**, m., (État de Bahreïn). Bahr., (BH, BHR, 048). — Bahreïni, {Bahreïnien(s), Bahreïnienne(s)}. — *C.* : Manama. Manaméen(s), Manaméenne(s). — *M.* : dinar de Bahreïn (BHD).

Bangladesh, m., (république populaire du Bangladesh). Bangl., (BD, BGD, 050) — Bangladais, Bangladaise(s) — *C.* : Dacca. — *M.* : taka (BDT).

Barbade, f. Barb., (BB, BRB, 052). — Barbadien(s), Barbadienne(s). — *C.* : Bridgetown. — *M.* : dollar de la Barbade (BBD).

Belau m. (république de Belau). (PW, PLW, 585). — ≠ *B.T.N.U. 1995* : les Palaos, la République des Palaos.

Belgique, f., (royaume de Belgique). Belg., (BE, BEL, 056). — Belge(s). — *C.* : Bruxelles. Bruxellois, Bruxelloise(s). — *M.* : franc belge, (BEF, F [BF, BFR]) ; franc convertible (BEC, 993), franc financier (BEL, 992).

± **Bélize**, m. (BZ, BLZ, 084). — ± Bélizais, Bélizaise(s), Bélizien(s), Bélizienne(s). — *C.* : Belmopan. — *M.* : dollar de Belize (BZD). — ≠ La recommandation officielle{Belize, sans accent} ne doit pas être suivie. = *Robert 1993, Universalis 1990*.

Bénin, m., (république du Bénin). (BJ, BEN, 204). — Béninois, Béninoise(s). — *C.* : Cotonou. Cotonois, Cotonoise(s). — *M.* : franc C.F.A. (XOF, 952, FCFA).

Bermudes, f. Berm., (BM, BMU, 060). — *C.* : Hamilton. — *M.* : dollar des Bermudes (BMD).

Bhoutan, m., (royaume du Bhoutan). Bh. (BT, BTN, 064). — Bhoutanais, Bhoutanaise(s). — *C.* : Thimphou. — *M.* : ngultrum (BTN), roupie indienne (INR, 356).

± **Biélorussie**, f., (république de Biélorussie). Biél., (BY, BLR, 112). — Biélorusse(s). — *C.* : Minsk. ∞ ••• La recommandation officielle est ici la bonne. ≠ La variante *le Bélarus, République du Bélarus* est une monstruosité (recommandée par ISO/Afnor et *B.T.N.U. 1995*).

± **Birmanie**, f., (union de Birmanie). Birm., (MM, MMR, 104). — Birman(s), Birmane(s). — *C.* : Rangoon {Yangon}. — *M.* : kyat (MMK). ∞ •• La recommandation officielle

(Birmanie) doit être retenue dans la quasi-totalité des travaux. • Les variantes *Myanmar, Union du Myanmar* (recommandées par ISO/Afnor et *B.T.N.U. 1995*) ou *Myanma* (forme birmane) ne sont tolérables que dans les travaux spécialisés.

Bolivie, f., (république de Bolivie). Bol., (BO, BOL, 068). — Bolivien(s), Bolivienne(s). — *C.* : La Paz. Pacénien(s), Pacénienne(s). — *M.* : boliviano (BOB).

Bosnie-Herzégovine, f., (république de Bosnie-Herzégovine). Bosn.-Herz. (BA, BIH, 070). — Bosniaque(s). — *C.* : Sarajevo. Sarajévien(s), Sarajévienne(s). ∞ Le gentilé {Bosnien} est archaïque.

± **Botswana**, m., (république du Botswana). Botsw., (BW, BWA, 072). — Botswanais, Botswanaise(s), recomm. offic. : {Botswanéen(s), Botswanéenne(s)}. — *C.* : Gaborone. Gaboronais, Gaboronaise(s). — *M.* : pula (BWP).

Brésil, m., (république fédérative du Brésil). (BR, BRA, 076). — Brésilien(s), Brésilienne(s). — *C.* : Brasilia. Brasilien(s), Brasilienne(s). — *M.* : real (BRR) ; [cruzado, BRC ; cruzeiro, CZ]). - ∞ Rio de Janeiro. Carioca(s). São Paulo. Pauliste(s).

± **Brunei**, m., (Negara Brunei Darussalam). (BN, BRN, 096). — Brunéien(s), Brunéienne(s). — *C.* : Bandar Seri Begawan. — *M.* : dollar de Brunéi (BND). — ∞ La recommandation officielle {Brunei, sans accent} est criticable. Brunéi = *Universalis 1990*. —

Bulgarie, f., (république de Bulgarie). Bulg., (BG, BGR, 100). — Bulgare(s). — *C.* : Sofia. Sofiote(s). — *M.* : lev (BGL, [LVA]).

± **Burkina**, m., (Burkina Faso). Burk., (BF, BFA, 854). — ± Burkinabé *(Robert 1993)*, {Burkinabè (recomm. offic.)} ; Burkinais, Burkinaise(s). — *C.* : Ouagadougou. Ouagalais, Ouagalaise(s). — *M.* : franc C.F.A. (XOF, 952, FCFA).

Burundi, m., (république du Burundi). (BI, BDI, 108). — Burundais, Burundaise(s). — *C.* : Bujumbura. Bujumburais, Bujumburaise(s) ; {Bujumburien(s), Bujumburienne(s)}. — *M.* : franc du Burundi (BIF).

± ***Caïmanes (îles)***. (KY, CYM, 136) — *M.* : dollar des Caïmanes (KYD).

Cambodge, m. (royaume du Cambodge). Camb., (KH, KHM, 116). — Cambodgien(s), Cambodgienne(s). — *C.* : Phnom-Penh. Phnompenhois, Phnompenhoise(s). — *M.* : riel (KHR).

Cameroun, m., (république du Cameroun). Cam., (CM, CMR, 120). — Camerounais, Camerounaise(s). — *C.* : Yaoundé. Yaoundéen(s), Yaoundéenne(s). — *M.* : franc C.F.A. (XAF, 950, FCFA).

Canada, m. Can., (CA, CAN, 124). — Canadien(s), Canadienne(s). — *C.* : Ottawa. Ottaouais, Ottaouaise(s). — *M.* : dollar canadien (CAD, [$CAN]).

Cap-Vert, m., (république du Cap-Vert). C.-Vert, (CV, CPV, 132). — Cap-Verdien(s), Cap-Verdienne(s). — *C.* : Praia. Praïen(s), Praïenne(s). — *M.* : escudo du Cap-Vert (CVE).

République centrafricaine, f. Rép. centrafr., R.C.A, (CF, CAF, 140). — Centrafricain(s), Centrafricaine(s). — *C.* : Bangui. Banguissois, Banguissoise(s). — *M.* : franc C.F.A. (XAF, 950, FCFA).

Chili, m., (république du Chili). (CL, CHL, 152). — Chilien(s), Chilienne(s). — *C.* : Santiago. — *M.* : peso chilien (CLP, [$]).

Chine, f., (république populaire de Chine). (CN, CHN, 156). — Chinois, Chinoise(s). — *C.* : Pékin. Pékinois, Pékinoise. — *M.* : yuan (CNY). ∞ Réjouissons-nous : les recommandations officielles excluent l'emploi de [Beijing] pour Pékin. La forme « pinyinesque » n'est pas même proposée comme variante.

Chypre, f., (république de Chypre). (CY, CYP, 196). — Chypriote(s) ou Cypriote(s). — *C.* : Nicosie. Nicosien(s), Nicosienne(s). — *M.* : livre cypriote (CYP).

Colombie, f., (république de Colombie). Col. (CO, COL, 170). — Colombien(s), Colombienne(s). — *C.* : Bogota (Santa Fe de Bogota). — *M.* : peso colombien (COP).

Comores, f., (république fédérale islamique des Comores). Com., (KM, COM, 174). — Comorien(s), Comorienne(s). — *C.* : Moroni. Moronais, Moronaise(s). — *M.* : franc des Comores (KMF).

Congo, m., (république du Congo). (CG, COG, 178). — Congolais, Congolaise(s). — *C.* : Brazzaville. Brazzavillois, Brazzavilloise(s). — *M.* : franc C.F.A. (XAF, 950, FCFA).

Congo, m., (république démocratique du Congo). (ZR, ZAR, 180). Zaïrois, Zaïroise(s). — *C.* : Kinshasa. Kinois, Kinoise(s). — *M.* : zaïre (ZRZ, [ZA]).

Corée (du Nord), f., (république populaire démocratique de Corée). Corée-du-N. (KP, PRK, 408). — Nord-Coréen(s), Nord-Coréenne(s). — *C.* : Pyongyang. — *M.* : won de la Corée du Nord (KPW).

Corée (du Sud), f., (république de Corée). Corée-du-S., (KR, KOR, 410). — Sud-Coréen(s), Sud-Coréenne(s). — *C.* : Séoul. Séoulien(s), Séoulienne(s). — *M.* : won (KRW).

Costa Rica, m., (république du Costa Rica). C. Rica, (CR, CRI, 188). — Costaricain(s), Costaricaine(s), *ou* Costaricien(s), Costaricienne(s). — *C.* : San José. — *M.* : colon du Costa Rica (CRC).

±**Côte-d'Ivoire**, f., (république de Côte-d'Ivoire). C.-d'Iv., (CI, CIV, 384). — Ivoirien(s), Ivoirienne(s). — *C.* : Abidjan ; Yamoussoukro. Abidjanais, Abidjanaise(s) ; Yamoussoukrois, Yamoussoukroise(s). — *M.* : franc C.F.A. (XOF, 952, FCFA). — ≠ Recommandation officielle : Côte d'Ivoire.

Croatie, f., (république de Croatie). (HR, HRV, 191). — Croate(s). — *C.* : Zagreb. Zagrébois, Zagréboise(s).

Cuba, f., (république de Cuba). (CU, CUB, 192). — Cubain(s), Cubaine(s). — *C.* : La Havane. Havanais, Havanaise(s). — *M.* : peso cubain (CUP, [$CU]).

± **Danemark**, m., (royaume du Danemark). Dan., (DK, DNK, 208). — Danois, Danoise(s). — *C.* : Copenhague. Copenhagois, Copenhagoise(s) *ou*, *recomm. off.*, {Copenhaguois, Copenhaguoise(s)}. — *M.* : couronne danoise (DKK, [DKR, KRD]).

Djibouti, m., (république de Djibouti). Djib., (DJ, DJI, 262). — Djiboutien(s), Djiboutienne(s). — *C.* : Djibouti. Djiboutien(s), Djiboutienne(s). — *M.* : franc de Djibouti (DJF).

République dominicaine, f. Rép. dom., (DO, DOM, 214). — Dominicain(s), Dominicaine(s). — *C.* : Saint-Domingue. Dominguois, Dominguoise(s). — *M.* : peso dominicain (DOP).

±**Dominique**, f., (Commonwealth de Dominique). (DM, DMA, 212). — Dominiquais, Dominiquaise(s). — *C.* : Roseau. — *M.* : dollar des Caraïbes orientales (XCD, 951). – ± On peut préférer : Commonwealth de la Dominique

Égypte, f., (république arabe d'Égypte). Ég., (EG, EGY, 818). — Égyptien(s), Égyptienne(s). — *C.* : Le Caire. Cairote(s). — *M.* : livre égyptienne (EGP, [£EG]).

Émirats arabes unis, m. É. A. U., (AE, ARE, 784). — [Émirien(s), Émirienne(s)]. — *C.* : Abou Dabi, {Aboû Dabî}. — *M.* : dirham des Émirats arabes unis (AED).

Équateur, m., (république de l'Équateur). Éq., (EC, ECU, 218). — Équatorien(s), Équatorienne(s). — *C.* : Quito. Quiténien(s), Quiténienne(s). — *M.* : sucre (ECS).

Érythrée, f., (république d'Érythrée). Ér., (ER, ERI, 232). — Érythréen(s), Érythréenne(s). — *C.* : Asmara. — *GENUNG* : l'État d'Érythrée.

Espagne, f., (royaume d'Espagne). Esp., (ES, ESP, 724). — Espagnol(s), Espagnole(s). — *C.* : Madrid. Madrilène(s). — *M.* : peseta (ESP, [PTA]).

± **Estonie**, f., (république d'Estonie). (EE, EST, 233). — Estonien(s), Estonienne(s). — *C.* : Tallinn. — ∞ Este(s).

États-Unis, m., (États-Unis d'Amérique). É.-U., (US, USA, 840). — Américain(s), Américaine(s). — *C.* : Washington. Washingtonien(s), Washingtonienne(s). — *M.* : dollar (USD, [$US, $]). — ∞ {Étasunien(s), Étasunienne(s)}. — Les abréviations des États sont données à l'article *États-Unis*.

Éthiopie, f., (république démocratique fédérale d'Éthiopie). Éth., (ET, ETH, 231). — Éthiopien(s), Éthiopienne(s). — *C.* : Addis-Abeba. — *M.* : birr éthiopien (ETB).

Fidji, f., (république des Fidji). (FJ, FJI, 242). — Fidjien(s), Fidjienne(s). — *C.* : Suva. — *M.* : dollar de Fidji (FJD).

Finlande, f., (république de Finlande). Finl., (FI, FIN, 246). — Finlandais, Finlandaise(s). — *C.* : Helsinki. Helsinkien(s), Helsinkienne(s). — *M.* : mark finlandais (FIM, [MF, FMK]).

France, f., (République française). Fr., (FR, FRA, 250). — Français, Française(s). — *C.* : Paris. Parisien(s), Parisienne(s). — *M.* : franc français (FRF, F, [FF]). — France métropolitaine (FX, FXX, 249) ; abréviations et codes des départements et des territoires d'outre-mer ⇒ *Département.*

Gabon, m., (République gabonaise). (GA, GAB, 266). — Gabonais, Gabonaise(s). — *C.* : Libreville. Librevillois, Librevilloise(s). — *M.* : franc C.F.A. (XAF, 950).

Gambie, f., (république de Gambie). (GM, GMB, 270). — Gambien(s), Gambienne(s). — *C.* : Banjul. Banjulais, Banjulaise(s). — *M.* : dalasie (GMD).

Géorgie, f., (république de Géorgie). (GE, GEO, 268). — Géorgien(s), Géorgienne(s). — *C.* : Tbilissi.

Ghana, m., (république du Ghana). Gh., (GH, GHA, 288). — Ghanéen(s), Ghanéenne(s). — *C.* : Accra. Accréen(s), Accréenne(s). — *M.* : cedi (GHC).

Grèce, f., (République hellénique). {Gr.}, (GR, GRC, 300). — Grec(s), Grecque(s). — *C.* : Athènes. Athénien(s), Athénienne(s). — *M.* : drachme (GRD, [DR]).

Grenade, f., (GD, GRD, 308). — Grenadien(s), Grenadienne(s). — *C.* : Saint-Georges. — *M.* : dollar des Caraïbes orientales (XCD, 951).

Groenland, m. Groenl., (GL, GRL, 304). — Groenlandais, Groenlandaise(s). — *C.* : Nuuk.

Guatemala, m., (république du Guatemala). Guat., (GT, GTM, 320). — Guatémaltèque(s). — *C.* : Guatemala (Guatemala Ciudad). Guatémalien(s), Guatémalienne(s). — *M.* : quetzal (GTQ).

Guinée, f., (république de Guinée). (GN, GIN, 324). — Guinéen(s), Guinéenne(s). — *C.* : Conakry. — *M.* : franc guinéen (GNF).

± **Guinée-Bissao**, f., (république de Guinée-Bissao). G.-Bissao, (GW, GNB, 624). — Bissao-Guinéen(s), Bissao-Guinéenne(s). — *C.* : Bissao. Bissalien(s), Bissalienne(s). — *M.* : peso de Guinée-Bissao (GWP). — Variante (bien préférable) : la Guinée-Bissau.

± **Guinée-Équatoriale**, f., (république de Guinée-Équatoriale). G.-Équat., (GQ, GNQ, 226). — Équato-Guinéen(s), Équato-Guinéenne(s). — *C.* : Malabo. Malabéen(s), Malabéenne(s). — *M.* : franc C.F.A. (XAF, 950). — Recommandation officielle : Guinée équatoriale.

Guyana, f., (république coopérative de Guyana). (GY, GUY, 328). — Guyanien(s), Guyanienne(s). — *C.* : Georgetown. — *M.* : dollar de Guyana (GYD).

Haïti, m., (république d'Haïti). (HT, HTI, 332). — Haïtien(s), Haïtienne(s). — *C.* : Port-au-Prince. Port-au-Princien(s), Port-au-Princienne(s). — *M.* : gourde (HTG).

Honduras, m., (république du Honduras). Hond., (HN, HND, 340). — Hondurien(s), Hondurienne(s). — *C.* : Tegucigalpa. — *M.* : lempira (HNL).

± ***Hong-Kong***, m. H.-K., (HK, HKG, 344). — *M.* : dollar de Hong-Kong (HKD).

Hongrie, f., (république de Hongrie). (HU, HUN, 348). — Hongrois, Hongroise(s). — *C.* : Budapest. Budapestois, Budapestoise(s). — *M.* : forint (HUF, [FOR]).

Inde, f., (république de l'Inde). (IN, IND, 356). — Indien(s), Indienne(s). — *C.* : New Delhi. — *M.* : roupie indienne (INR, [RUPI]).

Indonésie, f., (république d'Indonésie). Indon., (ID, IDN, 360). — Indonésien(s), Indonésienne(s). — *C.* : Jakarta. Jakartanais, Jakartanaise(s). — *M.* : rupiah (IDR, [NRPH]).

± **Irak**, m., (république d'Irak). (IQ, IRQ, 368). — Irakien(s), Irakienne(s), *ou* {Iraquien(s), Iraquienne(s)}. — *C.* : Bagdad. Bagdadien(s), Bagdadienne(s). — *M.* : dinar irakien (IQD). ∞ Iraq. Baghdâd

Iran, m., (république islamique d'Iran). (IR, IRN, 364). — Iranien(s), Iranienne(s). — *C.* : Téhéran. Téhéranais, Téhéranaise(s). — *M.* : rial iranien (IRR, [RL]).

Irlande, f., (république d'Irlande). Irl., (IE, IRL, 372). — Irlandais, Irlandaise(s). — *C.* : Dublin. Dublinois, Dublinoise(s). — *M.* : livre irlandaise (IEP, [IRL, £IR]).

Islande, f., (république d'Islande). Isl., (IS, ISL, 352). — Islandais, Islandaise(s). — *C.* : Reykjavik. — *M.* : couronne islandaise (ISK, [KIS]).

Israël, m., (État d'Israël). Isr., (IL, ISR, 376). — Israélien(s), Israélienne(s). — *C.* : Tel-Aviv. Telavivien(s), Telavivienne(s). — *M.* : shekel (ILS).

Italie, f., (République italienne). It., (IT, ITA, 380). — Italien(s), Italienne(s). — *C.* : Rome. Romain(s), Romaine(s). — *M.* : lire (ITL, [LIT]).

± **Jamaïque**, f. Jam., (JM, JAM, 388). — Jamaïcain(s), Jamaïcaine(s). — *C.* : Kingston. — *M.* : dollar jamaïcain (JMD). ∞ La recommandation officielle {Jamaïquain(s), Jamaïquaine(s)} ne devrait pas être suivie, sauf par ceux qui sont prêts à écrire [Amériquain, Mexiquain, etc.].

Japon, m. (JP, JPN, 392). — Japonais, Japonaise(s). — *C.* : Tokyo. Tokyote(s). — *M.* : yen (JPY, [Y, ¥, YEN]). ∞ [Tokyoïte(s)].

Jordanie, f., (royaume hachémite de Jordanie). Jord., (JO, JOR, 400). — Jordanien(s), Jordanienne(s). — *C.* : Amman. — *M.* : dinar jordanien (JOD).

Kazakhstan, m., (république du Kazakhstan). Kaz., (KZ, KAZ, 398). — Kazakh(s), Kazakhe(s). — *C.* : Alma-Ata.

Kenya, m., (république du Kenya). (KE, KEN, 404). — Kényan(s), Kényane(s). — *C.* : Nairobi. Nairobien(s), Nairobienne(s). — *M.* : shilling du Kenya (KES).

± **Kirghizistan**, m., (république du Kirghizistan). Kirgh., (KG, KGZ, 417). — Kirghiz, Kirghize(s). — *C.* : Bichkek (*anc.* Frounzé). ∞ Kirghizie.

Kiribati, f., (république de Kiribati). Kir., (KI, KIR, 296). — Kiribatien(s), Kiribatienne(s). — *C.* : Tarawa. — *M.* : dollar australien (AUD, 036).

Koweït, m., (État du Koweït). Kow., (KW, KWT, 414). — Koweïtien(s), Koweïtienne(s). — *C.* : Koweït. — M. : dinar koweïtien (KWD).

Laos, m., (république démocratique populaire lao). (LA, LAO, 418). — Laotien(s), Laotienne(s). — C. : Vientiane. Vientianais, Vientianaise(s). — M. : kip (LAK).

Lesotho, m., (royaume du Lesotho). Les., (LS, LSO, 426). — Lesothan(s), Lesothane(s). — C. : Maseru. Masérois, Maséroise(s). — M. : loti (LSM) ; rand (ZAR, 710).

± Lettonie, f., (république de Lettonie). Lett., (LV, LVA, 428). — Letton(s), Lettone(s). — C. : Riga. — ∞ Lette(s), {Latvien(s), Latvienne(s)}.

Liban, m., (République libanaise). (LB, LBN, 422). — Libanais, Libanaise(s). — C. : Beyrouth. Beyrouthin(s), Beyrouthine(s). — M. : livre libanaise (LBP, [£LIB]).

± Liberia, m., (république du Liberia). (LR, LBR, 430). — Libérien(s), Libérienne(s). — C. : Monrovia. Monrovien(s), Monrovienne(s). — M. : dollar libérien (LRD). ∞ Libéria.

Libye, f., (Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste). (LY, LBY, 434). Libyen(s), Libyenne(s). — C. : Tripoli. Tripolitain(s), Tripolitaine(s). — M. : dinar libyen (LYD).

Liechtenstein, m., (principauté de Liechtenstein). Liecht., (LI, LIE, 438). Liechtensteinois, Liechtensteinoise(s). — C. : Vaduz. — M. : franc suisse (CHF).

Lituanie, f., (république de Lituanie). Lit., (LT, LTU, 440). Lituanien(s), Lituanienne(s). — C. : Vilnius. — ∞ {Lithuanien(s), Lithuanienne(s)}.

Luxembourg, m., (grand-duché de Luxembourg). Lux., (LU, LUX, 442). Luxembourgeois, Luxembourgeoise(s). — C. : Luxembourg. — M. : franc luxembourgeois (LUF, F, [LFR, FLUX]) ; franc convertible (LUC) ; franc financier (LUL).

Macédoine, f., (). (MK, MKD, 807).

Madagascar, f., (république de Madagascar). Mad., (MG, MDG, 450). Malgache(s). — C. : Antananarivo (ou Tananarive). Tananarivien(s), Tananarivienne(s). — M. : franc malgache (MGF).

± Malaisie, f. (MY, MYS, 458). Malaisien(s), Malaisienne(s). — C. : Kuala Lumpur. — M. : ringgit de Malaisie (MYR). — ∞ Malais, Malaise(s), {Malaysien(s), Malaysienne(s)}.

Malawi, m., (république du Malawi). (MW, MWI, 454). Malawien(s), Malawienne(s). — C. : Lilongwe. Lilongwais, Lilongwaise(s). — M. : kwacha (MWK).

Maldives, f., (république des Maldives). Mald., (MV, MDV, 462). Maldivien(s), Maldivienne(s). — C. : Malé. — M. : roupie des Maldives (MVR).

Mali, m., (république du Mali). (ML, MLI, 466). Malien(s), Malienne(s). — C. : Bamako. Bamakois, Bamakoise(s). — M. : franc C.F.A. (XOF, 952, FCFA).

Malte, f., (république de Malte). (MT, MLT, 470). Maltais, Maltaise(s). — C. : La Valette. — M. : livre maltaise (MTL).

Maroc, m., (royaume du Maroc). {Mar.}, (MA, MAR, 504). Marocain(s), Marocaine(s). — C. : Rabat. — M. : dirham marocain (MAD, [DH]).

Marshall (Îles), (république des îles Marshall). Marsh., (MH, MHL, 584). Marshallais, Marshallaise(s). — C. : Majuro. — M. : dollar des États-Unis (USD, 840).

Maurice, f., (république de Maurice). (MU, MUS, 480). Mauricien(s), Mauricienne(s). — *C.* : Port-Louis. Port-Louisien(s), Port-Louisienne(s). — *M.* : roupie de Maurice (MUR).

Mauritanie, f., (république islamique de Mauritanie). Maurit., (MR, MRT, 478). — *C.* : Nouakchott. Nouakchottois, Nouakchottoise(s). — *M.* : ouguija (MRO). — ∞ ≠ {Maure(s), More(s)}.

Mexique, m., (États-Unis du Mexique). Mex., (MX, MEX, 484). Mexicain(s), Mexicaine(s). — *C.* : Mexico. — *M.* : peso mexicain (MXP, [$MEX]).

Micronésie, f., (États fédérés de Micronésie). Micr., (FM, FSM, 583). Micronésien(s), Micronésienne(s). — *C.* : Palikir. — *M.* : dollar des États-Unis (USD, 840).

± **Moldavie**, f., (république de Moldavie). Mold., (MD, MDA, 498). Moldave(s). — *C.* : Chisinau (*anc*. Kichinev). ∞ Les formes [Moldova, république de Moldova] ne devraient pas être retenues. ≠ ISO.

Monaco, m., (principauté de Monaco). Mon., (MC, MCO, 492). Monégasque(s). — *C.* : Monaco. — *M.* : franc français (FRF, F).

Mongolie, f. Mong., (MN, MNG, 496). Mongol(s), Mongole(s). — *C.* : Oulan-Bator. — *M.* : tugrik (MNT).

Mozambique, m., (république du Mozambique). Moz., (MZ, MOZ, 508). Mozambicain(s), Mozambicaine(s). — *C.* : Maputo. Maputais, Maputaise(s). — *M.* : metical (MZM).

Namibie, f., (république de Namibie). Nam., (NA, NAM, 516). Namibien(s), Namibienne(s). — *C.* : Windhoek. — *M.* : rand sud-africain (ZAR, 710).

Nauru, f., (république de Nauru). (NR, NRU, 520). Nauruan(s), Nauruane(s). — *C.* : Yaren. — *M.* : dollar australien (AUD, 036).

Népal, m., (royaume du Népal). (NP, NPL, 524). Népalais, Népalaise(s). — *C.* : Katmandou. — *M.* : roupie du Népal (NPR).

Nicaragua, m., (république du Nicaragua). Nic., (NI, NIC, 558). Nicaraguayen(s), Nicaraguayenne(s). — *C.* : Managua. Managuayen(s), Managuayenne(s). — *M.* : córdoba (NIC, [$NI]).

Niger, m., (république du Niger). (NE, NER, 562). Nigérien(s), Nigérienne(s). — *C.* : Niamey. Niaméyen(s), Niaméyenne(s). — *M.* : franc C.F.A. (XOF, 952, FCFA).

± **Nigeria**, m., (république fédérale du Nigeria). (NG, NGA, 566). Nigérian(s), Nigériane(s). — *C.* : Lagos. Lagotien(s), Lagotienne(s). — *M.* : naira (NGN, [NR]). — ∞ Nigéria.

Norvège, f., (royaume de Norvège). Norv., (NO, NOR, 578). Norvégien(s), Norvégienne(s). — *C.* : Oslo. — *M.* : couronne norvégienne (NOK, [NKR, KRN]).

Nouvelle-Zélande, f. N.-Z., (NZ, NZL, 554). Néo-Zélandais, Néo-Zélandaise(s). — *C.* : Wellington. — *M.* : dollar néo-zélandais (NZD, [$NZ]).

± **Oman**, m., (sultanat d'Oman). (OM, OMN, 512). Omanais, Omanaise(s). — *C.* : Mascate. Mascatais, Mascataise(s). — *M.* : rial omani (OMR). — ≠ La variante [Masqat] est à proscrire.

Ouganda, m., (république de l'Ouganda). Oug., (UG, UGA, 800). Ougandais, Ougandaise(s). — *C.* : Kampala. Kampalais, Kampalaise(s). — *M.* : shilling ougandais (UGS).

Ouzbékistan, m., (république d'Ouzbékistan). Ouzb., (UZ, UZB, 860). Ouzbek(s), Ouzbèque(s). — *C.* : Tachkent.

Pakistan, m., (république islamique du Pakistan). Pak., (PK, PAK, 586). Pakistanais, Pakistanaise(s). — *C.* : Islamabad. — *M.* : roupie du Pakistan (PKR, [RUPP]).

Palau ⇒ **Belau**.

± **Panama**, m., (république du Panama). Pan., (PA, PAN, 591). Panaméen(s), Panaméenne(s). — *C.* : Panama. — *M.* : balboa (PAB, [BAL]). — ∞ Panamá. {Panamien(s), Panamienne(s)}.

Papouasie-Nouvelle-Guinée, f. Pap.-N.-G., (PG, PNG, 598). Papouan(s)-Néo-Guinéen(s), Papouane(s)-Néo-Guinéenne(s). — *C.* : Port Moresby. — *M.* : kina (PGK).

Paraguay, m., (république du Paraguay). Par., (PY, PRY, 600). Paraguayen(s), Paraguayenne(s). — *C.* : Assomption (*ou* Asuncion). — *M.* : guarani (PYG, [GUA]).

Pays-Bas, m., (royaume des Pays-Bas). P.-B., (NL, NLD, 528). Néerlandais, Néerlandaise(s). — *C.* : La Haye ; Amsterdam. Haguenois, Haguenoise(s) ; Amstellodamien(s), Amstellodamienne(s). — *M.* : florin (NLG, [FL, HFL]).

Pérou, m., (république du Pérou). (PE, PER, 604). Péruvien(s), Péruvienne(s). — *C.* : Lima. Liménien(s), Liménienne(s). — *M.* : inti (PEI, [I]).

Philippines, f., (république des Philippines). Phil., (PH, PHL, 608). Philippin(s), Philippine(s). — *C.* : Manille. Manillais, Manillaise(s). — *M.* : peso philippin (PHP, [$PHI]).

Pologne, f., (république de Pologne). Pol., (PL, POL, 616). Polonais, Polonaise(s). — *C.* : Varsovie. Varsovien(s), Varsovienne(s). — *M.* : zloty (PLZ, [ZL]).

Porto Rico, m. P. Rico, (PR, PRI, 630). Portoricain(s), Portoricaine(s). — *C.* : San Juan.

Portugal, m., (République portugaise). Port., (PT, PRT, 620). Portugais, Portugaise(s). — *C.* : Lisbonne. Lisbonnin(s), Lisbonnine(s). — *M.* : escudo (PTE, [ESC]).

± **Qatar**, m., (État du Qatar). (QA, QAT, 634). Qatarien(s), Qatarienne(s). — *C.* : Doha. — *M.* : riyal du Qatar (QAR, [QR]). — ∞ [Katar]. Qatari.

Roumanie, f. Roum., (RO, ROM, 642). Roumain(s), Roumaine(s). — *C.* : Bucarest. Bucarestois, Bucarestoise(s). — *M.* : leu (ROL, [LEI]).

Royaume-Uni, m., (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord). R.-U., (GB, GBR, 826). Britannique(s). — *C.* : Londres. Londonien(s), Londonienne(s). — *M.* : livre sterling (GBP, [UKL, £]).

Russie, f., (fédération de Russie). (RU, RUS, 643). Russe(s). — *C.* : Moscou. Moscovite(s). — *M.* : rouble (RUR).

Rwanda, m., (République rwandaise). Rw., (RW, RWA, 646). Rwandais, Rwandaise(s). — *C.* : Kigali. Kigalois, Kigaloise(s) *ou* Kigalien(s), Kigalienne(s). — *M.* : franc du Rwanda (RWF, [FRU]).

± **Saint-Christophe-et-Niévès**, m., (fédération de Saint-Christophe-et-Niévès). {St-Chr.-&-N.}, (KN, KNA, 659). Kittien(s) et Névicien(s), Kittienne(s) et Névicienne(s) ; Saint-Kittois, Saint-Kittoise(s). — *C.* : Basseterre. — *M.* : dollar des Caraïbes orientales (XCD, 951). — ∞ Saint-Kitts-et-Nevis.

Sahara occidental, m. Sah. occ., (EH, ESH, 732).

Sainte-Lucie, f. {Sta-Lucie}*, (LC, LCA, 662). Saint-Lucien(s), Saint-Lucienne(s). — *C.* : Castries. — *M.* : dollar des Caraïbes orientales (XCD, 951).

Saint-Marin, m., (république de Saint-Marin). {St-Marin}*, (SM, SMR, 674). Saint-Marinais, Saint-Marinaise(s). — *C.* : Saint-Marin. — *M.* : lire italienne (ITL, 380).

Saint-Siège *voir* Vatican.

Saint-Vincent-et-les-Grenadines, m. {St-Vinc.}*, (VC, VCT, 670). Saint-Vincentais et Grenadin(s), Saint-Vincentaise(s) et Grenadine(s). — *C.* : Kingstown. — *M.* : dollar des Caraïbes orientales (XCD, 951).

Salomon (Îles), (SB, SLB, 090). Salomonais, Salomonaise(s) *ou* Salomonien(s), Salomonienne(s). — *C.* : Honiara. — *M.* : dollar de Salomon (SBD).

± **Salvador**, m., (république du Salvador). Salv., (SV, SLV, 222). Salvadorien(s), Salvadorienne(s). — *C.* : San Salvador. — *M.* : colón du Salvador (SVC, [COES]). — ∞ Les formes {El Salvador, république d'El Salvador} ne devraient pas être retenues. ≠ ISO/Afnor.

± **Samoa-Occidentales**, f., (État indépendant des Samoa-Occidentales). (WS, WSM, 882). Samoan(s), Samoane(s). — *C.* : Apia. — *M.* : tala (WST).

Sao-Tomé-et-Principe, m., (république démocratique de Sao-Tomé-et-Principe). {Sao-Tomé-&-P.}*, (ST, STP, 678). Santoméen(s), Santoméenne(s). — *C.* : Sao Tomé. — *M.* : dobra (STD).

Sénégal, m., (république du Sénégal). Sén., (SN, SEN, 686). Sénégalais, Sénégalaise(s). — *C.* : Dakar. Dakarois, Dakaroise(s). — *M.* : franc C.F.A. (XOF, 952, FCFA).

Seychelles, f., (république des Seychelles). Seych., (SC, SYC, 690). Seychellois, Seychelloise(s). — *C.* : Victoria. — *M.* : roupie des Seychelles (SCR).

Sierra Leone, f., (république de Sierra Leone). S. Leone, (SL, SLE, 694). Sierra-Léonais, Sierra-Léonaise(s). — *C.* : Freetown. — *M.* : leone (SLL).

Singapour, f., (république de Singapour). Sing., (SG, SGP, 702). Singapourien(s), Singapourienne(s). — *C.* : Singapour. — *M.* : dollar de Singapour (SGD).

Slovaquie, f., (République slovaque). (SK, SVK, 703). Slovaque(s). — *C.* : Bratislava.

Slovénie, f., (république de Slovénie). (SI, SVN, 705). Slovène(s). — *C.* : Ljubljana.

± **Somalie**, f. Som., (SO, SOM, 706). Somalien(s), Somalienne(s). — *C.* : Mogadiscio. — *M.* : shilling de Somalie (SOS, [SMSH]). — ∞ La forme [Muqdisho] est à proscrire.

Soudan, m., (république du Soudan). (SD, SDN, 736). Soudanais, Soudanaise(s). — *C.* : Khartoum. Khartoumais. Khartoumaise(s). — *M.* : livre soudanaise (SDP, [£SOU]).

Sri Lanka, m., (république démocratique socialiste de Sri Lanka). S. Lanka, (LK, LKA, 144). Sri-Lankais, Sri-Lankaise(s). — *C.* : Colombo. — *M.* : roupie de Sri Lanka (LKR).

Suède, f., (royaume de Suède). (SE, SWE, 752). Suédois, Suédoise(s). — *C.* : Stockholm. Stockholmois, Stockholmoise(s). — *M.* : couronne suédoise (SEK, [SKR, KRS]).

± **Suisse**, f., (Confédération helvétique *ou* Confédération suisse). C. H., (CH, CHE, 756). Suisse(s), Suissesse(s) ; *adjectif féminin* : suisse(s). — *C.* : Berne. Bernois, Bernoise(s). — *M.* : franc suisse (CHF, F, [FS, SFR]).

± **Suriname**, m., (république du Suriname). Sur., (SR, SUR, 740). Surinamais, Surinamaise(s). — *C.* : Paramaribo. — *M.* : florin du Suriname (SRG). — ≠ {Surinam}. Surinamien(s), Surinamienne(s).

Swaziland, m., (royaume du Swaziland). Sw., Swaz., (SZ, SWZ, 748). Swazi(s), Swazie(s). — *C.* : Mbabane. Mbabanais, Mbabanaise(s). — *M.* : lilangeni (SZL).

Syrie, f., (République arabe syrienne). (SY, SYR, 760). Syrien(s), Syrienne(s). — *C.* : Damas. Damascène(s). — *M.* : livre syrienne (SYP, [£SYR]).

Tadjikistan, m., (république du Tadjikistan). Tadj., (TJ, TJK, 762). Tadjik(s), Tadjike(s). — *C.* : Douchanbé. Douchanbéen(s), Douchanbéenne(s).

± **Taïwan**, m. (TW, TWN, 158). Taïwanais, Taïwanaise(s). — *C.* : Taïpeh. — *M.* : nouveau dollar de Taïwan (TWD). — ∞ Taiwan.

Tanzanie, m., (république unie de Tanzanie). Tanz., (TZ, TZA, 834). Tanzanien(s), Tanzanienne(s). — *C.* : Dar-es-Salam ; Dodoma. Dodomais, Dodomaise(s). — *M.* : shilling de Tanzanie (TZS, [SHT]).

Tchad, m., (république du Tchad). (TD, TCD, 148). Tchadien(s), Tchadienne(s). — *C.* : Ndjamena. Ndjaménais, Ndjaménaise(s) ou Ndjaménois, Ndjaménoise(s). — *M.* : franc C.F.A. (XAF, 950, FCFA).

République tchèque, Tch., (CZ, CZE, 203). Tchèques. — *C.* : Prague. Praguois, Praguoise(s) *ou* Pragois, Pragoise(s).

Thaïlande, f., (royaume de Thaïlande). Thaïl., (TH, THA, 764). Thaïlandais, Thaïlandaise(s). — *C.* : Bangkok. Bangkokien(s), Bangkokienne(s). — *M.* : baht (THB, [BAHT]).

Timor oriental, m. (TP, TMP, 626). — *M.* : escudo de Timor (TPE).

Togo, m., (République togolaise). (TG, TGO, 768). Togolais, Togolaise(s). — *C.* : Lomé. Loméen(s), Loméenne(s). — *M.* : franc C.F.A. (XOF, 952, FCFA).

Tonga, f., (royaume des Tonga). (TO, TON, 776). Tonguien(s), Tonguienne(s). — *C.* : Nuku'alofa. — *M.* : pa'anga (TOP).

Trinité-et-Tobago, f., (république de Trinité-et-Tobago). Tr.-et-Tob., (TT, TTO, 780). Trinidadien(s), Trinidadienne(s). — *C.* : Port-d'Espagne *ou* Port of Spain. —*M.* : dollar de Trinité-et-Tobago (TTD).

Tunisie, f., (République tunisienne). Tun., (TN, TUN, 788). Tunisien(s), Tunisienne(s). — *C.* : Tunis. Tunisois, Tunisoise(s). — *M.* : dinar tunisien (TND, [DTU]).

± **Turkménistan**, m. Turkm., (TM, TKM, 795). Turkmène(s). — *C.* : Achkhabad. — ∞ Turkménie.

Turquie, f., (République turque). Turq., (TR, TUR, 792). Turc(s), Turque(s). — *C.* : Ankara. Ankarien(s), Ankarienne(s). — *M.* : livre turque (TRL, [£TQ]).

Tuvalu, m. Tuv., (TV, TUV, 798). Tuvaluan(s), Tuvaluane(s). — *C* : Funafuti. — *M.* : dollar australien (AUD, 036).

Ukraine, f. Ukr., (UA, UKR, 804). Ukrainien(s), Ukrainienne(s). — *C.* : Kiev. Kiévien(s), Kiévienne(s).

Uruguay, m., (république orientale de l'Uruguay). Ur., (UY, URY, 858). Uruguayen(s), Uruguayenne(s). — *C.* : Montevideo. Montévidéen(s), Montévidéenne(s). — *M.* : peso uruguayen (UYP, [$UR]).

Vanuatu, m., (république de Vanuatu). Van., (VU, VUT, 548). Vanuatuan(s), Vanuatuane(s). — *C.* : Port-Vila. Port-Vilais, Port-Vilaise(s). — *M.* : vatu (VUV).

Vatican, m., (État de la Cité du Vatican). Vat., (VA, VAT, 336). — *M.* : lire italienne (ITL, 380). — ∞ Saint-Siège.

± **Venezuela**, m., (république du Venezuela). Ven., (VE, VEN, 862). Vénézuélien(s), Vénézuélienne(s). — *C.* : Caracas. Caracassien(s), Caracassienne(s). — *M.* : bolivar (VEB, [BOLV]). — ∞ {Vénézolan(s), Vénézolane(s)}.

Viêtnam, m., (république socialiste du Viêtnam). (VN, VNM, 704). Vietnamien(s), Vietnamienne(s). — *C.* : Hanoï. Hanoïen(s), Hanoïenne(s). — *M.* : dông (VND, [DON]). — ∞ Viet Nam, Viêt-nam.

Yémen, m., (république du Yémen). (YE, YEM, 887). Yéménite(s). — *C.* : Sanaa. — *M.* : riyal du Yémen (YER, [YR]).

Yougoslavie, f. (république fédérale de Yougoslavie). Youg., (YU, YUG, 891). Yougoslave(s). — *C.* : Belgrade. Belgradois, Belgradoise(s). — *M.* : dinar de Yougoslavie (YUD, [DY]).

Zaïre ⇒ **Congo**.

Zambie, f., (république de Zambie). (ZM, ZMB, 894). Zambien(s), Zambienne(s). — *C.* : kwacha (ZMK). — *M.* :

Zimbabwe, m., (république du Zimbabwe). Zimb., (ZW, ZWE, 716). Zimbabwéen(s), Zimbabwéenne(s). — *C.* : Harare. Hararais, Hararaise(s). — *M.* : dollar du Zimbabwe (ZWD, [Z$]).

Il peut être utile de connaître les abréviations de quelques pays aujourd'hui disparus :

Tchécoslovaquie. Tch., (CS, CSK). — *M.* : couronne tchèque (CSK, [KCS]).

U.R.S.S. (SU, SUN). — *M.* :

G, ., (). — *C.* : — *M.* :

Citation : «

PERCÉE ⇒ ***guerre***

PÉRIODE HISTORIQUE

⇒ *Âge, époque, régime, style.*

aa

Citation : «

PERSONNIFICATION

⇒ *aa*

aa

Citation : «

PETITE CAPITALE

⇒ *Capitale, majuscule.*

Les petites capitales ne sont pas des majuscules !

La preuve… dans un groupe de mots composé en petites capitales, les majuscules se composent en grandes capitales : Jean de La Fontaine.

Dans le corps du texte, un mot composé en grandes capitales acquiert un poids énorme.

Inscriptions lapidaires. Reproduction d'un télégramme : bien arrivé aux antilles. vous embrasse.

Dans de tels cas, les majuscules (grandes capitales) ne s'imposent pas en début de phrase (majuscule démarcative) et comme initiale des noms propres (majuscule distinctive), car leur présence ruinerait l'effet d'imitation graphique.

= *Impr. nat. 1990.*

Nombres

Divisions secondaires

Les mots à composer en petites capitales sont soulignés de *deux* traits dans le manuscrit.

¶ Manuscrit. Les mots à composer en petites capitales sont soulignés deux fois.

Au xix[e] siècle > Au xix[e] siècle

HIOQWXY

HIOQWXY

Citation : «

PEUPLE

⇒ *Pays.*

Les **noms** de races, d'ethnies, de peuples, d'habitants (ou de ressortissants) prennent la majuscule initiale :

Un Blanc, deux Noirs, trois Jaunes
Les Européens, les Africains
Un Arabe, deux Berbères
Un Allemand, deux Brésiliens, trois Chinoises, quatre Danois, une Russe
Quatre Méridionaux, Trois Provençaux, un Tarnais
Un Parisien, deux New-Yorkais, une Castrothéodoricienne
Quelques Batignollais

Ce privilège n'est accordé qu'aux humains et à leurs éventuels homologues extraterrestres :

Deux Terriens, quatre Martiens, mille Arcturiens

Les autres espèces animales n'y ont pas droit :

Un européen tigré, deux siamois, un beau danois (femelle), cinq grands malinois

± La règle s'applique à certaines* désignations péjoratives, argotiques ou familières :

Un Rital, deux Boches, trois Amerloques
Les Rosbeefs ne sont pas frais, les Macaronis sont cuits.
Parisien, tête de chien, Parigot, tête de veau.

* La différence entre xénophobie et racisme est parfois ténue. La règle énoncée ci-dessus étant admise par la quasi-totalité des auteurs (sans gêne apparente), il convient de lui donner une justification admissible, et, pour ce faire, de réintroduire ici une distinction entre gentilé et appartenance ethnique (distinction qui n'intervient pas dans les désignations normales). Les exemples donnés ici qualifient des hommes ou des femmes originaires d'une nation, d'une

province, d'une ville, c'est-à-dire d'un *lieu*, ce qui rend ces termes assimilables à des gentilés, des « gentilés xénophobes ». Pour certains d'entre eux, une part du mépris initial s'est peu à peu convertie en familiarité. Ce n'est bien sûr pas le cas des termes racistes [bicot, bougnoul, etc.] qui désignent un groupe *ethnique* ou supposé tel : à jamais immondes, ils n'ont pas à se parer d'une majuscule initiale. On me dira qu'avec ou sans majuscule ils n'ont pas à figurer dans un texte quelconque, que la minuscule n'est pas une garantie contre les pogroms et les ratonnades, et que ces précautions orthotypographiques sont dérisoires. Certes. Mais à ce compte-là, toute l'orthotypographie est dérisoire. Et la grammaire. Même si leur formation et leur emploi sont moins malsains, les termes familiers revendiqués voire forgés au sein d'un groupe qui se définit en partie sur des critères raciaux ou supposés tels n'ont pas davantage à prendre la majuscule initiale : *un beur, deux beurettes* (mais *trois jeunes Français d'origine arabe*, ou, plus fréquemment depuis que la République a perdu la mémoire, *trois jeunes Maghrébins nés en France*), *quatre blacks* (mais *cinq Noirs*).

Albigeois/albigeois, Juif/juif, Vaudois/vaudois ⇒ *adepte.*
Gentilés des États du monde et des capitales ⇒ *pays*
Adjectif
une femme blanche, un poète africain, le peuple allemand, la tradition boche, un Belge naturalisé français
Je suis Français, c'est un citoyen français
≠ On nous explique parfois que dans *je suis Français* l'attribut du sujet est un adjectif (ellipse : *je suis* [un citoyen, un ressortissant] *français*) et qu'il convient par conséquent d'écrire [Je suis français] comme on écrit *je suis débile*. C'est bien sûr inexact ; l'attribut est un substantif, comme dans *je suis marin, elle est boulangère*, etc.
= *Dumont 1915, Hanse 1987*
— D'où vient ce chocolat ? — Il est belge. — Et toi ? — Je suis Français.
Langues
Il lit le russe
= *Impr. nat. 1990.*
Formes particulières
Accord en nombre
« Ces réflexions sont particulièrement appropriées au cas des Mbaya-Guaicuru dont, avec les Toba et les Pilaga du Paraguay, les Caduveo du Brésil sont aujourd'hui les derniers représentants. » (Claude Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques.*)

Mots composés
les Sud-Américains
Selon Maurice Grevisse, si nous sommes des francophones, les Anglo-Saxons ne peuvent être que des anglo-saxophones.
les Canadiens français

Les ministres des Affaires étrangères et de l'Éducation nationale recommandent *Émirien(s), Émirienne(s)* pour désigner les habitants des Émirats arabes unis. Dérivation ingénieuse. Si la République arabe unie fait une nouvelle apparition, ses ressortissants seront appelés *Républicain(s), Républicaine(s)* ?

Citation : « Duclos disait, pour ne pas profaner le nom de Romain : *Un Italien de Rome.* » (Chamfort, *Maximes et Anecdotes*.)

PIED-DE-MOUCHE

⇒ *aa*

aa
Citation : «

PLACARD

Épreuve

PLACE

⇒ ***Voies et espaces publics***

place de l'Étoile
place Rouge (la)
Citation : «

PLAN

⇒ *aa*

aa

Citation : «

PLANÈTE ⇒ ***astre***

PLANCHE

⇒ *figure*

Numérotation en chiffres romains grandes capitales.
Abréviation : pl. (planche, planches).
•• Le mot *planche* ne s'abrège que dans les notes, les annexes, etc. Dans le texte courant, il ne s'abrège que dans les références situées entre parenthèses.
= Lefevre 1883.
Citation : «

PLÉONASME

⇒ *aa*

Les pires d'entre eux sont les clichés pléonastiques. [Car en effet] certains scripteurs les [préfèrent volontiers], [mais pourtant] nul n'en a le [monopole exclusif] :

> *Prévoyant d'avance* une *secousse sismique*, il a *opposé son veto* à la poursuite des travaux *actuellement en cours* dans les *dunes de sable.*

Citation : «

PLURIEL DES MOTS ÉTRANGERS

⇒ *aa*

aa
Citation : « ÉCORCE. — Zim… Boum… Trémolos à l'orchestre. CARTHAGÈNE. — On dit "Tremoli" mossieu. » (Max JACOB, *Saint Matorel.*)

PLURIEL DES NOMS PROPRES

⇒ *Dynastie.*

« Si les Bourbons étaient revenus après la Terreur, Louis XVIII n'eût pu régner sur deux Frances irréconciliables. » (Jean GUITTON, *Léon Bérard.*)
Citation : «

POÈME

Titre ⇒ *Titre d'œuvre*
Composition des vers ⇒ *Vers.*
Citation : «

POINT

⇒ *Ponctuation.*

Point typographique ⇒ *Mesures typographiques.*
aa
Citation : «

POINT D'EXCLAMATION

⇒ *Ponctuation.*

aa
•• L'interjection est exclamative. L'onomatopée, pas toujours.

> Là-dessus, vroutt, il se jette sur une place libre et s'y assoit, boum.
> (Raymond QUENEAU, *Exercices de style.*)

Ce *boum* résonne magnifiquement. L'exclamation en ferait un médiocre pétard.
•• L'interjection elle-même peut renoncer à l'exclamation ostentatoire :

> Qui est là ? Ah très bien : faites entrer l'infini.
> (ARAGON, *Une vague de rêves.*)

•• Mis entre crochets et inséré dans une citation [!], le point d'exclamation traduit le sentiment engendré chez le commentateur par une phrase ou par un mot : perplexité, étonnement, agacement, mépris (éventuellement associé à un sourire ou à une franche hilarité), consternation…

On n'abusera pas de ce procédé facile, sournois et déloyal. Si l'on considère qu'un mot ou une phrase dus à un tiers sont *indiscutablement* condamnables à un titre ou à un autre, on leur attribuera un [*sic*], beaucoup plus explicite. Si la citation ne suscite que de la perplexité, on se

contentera d'un point d'interrogation entre crochets [?], beaucoup moins équivoque que le point d'exclamation.

•• Certains auteurs transforment le point d'exclamation entre crochets (ou entre parenthèses) en point d'ironie destiné à souligner la finesse d'un de leurs traits d'esprit ou à sauver un pauvre jeu de mot par l'artifice d'une habile dénonciation ; comparable à la suspension ironique (⇒ *Points de suspension § A1*), le procédé n'est guère recommandable :

> Toujours est-il que l'invention et la démocratisation de notre numération de position ont eu sur les sociétés humaines des conséquences incalculables [!], car elles ont facilité l'explosion de la science, des mathématiques et des techniques.
>
> (Georges Ifrah, *Histoire universelle des chiffres.*)

Citation : « Comment ? Qu'est-ce que tu dis ? Qu'un seul point d'exclamation est insuffisant, compte tenu de la gravité de la chose ? Tu as raison. Tiens, en voilà d'autres, rajoute ce que tu jugeras utile : ! ! ! !!!!!!!!!!!!!!! » (San-Antonio, *Al Capote*.)

POINT D'INTERROGATION

⇒ *Ponctuation.*

Le point d'interrogation marque l'interrogation directe.

= *Ramat 1994.*

Dans une phrase interrogative suivie de *dit-il* (ou d'une formule équivalente), le point d'interrogation se place avant l'incise et ne doit pas être suivi d'une virgule.

> Où est l'os ? s'enquit le cadavre de Mor Lame. (Birago Diop, *Nouveaux Contes d'Amadou Koumba*.)

> « Pourquoi a-t-elle mis les adjas quand j'ai neutralisé son garde du corps (ou son geôlier ?) ? (1)
>
> (1) Je demande à mes potes de l'imprimerie de respecter ma ponctuation. Je sais que deux points d'interrogation successifs font bizarre, néanmoins ils sont justifiés puisque l'un concerne la phrase dans son ensemble et l'autre exclusivement la parenthèse. À part ça, ça va, les gars ? » (San-Antonio, *Le Silence des homards.*)

Citation : «

POINTS CARDINAUX

⇒ *Pays.*

••• *Nord*, *sud*, *est*, *ouest* sont des noms et des adjectifs invariables : *les quartiers nord.*

Majuscule/minuscule

••• La règle peut se résumer ainsi : direction > minuscule ; lieu > majuscule

La maire de B*** a perdu le nord.

La majorité perd le Nord.

Cette règle s'applique aux points cardinaux simples (nord, ouest…) ou composés (nord-ouest…), à leurs synonymes (septentrion, noroît, suroît…), aux termes équivalents (occident, orient, couchant, levant, ponant, midi…) ou assimilables (centre…).

cap Nord
pôle Nord, pôle Sud
gare de l'Est (la)
gare du Nord (la)
Grand Nord (le)
hémisphère nord
hémisphère sud

Points composés

nord-ouest N. O.
nord-sud N.-S.

Abréviation

••• Toutes les abréviations formées par apocope prennent le point abréviatif. Les points cardinaux n'échappent pas à la règle : *N.*, *E.*, *S.*, *O.*

= *B. Larousse 1995, Code typ. 1993, Dumont 1915, Français pratique 1979, Bon Usage 1986, Larousse 1997, Ramat 1994, Typogr. roman 1948*

≠ *Impr. nat. 1990, Perrousseaux 1995, Typogr. roman 1993.*

Les formes abrégées ne s'emploient que dans l'expression des latitudes et des longitudes :

••• 13° 6′ 34″ N.

• *La Licorne* a sombré par 20° 37′ 42″ de latitude N. et 70° 52′ 15″ de longitude O.

•• *La Licorne* a sombré par 20° 37′ 42″ de latitude nord et 70° 52′ 15″ de longitude ouest.

≠ *Leforestier 1890.*

• On suggère parfois de remplacer O. (ouest) par W. (West)

Citation : «

POINTS DE SUSPENSION

⇒ *Ponctuation.*

A. ••• Rôle

Les points de suspensions sont un signe de ponctuation qui se compose toujours de trois points et qui joue trois rôles différents.

1. Suspension, interruption, réticence, aposiopèse, décence… Comme leur nom l'indique, les points de suspension expriment que « quelque chose » est ou s'est interrompu avant son achèvement « normal ».

« Quelque chose », c'est-à-dire tout et n'importe quoi, la forme ou le fond, selon les circonstances… : mot, phrase, construction grammaticale quelconque, cours orthodoxe de la syntaxe, énumération, citation…, mais aussi discours, pensée, sentiment, travail de la mémoire, voix, détermination, certitude, force physique…

Toutes ces bêtises… ces sornettes…, j'en ai ma claque…
Le jeune F… est un vrai f… ⇒ *Abréviation*
C'est indécent. J'hésite à pours…
Une seule règle, mon cher : « Patience et longueur de temps… »

Je devrais sur l'autel où ta main sacrifie
Te… Mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter.

(Jean Racine, *Athalie*, acte V, scène v.)

≈ La pause s'accompagne souvent d'une pose ; le lecteur est informé d'un fait qui aurait pu lui échapper : l'auteur n'en dis pas plus… mais il n'en pense pas moins ; ou il fait observer aux distraits que la proposition ou le mot précédents (ou suivants…) donnent dans la subtilité, l'humour. Les points de suspension se transforment alors en pénibles petits points d'ironie.

Hugo est un poète… misérable.

Dans la correspondance, des points de suspension placés en bas à droite de la page signalent aux esprits peu curieux qu'il n'y a justement pas de suspension prématurée de la missive et que le texte se poursuit sur la page ou la feuille suivantes. Mission difficile : pour la remplir, les points de suspension jouent parfois en double, c'est-à-dire à six, aidés et séparés par une barre oblique. …/… ⇒ *B3*.

2. Reprise. Par nature, les vraies suspensions sont rarement définitives : les points de suspension, polyvalents, peuvent aussi indiquer la reprise d'activités momentanément interrompues.

Phrase qui se poursuit > alinéa, minuscule initiale (même si une ou des phrases « complètes » sont intercalées) :

— Je suis malade…
Il ouvre son armoire à pharmacie.
— … mais je me soigne.

Nouvelle phrase > alinéa, majuscule initiale.

Le tunnel était long.
… Mais on a fini par en voir le bout.

Parfois, seule la reprise est indiquée (la pause peut intervenir entre deux phrases, deux alinéas, deux chapitres…). L'« avant » suspendu peut n'avoir jamais été exprimé : titre, premier mot d'une œuvre, d'un poème… (nombreux exemples chez Saint-John Perse : « … Ô ! j'ai lieu de louer ! »).

André Chervel a intitulé un de ses ouvrages : *… et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français*. C'est un très joli titre, et les points de suspension initiaux y sont pour quelque chose. La minuscule initiale du premier mot est admissible, elle est même subtile. (En revanche, celle qui affuble *français* est une faute grave, singulièrement dans le titre d'un procès en règle de la grammaire scolaire…)

Remarque. — Tous les points de suspension placés en tête de phrase ou d'alinéa n'indiquent pas nécessairement une reprise ; ils peuvent conserver leur valeur suspensive ou de réticence.

— Le barrage était à la hauteur du parc ? répéta Vargas.
— Oui…
— Mais il y avait des camions en avant, vers vous ?
— … Oui.

(André Malraux, *L'Espoir*.)

Belle ponctuation… Le premier *oui* est lancé sans attendre mais demeure en suspens…, le locuteur hésite à fournir une réponse plus explicite ; le second n'est émis qu'après une hésitation plus ou moins longue… mais la réponse est définitive, le locuteur n'a pas l'intention d'en dire plus dans l'immédiat. Attention à l'espace, obligatoire, qui sépare les points de suspension et le second *oui*…

3. Comblement. Certaines suspensions ne méritent pas leur nom : ce sont d'authentiques suppressions, voire des trous… Les points de suspension ne suspendent rien mais, providentiels, ils se chargent du remplacement ou du comblement.

Le nom du village se terminait par *…ouvray*.

— Vous en pensez quoi ?
— …

Certains trous n'ont pas à être comblés : ils se traduisent par un blanc d'une longueur au moins égale à celle d'un mot de plusieurs lettres. Ce procédé ne devrait être employé qu'avec prudence. Dans les textes médiocres ou plats, il a des chances d'être ridicule. Ailleurs... il est d'une force exceptionnelle, parfois terrifiante. Dans l'exemple qui suit, on imagine mal des points de suspensions :

> Tous les termes que je choisis pour penser sont pour moi des TERMES au sens propre du mot, de véritables terminaisons, des aboutissants de mes   mentales, de tous les états que j'ai fait subir à ma pensée. (Antonin ARTAUD, *Le Pèse-Nerfs*.)

Pour […] et (…) ⇒ *citation, crochets, parenthèses.*

B. ••• Cohabitation

Définitions des différentes espaces ⇒ *espace*.

1. En fin de mot ou de phrase, dans les interruptions, dans les abréviations euphémiques ou de discrétion, les points de suspensions sont collés à la dernière lettre (ou à un éventuel signe de ponctuation placé avant eux) et sont suivis d'une espace forte :

> Bon… Ça va… je ne suis pas c… J'ai compris !…

2. En début d'alinéa (reprise), les points de suspension sont suivis d'une espace forte.

> … Enfin, il me semble que j'ai compris.

Au sein d'un alinéa, avant un mot ou une phrase (reprise), ou lorsqu'ils remplacent totalement un mot ou un groupe de mots, ils sont précédés et suivis d'une espace forte.

> Je ne suis pas aussi … que vous l'imaginez.

Lorsqu'ils remplacent le début ou la fin d'un mot, les points de suspension doivent être collés au(x) fragment(s) lisible(s). Lorsqu'ils remplacent des lettres médianes, l'orthodoxie typographique voudrait qu'ils soient suivis d'une espace ; il me semble cependant que l'entorse est non seulement admissible mais judicieuse :

> Ses dernières paroles, dont le sens m'échappe, furent « Au …cours, un rhi…céros piétine ma bicycl… ».

Dans les vraies suspensions de l'élocution, il convient de respecter la règle… Dans les suspensions-étirements, il convient de la bafouer… :

> « Lisette est sa…age, / Reste au villa…age… » (Alphonse DAUDET, « Les Douaniers », *Lettres de mon moulin.*)

{Sa… age} et surtout {villa… age…} sonneraient très différemment…

> « Ou…i, soufflla-t-elle. » (Auguste LE BRETON, *Razzia sur la chnouf.*)

À l'évidence, la graphie adoptée par Le Breton (ou par le typographe…) nous fait entendre un *oui* hésitant (ou-oui) et non un *ou-hi* dépourvu de sens (syllabe décomposée et, pour les amateurs : synérèse > diérèse).

3. Tolérants, les points de suspensions acceptent de coopérer avec presque tous les autres signes de ponctuation… mais pas à n'importe quelle condition.

Point. Quatre points, c'est trop… L'un des points de suspension n'« élimine » pas le point (final ou abréviatif), il se confond avec lui. Deux petits astres noirs se rencontrent sous nos yeux : éclipse totale de l'un d'eux.

> Grève à la R.A.T.P…

∞ Remarque byzantine… Dans l'exemple précédent, où se cache le point final ? Sans la suspension, il se confondrait avec le dernier point abréviatif… mais elle l'a contraint à se déplacer (après un point final, il n'y a plus rien à suspendre). On peut considérer qu'il y a deux superpositions : le premier point de la suspension se confond avec le point abréviatif, le dernier avec le point final… Un seul point est uniquement suspensif : celui du milieu…

= *Code typ. 1993, Girodet 1988*

≠ *Drillon 1991*, sans toutefois le préconiser, semble admettre que le point abréviatif puisse subsister, séparé des points de suspension par une espace. Cette double ponctuation est fautive, pis, elle est nuisible. Exemple : *Demain, grève à la R.A.T.P. … Ça promet.* À quelle phrase appartiennent les points de suspension ? À la seconde… ce qui n'a aucun sens.

Virgule. Elle se place nécessairement après les points de suspension : c'est normal, logique, compréhensible…, c'est même indiscutable… Aujourd'hui… car naguère on préconisait parfois l'inverse : [« Non,… non,… assez ! »]

= *Code typ. 1993, Drillon 1991, Girodet 1988.*

≠ *Hachette 1924.*

¶ Pas d'espace entre les points de suspension et la virgule.

••

± **Point-virgule.** Si sa rencontre avec les points de suspension est acceptée, le point-virgule se place, comme la virgule, en deuxième position… ; c'est normal, logique, compréhensible… ; mais ce n'est pas indiscutable…

Code typ. 1993, Girodet 1988 admettent la cohabitation.

Drillon 1991 considère que les points de suspension et le point-virgule sont incompatibles. Sa formulation est excessive… mais il n'a pas tout à fait tort. L'association n'est pas interdite : hideuse et le plus souvent superflue, elle n'est guère recommandable. On la trouve pourtant — irrécusable — chez d'admirables prosateurs : « Ce temps est révolu où l'homme se pensait en termes d'aurore ; reposant sur une matière anémiée, le voilà ouvert à son véritable devoir, au devoir d'étudier sa perte, et d'y courir… ; le voilà au seuil d'une ère nouvelle : celle de la Pitié de soi. » (Émile Michel Cioran, *Précis de décomposition*.)

¶ Espace insécable entre les points de suspension et le point-virgule.

Points d'exclamation et d'interrogation. Selon le sens, ces deux signes se placent avant ou après les points de suspension. Il suffit de déterminer qui intervient en premier lieu. Logique !… Non… ?

= *Amen 1932, Lefevre 1855*

Suspension après l'interrogation ou l'exclamation :

Êtes-vous libre ?…

Quel culot !…

Suspension avant l'interrogation ou l'exclamation :

Êtes vous disposé à… ?

Quel s… !

Que préférez-vous ? Les pommes, les poires, les abricots… ?

J'aime les pêches, les bananes, les fraises, les framboises… !

Sur la mer, à la lunette, je vois et je salue au large le vague numéro… ? (Paul Valéry, *Mélange*.)

La suspension antérieure à l'exclamation (… !) est, cela se conçoit, assez rare. Admissible après la suspension d'une énumération, elle n'est vraiment crédible qu'après les abréviations euphémiques ou de discrétion.

Dans la plupart des cas, la double ponctuation est superflue. Elle n'est pas fautive, elle est souvent ridicule : cet article l'illustre complaisamment !… Alors que la très utile suspension-interrogation (… ?) est peu employée, l'exclamation-suspension (!…) et l'interrogation-suspension (?…) sont aujourd'hui en plein essor !… *Paf ! Je t'assène un argument décisif !… et je te laisse le temps de le savourer !… Je te pose une question ?… J'en souligne la subtilité… Malin, non ?…* C'est surtout agaçant. Et puis, comme toujours, cela fait perdre toute force aux occurrences justifiées. L'admirable et savante ponctuation de Céline a bon dos : ceux qui ponctuent comme Louis-Ferdinand ont sûrement des enfants qui dessinent comme Pablo.

¶ Espace. Les points d'exclamation et d'interrogation sont en principe précédés d'une espace insécable. Donc :

— espace insécable entre les deux ponctuations si les points de suspension sont en tête : d'accord… ?

— pas d'espace entre les deux ponctuations si les points de suspension sont en seconde position : d'accord !…

Deux-points, guillemets. ⇒ *Citation, deux-points, dialogue, guillemets.*

«_Le choix est simple…_: Se soumettre ou…_» Il ne put en dire plus. L'autre suggéra_: «_…_se démettre_?_»

¶ Dans l'exemple précédent, toutes les espaces « soulignées » sont insécables.

Tiret. ⇒ *Dialogue, tiret.*

Parenthèses, crochets. Emploi ⇒ *citation, crochets, parenthèses.*

¶ Points de suspension collés aux parenthèses ou aux crochets qui les renferment : (…), […].

Points de suspensions collés à la parenthèse ou au crochet qui les précède : chevals *(sic)*…, chevals [*sic*]… Espace entre les points de suspension et la parenthèse ou le crochet qui les suit : chevals… *(sic)*, chevals… [*sic*].

Barre oblique. Correspondance : en bas de page (à droite), …/… indique que le texte se poursuit sur la page ou la feuille suivantes. Abréviation équivalente : T. S. V. P.

¶ Points de suspensions collés de chaque côté de la barre oblique.

C. Etc. Jamais de points de suspension après *etc.*, qui est déjà suspensif.

Exceptions admissibles ⇒ *etc.*

D. ¶ Les points de suspension sont **un** signe de ponctuation ; ce signe peut être obtenu sur les claviers de tous les bons d'ordinateurs au moyen d'une combinaison de touches.

Aucun adepte sérieux du traitement de texte ou de la publication assistée par ordinateur ne devrait « entrer » trois points successifs. D'abord parce qu'il y a un risque d'en entrer quatre (ou plus) mais surtout parce que les blancs qui séparent les points sont trop étroits et donc typographiquement fautifs. La différence est évidemment surtout perceptible dans les grands corps.

Points de suspension :	• • •
Trois points :	•••

E. Suspensions longues, comblements divers…

À cause de l'analogie de sens et de forme, on imagine parfois que les lignes de points sont constituées de points de suspension. C'est inexact : dans une « ligne pointée », le nombre de points n'est pas nécessairement un multiple de trois ; une espace forte sépare chaque point :

. . . . (faute de quoi, on obtient, à la rigueur, une ligne à découper selon le pointillé [………………..]).

Suspension longue :

À huit ans, il partit pour les Amériques.

. . . .

À son retour, il était marié.

¶ Comblement :

Crayons	20 F
Gommes	586 F
Papier bl.	3 F

Attention à l'espace forte entre le dernier signe des mots situés à gauche et le premier point de la ligne (elle permet de discerner d'éventuels points abréviatifs, qui sont collés à la dernière lettre).

Citation : « On entend dire : "Bon. Très bien. Il met trois points, trois points…" Vous savez, trois points, les impressionnistes ont fait trois points. Vous avez Seurat, il mettait des trois points partout ; il trouvait que ça aérait, ça faisait voltiger sa peinture. Il avait raison, cet homme. » (Céline, *Louis-Ferdinand Céline vous parle*.)

POINT-VIRGULE

⇒ *Ponctuation.*

aa

petit-qué

Citation : «

PÔLE

⇒ *Points cardinaux.*

••• Le mot *pôle* ne prend ≈ jamais de majuscule initiale, sauf s'il est employé absolument pour désigner l'**un** des deux pôles géographiques :

le Pôle, les pôles
le pôle Nord, le pôle arctique, le pôle boréal
le pôle Sud, le pôle antarctique, le pôle austral
le pôle sud d'une aiguille aimantée
le pôle magnétique

= *Girodet 1988, Robert 1993.*

Attention à l'accent circonflexe, qui disparaît dans tous les dérivés de *pôle* : *polaire*, *polariser*, *polarisation*, etc.

l'étoile Polaire, la Polaire
la baie de l'Étoile Polaire

Citation : « C'est à Eagle Island que tous les plans des expéditions vers le pôle Nord furent dressés, et que la femme, la fille et le fils de l'explorateur [Peary] guettent les messages tant espérés de la conquête du Pôle. » (Jean Malaurie, *Ultima Thulé*.)

POLICE

⇒ *aa*

¶ Étymologiquement, le terme n'a rien de commun avec son homonyme : pour les fondeurs et les « typographes » comme pour les assureurs, une police est un document écrit. Fournie par le fondeur, une police « typographique » est la liste chiffrée (indication des quantités respectives) de tous les caractères mobiles d'une fonte, dans une graisse et un corps donnés. Par extension, police désigne l'assortiment lui-même, la fonte.

Les photocomposeuses puis l'informatisation de la composition ont rendu cette définition caduque.

= *Lexis 1989, Littré 1872, Larousse 1999, Robert 1993* (du grec *apodeixis*, preuve)

≠ *Robert 1985* [du grec *politeia,* de *polis,* cité]

∞ Exemple. Une police type de 100 000 caractères destinée à la composition de textes français comptait environ 3 000 chiffres, 4 000 petites capitales, 7 500 signes de ponctuation, 9 000 capitales, 76 500 caractères de bas de casse (dont 4 000 accentués).

Les 72 500 caractères de bas de casse non accentués se répartissaient ainsi :

9 000	e
5 500	s
5 000	a, i, o, r
4 500	l, n, u
3 000	d
2 500	c, m
2 000	p
1 200	v

1 000	b, f, g, h, q
600	j
500	x
400	y, z
200	k
100	w, æ, œ

Citation : «

PONCTUATION

⇒ *Astérisque, barre oblique, deux-points, crochet, guillemet, parenthèse, point, point d'exclamation, point d'interrogation, point-virgule, points de suspension, tiret, virgule.*

Après une portion de phrase composée en italique (mots étrangers, titres, etc.), la ponctuation sera composée en romain si elle n'appartient pas à l'élément ainsi mis en évidence : « Quel est le deuxième lied du cycle *Die schöne Müllerin* ? — Il me semble que c'est *Wohin ?* »

Elle est bonne.
Elle est bonne…
Elle est bonne !
Elle est bonne ?

Surponctuation

Surponctuer consiste à multiplier les signes de ponctuation *non fautifs* (syntaxe) mais *inutiles* (syntaxe, expression) ou *dommageables* (expression).

Ne sont pas surponctuées les phrases suivantes :

[« Les formes des signes d'écriture, ne sont pas neutres. »] (Robert Estivals, *La Bibliologie.*) La virgule est gravement fautive.

« Claudel a dit quelque chose, sur les cathédrales, qui vaut bien qu'on lise *l'Annonce faite à Marie*, quoique je ne voie rien à comprendre dans ce drame. » (Alain, *Propos*, « Matière et Forme ».) À première vue, les deux premières virgules ne sont pas grammaticalement indispensables. Pourtant, leur suppression modifierait la charge du pronom relatif. Ce redoutable *qui* (quelque chose) deviendrait anodin (quelque chose sur les cathédrales).

Opposer sous-ponctuation et surponctuation est utile mais hélas un peu dérisoire. L'essentiel se joue ailleurs, ou avant. Aujourd'hui, quantité de phrases ne sont pas sur-ponctuées mais regorgent de signes de ponctuation indispensables, car imposés par une médiocre construction. La bonne prose n'est ni sur-ponctuée ni sous-ponctuée, elle est peu ponctuée… C'était ainsi jadis et c'est « l'une des beautés de la prose française du XVII[e] siècle, je veux dire cet agencement savant, ou, pour donner l'idée de quelque chose de plus vivant, cette savante articulation des parties qui se tiennent si bien toutes ensemble, par le seul jeu des conjonctions, que le secours de la virgule et du point et virgule en devient presque superflu » (Ferdinand Brunetière, *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, « Le Problème des *Pensées* de Pascal »).

¶ Espaces

Les anciens typographes étaient plus souples que les modernes. Ils savaient jouer avec les espaces liées à la ponctuation.

« On met une espace d'un point avant la *virgule*, le *point-virgule*, le *point d'exclamation* et le *point d'interrogation*, si la ligne où ils se trouvent est espacée ordinairement ; mais si elle est plus serrée, on se dispense d'en mettre avant la virgule, surtout lorsqu'elle est précédée d'une lettre de forme ronde. Le contraire a lieu, c'est-à-dire que l'on peut augmenter l'espace d'un demi-point avant ces diverses ponctuations, et surtout avant les points d'exclamation et d'interrogation, si la ligne est espacée plus largement. On ne met pas d'espace avant le *point* qui termine une phrase, ni avant le *point abréviatif*, ni avant les *points suspensifs*. » (Théotiste Lefevre, *Guide du compositeur et de l'imprimeur typographes*.)

La virgule a perdu son espace éventuelle. *Resquiescat in pace !* En revanche, rien n'interdit de continuer à faire varier les espaces qui précèdent le *point-virgule*, le *point d'exclamation* et le *point d'interrogation*. Aujourd'hui, rares sont les compositeurs qui se donnent la peine de modifier au coup par coup les espaces insécables fixes qui précèdent la ponctuation haute. Dommage, car de très légères modifications — quasi imperceptibles — peuvent éliminer des coupures ou améliorer l'espace justifiante d'une ligne donnée.

Citation : «

PORTE

⇒ *Monument, voies et espaces publics.*

la porte des Lilas, la porte d'Orléans
la porte Saint-Denis, la porte Saint-Martin
la porte de Brandebourg

Exceptions : la Porte, la Sublime Porte
les Portes de Fer
les Porte-Glaive

Noms communs composés
Si l'on oublie les facéties du Conseil supérieur de la langue française, les choses sont simples.
Seule la *porte-fenêtre* associe deux substantifs ; c'est une porte en même temps qu'une fenêtre. C'est donc le seul mot composé dans lequel *porte* prend la marque du pluriel : des portes-fenêtres.
Tous les autres mots composés font appel au verbe *porter*. À six exceptions près,
Invariables :
un ou des porte-bonheur
un ou des porte-aéronefs, porte-assiettes, porte-avions, porte-bagages, porte-billets, porte-bouteilles, porte-cartes
= Girodet 1988
≠ Conseil sup. 1990, Hanse 1987
Citation : «

PORTUGAIS

⇒ *aa*

aa
Citation : « Ah ! ah ! dit don Manoel en portugais. » (Alexandre DUMAS, *Le Collier de la reine*.)

POSTFACE

⇒ *aa*

aa
Citation : «

POURCENTAGE

⇒ *Alliage.*

•• Employé substantivement (par exemple dans la désignation d'un emprunt par son taux d'intérêt), un pourcentage *simple* peut s'écrire en toutes lettres :
Le cinq pour cent a été souscrit en trois jours.

J'ai repris un peu de 5 % et un bon paquet de 8,25 %.
•/••
5 %
5 p. 100
5 ‰
5 p. 1 000
Citation : «

PRÉFACE

⇒ *aa*

Citations : « Une préface est ordinairement un plaidoyer, où toute l'éloquence de l'auteur ne peut rendre sa cause meilleure, aussi inutile pour faire valoir un bon ouvrage que pour en justifier un mauvais. » (VAUVENARGUES, *Réflexions et Maximes*.)
« Les préfaces sont une source d'abus : c'est là que se déploie l'ostentation d'un auteur qui exagère quelquefois ridiculement le prix des sujets qu'il traite. » (CONDILLAC, *L'Art d'écrire*.)

PRÉFECTURE, PRÉFET

⇒ *aa*

la préfecture du Tarn, le préfet du Tarn
la préfecture de Police, le préfet de Police
Citation : «

PRÉFIXE

⇒ *Anti.*

aa
Citation : «

PREMIER

⇒ *Chiffre romain.*

le Premier ministre ⇒ *ministre*

la Première Guerre mondiale (la Grande Guerre, la guerre de 1914-1918) ⇒ *guerre*

••• Ne pas confondre chiffres arabes et romains, 1er et Ier !

Article 1er, Napoléon Ier

Citation : «

PRÉNOM

⇒ *Abréviation.*

Trait d'union.

La tradition typographique, qui impose le trait d'union entre *tous* les prénoms français ou francisés, engendre des ambiguïtés : il est déconseillé de la respecter.

≠ Frey 1857, Impr. nat. 1990.

La virgule est à proscrire

Abréviation. Il est possible de conserver les digrammes (deux lettres pour un seul son) ainsi que les consonnes qui suivent l'initiale ou le digramme.

C. : Casimir, Catherine, etc.

Ch. : Chantal, Charles, etc.

Chr. : Christian, Christine, Christophe, etc.

Cl. : Claire, Claude, Clovis, etc.

Rappelons aux mécréants que *Christ* n'est pas le deuxième prénom de Jésus. *J.-C.* est la seule abréviation admise. *J.-Chr.* abrège Jean-Christophe ou Jean-Chrétien…

Jean-Sébastien Bach

Léon Tolstoï

Valery Larbaud

Valéry Giscard d'Estaing

Citation : «

PRÉPARATION DE COPIE

⇒ *aa*

romain

romain bas de casse	mot
italique	mot
gras	
italique, gras	
PETITES CAPITALES	mot
GRANDES CAPITALES	
GR. CAP., ITAL.	
GR. CAP., GRAS	
GR. CAP., ITAL., GRAS	

Le surlignage avec des marqueurs de couleur est une hérésie qui tend hélas à s'étendre. Pour un avantage illusoire (repérage aisé), ce procédé engendre deux difficultés majeures :

— impossibilité de corriger proprement un changement erroné d'attribut ;

— impossibilité de photocopier, de faxer, de scanner proprement un document ainsi surchargé.

Citation : «

PRÉSIDENT

⇒ *aa*

Président de la République : Régis Debray, Jules Romains, Marcel Proust,

président de la République : Antoine Blondin, Albert Cohen

président du Conseil : Jules Romains

Citation : « Le bureau du Président ne m'était pas ouvert jour et nuit, mais il ne m'était pas fermé quand je frappais à sa porte. » (Régis DEBRAY, *Les Masques*.)

PRIX

⇒ *aa*

Prix de l'Arc de Triomphe
prix Goncourt (le)
prix Interallié (le)

Citation : « La culture tend à prendre la place qui fut naguère celle de la religion. Comme celle-ci elle a maintenant ses prêtres, ses prophètes, ses saints, ses collèges de dignitaires. Le conquérant qui vise au sacre se présente au peuple non plus flanqué de l'évêque mais du prix Nobel. » (Jean DUBUFFET, *Asphyxiante culture*.)

PRODUIT

⇒ *aa*

Cet exemple n'est pas à suivre : « J'y ai vu trôner, au-dessus des portugaises qui n'en menaient pas large, les Marennes et les Belons. » (Jules ROMAINS, *Examen de conscience des Français*.)

Citation : «

PROTE

⇒ *aa*

« Typographie ». Chef d'une imprimerie ou d'un atelier de composition.

Le prote à manchettes n'effectuait aucun travail manuel. Le prote à tablier dirigeait les typographes.

Citation : « Naturellement un prote a fait du zèle et cru devoir remettre au féminin “le couleur de rose” ; que j'avais pourtant indiqué à deux reprises. » (André GIDE, *Journal*.)

PROVERBE

⇒ *Citation.*

••• S'il sont considérés comme des citations, les proverbes, les adages et les dictons se composent entre guillemets.

Pour certains scripteurs, les guillemets sont un moyen facile, providentiel et médiocre de dénudation du cliché :

> Cher confrère, permettez-moi de vous faire observer que « les loups ne se mangent pas entre eux ».

•• La plupart des proverbes appartiennent à tous et peuvent être intégrés sans précaution au discours de chacun :

> Ça, mon pote, comme on fait son lit, on se couche.

≠ *Impr. nat. 1990.*

•/•• En revanche, beaucoup de « formules proverbiales » *sont* des citations qu'il est séant de ne pas s'approprier subrepticement. Les guillemets devraient être obligatoires… :

> « On n'a pas bâti Rome en un jour » (Cervantès)
> « L'histoire ne repasse pas les plats » (Céline)

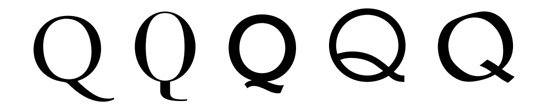
Citation : « Un proverbe est plus qu'un cliché, c'est un cliché canonisé par une sorte de concile du populaire, tandis que le cliché, lui, n'est encore qu'une façon de bienheureux Labre de la langue française. » (Lucien RIGAUD, *Dictionnaire des lieux communs*.)

PSEUDO

⇒ *aa*

aa

Citation : «



QUASI

⇒ *aa*

••• Toujours un trait d'union devant un **nom** :

une quasi-cécité, la quasi-totalité, des quasi-contrats, des quasi-délits

Jamais de trait d'union devant un **adjectif** ou un **adverbe** :

quasi aveugle, quasi complète, quasi complètement (à éviter…), des quatuors quasi modaux, une mer quasi morte

= *Académie 1994, Girodet 1988, Hanse 1987, Lexis 1989, Larousse 1999, Robert 1993, Thomas 1971.*

≠ …

Citation : «

QUELQUE

⇒ *aa*

Élision. Le *e* final ne s'élide jamais : quelque autre.

Exceptions : quelqu'un, quelqu'une (pluriel : quelques-uns, quelques-unes).

= *Girodet 1988, Hanse 1987, Thomas 1971.*

≠ …

Citation : «

RÉFORME

⇒ *aa*

« La langue évoluant sans cesse et la graphie se trouvant de plus en plus éloignée de la prononciation, donc présentant de plus en plus une *réalité indépendante*, il est de plus en plus difficile d'en envisager la réforme ; l'image *graphique* du mot est devenue aussi réelle que l'image *acoustique*, si bien qu'il semble à beaucoup qu'on fasse violence à la langue en *prétendant* réformer la graphique, et que le souci de l'orthographe est devenu élément d'esthétique. » (Jules Marouzeau, *Précis de stylistique française*, 1941.) C'est un linguiste qui écrit cela (la mise en évidence de certains mots par l'italique est de mon fait). Et il poursuit : « Sans doute, il n'y a en tout ceci qu'illusion, effet de l'habitude et de l'association des idées, mais en matière de langue l'illusion est réalité, puisque la signification et la valeur de l'énoncé ne sont en définitive que ce qu'on les juge être. »

Citation : «

RÉGIME

⇒ *aa*

aa

Citation : «

RÉGION

⇒ ***Département, pays.***

Régions françaises

Alsace
Aquitaine
Auvergne
Basse-Normandie
Bourgogne
Bretagne
Centre
Champagne-Ardenne
Corse
Franche-Comté
Haute-Normandie
Île-de-France
Languedoc-Roussillon
Limousin
Lorraine
Midi-Pyrénées
Nord - Pas-de-Calais
Pays-de-la-Loire
Picardie
Poitou-Charentes
Provence - Alpes - Côte-d'Azur
Rhône-Alpes

≠ *Impr. nat. 1990* {Pays de la Loire, Provence - Alpes - Côte d'Azur}
≠ *Robert 1993* {Provence-Alpes-Côte d'Azur}

Provence - Alpes - Côte-d'Azur
Provence–Alpes–Côte-d'Azur
Régions militaires
Chiffres romains grandes capitales
= *Impr. nat. 1990.*
Citation : «

RÉGLURE

⇒ *aa*

Ligne de conduite destinée à faciliter l'écriture.

Citation : «

RELIGION

⇒ *adepte, doctrine, Église*

bouddhisme
catholicisme
christianisme
judaïsme
luthéranisme
= Tassis 1870
Christ (le)
dalaï-lama
ange (un), anges (les, des)
Démon (le), démon (un), démons (les, des), Diable (le), diable (un), diables (les, des), Satan, Lucifer
Prophète (le) (Mahomet)

Mémento 1990 suggère que la majuscule est requise lorsque ces termes « représentent la collectivité qui se trouve ainsi comme personnifiée, notamment lorsqu'on oppose une collectivité à une autre, ou à un peuple : la lutte des {Chrétiens} contre les {Mahométans}, les {Chrétiens} se heurtèrent aux Turcs [...]. » Si la distinction était retenue sous cette forme, l'article défini pluriel imposerait la majuscule initiale dans bien des cas de figure. Il n'y a aucune différence de sens entre *les chrétiens* et {les Chrétiens} (ceux-ci ne personnifient pas la collectivité des premiers), mais considérable est la différence entre l*a chrétienté* (ensemble des chrétiens) et *la Chrétienté* (ensemble des peuples, ou des terres, ou des pays « chrétiens »), entre *l'islam* (religion) et *l'Islam* (ensemble des peuples, ou des terres, ou des pays « musulmans »). Le respect de ces subtilités se combine harmonieusement avec celui des valeurs républicaines et laïques : chacun doit savoir ce qu'il entend signifier en mettant une majuscule initiale à certains mots.

« File, on n'aime pas les juifs par ici ! Je filai, accompagné par notre vieille mère Douleur, mère auguste des juifs. » (Albert Cohen, *Ô vous, frères humains.*)

« Washington aimait pas les juifs, mais Roosevelt lui il les aime bien, il est leur homme cent pour cent, il a rien à leur refuser. » (Céline, *Les Beaux Draps.*)

Citation : «

RÉPUBLIQUE

⇒ *aa*

République arabe unie
République argentine
République centrafricaine
République démocratique allemande
République dominicaine
République fédérale d'Allemagne
République française

Citation : «

RÉVOLUTION

⇒ *aa*

•• Une seule révolution a droit à la majuscule initiale ; la nôtre : *la Révolution, la Révolution française* (à condition de ne pas préciser la date : *la révolution de 1789*...).

révolution chinoise (la)
Révolution française (la)
révolution de Juillet
la révolution d'Octobre
la révolution russe
révolution de 1789 (la)
révolution de 1848 (la)

« Avouons-le tout crûment : la Révolution socialiste se méfie de l'Art révolutionnaire et, qui plus est, il n'est pas évident qu'elle ait tort. / En effet, du point de vue de la révolution, tout doit concourir directement au but final : la libération du prolétariat... » (Alain Robbe-Grillet, *Pour un nouveau roman*, « Sur quelques notions périmées ».)

Citation : «

ROMAIN

⇒ *aa*

aa
Citation : «

RUE ⇒ ***voies et espaces publics***

SAINT

⇒ *Bible, pluriel des noms propres.*

A. ••• Humbles, les vrais saints ne demandent **ni** la majuscule à leur titre — qui est un nom commun — **ni** le trait d'union (sauf celui qui figure éventuellement dans leur prénom ou dans leur nom) :

saint Jean
saint Jean Baptiste (saint Jean le Baptiste)
saint Jean-Baptiste de La Salle
saint Denis, saint Étienne, sainte Cécile, sainte Geneviève
saint Simon (apôtre)
la *Passion selon saint Matthieu*
il vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints

En revanche, les fêtes, les lieux, les édifices et les institutions placés sous leur invocation exigent le *S* majuscule — il s'agit de nom propres — **et** le trait d'union :

la Saint-Nicolas, les feux de la Saint-Jean
la fête de saint André se célèbre le jour de la Saint-André
la république de Saint-Marin
l'embouchure du Saint-Laurent, la banlieue de Saint-Étienne
la cathédrale Sainte-Cécile, les églises de Sainte-Mère-Église et des Saintes-Maries-de-la-Mer
la rue Saint-Denis, la bibliothèque Sainte-Geneviève, les cellules de Sainte-Pélagie
l'ordre de Saint-Michel.

Les noms de famille et les pseudonymes obéissent évidemment à cette règle :

Camille Saint-Saëns
Antoine de Saint-Exupéry
Saint-John Perse (Alexis Leger, dit)
Saint-Simon (comte, duc)

Mots composés. Dans les adjectifs, les gentilés et les noms communs, le mot *saint* ne prend jamais la marque du pluriel :

des socialistes saint-simoniens
des Saint-Affricains
des saint-bernard

B. Cas particuliers

1. Trait d'union dans les toponymes. La règle s'applique, en principe, à toutes les dénominations françaises ou francisées qui incluent le mot *Saint* : *Saint-Jacques-de-Compostelle* (Santiago de Compostela), *Saint-Marin* (San Marino).

Les « Saints » germaniques (Sankt) n'ont jamais de trait d'union : *Sankt Pölten, Sankt Wedel*, etc.

Les « Saints » italiens (San), espagnols (San, Santa) et portugais (São, Santo) n'ont jamais de trait d'union : *San Severo* ; *San Diego*, *San Francisco*, *Santa Ana* ; *São Paulo*, etc.

≈ La règle française s'applique au « saints » corses : *San-Martino-di-Lota*, *Santa-Maria-Siché*, etc. ; et au commissaire *San-Antonio*.

Restent les « Saints » anglo-saxons. La plupart ne sont pas francisés : *Saint Albans*, *Saint George* ; beaucoup n'ont nul besoin de l'être : *Saint Paul, Saint Thomas* ; pour quelques-uns, il est légitime de se demander s'ils ont jamais été anglicisés : *Saint Louis*. Aujourd'hui, le malheureux qui s'aventure à écrire *Saint-Louis* (Missouri) passe pour un ignare… alors qu'il respecte une graphie séculaire. Autrefois, les lexicographes français écrivaient [San-Francisco, Sao-Paulo], c'était simple mais peu subtil ; depuis quelques décennies, ils n'osent même plus introduire un trait d'union entre *Saint* et *Louis*… Je doute que cela incite les francophones à prononcer « louisse ». Ce n'est qu'à la fin des années cinquante que *le Petit Larousse* a abandonné *Saint-Louis.* Il est difficile, contre l'usage moderne, de préconiser le trait d'union dans les dénominations « anglo-saxonnes d'origine française » ; on devrait du moins le considérer comme non fautif.

≈ Voies publiques. La règle française s'applique dans tous les cas de figure ; le trait d'union s'impose même au sein des noms propres étrangers qui en sont dépourvus. L'avenue qui porte le nom du général San Martin s'écrit donc : *avenue du Général-San-Martin*.

2. Majuscule/minuscule

Les noms communs dérivés de noms propres ne prennent pas la majuscule initiale, sauf s'il s'agit de gentilés (habitants) :

Un saint-cyrien, des saint-cyriens (élèves ou anciens élèves de Saint-Cyr)
Un Saint-Cyrien, des Saint-Cyriens (habitants de Saint-Cyr-l'École)

Mont-Saint-Michel

Produits (vins, fromage, gâteaux, etc.). ≈ Jamais de majuscule mais toujours un trait d'union.

± Le marque du pluriel divise les experts. Certains n'accordent jamais : *Girodet 1988, Impr. nat. 1990, Larousse 1992, Lexis 1989*. Certains accordent parfois : *Robert 1985* (selon des critères historiquement justifiés mais très étranges, *des saint-germain*, *des saint-nectaires*). D'autres enregistrent que l'usage est indécis : *Bon Usage 1986, Hanse 1987* (qui encourage l'accord du second élément), *Robert 1993, Thomas 1971* (qui note une tendance à l'invariabilité). Si vous n'accordez jamais, vous ne commettrez aucune faute impardonnable mais vous aboutirez à des incohérences ou, pour certains lecteurs, à des finesses *(Il a englouti trois camemberts et quinze saint-nectaire…)* ; si vous accordez systématiquement, vous ne serez pas davantage à l'abri des bizarreries *(les saint-émilions n'ont rien à voir avec les vins de Saint-Estèphe)* et vous commettrez des fautes condamnées à la fois par *Larousse* et *Robert 1985* avec les saint-pierre[s], les saint-michel[s], les saint-germain[s]…

L'Académie travaille à un dictionnaire mais le *S* est encore loin… Jusqu'à nouvel ordre, j'ai un faible pour l'invariabilité.

Gâteaux : saint-honoré, saint-michel.

Fromages : saint-benoît, saint-florentin, saint-marcellin, saint-nectaire, saint-paulin, sainte-maure.

Vins : saint-amour, saint-émilion, saint-estèphe, saint-jeannet, saint-péray.

Fruit : saint-germain.

Attention aux majuscules et à l'eau **de** Saint-Yorre, à la bouteille **de** Saint-Galmier ; constructions comparables : vin **de** Saint-Émilion, bouteille **de** Saint-Estèphe.

Animaux. ⇒ *zoologie*. Pluriel : ⇒ ci-dessus *Produits*…

saint-bernard, saint-germain (mais *le braque Saint-Germain*), saint-pierre.

Attention aux majuscules des coquilles Saint-Jacques…

= *Robert 1985, 1993.*

Saints et saintes divers…

saint-frusquin (un, des)

saints de glace (les)

= *Lexis 1989, Robert 1985, 1993.*

sainte-barbe (une), saintes-barbes (des), (magasin à poudre)

= *Larousse 1885, 1955, 1992*

≠ inv. *Larousse 1970, Lexis 1989*

saint-glinglin (à la)

= *Robert 1985, 1993.*

sainte nitouche (une), saintes nitouches (des)

= *Impr. nat. 1990, Larousse 1933, Lexis 1989, Robert 1985, 1993.*

≠ *Larousse 1999* (sainte-nitouche)

Attention à Saint frères, entreprise des frères Pierre, François et Aimable Saint…

« Typographie ». Sainte-Touche : jour de la paie ; saint-jean : ensemble des petits outils nécessaires au compositeur (composteurs, pinces, pointes, typomètres). Saint-Jean-Porte-Latine : fête des typographes.

Religion.

••• Eucharistie, jours et objets saints : pas de trait d'union, minuscules.

sainte ampoule, saint chrême, saint ciboire, saintes espèces, saintes huiles, sainte messe, saint sacrement (le), sainte table

saintes reliques

semaine sainte, jeudi saint, vendredi saint

= *Doppagne 1991, Girodet 1988*

≠ *Académie 1994, Impr. nat. 1990, Mémento 1990* {Semaine sainte, Vendredi saint}

••• Institutions : trait d'union, majuscules.

Saint-Office

Saint-Sacrement (la congrégation du)

Saint-Siège

••• Lieux (géographiques) : pas de trait d'union, minuscules. •• ± Si ce sont les lieux où le Christ a vécu, c'est-à-dire la Palestine : majuscule au substantif.

un lieu saint, un saint lieu, une terre sainte

les Lieux saints, la Terre sainte

= *Impr. nat. 1990, Girodet 1988, Lexis 1989, Mémento 1990*

≠ *Tassis 1870* {la terre sainte}.

un saint-sépulcre, le Saint-Sépulcre (Jérusalem)

Saint (le), Saint des Saints (le) (Temple de Jérusalem)

= *Robert* ≠ *Larousse 1992*

saint des saints

= *Lexis 1989*

Sainte-Chapelle (la)

saints apôtres (les), saints Innocents (les)

sainte Église (la), Sainte-Trinité (la), Sainte Vierge (la)

sainte Bible (la), Écriture sainte (l'),

Saint-Esprit (le), (l'Esprit saint)

≠ *Robert* (l'Esprit-Saint)

Saint-Père (le)

= Robert 1985, 1993
≠ saint-père *Impr. nat. 1990, Larousse 1992*
Sainte Face (la)
sainte Famille (la)
= Impr. nat. 1990 Girodet 1988, Robert 1993
≠ *Robert 1985* (Sainte Famille)
Histoire.
Saint-Empire (le)
= Impr. nat. 1990
Saint-Empire romain germanique
= Robert 1985, 1993
≠ *Larousse 1970*
sainte Russie
= Robert 1985, 1993
saint-simonien (un), saint-simoniens (des)
= Larousse 1992, Lexis 1989, Mémento 1990, Robert 1985, 1993.
≠ *Hanse 1987* (Saint-Simoniens)
saint-simonienne (une), saint-simoniennes (des)
saint-simonisme
Sainte-Alliance (la)
= Impr. nat. 1990, Robert 1985, 1993.
Abréviation

Noms communs. Placés devant des noms propres, *saint(s) et sainte(s)* ne s'abrègent jamais. On ne tolérera les formes *St Jean* ou *Ste Berthe* que dans les calendriers...
= Lefevre 1883.

Toponymes. Lorsqu'ils entrent dans la composition d'un toponyme, *Saint*, *Sainte*, *Saints* et *Saintes* ne s'abrègent jamais. Écrire [St-Étienne, Stes-Maries-de-la-Mer] est une faute grave.
= Frey 1857, Lefevre 1855.

Exceptions admises : composition des noms de petites localités sur les cartes géographiques ou de rues minuscules sur les plans…

Patronymes. Ici, pas d'exception ! L'abréviation est proscrite dans toutes les occurrences ! Exemples de graphies monstrueuses : [St-Simon, St-Saëns].

Citation : « Ils sont trente-sept, là-haut, qui font de l'eau. Marche en tête, lance en main, saint Médard, grand pissard. De l'autre part, ils ne sont que deux : saint Raymond et saint Dié, qui dissipent les nuées. Mais vienne en renfort saint Blaise chasse-vent, Christophe pare-grêle, Valérien avale-orage, Aurélien tranche-tonnerre, saint Clair fait le temps clair. » (Romain Rolland, *Colas Breugnon.*)

SALON

⇒ *aa*

Salon des arts ménagers (les Arts ménagers)
Salon de l'automobile
Salon nautique
Citation : «

SATELLITE ⇒ *astre*

SCÈNE ⇒ *acte*

SECOND

⇒ *Deuxième.*

La distinction entre *second* (il y n'y a pas, ou plus, ou pas encore de troisième) et *deuxième* (il y a nécessairement un troisième et éventuellement des suivants jusqu'à l'infini) est certes arbitraire, certes récente, certes peu respectée, elle est belle, émouvante, utile et mérite donc d'être préservée. Les exceptions et les aberrations fournies à la pelle par les armées, les administrations ou les compagnies de transport, les dynasties de tout poil n'y changent rien, la seule vertu de la Seconde Guerre mondiale est précisément qu'elle n'est pas encore la deuxième, le seul défaut de ma seconde fille est qu'elle ne sera jamais la deuxième.
= Girodet 1988, Impr. nat. 1990, Robert 1985, 1993, Thomas 1971.
≠ *L'Académie*, bien sûr, *Bon Usage 1986, Hanse 1987* (dont les démonstrations sont d'admirables exemples de purisme *).

* L'exemple du couple *second/deuxième* illustre la faiblesse de la traditionnelle opposition *purisme/laxisme*. Dès que l'usage introduit une subtilité, de prétendus laxistes ont recours à une argumentation « puriste » pour la repousser avec mépris (« C'est récent… »), sans la moindre citation d'auteur « respectable » qui viendrait gêner l'opération. Dès lors qu'il s'agit d'entériner un abandon supposé, les citations de maîtres « récents » affluent.

Citation : «

SECRÉTAIRE

⇒ *aa*

aa

Citation : «

SECTION

⇒ *aa*

aa

Citation : «

SERVICE

⇒ *aa*

aa

Citation : «

SIC

⇒ *Crochet, latin, parenthèse.*

(sic) de l'auteur dans son propre texte.

[*sic*] du commentateur, de l'éditeur, ou de l'auteur dans le texte d'un tiers.

> « Les ragoûts, notamment l'*irish tsew* [*sic*], pourraient se classer après les meilleurs ragoûts d'Europe, qui sont les ragoûts grecs […]. » (Paul MORAND, *Londres.*)

Citation : «

SIÈCLE

⇒ *Date.*

1. ••• L'adjectif ordinal des siècles s'écrit en toutes **lettres** ou en **chiffres romains** (composition en chiffres romains petites capitales) :

> le deuxième siècle avant Jésus-Christ, le vingtième siècle, le IXe siècle av. J.-C., le XIXe siècle

= *Code typ. 1993, Greffier 1898.*

± *Impr. nat. 1990, Leforestier 1890, Mémento 1990* (uniquement en chiffres romains petites capitales).

≠ *Abrégé typ. 1993, Secrét. rédact. 1990* (chiffres romains grandes capitales)

Les chiffres arabes [12e siècle] et les grandes capitales * [XVIIIe siècle] sont à proscrire, quelle que soit la nature du texte.

≈ Exception. Dans un titre en vedette ou un fragment de texte composé en grandes capitales, les siècles suivent le mouvement : ROME AU XIXe SIÈCLE.

* Les codes *(Code typ. 1993, Impr. nat. 1990, Mémento 1990)* s'accordent sur ce point ; or les meilleurs dictionnaires des difficultés de la langue semblent ignorer cette règle *(Girodet 1988, Hanse 1987, Thomas 1971).*

Attention à la graphie des ordinaux romains : Ier, IIe, IIIe siècles. Formes fautives, hélas très fréquentes : [I^{e}, IIeme, IIIème, IV° siècles]. ⇒ *Chiffres romains.*

≈ Les adjectifs cardinaux exprimant un « nombre de siècles » ne s'écrivent jamais en chiffres romains : *Cette plaisanterie a duré deux siècles après la naissance du Christ.*

•• L'abréviation de *siècle* en *s.* n'est admissible que dans les notes et les références.

2. ••• Nombre

(Songer aux chevaux : **le** huitième **et le** neuvième cheval, **les** huitième **et** neuvième chevaux.)

Singulier. Le huitième **et le** neuvième siècle, **le** XIXe **et le** XXe siècle, **du** XIIIe **au** XVe siècle.

Pluriel. Les huitième **et** neuvième siècle**s**, **les** XIXe **et** XXe siècle**s**.

• Sans article.

Singulier quand les siècles ne sont pas immédiatement successifs. *XVe-XVIIe siècle* signifie « **du** XVe **au** XVIIe siècle ».

Pluriel quand les siècles sont immédiatement successifs. *XVe-XVIe siècles* : « **des** XVe **et** XVIe siècle**s** ». Exceptions : datations incertaines.

Singulier dans les datations incertaines. *XVe-XVIe siècle* : « **du** XVe **ou du** XVIe siècle ». *V^{e} ou XVIe siècle* : « **du** V^{e} **ou du** XVIe siècle ».

= *Impr. nat. 1990*

≠ *Girodet 1988, Hanse 1987, Thomas 1971.*

3. ••• De siècle en siècle

Dans la plupart des cas, la minuscule initiale s'impose : *le siècle de Louis XIV, le siècle de Périclès, le siècle des philosophes, le siècle de l'atome*.

= *Hanse 1987, Larousse 1933, 1970, 1992, Lexis 1989, Littré 1872.*

≠ *Impr. nat. 1990* {Siècle des philosophes} *; Mémento 1990, Robert 1985* {Siècle de Périclès}

± le siècle des lumières (XVIIIe siècle) ; ou le siècle des Lumières pour ceux qui préfèrent « les Lumières ».

= *Hanse 1987* (siècle des lumières).

≠ *Girodet 1988, Gr. Encycl., Impr. nat. 1990, Robert 1985, 1993* {Siècle des lumières}.

Exceptions :

le Grand Siècle (France, XVIIe siècle, le siècle de Louis XIV). ≈ *Le Siècle de Louis XIV* (Voltaire).
= Girodet 1988, Impr. nat. 1990, Larousse 1992, Mémento 1990, Robert 1985, 1993.
≠ {grand siècle} Doppagne 1991, Hanse 1987, Larousse 1933, Lexis 1989 ; [Grand siècle] Doppagne 1991
le Siècle d'or (Espagne, XVIe siècle), siècle d'or (pour toutes les autres attributions).
= Girodet 1988, Mémento 1990.
≠ Gr. Encycl., Hanse 1987, Robert 1993.
∞ Attention… L'année 1900 appartient au XIXe siècle et l'an 2000 au XXe siècle. Le XXIe siècle et le IIIe millénaire commencent le 1er janvier 2001.

Citation : « On ne peut guère loger à plus de vingt dans un siècle. De là les grandes disputes pour la célébrité. » (Henri Michaux, *Passages*, « Idées de traverse ».)

SIÈGE ⇒ *guerre*

SIGLE

⇒ *Acronyme, abréviation, symbole, unité.*

1. Vocabulaire

Jadis, un sigle était **une** lettre initiale employée comme signe abréviatif. Cette acception est archaïque (sauf pour les paléographes). Puis on a distingué les sigles simples (une lettre) et les sigles composés (plusieurs initiales).

Aujourd'hui, alors que la siglaison est en pleine expansion, aucune définition précise n'est unanimement retenue.

Larousse 1997 : « Lettre initiale ou groupe de lettre initiales constituant l'abréviation de mots fréquemment employés. » *Robert 1985 :* « Initiale ou suite d'initiales servant d'abréviation. » Donc, *p.* (page) et N. D. É. (Note de l'éditeur) seraient des sigles.

Impr. nat. 1990 : « Les sigles sont des groupes de lettres désignant certains organismes dont le nom comporte plusieurs mots. Ils sont formés de la première ou des premières lettres ou encore de la première syllabe de chacun des constituants ou des plus importants. » *I.V.G.* (interruption volontaire de grossesse) et *T.G.V.* (train à grande vitesse) ne seraient donc pas des sigles. *Mémento 1990* : « On donne aujourd'hui le nom de sigles à des groupes de lettres couramment employés pour remplacer la désignation trop longue de certains organismes. » Même observation : *T.V.A.* (taxe sur la valeur ajoutée) et *B.C.B.G.* (bon chic, bon genre) ne seraient donc pas des sigles.

Robert 1993 : « Suite des initiales de plusieurs mots qui forment un mot unique prononcé avec les noms des lettres. » Les acronymes (OTAN, Benelux) ne sont donc pas des sigles. O.R.L. (« sigle d'un seul mot » : oto-rhino-laryngologie) pas davantage.

Cherchons dans les grammaires. *Bon Usage 1986* : « Les sigles sont des abréviations qui sont constituées d'initiales, mais qui sont traitées comme des mots, soit qu'on donne aux lettres leur nom : *Une H. L. M.* ['aʃɛlɛm], — soit qu'on leur donne leur valeur habituelle : L'OTAN [ɔtɑ̃]. » Cette définition a deux mérites : elle distingue les sigles « épelés » des acronymes et elle élimine les « vraies » abréviations (réduction uniquement graphique). En revanche, elle n'élimine pas tous les symboles et exclut de « vrais » sigles (T.F.1) et beaucoup d'acronymes (Benelux).

Dans les lignes qui suivent, *sigle* est employé dans un sens précis : réduction graphique **puis** orale d'un mot ou d'une suite de mots.

(Certaines exclusions sont arbitraires mais inévitables : obéissant à des règles qui leur sont propres, les symboles et les codes concoctées par les « normalisateurs » sont traités dans des articles distincts : chimie, monnaies, pays, unités de mesure, etc.)

Rappel

Troncation : réduction orale > réduction graphique (vélocipède > vélo).
Abréviation : réduction graphique, pas de réduction orale (Madame > Mme).
Siglaison : réduction graphique > réduction orale (Société protectrice des animaux > S.P.A.).

2. Formation et emploi

Avant d'énoncer quelques conseils, résumons la situation :
Code typ. 1993, Gr. Encycl., Larousse 1992 : E. D. F., O. T. A. N., Unesco
Bon Usage 1986 : E. D. F., OTAN (*Bon Usage 1975* donnait O. T. A. N.), UNESCO
Hanse 1987 : E. D. F., Otan, Unesco
Impr. nat. 1990, Larousse 1999, Monde : EDF, OTAN, Unesco
Perrousseaux 1995 : EDF, Otan, Unesco
Robert 1991 : O. T. A.. N., Unesco et U. N. E. S. C. O.
Robert Auj., Universalis 1990 : O. T. A. N., U. N. E. S. C. O.

Peut-on sérieusement parler ici d'usage, voire d'usages ? Dans la mêlée, deux écoles s'affrontent. Jadis, le point abréviatif s'imposait dans tous les sigles, même dans les acronymes. Cet usage est encore respecté par certains ; il n'est pas fautif ; il n'est pas subtil. Aujourd'hui, la mode est à l'élimination systématique des points, même si le sigle n'est pas un acronyme. Cette manie est absurde et inélégante.

Que faire ?

•• Se souvenir de deux grands principes qui peuvent nous préserver de l'incohérence et de la confusion ambiantes.

(a). Si le sigle n'est pas un acronyme et si chacune des lettres qui le composent est l'initiale d'un mot « abrégé », c'est simple : toutes les lettres sont des majuscules et doivent être suivies d'un point abréviatif : R.A.T.P.

(b). Si le sigle est un acronyme et si chacune des lettres qui le composent est l'initiale d'un mot, c'est simple : toutes les lettres sont des majuscules et doivent être jointes, sans point abréviatif : OTASE.

= Bon Usage 1986.

Rappel : les sigles **pouvant** mais **ne devant pas** se lire comme des mots « ordinaires » ne sont pas des acronymes : O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine), R.A.F. (Royal Air Force), R.A.U. (République arabe unie). L'*A.N.P.E.* illustre l'un des inconvénients de la suppression aveugle des points abréviatifs : le *np* d'[ANPE] ou d'[Anpe] est choquant. Ici, l'homophonie nous sauve : l'A.N.P.E. aura du mal à devenir un acronyme (l*ampe*).

Exemples :

M.P.L.A. (Mouvement populaire de libération de l'Angola)

O.U.A. (le sigle de l'Organisation de l'unité africaine n'est pas un acronyme, bien qu'il soit « possible » de lire *oua* aussi aisément que *oui*)

UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola)

Cette distinction, prônée par des grammairiens respectables, n'est pas reçue par d'éminents lexicographes ; elle est, par ailleurs, très durement critiquée par des typographes et des journalistes. Elle ne règle certes pas l'ensemble de la question mais elle a deux qualités inestimables : elle fait coïncider la graphie et la prononciation, ce qui, en français, n'est pas si fréquent ; elle déblaye largement le terrain. Demeurent en effet quelques cas difficiles mais par bonheur marginaux (⇒ *d*, *e*).

Minuscules ?

(c). Après la majuscule initiale, les minuscules seraient admissibles dans les acronymes longs, faciles à prononcer, non équivoques, très connus. L'exemple classique, cité par tous les ouvrages de référence sous des formes diverses, est l'{Unesco}. Mais où commencent la longueur et la renommée ? Trois lettres semblent suffisantes à certains : on a déjà vu l'{Onu}. Pour d'autres, l'URSSAF (six lettres) semble en revanche trop courte ou insuffisamment connue. Les partisans de la simplification par la suppression du point abréviatif semblent s'accommoder de l'Unicef et de l'UNITA. Cette distinction n'est pas fautive, elle est ridicule, inapplicable et génératrice d'exceptions arbitraires. Le passage de l'{U.N.E.S.C.O.} à l'UNESCO est à la fois compréhensible (l'acronyme reste un sigle) et « utile » (coïncidence de la graphie et de la prononciation) ; celui qui mène à l'{Unesco} est nuisible : il introduit une ségrégation injustifiable dans un domaine qui est déjà remarquablement bien pourvu en facéties arbitraires.

(d). Certains acronymes retiennent plusieurs lettres (ou la syllabe, voire plusieurs syllabes) initiales de certains (ou de tous les) mots qu'ils abrègent… *Benelux* est ici l'exemple classique : **Be**lgique, **Ne**derland, **Lux**embourg. On n'a jamais écrit {BeNeLux} ni [B.E.N.E.L.U.X.]…

Oulipo

Afnor *(Code typ. 1993)*, ou {AFNOR} *(Afnor 1990, Impr. nat. 1990)*, ou [*afnor*] *(Afnor 1990)* ? Flottement bien compréhensible puisqu'il s'agit de l'Association française de normalisation.

Considérant que le point abréviatif n'est pas là pour marquer l'abréviation, certains n'hésitent pas à écrire [A.F.N.O.R.]. Diable ! Qu'abrègent donc les points placés après *N* et *O* ? Aidé par le Conseil supérieur de la langue française, un ministre de l'Éducation nationale, après avis favorable de la Délégation générale à la langue française et du Conseil international de la langue française, a signé un arrêté où figure cette phrase : « Des variantes sont mentionnées dans les principaux cas de divergences avec les formes recommandées par d'autres institutions publiant des listes analogues (particulièrement O.N.U., A.F.N.O.R., I.N.S.E.E., I.G.N.). » S'agit-il de listes publiées par l'ONU, l'Afnor, l'INSEE, l'I.G.N. ? Compte tenu des parrainages évoqués, traduisons A.F.N.O.R. par « Association française pour la nouvelle orthographe rectifiée ».

(e). Certains acronymes sont devenus de véritables noms communs

Exemples :

(a) S.N.C.F.

(b, c) OTAN, UNESCO, UNICEF

(d) Afnor, Benelux

(e) laser, ovni, radar

Mixité

Il arrive qu'un sigle soit composé d'un sigle ordinaire et d'un acronyme.

CO

TF1

Fin de phrase, ponctuation

Le dernier point abréviatif est absorbé par le point final et par les points de suspension :

Il a adhéré au R.P.R… et son frère au C.D.S.

Il résiste à tous les autres signes de ponctuation :

Il a adhéré au R.P.R. ; son frère au C.D.S. !

Attention aux appels de note :

Il a adhéré au R.P.R. [1]. Son frère au C.D.S. [2].

L'effet est déplorable de cet appel coincé entre deux points, quelle que soit sa forme : R.P.R. **. C.D.S. [(a)]. Si la phrase n'est pas modifiable (citation), il n'existe pas d'autre solution que de se résigner. ⇒ *Appel de note.*

Genre

En principe, le genre du sigle est déterminé par le genre

une C.R.S. (Compagnie républicaine de sécurité) un C.R.S. (membre d'une Compagnie républicaine de sécurité). Le C.R.S. Dupneu appartient à la 2e C.R.S.

une H.L.M. (Habitation à loyer modéré)

Siglorrhée

∞ La S.D.N. (Société des Nations) a été remplacée par l'ONU (Organisation **des** Nations unies). Le D, inopportun dans l'acronyme, devait disparaître. Il faut bien avouer que, dans la siglaison, la créateur de mots est considérablement gêné par les lettres. Les anglophones ont ramené leur nombre à deux : UN *(United Nations)*. Rattrapons-les et adoptons NU, après tout, le machin n'est qu'un simple appareil.

Une base de données « européenne », finement nommée EURODICAUTOM, recense 150 000 abréviations et acronymes ; elle s'enrichit de plusieurs milliers d'entrées par an, pour l'essentiel anglo-américaines.

Pour les néocommunicateurs franglophones, « FTP » ne signifie pas Francs-Tireurs et Partisans mais *File Transfer Protocol*. Ces « FTP qui communiquent des fichiers » ne peuvent amuser que les nostalgiques de la Gestapo (acronyme de *Geheime Staats Polizei*). Pour les constructeurs de l'Europe, « FTP » signifie « Financement de la technologie selon sa performance » ; c'est un machin ressortissant au programme SPRINT *(Strategic Programme for Economic Sciences)*. La graphie et la signification françaises de « F.-T.P. » sont à redécouvrir d'urgence.

Les normalisateurs ne sont pas à l'abri de la confusion généralisée : de nos jours, « ISBN » signifie *International Standard Book Number* ET *Integrated Satellite Business Network*…

Sigles et logotypes

nrf N.R.F. EDF É.D.F.

Points ?

∞ Il est évident que les points ne sont pas indispensables pour comprendre que C.G.T. ou C.N.P.F. sont des sigles ; que leur présence n'est pas requise pour voir dans UNESCO un sigle et un acronyme : personne ne prononce « snepf » ou « seine-pfeu », personne n'épelle « u, n, e, s, c, o ». Les chasseurs de points en tirent argument pour justifier l'uniformisation par le carnage. Il y a là une légère supercherie. Ils feignent d'ignorer les centaines de sigles — et les milliers à venir… — qui, tout en étant « lisibles au long », ne sont pas destinés à devenir des acronymes. Lire, c'est entendre. Exemples : C.E., [CE] ; F.O., [FO] ; H.E.C., [HEC] ; O.I.T. [OIT] ; O.M.S., [OMS]. Le jour où la majorité des francophones prononcera « oua, fo, hèque, ouate, omsse », la question pourra être réexaminée. Rien n'est définitivement acquis ; les points n'ont pas empêché l'U.R.S.S. de devenir l'« ursse » ni de s'effondrer.

Les majuscules ne doivent pas faire oublier les capitales. Imaginons le titre d'un article dans lequel un syndicat donnerait son point de vue sur la construction de l'Europe : « F.O. et la C.E. ». Selon les adversaires du point, nous aurions : en bas de casse [FO et la CE], peu clair mais compréhensible car les deux sigles sont familiers, et en grandes capitales [FO ET LA CE], beaucoup plus difficile à saisir.

L'Imprimerie nationale cautionne — pis, recommande — cette pratique. Cohérente, elle s'affuble d'un sigle évocateur : IN. Et le Journal officiel se fait appeler *JO*.

L'argument esthétique — « ces points sont laids…, typographiquement parlant, RATP a meilleure allure que R.A.T.P. » — est irrecevable. Pourquoi se limiter ainsi aux sigles ? Puisque ces points sont si vilains, pourquoi les conserver dans les abréviations (T. S. V. P., [TSVP]), pourquoi ne pas faire profiter J.-C. des bienfaits de la cure ? I♥JC… Redoutons que vienne le jour où les néotypographes et les adeptes de la [PAO] (prononcer P.A.O.) trouveront les accents inesthétiques sur les bas de casse.

Les points n'ont jamais empêché les dérivations : la C.G.T., qui n'est même pas un acronyme, fournit des cégétistes résolus avec une aisance comparable à celle de l'ONU fourbissant des résolutions onusiennes. Quant à l'UNESCO…

Acronyme ?

ONU ou O.N.U. (l'o-nu ou l'o-enne-u).

Accents ?

Rares sont ceux qui accentuent les majuscules. Les sigles n'échappent pas au désastre. *Larousse 1997* recommande (avec raison) A.-É. F. pour Afrique-Équatoriale française et préconise {E.D.F.} pour Électricité de France… c'est-à-dire eu-dé-eff. Que notre pourvoyeur national d'électrons se soucie peu de la langue, on l'admet volontiers ; que nos dictionnaires le suivent, on le comprend moins. Car {E.D.F.} — ou {EDF} — amène bien des écoliers à écrire [electricité]. Si nos factures étaient envoyées par É.D.F., elles auraient au moins un mérite.

Espaces ?

¶ Pas d'espace après le point abréviatif.

Étrangers ?

On rencontre parfois certains sigles « étrangers » composés en italique. Cette mise en forme est à proscrire si le sigle est une dénomination propre (C.B.S.) ou si l'acronyme est devenu un nom commun « français d'adoption » (laser).

S.P.Q.R.

GATT *(General Agreement for Tariff and Trade)*

ISO *(International Organization for Standardization)*

Seuls les acronymes non adoptés et les abréviations étrangères admises * (⇒ *abréviation*) doivent être composés en italique :

op. cit.

* À l'exception des abréviations des titres de civilité, des éléments de dénomination propre, des unités.

≠ *Larousse 1997* : point abréviatif pour tous les sigles français, y compris les acronymes (O. T. A. N.), à l'exception de quelques acronymes syllabiques (AFNOR) ; pas de point abréviatif pour les sigles étrangers, même s'il ne s'agit pas d'acronymes (AEG, U P I, AFL-CIO). *Larousse 1999* fait dans la rusticité et croit supprimer tous les points (mais il en reste…).

Hors la loi et hors-la-loi ?

EDF

A.D.N. (**a**cide **d**ésoxyribo**n**ucléique, A. R. N. (**a**cide **r**ibo**n**ucléique)

DS ID NRJ FMR

FR 3

UNESCO et Benelux…

Robert 1991 : Entrée U. N. E. S. C. O. et Unesco dans la définition.

En 1955, *le Petit Larousse* écrivait BENELUX et UNESCO. Dans les années soixante-dix, il avait conservé BENELUX mais adopté Unesco. *Hanse 1987*: s'écrit sans accent, mais on prononce deux *é*.

Pour les extrémistes

RAI

Cet {Unesco} est le sigle de *United Nations Educational Scientific and Cultural Organization*. Les anglo-saxons mettent des majuscules où ils l'entendent et abrègent les mots comme ils l'entendent, en l'occurrence UNESCO, cela importe peu, les majuscules des sigles « représentent » indifféremment des initiales majuscules ou minuscules (OTAN, Organisation du traité de l'Atlantique Nord) ; il est toutefois curieux de constater que l'un des rares sigles à bénéficier quasi officiellement de minuscules est en même temps l'un des rares à abréger une succession de mots qui ont tous des majuscules initiales.

Pour certains groupes humains, le sigle est une aubaine.

Il donne un contour net aux dénomination insignifiantes. Il masque des éléments qui, dans leur forme développée, pourraient surprendre, amuser, choquer, scandaliser.

•• Apposition

Il y a des berlines Renault, des bœufs mode, des auteurs Gallimard, un style Henri II, des fauteuils Régence, un musée Picasso, la mère Michel, Alexandre Dumas fils, un boulevard Ney, un Institut Pasteur, etc. L'apposition est une construction directe, très ancienne, que le français moderne admet toujours, sous certaines conditions. Il n'y a pas encore [de toiles Picasso, d'articles *Dépêche du Midi*, de beau-frère Mitterand, de manutentionnaire Grasset, de journaliste Figaro, d'avenue Grande-Armée, d'Institut monde arabe, de romans Modiano, de guichet Crédit agricole]. (Sur l'inépuisable sujet des pseudo-appositions et des juxtapositions monstrueuses, on relira avec profit et délectation *Parlez-vous franglais*, d'Étiemble. Pour se remémorer les règles françaises de la juxtaposition syntaxique — et les strictes limitations de ce sport —, on consultera les bonnes grammaires.)

Légitimes sont les *limousines B.M.W.*, les *francs C.F.A*. Le sigle en apposition a une valeur de qualificatif. Cette construction directe devrait demeurer rare. Elle est en pleine expansion. « L'État R.P.R. » est irréprochable ; un [dirigeant R.P.R.] l'est beaucoup moins ; un [congrès R.P.R.] est une monstruosité.

1. Les « mauvais exemples » qui suivent illustrent un curieux et récent dédain des règles relatives à la construction « normale » du complément de nom. Nulle dénomination propre n'est épargnée, mais les sigles sont particulièrement visés.

S'il existe des normes Afnor, il pourrait bien y avoir des [résolutions ONU] ; si l'on admet, dans tous les emplois, {des retraités S.N.C.F, des guichets B.N.P., des agents É.D.F., des unités C.N.R.S.}, il faut s'attendre à la venue [des étudiants UNEF, des vendeurs B.H.V., des casernes C.R.S., des médecins O.M.S., des locataires H.L.M., des troupes OTAN, des réunions OPEP, du siège social B.M.W., des opérations C.I.A. et même des fonctionnaires UNESCO, des tracts C.N.P.F., des retraités K.G.B., etc.]. Nous n'en sommes pas encore là, certes… Quoique…

2. On donne aujourd'hui une valeur de qualificatif à des sigles qui n'en ont vraiment pas besoin : une [manifestation C.G.T.]. L'autoriser, c'est favoriser l'oubli de l'adjectif *cégétiste*, c'est appauvrir la langue en renonçant aux dérivations lexicales des sigles : une *manifestation cégétiste*, une *manifestation de la C.G.T.*

Conclusion : *Un retraité de la S.N.C.F. lisant un tract du C.N.P.F. dans un refuge de la S.P.A.* est préférable à [un ministre C.D.S évoquant des listes Afnor dans un congrès U.D.F.].

Quelques sigles…

A.-É. F.	Afrique-Équatoriale française
A.E.L.E.	Association européenne de libre-échange
Afnor	**A**ssociation **f**rançaise de **nor**malisation
A. F.-P.	Agence France-Presse
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Angl. : ASEAN)
A.N.P.E.	Agence nationale pour l'emploi
A.-O. F.	Afrique-Occidentale française
Assedic	**Ass**ociation pour l'**e**mploi **d**ans l'**i**ndustrie et le **c**ommerce
Benelux	**Be**lgique, **Ne**derland, **Lux**embourg
BIRD, B.I.R.D.	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
B.I.T.	Bureau international du travail
B.N.	Bibliothèque nationale
C.E.A.	Commissariat à l'énergie atomique
C.E.C.A.	Communauté européenne du charbon et de l'acier
C.É.E.	Communauté économique européenne
◊ CEDEX	**C**ourrier d'**e**ntreprise à **d**istribution **ex**ceptionnelle
C.E.S.C.	Confédération européenne des syndicats chrétiens
C.E.S.L.	Confédération européenne des syndicats libres
C.H.U.	Centre hospitalier universitaire
C.I.S.C.	Confédération internationale des syndicats chrétiens
C.I.S.L.	Confédération internationale des syndicats libres
C.N.R.S.	Centre national de la recherche scientifique
CNÉS	Centre national d'études spatiales
C.R.S.	Compagnie républicaine de sécurité
ÉNA	École nationale d'administration
ÉNSAD	École nationale supérieure des Arts décoratifs
FAO, F.A.O.	*Food and Agriculture Organization.*
F.F.I.	Forces françaises de l'intérieur
GATT	*General Agreement for Tariff and Trade*
G.M.T.	*Greenwich meridian time*
H.É.C.	Hautes Études commerciales
H.L.M.	Habitation à loyer modéré
I.G.N.	Institut géographique national
INRA	Institut national de la recherche agronomique
INSÉÉ	Institut national de la statistique et des études économiques
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
ISBN	*International Standard Book Numbering*
ISO	*International Organization for Standardization*
ISSN	*International Standard Serial Number*
M.P.L.A.	Mouvement populaire de libération de l'Angola
O.A.S.	Organisation armée secrète
OAS, O.A.S.	*Organization of American States*. En français : O. E. A.
O.C.D.É.	Organisation de coopération et de développement économiques
O.É.A.	Organisation des États américains
O.I.T.	Organisation internationale du travail
O.L.P.	Organisation de libération de la Palestine
O.M.P.I.	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
O.M.S.	Organisation mondiale de la santé
ONU, O.N.U.	Organisation des Nations unies
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
OTASE	Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est
O.U.A.	Organisation de l'unité africaine
R.A.T.P.	Régie autonome des transports parisiens
S.N.C.F.	Société nationale des chemins de fer français
S.P.A.	Société protectrice des animaux
U.E.O.	Union de l'Europe occidentale
U.E.R.	Union européenne de radiodiffusion
UNESCO	*United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*
UNITA	Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola

Citation : « Elle tourne le bouton de la T.S.F. et la voix d'André Claveau me parvient, lointaine, brouillée par des grésillements. » (Patrick Modiano, *Les Boulevards de ceinture*.)

SIGNATURE

⇒ *aa*

Indication chiffrée, imprimée au bas de la première page d'une feuille, afin de faciliter l'assemblage.

Citation : «

SIGNE DU ZODIAQUE ⇒ ***astre, zodiaque***

SMILEY ⇒ ***souriard***

SOCIÉTÉ

⇒ *aa*

Société des Gens de lettres ◊
Société nationale des chemins de fer français (S. N. C. F.)
Société protectrice des animaux (S. P.A.)

Citation : « La plus ancienne de toutes les sociétés et la seule naturelle est celle de la famille. » (Jean-Jacques ROUSSEAU, *Du contrat social*.)

SOLEIL ⇒ ***astre***

SOMMAIRE

⇒ *aa*

Composition en sommaire
Sommaire

Citation : «

SOULIGNEMENT

⇒ *Gras, italique.*

••• Manuscrit, copie et correction sur papier : on souligne d'un trait continu ce qui doit être composé en italique.

¶ Insistance graphique

•• Inutile et hideux, le souliognement des mots est à proscrire dans la composition. L'*italique* ou le **gras** sont là pour mettre certains termes en valeur.

= Mac 1992, Ramat 1994.
≠ Richaudeau 1993

Si l'*italique* et le **gras** ne suffisent pas, restent : •• les capitales, GRANDES ou PETITES ; • les variations de corps, de police…

Remarque. — S'ils ont des rôles spécifiques aisément perceptibles par le lecteur, plusieurs types de mise en valeur peuvent cohabiter au sein d'un ouvrage, mais l'on se gardera de les accumuler sur un même [« ***ÉLÉMENT*** »] du texte…

• *Au sein d'un mot*, lorsque l'italique et le gras sont utilisés à d'autre fins, le **soulignement** « pédagogique » d'un ou de quelques caractères (sans jambage inférieur…) est admissible.

Proscrit, car inutile et hideux :

mot souligné au sein d'une phrase.

Admis, car utile et pédagogique :

lettre(s) soulignée(s) au sein d'un mot.

Attention ! *Soulignement* et *filet* sont deux choses bien distinctes : les filets sont utiles et beaux…

Filet sous une ligne.

Citation : «

SOURIARD

$-)	yuppie
(-:	gaucher
(:) -)	plongeur
(:-)	chauve
)	chat du Cheshire
)-I	verre de vin
*:o)	clown
*<| : -)	saint Nicolas

+:-) prêtre
+O:-) pape
.-) borgne
0 :-) ange
3:-o vache
5:-) Elvis Presley
7:^) Ronald Reagan
8) grenouille
8-# Mort
8-) lunettes
8:-) petite fille
8:] gorille
:'-(pleur
:'-) pleur de joie
:(tristesse
:) joie
:*) saoul
:- mâle
:-(frown
: -) smile
: -) 8 nœud papillon
:-/ scepticisme
:-0 orateur
:-1 smiley bland face
:-6 smiley after eating something sour
:-7 User just made a wry statement
:-=) older smiley with mustache
:-> biting sarcastic smile
:-? Fumeur de pipe
:-@ User is screaming
:-a lefty smilely touching tongue to nose
:-b left-pointing tongue
:-c bummed out smiley
:-d lefty smiley razzing you
:-D submitter talks too much
:-e disappointed smiley
:-E Bucktoothed vampire
:-j left smiling smilely
:-o surpris
:-p smiley sticking its tongue out (at you!)
:-Q Fumeur
:-S User just made an incoherent statement
:-X my lips are sealed
:-[Un-smiley blockhead
:-\ Undecided smiley
:-] smiley blockhead
:-{) User has a mustache
:-{} User wears lipstick
:-| indifferent
:-} ditto
:-¶ licking lip in anticipation or satisfaction
:-© unhappy cuz of double chin
:-∫ wishy washy smile
:-∆ talking sideways

:-◊ open-mouthed kiss

:3-< chien

:8) cochon

:>) grand nez

:@ look at my tonsils!

:D Laughter

:O Yelling

:u) smiley with funny-looking left nose

:v) left-pointing nose

:[Real Downer

:] Gleep...friendly midget.

:^) smiley with pointy nose (righty)

:~) nez cassé

;-) clin d'œil

<:-I User is a dunce

=):-) Oncle Sam

=:-(frowning punk-rocker (punk rockers don't smile)

=:-) smiley punk-rocker

=|:-) Lincoln

>- Female

>-I martini glass

>:-(is sick and tired of reading this nonsense

>:-> démon

>;-> devilish wink

@:-) turban

B-) horn-rims

B:-) Sunglasses on head

C:-) intellectuel

C=:-) User is a chef

C=};*{) drunk chef in updraft, mstche, dble chin.

O-) plongeur

Q:-) a new grad

X-(User just died

[:-) User is wearing a walkman

]-| champagne glass

_:^) an Indian

{:-) perruque

|-) hee hee

|-D ho ho

|^o baillement

}-I margarita glass

SOUVERAINS

⇒ *Titre honorifique.*

roi des Belges
Chah
Prince charmant (le)
Parc des Princes
Citation :

SQUARE ⇒ *jardin*

STYLE ARTISTIQUE

⇒ *aa*

Substantif > majuscule
Art nouveau
Directoire
Empire
Modern Style
Adjectif > minuscule
baroque
gothique
roman
rococo
≠ *Impr. nat. 1990* (époque : majuscule ; genre : minuscule).
Citation : «

SUD ⇒ ***Points cardinaux***

Suisse

⇒ *aa*

Abréviation des noms de cantons

Argovie	AG
Appenzell Rhodes-Extérieures	AR
Appenzell Rhodes-Intérieures	AI
Bâle-Campagne	BL
Bâle-Ville	BS
Berne	BE
Fribourg	FR
Genève	GE
Glaris	GL
Grisons	GR
Jura	JU
Lucerne	LU
Neuchâtel	NE
Nidwald	NW
Obwald	OW
Saint-Gall	SG
Schaffhouse	SH
Schwytz	SZ
Soleure	SO
Tessin	TI
Thurgovie	TG
Uri	UR
Valais	VS
Vaud	VD
Zoug	ZG
Zurich	ZH

Citation : «

SURNOM

⇒ *aa*

la « Dame de fer »
Citation : «

SYMBOLE

⇒ *Abréviation.*

Aussi variées et contradictoires que les acceptions données au mot symbole par les sémiologues, les grammairiens, les typographes, les métrologues, les chimistes ou les astrologues.

Abréviations et symboles ambigus, sources d'erreur.

A, Λ (lambda cap.), ∧, Δ (delta cap.)
a, α (alpha), ∝
B, β (bêta)
C, *c*, ((parenthèse), ⊂ (inclus)
d, ∂ (d de ronde), δ (delta)
e, ε (epsilon), E, ξ (ksi cap.), ∈ (appartient)

g, *g*
h, *h*
K, k, *k*, κ (kappa cap.)
L, ∠
l (litre), *l* (longueur), I, 1 (un), |, ||
m, *m*
n, η (mu), ∩ (intersection)
O, *o*, 0 (zéro), σ (sigma), Θ (thêta cap.), θ (thêta)
P, p, *p*, ρ (rhô)
r, Γ (gamma cap), τ (tau)
S, s, *s*, ς (sigma final), ∫ (intégrale)
T, Γ (gamma cap.)
t, r, +, τ
U, *u, v*, μ (mu), ∪ (union), υ (upsilon)
V, *v*, ν (nu), υ (upsilon), √ (racine)
W, *w*, ω (oméga)
X, *x*, × (multiplication), χ (khi), [illegible] (kappa)
Y, *y*, Υ (upsilon cap.), γ (gamma)
Z, *z*, 2 (deux)
Φ (phi cap.), ϕ, φ (phi), ∅ (diamètre, ensemble vide), Ø ø (caractères scandinaves)

Citation : «

SYNDICAT

⇒ *aa*

aa
Citation : «

T T T T T

TABLEAU

⇒ *aa*

aa
Citation : «

TABLE

⇒ *aa*

aa
Citation : «

TAUX ⇒ ***pourcentage***

TÉLÉGRAMME ⇒ ***Petites capitales.***

TÉLÉPHONE

⇒ *aa*

43 38 71 26
(1) 43 38 71 26
(33) 1 43 38 71 26
Citation : «

TEMPÉRATURE

⇒ *aa*

aa
Citation : «

TEMPLE ⇒ ***monument***

TERRE

⇒ *Astre.*

Terre Adélie
Terre Ferme (Venise)
Terre-Neuve
Terre sainte (la) ⇒ ***saint***
Citation : «

THÉÂTRE

⇒ *aa*

aa
Apartés et jeux de scène
Aujourd'hui, les codes préconisent l'italique en toutes circonstances.
Jadis, ils se composaient en romain dans un corps inférieur à celui du texte.

Citation : « Le théâtre, fertile en censeurs pointilleux, / Chez nous, pour se produire est un champ périlleux. » (Boileau, *Art poétique*.)

TIERCE

⇒ *Correcteur, correction.*

Troisième et dernière épreuve avant le tirage. *Réviser la tierce*, c'est s'assurer que toutes les corrections ont bien été effectuées.
Citation : «

TIERS

⇒ *aa*

Tiers (le)
tiers état (le)
Tiers Monde (le)

Citation : «

TIRET

⇒ *aa*

Le tiret était un trait horizontal fondu sur cadratin.

Emploi
Incise
Dialogues
Insistance
Remplacement
bibliographies
Les tirets n'excluent pas la ponctuation régulière.

> « À propos… », disait-elle — mais c'était pour changer de conversation.
> (Pierre MERTENS, *Une paix royale*.)
>
> « Car le rire — dit Spinoza — est une pure joie. »
> (André COMTE-SPONVILLE, *Le Mythe d'Icare*.)
>
> Mords — Chien — et nul ne te mordra.
> Emporte le morceau — Hurrah ! —
> . . . .
> — Pur ton sang ! pur ton chic sauvage !
> — Hurler, nager —
> Et, si l'on te fait enrager…
> Enrage !
> (Tristan CORBIÈRE, *Les Amours jaunes*, « À mon chien Pope ».)

Emplois littéraires particuliers
Suspension
« Aussi n'ai-je cessé de m'améliorer, à ce point de vue, car je — j'étais intelligent et vif. » (Samuel BECKETT, *Molloy*.)

¶ Espace
La plupart des codes modernes enseignent que les tirets sont précédés et suivis d'une espace justifiante. C'est aller vite en besogne.
Avec les tirets d'incise, rien ne devrait interdire de diminuer sensiblement ces espaces si l'opération améliore la composition, par exemple en éliminant une coupure en fin de ligne.
En outre, les tirets d'incise sont parfois suivis d'un autre signe de ponctuation (souvent une virgule) qui imposera son propre espacement, donc, éventuellement, l'absence d'espace.
Il est indispensable de faire suivre les tirets de dialogue d'une espace insécable.
Si un nouvel alinéa est créé à chaque changement d'interlocuteur, l'espace doit être fixe.
Si le dialogue est rapporté dans le même alinéa, le tiret (qui symbolise un interlocuteur) ne peut finir une ligne.
= Lefevre 1883.

Tiret long et tiret court
Les Anglo-Saxons utilisent deux tirets.
Citation : « Le tiret, par son allure, a quelque chose d'élégant. […] Il n'a pas, comme sa congénère la parenthèse, le profil bedonnant qui vous arrête au passage. » (Jules DENIS, *Grammaire typographique*.)

TITRE

⇒ *aa*

titre des métaux ⇒ *alliage*
faux titre, titre courant, titre de départ
Citation : «

TITRE DE CIVILITÉ

⇒ *Abréviation.*

« C'est un poulet pour M. M… » (Gérard DE NERVAL, « Mes Prisons », *Mémoires d'un Parisien*.)
Citation : «

TITRE DE DÉPART

⇒ *Faux titre.*

Reprise du titre (parfois abrégé) d'un ouvrage en tête de la première page du texte courant.
Citation : «

TITRE DE JOURNAL

⇒ *aa*

aa
Citation : « Tu t'assieds au fond d'un café, tu lis *le Monde* ligne à ligne, systématiquement. C'est un excellent exercice. » (Georges Perec, *Un homme qui dort*.)

TITRE D'ŒUVRE

⇒ *Bible, bibliographie, code, index, italique, journal, livre sacré, loi, majuscule, musique, note de musique, titre de journal.*

Les titres d'œuvres sont doublement « balisés » : par l'italique (ou les guillemets) et par lescapitales. Celles-ci ne sont pas destinées à marquer le début (parfois fluctuant...) d'un titre : c'est le rôle de l'italique que d'indiquer clairement ce qui appartient au titre ; c'est lui qui permet de savoir où commence et où finit le titre... Il est redondant d'utilser uniquement les capitales pour remplir le même office. Redondant et néfaste, car on fait ainsi perdre son véritable emploi à la première capitale : indiquer fermement (sans pasage effarant d'un mot à l'autre...) la place du titre dans un classement alphabétique.

••• **Italique.** Les titres d'œuvres cités se composent en italique, quelles que soient leur situation (texte courant, bibliographie, index, etc.), leur forme (complète ou tronquée, exacte ou approximative), la nature de l'œuvre (littéraire, picturale, musicale, cinématographique, etc.).

Il adore *la Poétique de l'espace*, la *Vue de Delft* et *Carmen*.

Bachelard (Gaston), *La Poétique de l'espace*, P. U. F., Paris, 1957.

« Personne m'a pardonné le *Voyage*… depuis le *Voyage* mon compte est bon !… » (Céline, *D'un château l'autre*.)

« Le livre qui compta le plus pour nous cette année, ce fut *Voyage au bout de la nuit* de Céline. » (Simone de Beauvoir, *La Force de l'âge*.)

« D'abord, on causa des choses du jour, entre autres du *Stabat* de Rossini […]. » (Gustave Flaubert, *L'Éducation sentimentale*.)

≠ *Impr. nat. 1990* (italique : marque de l'authenticité)*, Mémento 1990* (titre réels).

Les titres non traduits obéissent à la même règle :

Pendant qu'il lit le dernier chapitre de *Chosen Country*, elle écoute *Das Lied von der Erde*.

Exceptions :

• Parties d'un ouvrage : poèmes, nouvelles, chapitres, contributions, articles, etc. Les titres sont composés en romain et guillemetés : Je crois que « Bénédiction » est le premier poème des *Fleurs du mal*.

•• Hors des références, on compose en italique si le titre du recueil n'est pas cité conjointement : Il préfère *Une charogne* à *l'Albatros.*

= *Code typ. 1993*

Romain

••• Noms français ou francisés des livres sacrés des religions monothéistes : la Bible (une bible du xive siècle), le Coran (un coran broché), la Torah, la Genèse, le Deutéronome, l'Évangile selon saint Matthieu, etc. (mais : *Rigveda*,*Agama*, etc.).

••• Codes : le Code pénal, le Code Napoléon, etc. Les subdivisions se mettent en italique : Code civil, *De la prescription*.

⇒ *Bible, bibliographie, code, index, italique, loi.*

••• Dans le corps du texte, il convient d'être très attentif au premier déterminant : s'il n'appartient pas au titre, s'il est modifié (contraction, substitution) ou déplacé, il doit être composé en romain. Exemples :

Les *Châtiments* et *les Misérables* sont ses livres de chevet ; il a lu cent fois le dernier chapitre des *Misérables*.

Son opéra favori est *le Barbier de Séville*. Il adore le sublime *Barbier de Séville.*

Devant un titre tronqué ou approximatif, l'article est toujours composé en romain :

Il ne se lasse pas d'écouter le *Barbier*.

≈ •• Un titre approximatif ou tronqué peut toutefois être précédé d'un article en italique dans certaines citations (expressions d'un tiers rapportées fidèlement et/ou avec ironie) : « […] Mme Verdurin […] tenait *la Ronde* pour le plus grand chef-d'œuvre de l'univers avec *la Neuvième* et *la Samothrace* […]. » (Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*.)

••• Dans un texte en italique, les titres d'œuvres se composent en romain : *Pascal n'a jamais lu les* Provinciales *de Giraudoux.*

••• Il convient de ne pas confondre le titres et le sujet des œuvres (singulièrement dans les arts plastiques). Les thèmes et les genres se composent en romain :

les mendiants de Callot, les *Caprices* de Callot

± Traditionnellement, certains thèmes religieux prennent la majuscule : une Crucifixion, une Vierge à l'Enfant. On accorde l'italique à quelques grandes œuvres :

La *Pietà* ◊ de Saint-Pierre est la plus célèbre des pietà de Michel-Ange.

En revanche, il est inutile (et souvent présomptueux) d'établir une distinction graphique entre les titres dus aux créateurs des œuvres et ceux qui ont été attribués ou modifiés (parfois à plusieurs reprises) par la postérité. L'exemple classique est *la Sortie du capitaine Frans Banning Cocq et de son lieutenant Willem van Ruytenburch* devenue *la Ronde de nuit* ◊ à cause de l'encrassement malencontreux de la toile.

••• Attention ! lorsqu'un mot ou un groupe de mots a une forme identique à celle d'un titre, sans désigner explicitement l'œuvre, il ne mérite pas l'italique :

Il ignore les prénoms des frères Karamazov.

Ce gamin est aussi agaçant que le petit prince de Saint-Exupéry.

Vous me faites furieusement songer à madame Bovary.

⇒ *Musique.*

••• Majuscule.

L'emploi des majuscules

Article défini

L'Âne Culotte
L'Après-Midi d'un faune
Les Beaux Quartiers
La Belle et la Bête
Le Chef-d'Œuvre inconnu
Les Chevaliers de la Table Ronde
L'Esprit des lois
Le Feu
La Pesanteur et la Grâce
Le Rouge et le Noir

« Un aveugle jouait *l'Internationale*, sa sébile devant lui. » (André Malraux, *L'Espoir*.)

Article indéfini

Des souris et des hommes (Steinbeck), *Un beau ténébreux* (Julien Gracq), *Un chapeau de paille d'Italie* (Labiche), *Un cœur simple* (Flaubert), *Une saison en enfer* (Rimbaud), *Une ténébreuse affaire* (Balzac), *Une vie* (Maupassant).

Phrase ou fragment de phrase

Comme il vous plaira
J'irai cracher sur vos tombes
L'anglais tel qu'on le parle
On ne badine pas avec l'amour

Chiffres et nombres

Les Deux Amis
Les Quatre Vents de l'esprit
Quatrevingt-treize ◊
Trois Contes
Un de Baumugnes (Giono)
Vingt Mille Lieues sous les mers
Ali-Baba et les quarante voleurs

≈ **Évidences**

Boule de Suif
Le Mystère des saints Innocents
Présentation de la Beauce à Notre-Dame de Chartres

Alice au pays des merveilles
Angelo, tyran de Padoue
Anthologie de la nouvelle poésie française
Barbe-Bleue
Bel-Ami
Bien avisé et Mal avisé
Cartouche, ou le Vice puni
Chansons des rues et des bois
Connaissance de l'Est
Contrat social, ⇒ *Du contrat social*
Crime et Châtiment
La Critique de l'École des femmes
Défense et Illustration de la langue française
De la démocratie en Amérique
De l'amour
De la religion considérée dans sa source, ses formes et son développement

Dialogue sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier
Dictionnaire des idées reçues
Discours de la méthode
Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes
Double Assassinat dans la rue Morgue
Du côté de chez Swann
Du pape
Émaux et Camées
Émile, ou De l'éducation
Entretiens sur la pluralité des mondes
Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain
Essais
Essai sur l'indifférence en matière de religion
Le Génie du christianisme
Histoire des origines du christianisme
Introduction à la vie dévote
Jacques le Fataliste
Le Journal d'un curé de campagne
Journal d'un poète (Vigny)
Lettre à la noblesse française au moment de sa rentrée en France
Lettres persanes
Mémoires d'outre-tombe
Mémoires secrets
Monsieur Bergeret à Paris ⇒ *Madame, mademoiselle, monsieur*
Napoléon le Petit
Nouvelles genevoises
Nouvelles Idylles
Pensées, maximes et anecdotes
Pot-Bouille
Provinciales
Les Provinciales
Prométhée enchaîné
Le Prométhée mal enchaîné
Réflexions et maximes
Remarques sur la langue française
Remarques sur les Pensées de Pascal
Le Temps retrouvé
Traité des passions de l'âme
Citation : «

TITRE HONORIFIQUE

⇒ *Abréviation, souverain.*

Deux siècles après Valmy, certains scripteurs francophones sont contraints ou ravis d'user de formules étranges. Les républicains peuvent ignorer celles-ci en toute quiétude orthotypographique.

Abréviation

Le titre honorifique se met au aulong s'il est employé seul ; il ne s'abrège que s'il est suivi d'un autre titre, ou du prénom, ou du patronyme de l'individu qui en est affublé :

> Son Altesse Sérénissime a pris un avion d'une compagnie scandinave, mais S. A. R. la princesse Anne est sortie à cinq heures. Son Altesse Électorale a fait vidanger sa limousine, mais, s'il est possible au demeurant qu'on déloge S. A. I. le chah d'Iran, il y a peu de chances qu'on détrône S. M. le roi des Cons (librement adapté d'une strophe de Georges Brassens).

= Code typ. 1993, Lefevre 1883, Mémento 1990.

Cette règle a toujours souffert d'être violée lorsque le scripteur souhaite établir un semblant de familiarité avec le personnage évoqué :

> J'ai bien connu Sa Sainteté Pie XI.

Singulier		Pluriel	
S. A	Son Altesse (prince)	LL. AA.	Leurs Altesses
S. A. É.	Son Altesse Électorale	LL. AA. ÉÉ	Leurs Altesses Électorales
S. A. Ém.	Son Altesse Éminentissime	LL. AA. ÉÉm.	Leurs Altesses Éminentissimes
S. A. I.	Son Altesse Impériale	LL. AA. II.	Leurs Altesses Impériales
S. A. R.	Son Altesse Royale	LL. AA. RR.	Leurs Altesses Royales
S. A. S.	Son Altesse Sérénissime	LL. AA. SS.	Leurs Altesses Sérénissimes
S. E.	Son Excellence	LL. EE.	Leurs Excellences
S. Gr.	Sa Grâce (duc)	LL. GGr.	Leurs Grâces
S. H.	Sa Hautesse (sultan)	—	

S. M.	Sa Majesté	LL. MM.	Leurs Majestés
S. M. I.	Sa Majesté Impériale	LL. MM. II.	Leurs Majestés Impériales
S. M. R.	Sa Majesté Royale	LL. MM. RR.	Leurs Majestés Royales

La liste pourrait s'allonger : S. M. P. (Sa Majesté Prussienne), S. M. T. C. (Sa Majesté très Chrétienne, France), S. M. T. F. (Sa Majesté très Fidèle, Portugal), S. A. C. (Son Altesse Celsissime, prince-évêque de Liège)… Encore en activité : S. M. C. (Sa Majesté Catholique, Espagne), S. T. G. M. (Sa très Gracieuse Majesté, Royaume-Uni)…

Attention ! à ne pas confondre l'Excellence civile (S. E.) et l'Excellence religieuse (S. Exc.).

Les titres de noblesse peuvent s'abréger. Certaines graphies traditionnelles sont plaisantes :

Ch^{er}	chevalier		
B^{on}	baron	B^{onne}	baronne
Vte	vicomte	V^{tesse}	vicomtesse
Cte	comte	Ctesse	comtesse
Mis	marquis	M^{ise}	marquise

Citation : «

TITRES INTÉRIEURS

⇒ *aa*

Livre, partie, chapitre, section, article, paragraphe, alinéa.

Tome ou volume, livre, partie, titre, sous-titre, chapitre, sous-chapitre, section, sous-section, article, paragraphe, alinéa.

I. II. III. IV. V.
A. B. C. D. E.
1. 2. 3. 4. 5.
a. b. c. d. e.
1° 2° 3° 4° 5°
— — — — — (tiret)

Le système numérique international a ses partisans.
1.
1.1.
1.1.1.
1.2.
1.2.1.
1.2.2.
2.1.1.

Citation : «

TITRE RELIGIEUX

⇒ ***titre honorifique.***

Abréviation

Règle identique à celle des titres honorifiques : *Son Éminence a pris un petit bateau*, mais *S. S. Jean-Paul II a pris un navire à vapeur.*

= Code typ. 1993, Mémento 1990.

Singulier		**Pluriel**	
D.	Dom		
F.	Frère	FF.	Frères
Mgr	Monseigneur (évêque)	NN. SS.	Nos Seigneurs
N. S.-P.	Notre Saint-Père (pape)	—	
N. T. C. F.	Notre très cher Frère	NN. TT. CC. FF.	Nos très chers Frères
P.	Père	PP.	Pères
R. P.	Révérend Père	RR. PP.	Révérends Pères
S. Ém.	Son Éminence (cardinal)	LL. ÉÉm.	Leurs Éminences
S. Exc.	Son Excellence (évêque)	LL. Exc.	Leurs Excellences
S. S.	Sa Sainteté (pape)	—	
T. C. F.	Très cher Frère	TT. CC. FF.	Très chers Frères
S. M. R.	Sa Majesté Royale	LL. MM. RR.	Leurs Majestés Royales

Citation : «

TOME

⇒ *aa*

Abréviation : t. (tome, tomes).

•• Le mot *tome* ne s'abrège que dans les notes, les annexes, etc. Dans le texte courant, il ne s'abrège que dans les références situées entre parenthèses.

= Lefevre 1883.

Citation : «

TOUR ⇒ ***manifestation sportive, monument***

TOUT

⇒ *aa*

aa

Citation : «

TRADUCTION

⇒ *aa*

aa

Citation : «

TRAIN

⇒ *aa*

aa

Citation : «

TRAIT D'UNION

⇒ *Division.*

abri-sous-roche (abris-sous-roche)
Rhénanie-du-Nord-Westphalie
audiovisuel

Le Conseil supérieur de la langue française déclare : « Les hésitations concernant le pluriel de mots composés à l'aide du trait d'union sont nombreuses. Ce problème ne se pose pas quand les termes sont soudés (*exemples :* un **portefeuille**, des **portefeuilles** ; un **passeport**, des **passeports**). » Nom d'un petit bonhomme (pluriel *bonshommes*) ! ces Messieurs (singulier *Monsieur*) du Conseil sont d'étranges gentilshommes (singulier *gentilhomme*), car *madame* donne (sans hésitation) *mesdames* au pluriel, et *mademoiselle* devient *mesdemoiselles* (sans problème).

Citation : «

TRAITÉ

⇒ *Convention.*

aa

Citation : « On dissimule quelquefois dans un traité, de part et d'autre, beaucoup d'équivoques qui prouvent que chacun des contractants s'est proposé formellement de le violer dès qu'il en aurait le pouvoir. » (VAUVENARGUES, *Réflexions et Maximes*.)

TRANSCRIPTION, TRANSLITTÉRATION

⇒ *aa*

Ces deux termes ne sont pas synonymes.

Selon les pinyinistes, deux arguments sont décisifs. Primo, ces formes ont été élaborées et leur emploi est recommandé par les Chinois eux-mêmes ; secundo, l'ensemble des nations devant les adopter, les différences parfois considérables entre les anciennes transcriptions cesseront enfin de faire obstacle à la communication entre les peuples. Les Chinois peuvent écrire Molitg-les-Bains, Graulhet ou Laguiolle comme ils l'entendent, aucun sinologue francophone et sain d'esprit n'ira leur donner de conseils déplacés sur la question. Quant à l'unification des transcriptions, on est saisi de stupeur à l'idée qu'elle est cautionnée par des universitaires et des lexicographes : le *pinyin* est destiné à être lu par des francophones, des anglophones, des germanophones, des hispanophones, etc. Eurêka, aujourd'hui Pékin se prononce Beijing dans toutes les langues. En français : Bégin, d'où risque de confusion pour le premier pékin venu.

Citation : « Le mot *capitaine*, par exemple, écrit dans mon dictionnaire *gabidaine* sera dès lors prononcé par le jeune Prussien aussi purement que par le même Batignollais. » (Alphonse Allais, *Ne nous frappons pas*.)

TRÉMA

⇒ *aa*

aa
Citation : «

TRIBUNAL

⇒ *aa*

aa
Citation : «

TRONCATION

⇒ ***Abréviation**, acronyme, apostrophe, symbole, sigle.*

A. Vocabulaire

1. La troncation ne doit pas être confondue avec l'abréviation ou la siglaison. La troncation élimine d'abord des **sons** (phonèmes) ; le langage écrit reproduit cette réduction orale : [auto]bus > bus, dactylo[graphe] > dactylo, micro[phone] > micro, [mas]troquet > troquet. L'abréviation élimine des lettres ; le langage oral ne tient pas compte cette réduction graphique : M[me], ouvr. cité se lisent *Madame*, *ouvrage cité*. La siglaison élimine des lettres ; le langage oral tient compte de cette réduction graphique : C.G.T. se lit *cégété*, OTAN (acronyme) se lit *otan*.

2. ∞ Troncation et diminution. La première opère sur la **forme** et raccourcit la prononciation puis la graphie d'un mot *sans modifier nécessairement sa signification* : tous les *autobus* peuvent devenir des *bus*. La diminution opère *nécessairement sur la signification*, en l'altérant, voire en la modifiant profondément ; pour ce faire, elle peut recourir à la troncation et à quantité d'autres procédés de dérivation (préfixation, suffixation, gémination, etc.). Si certains mots subissent une troncation et une diminution (tous les *professeurs* peuvent devenir des *profs*, mais une once de familiarité est introduite), la plupart des diminutifs ne doivent rien à la troncation : *sœur* > *sœurette*.

B. •• Emploi et formation.

Contrairement aux abréviations *(⇒ Abréviation § B)*, les mots obtenus par troncation ne sont soumis à aucune restriction relevant de l'orthotypographie. Seuls le niveau de langue et le registre régissent leur emploi.

La troncation se pratique partout, en plein air, au bistrot, à l'usine, à l'oral et à l'écrit ; la siglaison et l'abréviation sont des activités de « bureau ». Si l'on tient à la vitalité du français, on fera davantage confiance aux bistrots qu'aux bureaux. Lorsqu'un mot obtenu par troncation est en concurrence avec un sigle, on adoptera de préférence le premier, même si les bistrots imposent un préfixe orphelin, d'origine grecque : *télé* plutôt que *T.V.* (ce sigle « mal formé » peut être considéré comme un belgicisme [tévé] calqué sur un anglicisme [tivi]). Chargée de diffuser des programmes francophones, soutenue par des organismes chargés de défendre notre langue, TV5 a adopté un sigle déplorable.

Les mots obtenus par troncation respectent généralement les règles d'accord de leur catégorie : *des dactylos sympas parlent devant les micros des radios*. Nombre d'entre eux ne sont presque plus perçus comme des formes réduites : *les pneus du taxi* (les pneumatiques du véhicule équipé d'un taximètre). Ils partagent ces particularités avec certains acronymes (sigles lus comme des mots ordinaires), qui ont pourtant un mode de formation radicalement différent : *ces taxis sont équipés de radios* (postes récepteurs de ***radio***diffusion) *mais ne dispose pas de radars* (***ra***dio ***d***etection ***a***nd ***r***anging).

Ils ne sont jamais suivis d'un point abréviatif : *doc* résulte de la troncation de « docteur » (abréviation : *D[r]*), *doc.* est l'abréviation de « document » ; *typo* (fém. *typote*) fut l'abrègement traditionnel d'« ouvrier typographe », *typ.* ou *typogr.* sont des abréviations de « typographie ».

L'**apostrophe** peut marquer la troncation, singulièrement dans les noms propres :

le Boul' Mich'

« Ainsi les Parisiens baptisaient-ils avec une familiarité pompeuse leur vélodrome d'hiver, notre vieux Vel' d'Hiv'. » (Antoine Blondin, *Ma vie entre les lignes*.)

Problèmes posés par l'accord des noms communs et des adjectifs ⇒ *Apostrophe 2 b*.

La formation des abréviations obéit à des règles, la troncation dépend de la fantaisie ou du génie des locuteurs. Toutes les abréviations régulièrement formées par le retranchement de lettres finales s'achèvent par une consonne (et un point abréviatif…) : *paragr.*, *suiv.* Les mots obtenus par retranchement de phonèmes finaux s'achèvent le plus souvent par une voyelle, mais parfois par une consonne : *auto*, *cinéma*, *prof.* (Dans quelques cas, une variante graphique ajoute une

voyelle finale muette : *permission* > *perm* ou *perme*.) Le retranchement de phonèmes initiaux est un mode d'abrègement rare mais tout à fait admissible (*autobus* réduit à *bus*) ; le retranchement de l'initiale n'intervient jamais dans l'abréviation française.

Citation : «

U U U U U

UNION

⇒ *aa*

Union de l'Europe occidentale (U.E.O.)
Union française (l')
Union indienne
Union des républiques socialistes soviétiques (U.R.S.S. ou URSS)
Union sud-africaine
United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO)
Citation : «

UNITÉ DE MESURE

⇒ *Abréviation, sigle, symbole.*

Le respect de ces conventions est relativement récent :

[1^{cal} x 2,8 x 1.000 = 2.800 calories.] (Perseil, Gauthier-Échard, *Cours de physique*, Nathan, 1922.)

Sous leur forme complète, les noms des unités de mesure s'écrivent tous avec une minuscule initiale, y compris ceux qui reprennent le patronyme d'un savant. Dans ce dernier cas, la minuscule initiale est très judicieuse, car elle évite d'éventuelles ambiguïtés : *un newton, ce n'est pas grand chose*. En revanche, les formes abrégées retrouvent la majuscule initiale, ce qui n'est guère logique mais permet d'attribuer la même lettre à deux unités : a (are), A (ampère). Le recours à une seconde lettre (minuscule) multiplie les possibilités : h (heure), H (henry), Hz (hertz).

Les formes abrégées sont des symboles : aucune ne prend un point abréviatif.

ampère	A
are	a
bar	bar
becquerel	Bq
candela	cd
coulomb	C
degré	°
dioptrie	δ
farad	F
grade	gr, gon
gramme	g
gray	G
henry	H
hertz	Hz
heure	h
joule	J
jour	j
kelvin	K
litre	l
lumen	lm
lux	lx
mètre	m
minute	min
minute d'angle	′
mole	mol
newton	N
nit	nt
ohm	Ω
pascal	Pa
radian	rad
seconde	s
seconde d'angle	″
siemens	S
sievert	Sv

stéradiant	sr
tesla	T
tex	tex
tonne	t
tour	tr
volt	V
watt	W
weber	Wb

Multiples et sous multiples

Préfixe (nom)	Préfixe (symbole)	Facteur de multiplication	
yotta	Y	10^{24}	1 000 000 000 000 000 000 000 000
zetta	Z	10^{21}	1 000 000 000 000 000 000 000
exa	E	10^{18}	1 000 000 000 000 000 000
peta	P	10^{15}	1 000 000 000 000 000
téra	T	10^{12}	1 000 000 000 000
giga	G	10^{9}	1 000 000 000
méga	M	10^{6}	1 000 000
kilo	k	10^{3}	1 000
hecto	h	10^{2}	100
déca	da	10^{1}	10
déci	d	10^{-1}	0,1
centi	c	10^{-2}	0,01
milli	m	10^{-3}	0,001
micro	µ	10^{-6}	0,000 001
nano	n	10^{-9}	0,000 000 001
pico	p	10^{-12}	0,000 000 000 001
femto	f	10^{-15}	0,000 000 000 000 001
atto	a	10^{-18}	0,000 000 000 000 000 001
zepto	z	10^{-21}	0,000 000 000 000 000 000 001
yocto	y	10^{-24}	0,000 000 000 000 000 000 000 001

Citation : «

UNIVERSITÉ

⇒ *Enseignement.*

université de Besançon
université Columbia (New York)
université de Columbia (Caroline du Sud)
université Harvard
université Yale
Université nouvelle (l')
Université ouvrière (l')
Le mot *Université* prend la majuscule initiale lorsqu'il désigne le *corps enseignant* :
Ses travaux sont brocardés par l'Université.
Citation : «



VÉHICULE

⇒ *aa*

••• Le nom propre d'une série de véhicules ou d'un modèle se compose en romain.
une Mégane, deux Safrane, trois Laguna

••• Le nom propre d'**un** véhicule se compose en italique.
= Impr. nat. 1990, Ramat 1994.

Avions

« Le chef mitrailleur du *Pélican I* et le mécanicien l'accompagnaient, moins saouls. » (André Malraux, *L'Espoir.*)

C'est bien joli, mais cela ne règle pas tous les cas...

Engins spatiaux

Citation : «

VENT

⇒ *aa*

le mistral, des mistrals
le simoun
le sirocco
la tramontane
un vent de nord-est

Citation : «

VERS

⇒ *aa*

Chacune des ligne d'un poème.

Capitale initiale

La règle veut que chaque vers commence par une capitale initiale. C'est indiscutable pour la quasi-totalité des œuvres, mais les poètes ont leurs raisons que les typographes ou leurs épigones ne sont pas autorisés à ignorer :

> Quel beau carnage sans colère en ton honneur, regarde :
>
> dans cette nuit polaire aussi blanche que noire,
> dans ce cœur dévasté aussi bien feu que glace,
> dans cette tête, grain de plomb ou pur espace,
> vois quel vide parfait se creuse pour ta gloire.

(René Daumal, *Poésie noire, poésie blanche.*)

Abréviations et chiffres

Épelés ou lus au long (acronymes), les sigles sont admis sans restriction.

> P.R. et R.P.R., Radicaux, C.D.S.,
> Amis de Lecanuet et de J.J.S.S.,
> Paladins de Ponia, baladins de Chirac,
> Petits rentiers frileux et requins de Ceyrac,
> N'avaient plus qu'un espoir : c'était en l'Élysée !

(Jean-Michel Royer, d'après Victor Hugo, *À la manière… deux*.)

Les codes proscrivent les abréviations dans la poésie. Le *Code typ. 1993* précise même que le compositeur ne doit en « faire aucune […], lors même que la copie en contiendrait »… Les poètes ne savent pas toujours ce qu'ils font.

Une abréviation de (feinte) discrétion (*S**** se lit *Savine* et rime avec *mine*), due à un spécialiste mal informé de l'Art poétique :

> Quelqu'un a-t-il connu Monsieur S***,
> Quelqu'un ici ?
> C'est un gros laid d'assez fadasse mine
> Et bête aussi…

(Paul Verlaine, « Un éditeur », *Invectives*.)

Les chiffres s'introduisent parfois dans les vers réguliers (ici 8, 6, 8, 6) :

> Un Jurançon 93
> Aux couleurs du maïs,
> Et ma mie, et l'air du pays,

Que mon cœur était aise.

(Paul-Jean Toulet, *Les Contrerimes*.)

Alinéas

¶ Si un vers « appartient » à plusieurs interlocuteurs, on le compose en escalier. On renfonce chaque segment de la valeur exacte du précédent, plus une espace :

Trissotin

Je soutiens qu'on ne peut en faire de meilleur ;
Et ma grande raison, c'est que j'en suis l'auteur.

Vadius

Vous ?

Trissotin

Moi.

Vadius

Je ne sait comment se fit l'affaire.

Trissotin

C'est qu'on fut malheureux de ne pouvoir vous plaire.

(Molière, *Les Femmes savantes*, acte III, scène iii)

= *Lefevre 1855*.

L'alinéa en sein d'un vers engendre la même disposition :

Un prisonnier, un juge, un fantôme ; l'ancêtre !

C'est Fabrice.

On l'amène à la merci du maître.

(Victor Hugo, La Légende des siècles.)

Citation : « J'ai fait de temps en temps de médiocres vers ; c'est un exercice assez bon pour se rompre aux inversions élégantes, et apprendre à mieux écrire en prose. » (Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*.)

VEUVE ⇒ ***Ligne creuse.***

VICTOIRE ⇒ ***guerre***

VIGNETTE

⇒ *aa*

aa



Idéogrammes et pictogrammes :



Argot des typographes. Piger la vignette : regarder avec complaisance quelqu'un ou quelque chose de divertissant. *(Dumont 1917.)*

Citation : «

VILLES ET VILLAGES

⇒ *Géographie.*

A. Nombre

Seules sont des pluriels les dénominations **commençant** par un article défini pluriel :

Les Andelys sont situés dans l'Eure

Quels que soient les éléments pluriels qu'ils incluent, tous les autres noms de localité sont des singuliers :

Ax-les-Thermes est une station pyrénéenne
Forges-les-Eaux est en Normandie. Salins-les-Bains est dans le Jura
Carrières-sur-Seine est peuplé (ou peuplée) de Carillons (ou de Carriérois)
Saintes-Maries-de-la-Mer est une commune des Bouches-du-Rhône
Trois-Rivières est situé (ou située) au Canada

= *Bon Usage 1986* (bien que la formule manque pour le moins de précision : « Les noms de localités qui contiennent l'article pluriel sont considérés comme des pluriels. »).

B. Genre

Quiconque a soif de certitude ne se désaltérera pas ici. Le genre des villes est un des hauts lieux de la liberté onomastique. Hormis celles dont le nom contient un article (singulier), les villes ne se laissent pas facilement attribuer un genre immuable.

Sont a priori des noms masculins :

Le Caire, Le Havre, Le Vésinet

Sont a priori des noms féminins :

La Ferté-Alais, La Havane, La Nouvelle-Orléans

Lorsqu'un article pluriel précède un « nom commun courant », le genre est aisé à deviner :

Les Sables-d'Olonne sont situés sur l'Atlantique

Les « saints » sont d'un grand secours :

Saint-Étienne et Sainte-Menehould ne sont pas du même genre.

Pour les milliers de villes dont le nom ne contient aucun élément d'un genre clairement identifiable, on suggère parfois de se fier à la dernière syllabe, à la rime. Syllabe muette, le nom a de grandes chances d'être féminin ; syllabe sonore, le nom a de grandes chances d'être masculin. Certains auteurs présentent comme une vieille règle française l'attribution du féminin aux noms de villes se terminant par une voyelle, du masculin à ceux qui se terminent par une consonne. Ces deux « règles » sont souvent contradictoires : Londres (syllabe muette, consonne), Marseille (syllabe muette, voyelle). Même si elles peuvent aider parfois à « se faire une idée », il est préférable de les considérer toutes les deux avec circonspection ou, mieux, de les oublier. Pour deux raisons :

— Si l'on tente de vérifier leur pertinence avec des exemples indiscutables, on obtient ceci : Le Caire, Le Havre, Les Sables-d'Olonne, Saint-Étienne (voyelle, syllabe muette… masculin) ; La Ferté-Alais, La Nouvelle-Orléans, Sainte-Menehould (consonne, syllabe sonore… féminin) ;

— Selon les circonstances (syntaxe et niveau de langue, registre), **les noms de villes peuvent être soit masculins, soit féminins…**

= Bon Usage 1986.

≠ Français pratique 1979, Typogr. roman 1993.

Syntaxe. Déterminés occasionnellement par un article défini, les villes adoptent de préférence le masculin. Certains adjectifs antéposés (grand, vieux) accentuent cette tendance.

Londres est belle (ou beau) sous le brouillard. Le Londres de Dickens est moins vert que la Normandie de Maupassant. Le Grand Londres a été liquidé par Margareth Thatcher.

Marseille est belle sous le soleil. Il regrette le Marseille des années trente.

Bruxelles est belle (ou beau) sous la drache. Le vieux Bruxelles a été liquidé par les spéculateurs et les architectes.

Alger est blanc sous le soleil, aussi l'appelle-t-on Alger la Blanche.

Précédées de *tout*, toutes les villes renoncent au féminin, y compris celles dont le nom inclut un article défini féminin :

Tout La Rochelle est saisi d'allégresse, toute la ville en parle.

Remarque. — *Tout* signifie ici « toute la population de » et non « l'ensemble de la ville de ». C'est donc à tort que l'on écrit parfois [Tout Londres est en flamme].

Tout Paris est dans les rues

le Tout-Paris

Quelques villes italiennes sont très attachées à leur genre. Mais il y a des limites à tout :

La Florence des Médicis. La Venise des doges. Tout Venise est enrhumé. La Rome des papes. Rome est belle sous les Césars. On circule mal dans le Grand Rome. Tout Rome est à Ostie.

Lorsque le nom d'une ville est employé pour désigner une équipe ou un club sportifs, le masculin est de rigueur (même s'il s'agit d'une équipa féminine) :

La Rochelle a été battu au Havre.

Marseille, affaibli, renonce à rencontrer Valenciennes.

Registre. La français littéraire privilégie le féminin ; le français courant ou technique, le masculin.

Dans l'accord des adjectifs et des participes, toute grande localité « masculine » peut s'approprier le genre du mot *ville* :

Dakar est beau (ou belle) sous les nuages. Oslo est beau (ou belle) sous la neige.

Attention ! à ne pas confondre nom propre composé (trait d'union obligatoire) et surnom (pas de trait d'union) :

Louvain-la-Neuve, Sainte-Foy-la-Grande, Sidi-bel-Abbès

Alger la Blanche, Albi la Rose

C. Article

L'article prend la majuscule, sauf s'il y a contraction :

Le Havre, La Nouvelle-Orléans, La Rochelle, Les Sables-d'Olonne, Le Tréport

le port du Havre ne doit rien à Le Nain, je vais au Tréport puis aux Sables-d'Olonne

Les toponymes et les patronymes sont soumis à des règles très différentes. Le classement alphabétique des localités ne tient pas compte de l'article : Havre (Le), Rochelle (La).

Cet usage est absurde. D'excellents typographes *(Hachette 1924, Leclerc 1939)* ont suggéré d'écrire comme jadis : le Havre, la Rochelle. Les lexicographes ne les ont hélas pas suivis.

la Ville éternelle (Rome)

la Ville Lumière (Paris)

la Ville sainte (Jérusalem)

≠ *Impr. nat. 1990* {la Ville Éternelle}, *Tassis 1870* {la ville éternelle}.

acropole

une acropole, l'acropole de Thèbes

l'Acropole (d'Athènes)

Citation : « Souvenez-vous que les murs des villes ne se forment que du débris des maisons des champs. À chaque Palais que je vois élever dans la capitale, je crois voir mettre en mazures tout un pays. » (Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social.*)

VIN

⇒ *aa*

aa

Citation : « Seigneurs, l'homme est divin. / Dieu n'avait fait que l'eau, mais l'homme a fait le vin ! » (Victor Hugo, *Les Contemplations*, « La Fête chez Thérèse ».)

VIRGULE

⇒ *aa*

Adieu donc. Fi du plaisir
Que la crainte peut corrompre !
(Jean de La Fontaine, *Fables*, « Le Rat de ville et le Rat des champs ».)

Adieu donc. Fi du plaisir,
Que la crainte peut corrompre !

¶ Espace

Jamais d'espace avant la virgule.

Jadis, on mettait une espace d'un point avant la virgule dans les lignes espacées « normalement » (sauf après les lettres *r*, *v* et *y*, « qui portent un blanc suffisamment fort par en bas * ») et l'on s'en abstenait dans les compositions serrées.

* *Lefevre 1883*.

Citation : «

VOIES ET ESPACES PUBLICS

⇒ *jardin, monument.*

Les règles qui suivent s'appliquent à toutes les catégories de voies et d'espaces publics.

••• Les termes génériques (rue, avenue, boulevard, place, passage, bois, etc.) demeurent des noms communs et se composent en bas de casse ; les termes spécifiques sont considérés comme des dénominations propres et prennent une capitale initiale.

rue Neuve
boulevard Victor
place Blanche

= Impr. nat. 1990, Tassis 1870

••• La préposition qui unit le terme générique et le terme spécifique se compose en bas de casse :

rue de Vaugirard
passage des Panoramas
esplanade des Invalides
chaussée de Louvain

••• Les termes des dénominations composées sont liés par un trait d'union, à l'exception de l'éventuel article initial.

••• Ils prennent une majuscule initiale, à l'exception des articles n'appartenant pas aux noms propres, des prépositions (de), des conjonction (et), des pronoms (qui) :

rue du Chat-qui-Pêche
avenue du Cimetière-des-Batignolles
rue Chevalier-de-La-Barre
rue Lucien-et-Sacha-Guitry

••• Attention ! Certaines particules précédant des patronymes sont des articles contractés et prennent par conséquent une majuscule initiale :

rue Du Guesclin

rue du Grenier-sur-l'Eau
rue La Fontaine
place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

avenue La Motte-Piquet
avenue de La Bourdonnais
boulevard de Latour-Maubourg ?
rue de La Tour-d'Auvergne ?
chaussée de la Muette ?
rue Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle
quai de la Mégisserie
place du Parvis-Notre-Dame
place du Parvis-du-Sacré-Cœur
avenue de la Porte-des-Lilas
porte des Lilas
rond-point du Pont-Mirabeau
pont Mirabeau
rue du Pont-Neuf

Les **nombres** se composent :

— en chiffres romains grande capitales pour les adjectifs ordinaux des souverains :
avenue Albert-Ier-de-Monaco
avenue Georges-V

— en chiffres arabes dans les dates :
rue du 8-Mai-1945
place du 11-Novembre-1918

— en toutes lettres dans *tous* les autres cas :
impasse des Deux-Anges
cour des Trois-Frères
rue des Quatre-Frères-Peignot
rue des Cinq-Diamants

Citation : «

Z Z Z Z Z

ZÉRO

⇒ *Chiffre.*

Ce type est un zéro.

¶ N'entrez jamais la lettre *O* (capitale) en lieu et place du chiffre « anglais » *0*, qui est beaucoup plus étroit dans toutes les bonnes polices :

chiffre	lettre	
203	2O3	Baskerville
203	2O3	Didot
203	2O3	Futura
203	2O3	Onyx

Bien que moins sensible, une différence existe également entre la lettre ***o*** (bas de casse) et le chiffre « français » ***0***, dans certaines polices :

203	2o3	Garamond

Citation : «

ZODIAQUE

⇒ *astre*

Les noms des signes du zodiaque prennent une majuscule initiale.

η	le Verseau
ι	les Poissons
⊥	le Bélier
⎯⎯	le Taureau
	les Gémeaux
α	le Cancer
β	le Lion
χ	la Vierge
δ	la Balance
ε	le Scorpion
φ	le Sagittaire
γ	le Capricorne

Ne pas confondre avec les hideux pictogrammes



ZOO

⇒ *Jardin.*

••• Troncation de « (jardin) zoo(logique) », *zoo* n'a ≈ jamais de majuscule initiale :
un zoo, des zoos
le zoo de Vincennes

••• Les mots incluant le préfixe zoo s'écrivent tous sans trait d'union :
zoogamète, zooïde, zootechnicien, zoothérapie, etc.

••• *Un jardin zoologique, un jardin d'acclimatation,* mais *le Jardin des Plantes* ◊, *le Jardin d'Acclimatation* ◊.

= *Girodet 1988, Larousse 1992.*
≠ *Impr. nat. 1990, Mémento 1990* {le Jardin des plantes, le Jardin d'acclimatation}.

Citation : «

ZOOLOGIE

⇒ *Botanique.*

• Dans les textes et les ouvrages spécialisés, on met une majuscule initiale aux noms des embranchements, des classes, des ordres, des familles et des genres.

= Code typ. 1993, Impr. nat. 1990, Mémento 1990.

Nomenclature binominale : les noms latins (ou latinisés) des genres et des espèces se mettent en italique ; ils ne sont jamais déterminés par un article ; les noms des espèces ne prennent pas la majuscule initiale.

Noms vulgaires des espèces : en romain, déterminés par un article, majuscule initiale.

≠ Code typ. 1993, Doppagne 1991 [majuscule si le nom de l'espèce dérive d'un nom propre].

Lorsque le nom latin du genre est répété, on le remplace par la majuscule initiale (en italique) suivie du point abréviatif.

Panthera tigris ou le Tigre.

Des croisements entre *Felis lybica* et *F. sylvestris* ont eut lieu.

Le Chat sauvage appartient à la famille des Félidés.

« […] les Lions, les Tigres, les Panthères et les Chats ont une forme générale en rapport avec la chasse à l'affût […]. » *(Gr. Encycl. 1985)*

Embranchements : Protozoaires, Mollusques, Arthropodes, Vertébrés, etc.

Classes : Poissons, Reptiles, Oiseaux, Mammifères, etc.

Ordres : Artiodactyles, Proboscidiens, Pinnipèdes, Fissipèdes, etc.

Familles : Canidés, Ursidés, Mustélidés, Viverridés, Félidés, etc.

Genres : *Felis*, *Acinonyx*, *Panthera*

G(enres) *espèces* : *Panthera leo*, *P. pardus*, *P. tigris*, etc.

Espèces : Lion, Léopard, Tigre, etc.

•• Dans les textes non spécialisés, ces usages sont évidemment à proscrire, et, des embranchements aux espèces, la minuscule est de rigueur : *un mollusque appétissant, du poisson cru, d'innombrables reptiles, des oiseaux plutôt laids, de charmants mustélidés, le lion chasse à l'affût.*

= Larousse 1992.

≠ Robert 1985.

Cas particuliers

des persans

des labradors

des saint-bernard ou des saint-bernards

Citation : « L'emploi fréquent d'un organe devenu constant par les habitudes augmente les facultés de cet organe, le développe lui-même et lui fait acquérir des dimensions et une force d'action qu'il n'a point dans les animaux qui l'exercent moins. » (Lamark, *Philosophie zoologique.*)

ADRESSES UTILES

Afnor (Association française de normalisation)
Tour Europe, CEDEX 7, 92080 Paris La Défense
Tél. : (1) 42 91 55 55
http://www.afnor.fr/

C.F.P.J. (Centre de formation et de perfectionnement des journalistes)
33 rue du Louvre, 75002 Paris
Tél. : (1) 45 08 86 71

Centre de lecture publique de la Communauté française
123 boulevard de la Sauvenière, 4000 Liège

Centre international de la langue française
11 rue Navarin, 75009 Paris

Délégation générale à la langue française
1 rue de la Manutention, 75016 Paris
Tél. : (1) 40 69 12 00
http://www.culture.fr/culture/dglf/garde.htm

Direction des journaux officiels
26 rue Desaix, 75727 Paris CEDEX 15
Tél. : (1) 40 58 76 00

Fédération C.G.C. de la communication
(Éditeur du *Code typographique*)
64 rue Taitbout, 75009 Paris
Tél. : (1) 42 80 11 11

Imprimerie nationale

Institut national de la langue française
27 rue Damesne, 75013 Paris
Tél. : 45 80 36 00
http///www.ciril.fr/~mastina/FRANTEXT

ISO (Organisation internationale de normalisation)
Case postale 56, CH-1211 Genève 20

Office de la langue française
200 chemin Sainte-Foy, Québec G1R 5S4
Tél. : (418) 643 41 44
http://www.OLF.gouv.qc.ca/

Service de la langue française
44 boulevard Léopold-II, 1080 Bruxelles
Tél. : (2) 413 22 95

Syndicat des correcteurs et des professions connexes de la correction
3 rue du Château-d'Eau, 75010 Paris

INDEX DES AUTEURS CITES

Du même auteur

Panique à Calixta, roman, Ramsay, 1987.

Papier, Seghers-Quintette, 1991.

Avec Lionel Van Cleem : *La Mémoire des Sergent-Major*, Ramsay-Quintette, 1988, Grand prix du document de la Société des gens de lettres.

Avec Pierre Haury : *Une Affaire de stylos*, Seghers-Quintette, 1990.